QUARANTIÈME ANNÉE – N° 12033 | DERNIERE EDITION | MERCREDI 5 OCTOBRE 1983

Remaniement ministériel

M. PAUL QUILÈS
ministre de l'urbanisme et du logement

M. JEAN GATEL
secrétaire d'État auprès du ministre de la défense

LIRE PAGE 46



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 l. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.
Tarif des abonnements page 21

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Fin du dialogue soviéto-américain ?

Il y a encore quelques mois, la majorité des observateurs s'attendaient à un automne marqué par des manifestations en Europe de l'Ouest contre l'installation des missiles de l'OTAN, mais aussi par une offensive « en souplesse » de la diplomatie soviétique, destinée tout autant à encourager les contestataires qu'à semer la confusion parmi les gouvernements occidentaux les moins enclins à appliquer la décision de l'OTAN. Or si l'« automne chaud » des pacifistes s'annonce bien au rendez-vous, c'est à une offensive d'un tout autre ordre que l'on assiste à Moscou.

Depuis l'affaire de l'avion sud-coréen, en effet, la rigidité de Moscou est devenue crispation et s'est étendue pratiquement à tous les domaines. La récente déclaration attribuée à M. Andropov peut se lire comme une fin de non-recevoir à toutes les ouvertures passées, présentes et même à venir de l'actuel gouvernement américain, classé désormais, apparemment sans retour, dans le camp des ennemis avec lesquels tout dialogue est impossible. Alors que les États-Unis s'apprêtent à déposer, à la table des négociations START sur les armements stratégiques qui reprennent le mercredi 5 octobre, de nouvelles *propositions, très favorablement* accueillies par le Congrès, sur la réduction des ogives nucléaires (deux seraient retirées pour toute nouvelle arme installée), M. Karpov, le négociateur soviétique, dénonce à l'avance l'attitude de Washington, qui, dit-il, « bloque » les négociations et « n'a pas l'intention de parvenir à un accord ». Il n'est jusqu'aux Chinois qui constatent eux aussi dans leur dialogue avec Moscou un raidissement depuis un mois.

A propos des euromissiles, un nouvel article de la « Pravda » s'employait, mardi, à fermer une à une toutes les percées possibles dans la négociation de Genève, comme l'avaient fait déjà deux hauts responsables soviétiques, parlant à Moscou le 14 septembre. Même le geste le plus important consenti par M. Reagan, sa promesse d'aborder le dossier des avions porteurs d'armes nucléaires et non pas seulement celui des missiles, est d'emblée rejeté sous le prétexte que Washington retiendrait l'« intégralité » des avions soviétiques et une partie seulement des siens propres, « arbitrairement choisis ». Ce n'est pourtant pas ce qu'a dit le président américain, et c'est précisément cela qui doit faire l'objet des négociations...

Dans la même veine, l'organe du parti soviétique ne relève pas les dernières déclarations de M. Bush sur la prise en compte des forces françaises et britanniques, déclarations sur lesquelles pourtant une propagande un tant soit peu subtile pouvait gloser à loisir. Et l'on remarque que cet article ne rappelle même plus les dernières propositions de M. Andropov sur la réduction des SS-20, la destruction des missiles qui feraient l'objet d'un accord de réduction en Europe, etc. Comme si tous ces gestes n'avaient plus de raison d'être face à l'intransigeance de Washington.

Il est vrai que le Kremlin avait perdu l'habitude, depuis Foster Dulles, d'entendre à la Maison Blanche un langage aussi antisoviétique que celui de M. Reagan. Il est vrai aussi que l'affaire du Boeing a suscité à Moscou un sursaut « superpatriotique » déjà constaté en d'autres circonstances, et d'autant plus net cette fois que les responsables ne sauraient avoir la conscience tout à fait tranquille dans cette affaire. Mais le résultat de tout cela est de laisser le champ libre aux gestes de l'autre partie, des gestes dont M. Reagan peut se montrer d'autant plus prodigue qu'il les sait à l'avance rejetés. M. Andropov a-t-il vraiment voulu une telle stérilité ?

(Lire nos informations page 3.)

M. Mitterrand exclut un partage du Tchad

Après la conférence de Vittel la France attend de ses alliés africains qu'ils favorisent un règlement du conflit

De notre envoyée spéciale

Vittel. – Le conflit tchadien a pratiquement éclipsé tous les autres sujets à la dixième conférence des chefs d'État de France et d'Afrique, qui s'achève, ce mardi 4 octobre, à Vittel. En proposant, à la fin de la première séance plénière du sommet, une réunion des chefs d'État désireux d'aider le Tchad à retrouver sa dignité, son indépendance et son intégrité *« dans la voie proposée par M. Hissène Habré »*, le président Sekou Touré a pris officiellement la tête des pays francophones qui souhaitaient profiter de la réunion pour renouveler leur soutien au président du Tchad, tout en essayant d'élaborer une amorce de dialogue.

M. Sekou Touré, qui participe pour la première fois à une conférence franco-africaine et dont la présence a été saluée par M. Mitterrand lors de son discours d'ouverture, fait ainsi une entrée remarquée au sein du « club francophone » alors qu'il est appelé à accueillir à Conakry le prochain sommet de l'Organisation de l'unité africaine.

C'est le président congolais, M. Sassou Nguesso, qui, dès son arrivée à Epinal lundi matin, avait évoqué le problème du Tchad en répondant à une question sur son voyage à Tripoli : *« Je ne rapporte pas forcément de mauvaises nouvelles. »*

On laissait immédiatement entendre, côté congolais, que le colonel Kadhafi, comme l'ancien président Goukouni Oueddeï, s'était déclaré prêt à négocier sans condition préalable, et aussi rapidement que possible, même si ces négociations devaient se dérouler à N'Djamena. Toujours de source congolaise, le colonel libyen aurait toutefois précisé qu'il n'envisagerait pas un retrait de ses troupes avant que les modalités de la négociation soient définies.

FRANÇOISE CHIPAUX.

(Lire la suite page 3.)

POINT DE VUE

Le trésor français

par Jean-Jacques Servan-Schreiber

Le niveau de vie d'un pays dépend de son aptitude à être, au moins dans un domaine, au premier rang dans le monde. Pour la France, le gisement à exploiter, c'est sa capacité en logique informatique.

LIRE PAGE 40

Le P.S. s'inquiète des écarts du P.C.

Face aux difficultés M. Jospin appelle M. Marchais à davantage de solidarité

Il n'y a qu'une politique, celle du gouvernement de la gauche, et deux commentaires sur cette politique, celui du parti socialiste et celui du parti communiste. C'est ainsi que M. Lionel Jospin, invité lundi 3 octobre de l'émission « l'Heure de vérité » sur Antenne 2, analyse la cohabitation entre communistes et socialistes. L'ennui, c'est que si l'on s'en tient aux commentaires de la direction du P.C.F., la politique du gouvernement n'est pas la meilleure possible et qu'elle est, en tout cas, infidèle aux engagements pris avant les élections de 1981.

On retrouve là le schéma à l'intérieur duquel M. Valéry Giscard d'Estaing avait exercé le pouvoir entre août 1976 – date du départ de M. Jacques Chirac de Matignon – et mai 1981. M. Jacques Delors remarquait fort à propos, dimanche, que les institutions de la Vᵉ République offrent certes l'avantage de la durée mais laissent la voie ouverte aux tentations de la contestation interne à la majorité. *« Un pied dedans, un pied dehors »*, disait-il à propos du parti communiste (et du CERES) soupçonnés de pratiquer une figure de gymnastique que M. Jospin préfère appeler le *« grand écart »*.

La nouveauté dans l'analyse vient de ce que les dirigeants socialistes prennent en compte ouvertement les effets provoqués sur l'opinion publique par ces exercices. M. Raymond Barre, premier ministre à l'époque où M. Chirac, président du R.P.R., s'en prenait à la politique économique du gouvernement et à la politique extérieure du chef de l'Etat, n'en voulait rien savoir. Pour lui, seuls comptaient les votes émis par le R.P.R. à l'Assemblée nationale et, puisque la confiance *« ne se découpe pas en rondelles »*, il considérait que la confiance était entière.

Les résultats de l'élection présidentielle ont montré que M. Barre avait tort de pratiquer la politique de l'autruche. C'est ainsi que M. Valéry Giscard d'Estaing a participé au départ du général de Gaulle en 1969. C'est ainsi que M. Jacques Chirac a contribué à l'échec de M. Giscard d'Estaing en 1981.

Les socialistes ont tiré bénéfice de la leçon. L'incrédulité des Français face à la politique du gouvernement est trop inquiétante pour qu'on y ajoute en laissant, au sein de la majorité, le champ trop largement ouvert à la contestation. Il y a des limites à ne pas dépasser, a voulu dire M. Jospin, plus libre de ses paroles, par fonction, vis-à-vis du parti communiste, qu'un membre du gouvernement, le premier ministre ou le président de la République.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 10.)

AU JOUR LE JOUR

Dimanches

Le pouvoir souffre, de ville en ville. Dreux est tombée, Sarcelles est prise, Antony est menacée.

Les assaillants n'en peuvent plus de contentement. Tous leurs coups portent. Euphoriques, ils rêvent d'une reconquête. Sombres dimanches pour la gauche aux affaires. Et il en reste plus de cent trente d'ici aux législatives !

BRUNO FRAPPAT.

La natalité continue de baisser en France

50 000 naissances de moins en 1983

Le nombre de naissances en France va très probablement diminuer de façon sensible en 1983. Est-ce l'esquisse d'un mouvement inquiétant, d'un réflexe malthusien ?

Les données provisoires que vient de publier l'INSEE (1) à partir des statistiques de l'état-civil le confirment : enregistrant une baisse de 27 400 naissances sur le premier semestre (– 6,8 %), elles laissent prévoir 50 000 naissances de moins en 1983 qu'en 1982. Or, en 1982, il y avait déjà eu 797 800 naissances contre 805 500 en 1981. La rupture s'accentue par rapport aux années précédentes.

A quoi est-elle due ? Est-elle susceptible de se poursuivre, voire de s'accentuer ? En raison de la complexité des phénomènes démographiques, il est particulièrement difficile d'analyser les évolutions à court terme, et donc de répondre à ces deux questions que ne manqueront pas de soulever les « natalistes ». Tout au plus peut-on signaler que les chiffres des derniers mois semblent plaider en faveur d'une stabilisation.

On peut aussi rappeler quelques observations antérieures. D'abord la diminution constatée en France pour le premier semestre 1983 se retrouve pratiquement, selon les démographes, dans tous les pays de l'Europe de l'Ouest.

GUY HERZLICH.

(Lire la suite page 39.)

(1) « La conjoncture démographique à la mi-mai 1983 », INSEE, *Premiers résultats*, n° 3, octobre 1983.

L'autre manière d'atomiser le monde

La fragmentation des sociétés politiques est en passe de prendre des proportions aberrantes

par ANDRÉ FONTAINE

Le monde, qui ne le sait ? qui ne le sent ? est en grand péril d'atomisation. Le mot a plusieurs sens, dont le premier, de nos jours, est militaire et terrible. A ceux qui se croient assurés que la dissuasion, qui est leur raison d'être, jouera à tout coup et que les armes nucléaires ne seront, par conséquent, jamais employées, Robert McNamara, ex-secrétaire à la défense de John Kennedy, a répliqué, dans un article récent de *Foreign Affairs*, dont on s'étonne qu'il n'ait pas fait plus de bruit, en révélant qu'en 1961 une bombe atomique américaine avait bel et bien failli exploser (1). Et pas une petite bombe : près de deux cents Hiroshima ! L'appareil qui la transportait l'avait larguée avant de s'écraser, et sur les sept sécurités dont elle était munie, six, pas une de moins, n'avaient pas fonctionné. Il ajoutait que l'accident s'était passé en Caroline du Nord, à 400 kilomètres de Washington, et qu'on aurait fort bien pu croire qu'il s'agissait d'une attaque soviétique. Il laissait au lecteur le soin d'imaginer la suite.

Il existe une autre manière d'atomiser le monde qui résulte de la fragmentation progressive des sociétés politiques. Elle est en passe de prendre des proportions aberrantes. C'est ainsi qu'il y a quelques jours la princesse Margaret est allée présider, sans qu'on y prête à l'extérieur une excessive attention, aux fêtes de l'indépendance de Saint-Kitts et Nevis (2).

(Lire la suite page 2.)

(1) Voir *le Monde* du 17 septembre.
(2) Voir *le Monde* daté 18-19 septembre.

Une police éclatée

La multiplicité des centres de décision est à l'origine de nombreuses incohérences

par EDWY PLENEL

Qui fait quoi ? Si la question n'est pas nouvelle à propos d'une police nationale coutumière des « guerres » entre services rivaux et elle-même en concurrence avec la gendarmerie nationale, elle est aujourd'hui plus que jamais d'actualité.

La Corse et ses rumeurs, les révélations de tractations mystérieuses avec des nationalistes engagés à l'extrême droite et les relations « méfiantes » entre services policiers – poussées jusqu'aux filatures de certains par d'autres – en fournissent un dernier exemple.

Un exemple, après bien d'autres, depuis cet été 1982 où, sous la pression d'une inflation d'attentats terroristes, la police a paru devenir une affaire élyséenne, presque un nouveau « domaine réservé ». Qu'on en juge : affaire des Irlandais de Vincennes, couverte par un communiqué de la présidence et où la justice paraît désormais convaincue qu'il y a eu « montage », fabrication de fausses preuves ; réorganisation de la protection rapprochée de M. Mitterrand au profit de la gendarmerie.

(Lire la suite page 14.)

La télé pour tous

Pour avoir une télévision de création il faut commencer par en faire une pour le plus grand nombre

De notre envoyée spéciale
CLAUDE SARRAUTE

Capri. – Il faisait beau à Capri. C'était gai, c'était joli. En ce mois de septembre finissant, le nonchalant troupeau de touristes grisonnants se prélassait, tout content, la retraite en bandoulière, aux terrasses d'une piazzetta d'opérette.

A l'abri du vulgaire, artistes et milliardaires couraient joyeusement les cocktails et les buffets campagnards somptueusement étalés, à flanc de rocher, de villa en villa. Et nous, pendant ce temps-là, sous les sombres voûtes de l'ancien couvent qui abritait le Prix Italia – l'équivalent pour la télévision du Festival de Cannes pour le cinéma, – nous, on sanglotait.

Prostrés devant des écrans réservés douze jours durant aux émissions les plus prestigieuses diffusées, au cours de l'année écoulée, par des sociétés relevant le plus souvent du service public, on pleurait à chaudes larmes. On était là, bras ballants, écrasés par l'automne de la vie, le cancer et l'aphasie, l'adolescence en déroute et la sénilité en solitaire, la deuxième guerre mondiale et celle du Vietnam, les camps de concentration et les affres de la jalousie, les maladies du travail et le célibat en milieu rural.

On reniflait. Et puis on se mouchait. Et puis on allait s'emparer du micro offert aux invités à un colloque organisé en marge du festival. Vous ne devinerez jamais sur quel sujet ! Sur le malaise du service public...

Ce micro, on le tapotait d'une main impatiente et on poussait un grand coup de gueule contre l'impérialisme culturel américain accusé de casser le bel effort d'initiation des masses laborieuses aux vrais problèmes de l'existence dont on venait d'être témoin.

(Lire la suite page 25.)

Madeleine Renaud joue « Savannah Bay » de Marguerite Duras

Lire page 22 l'article de MICHEL COURNOT

Le Monde

idées

Le désordre Est-Ouest

Entre Andropov et Reagan, le dialogue s'aigrit. Jean Mersch croit qu'il s'agit surtout entre eux d'un jeu de « Fais-moi peur ! ». André Fontaine décrit un danger d'atomisation différent de celui auquel on songe d'habitude : celui qui résulte de la fragmentation croissante des sociétés politiques. Maurice Delarue, parlant du livre d'un ancien ambassadeur, évoque ce qu'est, réellement, la vie d'un diplomate.

L'autre manière d'atomiser le monde

(Suite de la première page.)

Bien que leur population n'excède pas, selon l'*Economist*, les quarante-cinq mille âmes, ces perlettes caraïbes de la couronne ont été admises illico aux Nations unies avec un droit de vote égal en Assemblée générale à celui des mastodontes. Au mois de février dernier, un comité spécial de ladite Assemblée a publié un document sur la situation de l'île de Pitcairn au regard de la déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux. Pitcairn, qui dépend actuellement de la Nouvelle-Zélande, a cinquante-trois habitants, dont dix étrangers, et aucune naissance n'y a été enregistrée l'an dernier.

Longtemps, pourtant, le mouvement naturel de l'histoire avait paru pousser aux regroupements. Dès l'Antiquité, les cités grecques avaient leurs amphictyonies, leurs assemblées destinées à surmonter leurs différends. On citera bien sûr comme un extraordinaire exemple en sens contraire les traités de Westphalie, qui ont consacré en 1648 le morcellement de l'Allemagne en trois cent quarante-trois Etats souverains. Mais ce n'était là qu'une application extrême du principe diviser pour régner : en réalité, comme l'a montré Jacques Bainville dans son *Histoire de France*, cette anarchie-là était placée « *sous notre protectorat* ». De ces rois et de ces margraves, de ces grands-ducs et de ces princes-évêques, la Maison de Prusse allait d'ailleurs petit à petit faire, avec le concours involontaire des deux Napoléon, autant de vassaux.

Au début de ce siècle, en tout cas, des empereurs régnaient sur l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Russie, la Turquie, la Perse, la Chine et le Japon. La reine Victoria était impératrice des Indes. La France républicaine se faisait gloire de son « empire » colonial. Avec McKinley et Theodore Roosevelt, la présidence des Etats-Unis devenait, selon la formule de l'historien américain Arthur Schlesinger, « *impériale* » (3).

L'année 1917 a porté le premier coup à cette structure. Non seulement parce qu'elle a vu l'arrivée au pouvoir en Russie de gens qui mettaient dans le même sac les deux camps impérialistes rivaux mais parce que le président Wilson, en faisant entrer les Etats-Unis dans la guerre mondiale, présentait le « *droit des peuples à disposer d'eux-mêmes* », en réaction contre l'expansionnisme de ses prédécesseurs, comme la pierre angulaire de sa politique. Un an plus tard, l'Empire ottoman et celui des Habsbourg volaient en éclats. F.D. Roosevelt, pendant la deuxième guerre mondiale, reprendra à son compte ce message. Mais l'hégémonisme est si naturel aux puissants que les héritiers tant soviétiques qu'américains de ces démolisseurs d'empires président aujourd'hui aux destinées des deux plus grands empires de tous les temps.

Des empires anti-impérialistes

Bien entendu, chacun des deux empires en question rejette avec une égale indignation l'accusation d'impérialisme. N'ont-ils pas poussé, chacun à sa manière, à la décolonisation, qu'il s'agisse de l'Indochine, de l'Indonésie ou de l'Afrique du Nord ? Truman et Staline n'ont-ils pas soutenu d'un même cœur contre Londres et ses amis arabes l'Etat d'Israël naissant ? Khrouchtchev et Eisenhower n'ont-ils pas mis une égale énergie à arrêter cette expédition franco-britannique de Suez, qui aura été le chant du cygne de l'impérialisme européen ?

On a voulu croire, au lendemain des deux guerres mondiales, que des Etats solides s'installeraient sur les ruines de la domination étrangère et que leur intérêt bien compris les pousserait à s'entendre au sein de vastes groupements régionaux. Un ordre mondial démocratique, « Société des nations », en 1920, « Nations unies » en 1945, couronnerait le tout et garantirait la paix perpétuelle.

Il n'y a guère qu'en Europe que ce beau projet ait reçu un commencement d'exécution. Mais pour que l'union européenne dont rêvait Aristide Briand sorte des limbes, il a fallu l'épreuve d'une seconde guerre mondiale. De toute façon, elle s'arrête à l'Elbe. Et surtout, la communauté paraît comme en panne d'ambition. Selon un récent sondage, il n'y a que trois pays dans la C.E.E., l'Allemagne, les Pays-Bas et le Luxembourg, où les gens qui se désoleraient de la dissolution des liens communautaires soient nettement plus nombreux que les indifférents (4).

Partout ailleurs, la stabilité n'a été préservée que lorsqu'une nouvelle hégémonie est parvenue à se substituer à l'hégémonie abattue : au Proche-Orient, entre les deux guerres, après l'effondrement de l'empire turc, celle de la Grande-Bretagne et de la France. Dans les Balkans d'aujourd'hui, celle de l'U.R.S.S. Au Proche-Orient, les guerres se sont succédé depuis le départ des puissances mandataires. En Europe sud-orientale, il reste *trop de terres contestées*, *notamment* entre la Roumanie et la Hongrie, pour qu'on puisse tenir pour assuré qu'un retrait de l'armée rouge ne déboucherait pas sur de nouveaux conflits. Quant à l'Afrique, sous-peuplée, sous-administrée, surexploitée, surconvoitée du fait de ses énormes ressources minérales, elle est devenue une sorte de puzzle d'Etats dont les frontières, héritées de la colonisation, ne coïncident que bien rarement avec les réalités, autrement ancrées dans les mentalités, de l'ethnie ou de la tribu.

Une inégale érosion

L'U.R.S.S., soit directement, soit par Cubains interposés, a tenté de s'installer dans le *vacuum* subsaharien. Presque partout elle se heurte à des mouvements de guérilla, largement alimentés de l'extérieur, qui l'empêchent de consolider son emprise. De toute façon, l'empire soviétique est en passe de perdre en cohésion ce qu'il gagne en extension : voir, entre autres, l'Afghanistan et la Pologne. Et il n'est pas près de refaire de la Chine ni même de la plupart des P.C. de la diaspora des alliés fiers, comme jadis, de leur inconditionnalité.

L'existence d'un lourd encadrement militaire et idéologique, celle d'un appareil de répression dont les droits de l'homme sont le cadet des soucis, le contrôle absolu des médias, la possibilité donnée au pouvoir d'engager les forces armées sans demander la permission à qui que ce soit, limitent sans les éliminer, pour l'empire de l'Est, les effets de l'érosion. A bien des égards, il est encore cette « prison des peuples » qu'était aux yeux des bolcheviks de jadis la monarchie russe.

Malgré les airs martiaux de Ronald Reagan, l'empire américain ne dispose pas des mêmes facilités. Il a perdu depuis plus de dix ans son avance stratégique sur Moscou, et la persistance du traumatisme vietnamien paralyse sa capacité d'intervention outre mer. En 1965 encore, en pleine guerre du Vietnam, Johnson pouvait se permettre d'expédier sans trop de problèmes quelque trente mille hommes à Saint-Domingue, pour éviter, disait-il, à cette petite République de devenir un nouveau Cuba. Son actuel successeur est empêché par le Congrès d'envoyer des soldats appuyer au Salvador et au Guatemala les forces gouvernementales et, pour essayer de déstabiliser le Nicaragua, il doit faire appel à des autochtones.

Il a fallu l'émotion soulevée dans la population américaine par la tragédie de Sabra et de Chatila pour qu'il puisse envoyer à Beyrouth quelques centaines de « marines », et celle qui est résultée de la destruction par les Soviétiques du Boeing sud-coréen pour que le Congrès l'autorise, malgré les pertes subies, à les maintenir pour dix-huit mois. Il faut beaucoup d'imagination — ou de mauvaise foi — pour assimiler une action de ce type à la « *diplomatie de la canonnière* » de grand-papa...

Les deux empires du moment ayant éliminé les autres et continuant à se disputer leurs dépouilles, le désintéressement et le bien-fondé de leurs politiques étant de plus en plus mis en question *par ceux-là* mêmes dont ils sollicitent l'appui, il est naturel que les États qui échappent tant soi peu à la domination exclusive de l'un ou de l'autre jouent de l'antagonisme des grands pour *accroître leur* liberté d'action. C'est ce qu'a fait de Gaulle et qui lui vaut aujourd'hui tant d'admirateurs dans le tiers-monde. Encore faudrait-il que les populations de ces États soient assez homogènes pour se reconnaître en eux, que la protection qu'elles en reçoivent soit suffisante pour qu'elles fassent passer l'intérêt général avant celui du clan, que les puissances étrangères ne cherchent pas à exploiter les clivages qui existent inévitablement à l'intérieur de tout pays, à plus forte raison quand ses frontières enserrent un conglomérat de races et de religions.

Le moins qu'on puisse dire est que ces conditions sont rarement réunies. Pour un Japon ou une Suède, dont le tissu national, exceptionnellement cohérent, a résisté aux siècles, combien d'autres États, petits ou grands, qui subissent tout comme les empires les effets de la fragmentation ! L'Inde en est une illustration particulièrement impressionnante. Le gouvernement central s'était imaginé qu'il réduirait l'ampleur de ce qu'on appelle pudiquement les « troubles communautaires » en découpant la partie extrême-orientale du pays, véritable mosaïque de peuples, en une série d'États autonomes, en fonction essentiellement des diverses langues parlées. Les troubles ont continué de plus belle.

Au Pundjab, à l'autre bout du pays, les Sikhs s'agitent de plus en plus. Les États voisins ne sont pas toujours mieux lotis. Sri-Lanka a été le théâtre ces mois derniers de heurts ouverts entre les populations cinghalaise et tamoule. Des émeutes se sont produites dans la province pakistanaise du Sind. Au Bangladesh, les tribus aborigènes établies sur les collines de la région de Chittagong s'opposent les armes à la main depuis des *années* aux tentatives du pouvoir central pour récupérer leurs terres par la force. Cette guerre « secrète », puisque personne n'en parle jamais, aurait déjà fait, selon le « mouvement international de *réconciliation* », des milliers de morts.

Une énumération exhaustive des divers signes de l'atomisation en cours serait interminable. Elle n'épargnerait pas l'Europe, puisque *l'antagonisme gréco-turc* impose à Chypre un cruel partage, puisque, de l'Irlande au Pays basque et à la Corse, on trouve des gens qui s'autorisent à recourir au meurtre pour obtenir une indépendance dont ils auraient vite fait, s'ils venaient au pouvoir, de mesurer les limites. Car l'atomisation, outre qu'elle a plus d'une fois abouti à la chute du pouvoir dans les mains d'abominables tyranneaux, empêche, faute de moyens matériels nécessaires, tout développement de la majorité des pays du tiers-monde. Elle va diamétralement à l'encontre des besoins de l'univers contemporain, qui a réduit à rien les distances et fabriqué pour soulager la peine des hommes des machines impossibles à amortir sans de vastes marchés.

Sans doute est-ce parce que, de temps à autre, en reprenant son souffle après d'interminables combats, *on redécouvre cette évidence* qu'il arrive à des ennemis réputés héréditaires d'enterrer pour de bon la hache de guerre. C'est ce qui s'est passé en ce temps entre la France et l'Allemagne, entre l'Égypte et Israël. Si les Libanais, malgré le sang versé ou à cause de lui, parvenaient à en faire autant, ce serait une preuve de plus qu'on a toujours tort de désespérer...

ANDRÉ FONTAINE.

(3) Arthur M. Schlesinger. *La présidence impériale*, traduction française aux PUF, 1976.

(4) Enquête « Eurobaromètre » d'avril 1983.

« Fais-moi peur ! »

par JEAN MERSCH (*)

UNE très grande pièce se joue par-dessus la tête des citoyens entre responsables civils et militaires des Deux Grands, et tout le monde attend le dénouement. Y aura-t-il, n'y aura-t-il pas des Pershing américaines en Europe de l'Ouest à la fin de 1983 ? Combien dénombrerons-nous de SS-20 soviétiques au début de 1984 ?

Le fond de la négociation repose sur deux impératifs : *la doctrine de la parité, l'impossibilité pour les Américains d'abandonner l'Europe de l'Ouest à son sort.*

La doctrine de la parité, entendue sur le plan militaire, est pour les Soviétiques, qui n'ont jamais cessé de se sentir assiégés, une nécessité défensive. But final de l'histoire, le communisme, au-delà de la phase « socialiste » qui a commencé à se réaliser, représente à leurs yeux une percée, un progrès dans l'organisation des sociétés humaines. L'U.R.S.S., responsable du « camp socialiste », doit, pour ne pas interrompre cette percée, répondre absolument aux pressions qui s'exercent sur ce camp. Ces pressions sont le fait des forces retardatrices du monde occidental qui gênent cette évolution souhaitable. Obtenir la parité, obtenir surtout que cette parité soit reconnue par l'adversaire représente en soi un remarquable succès diplomatique. Cela laisse du temps avant d'aller plus loin.

Les Américains raisonnent au présent. Ils n'ont aucun intérêt à fixer cette parité à un niveau trop bas. La capacité de production globale du monde occidental étant en effet cinq fois supérieure environ à celle du camp socialiste, le poids des charges de défense par rapport à la production de biens est, en valeur relative, très inférieur à celui que supportent les économies socialistes. D'autre part, les sommes investies dans la recherche de qualité des moyens de défense ont des retombées non négligeables dans le domaine civil, si bien qu'on peut à la fois améliorer les deux secteurs. Il y a là une différence très importante entre les deux camps. Dans le camp socialiste, les nécessités militaires bloquent le développement civil. Chez les Occidentaux, notamment à cause du type dynamique de l'organisation économique, les progrès en matière d'armement entraînent les progrès du secteur civil.

La défense de l'Europe occidentale

L'autre impératif pour les Etats-Unis est celui de la défense de l'Europe occidentale. Celle-ci étant « au contact » de l'adversaire, les Américains peuvent-ils se payer le luxe de laisser les nations qui l'occupent résoudre par elles-mêmes leur problème de défense ? C'est une tentation certaine pour le citoyen américain moyen lorsqu'il voit ces nations « traîner les pieds » dans la réalisation des programmes militaires, se montrer jalouses de leur indépendance politique, admettre l'existence de partis communistes, confier même à des communistes des postes de gouvernement — pour finalement s'abriter sous le parapluie nucléaire américain, payé par le contribuable américain.

L'affaire des fusées à moyenne portée, SS-20 et Pershing-2, intervient là à point nommé. Deux explications peuvent être données au déploiement des SS-20 qui, d'un point de vue stratégique strictement défensif, n'apparaissait pas absolument nécessaire. Ou c'est un accès de mégalomanie des dirigeants militaires soviétiques qui ont réussi à persuader les civils de sa nécessité. Ou c'est une opération politique ayant pour objectif de semer la zizanie parmi les alliés occidentaux en raison des problèmes que pose une riposte adéquate. L'opinion américaine dira : « Qu'avons-nous besoin d'envoyer nos fusées si loin ? » Les Européens répondront : « Pourquoi installer des fusées chez nous puisque les Américains disposent d'engins à longue portée capables d'atteindre le territoire soviétique ? » C'est une sorte de test de la solidité de l'alliance atlantique.

Le monde atlantique existe et la défense commune établie par le traité de l'Atlantique nord paraît être une nécessité politique indiscutable, un formidable facteur de paix. Pourtant, de même que les États-Unis ne peuvent être ramenés à leur seule face atlantique et que leur face pacifique prend sans cesse de l'importance, l'Europe ne peut pas non plus être ramenée à son seul promontoire occidental. L'Europe de l'Est est aussi un morceau de l'Europe. Vus dans la perspective de l'histoire, le « rideau de fer » ou le « mur de Berlin » sont les produits artificiels de curieuses situations stratégiques. Au début du siècle, même si on en parlait peu, il n'y avait qu'une Europe : la Russie et ses satellites en faisaient partie. Installer des fusées à moyenne portée de chaque côté de la ligne qui sépare aujourd'hui les deux Europes n'aurait pas été pensable. Il est vrai qu'à cette époque l'équilibre des forces était différent. Face aux grands États d'Europe, les Etats-Unis n'étaient qu'une petite nation sans passé historique. Un certain consensus régnait sur le type d'organisation à adopter par un État civilisé. Il pouvait y avoir des confrontations entre Etats géographiquement bien définis, non comme aujourd'hui entre systèmes politiques à vocation mondiale.

Reviendrons-nous un jour à cet état de choses ? En gardant la tête froide, on peut tout de même constater que le jeu du « Fais-moi peur ! » auquel se livrent avec beaucoup d'ardeur et de compétence les stratèges russes et américains ne doit pas être pris trop au tragique. Tant que notre civilisation occidentale, par ses facultés d'adaptation aux circonstances, restera solide et sûre d'elle-même, son équilibre interne sera sa meilleure défense.

Au-delà des confrontations stratégiques et verbales, bien des liens se tissent d'ailleurs entre les deux camps. Les Américains vendent leur blé aux Russes, les pays de l'Est financent leur développement grâce aux capitaux occidentaux, l'Europe de l'Ouest achète du gaz soviétique, et la conférence de Madrid, faisant suite aux accords d'Helsinki, a tout de même abouti à un compromis après un aparté surprenant des deux leaders.

Pour résoudre les grands problèmes de ce temps, la confrontation armée ne paraît pas spécialement efficace. Mais, dans ce monde turbulent, il faut bien accepter de « faire peur » pour qu'on vous croit ou qu'on vous suive.

(*) Fondateur de Jeunes Patrons. Administrateur délégué de l'ACADI.

LU

« MAIS QUE FONT DONC CES DIPLOMATES ENTRE DEUX COCKTAILS ? », d'Albert Chambon

Des célibataires orphelins

ALBERT CHAMBON a toujours payé de sa personne. Volontaire en 1939-1940 quand sa fonction le dispensait de porter les armes, résistant, déporté, fonctionnaire non conformiste (ce qui ne facilita pas sa carrière), il réussit même, paisible ambassadeur à la retraite, à se trouver un temps seul inculpé dans une affaire d'enlèvement célèbre, coupable d'avoir fait libéré sain et sauf, mais hors des règles, son ami Revelli-Beaumont.

Les missions difficiles l'ont toujours tenté. La « défense et illustration » de la profession diplomatique en est une. Malmenés par le pouvoir, qui confond irrésistiblement (aujourd'hui plus que jamais) diplomatie et politique ; brocardés par l'opinion publique, qui ne les juge qu'aux apparences ; écrivains sans lecteurs ; orateurs qui ne prennent la parole que sur instructions, les diplomates finissent *par se poser la question qui* perce sous le titre persifleur d'A. Chambon : au temps où la radio, les télex, les avions rendent les contacts quasi instantanés, les diplomates ont-ils une raison d'être ?

Puisant dans les souvenirs de plus de quarante ans de carrière sur tous les continents, A. Chambon décortique tous les types de mission dont un diplomate, quel que soit son corps d'origine, peut être investi ; politique, économique, culturelle, militaire, humaine, ce dernier adjectif, non homologué, désignant la mission consulaire d'assistance et de protection des Français à l'étranger.

Les contraintes de la Carrière sont moins connues que ses privilèges. Celle qui lui paraît la plus pesante, avec l'obligation permanente d'être en représentation, c'est la solitude. « *La solitude du diplomate, à plus forte raison s'il est chef de mission,* — écrit A. Chambon — *est totale, et d'ailleurs doit l'être* ». Pendant la plus grande partie de sa vie, il sera exilé, séparé de sa famille d'origine et de ses proches. Sans doute se fait-il des amis, mais il devra les abandonner au bout de quelques années, se recréer constamment un milieu, s'habituer à de nouvelles coutumes, de nouvelles mœurs, apprendre de nouvelles langues. Ses enfants poseront des problèmes de scolarisation et, quand ils atteindront l'enseignement supérieur, la séparation sera inévitable. « *Il faudrait* — écrit A. Chambon — *être célibataire et orphelin* ».

Quant aux privilèges, n'en déplaise à l'opinion la plus répandue, ils sont essentiellement moraux. C'est surtout, pour A. Chambon, la responsabilité de représenter un pays comme la France dans des conditions souvent ingrates, éprouvantes, voire dangereuses, tout en se pénétrant de la communauté mondiale. « *Aucun métier ne peut l'égaler* », écrit A. Chambon parlant de sa *profession* ; *au terme* de sa carrière, le diplomate « *se sent citoyen du monde* ». Certes, les occasions de faire fortune ne manquent pas. Albert Chambon détaille celles qui lui furent *offertes, en Chine en 1932*, à Tanger en 1941, mais — dit-il — au Quai d'Orsay l'intégrité est « *la règle absolue* » et les affaires d'argent brisent « *immédiatement et définitivement* » les carrières les plus brillantes.

Fidèle à l'esprit du « département », A. Chambon évite les indiscrétions explicites. Le lecteur peut cependant croire ses révélations sur parole. Il apprendra ainsi comment il fit échouer, en signalant seulement les préparatifs à son ministère, une tentative du SDECE de déstabiliser un pays d'Afrique.

Les journalistes *n'étant pas* tenus au même secret, précisons qu'il s'agit de la Guinée en 1959. Le Quai d'Orsay ne lui sut aucun gré de l'avoir trop bien renseigné et il attendit dix ans l'avancement qui lui avait été annoncé pour cette année-là.

MAURICE DELARUE.

★ *Mais que font donc ces diplomates entre deux cocktails ?* Editions A. Pédone, 128 pages, 60 F. Du même auteur : *100 000 oubliés* (Émile Paul, sur la guerre de 1940), *81 490* (Flammarion, sur la déportation), *Ce que l'homme a cru voir* (Le Cerf), *Du Mexique à la Terre de Feu, une Église en colère* (Bordas).

Le Monde

étranger

DIPLOMATIE

Les propositions de M. Reagan sur les euromissiles ne contiennent « absolument rien de nouveau »

affirme la « Pravda »

Dans un éditorial publié par la *Pravda* ce mardi 4 octobre et reproduit par l'agence Tass, Moscou oppose une fin de non-recevoir détaillée aux dernières propositions des Etats-Unis à propos des euromissiles (*le Monde* du 28 septembre). Selon le quotidien du parti, ces propositions ne contiennent *« absolument rien de nouveau du point de vue de la flexibilité réelle et du caractère constructif »*. Faisant écho aux propos de M. Andropov, qui les avait déjà qualifiées de *« supercherie »*, la *Pravda* dénonce la *« campagne de publicité »* faite à leur sujet, ainsi que le *« cynisme »* qui permet à Washington d'être *« suffisamment bon pour réfléchir à la proportion dans laquelle les deux types de missiles* [Pershing et missiles de croisière] *seront déployés »*.

De même, la promesse faite par M. Reagan de *« ne pas compenser entièrement le déploiement global soviétique en missiles par des déploiements américains en Europe »*, n'est, pour la *Pravda*, qu'un *« camouflage »*, car Washington *« se réserve le droit de déployer en Europe et en Asie autant de missiles à moyenne portée que l'U.R.S.S. en a dans son territoire tout entier »*. Enfin, l'accord donné par Washington à une discussion sur le problème des avions est *« entièrement illusoire »*, car il est assorti d'*« un nombre de conditions manifestement inacceptables par l'U.R.S.S. »*. En outre, la suggestion de M. Reagan *« ne s'appliquerait pas à tous les avions à moyenne portée, mais seulement à ceux arbitrairement choisis par la partie américaine, alors qu'un accord prendrait en compte l'intégralité des avions soviétiques »*, affirme la *Pravda*, avant de s'en prendre aux dirigeants politiques d'Europe de l'Ouest, qui, en soutenant Washington, *« deviennent partie à la conspiration américaine contre la paix et la sécurité en Europe »*.

A Washington, M. Reagan a profité de sa participation à un dîner organisé pour le dixième anniversaire de la Fondation conservatrice Heritage pour réaffirmer sa volonté de parvenir à des accords de réduction d'armement sans renoncer à critiquer l'U.R.S.S. pour autant. *« Réduire les risques de guerre et le niveau des arsenaux nucléaires est impératif, car cela accroît notre sécurité nationale*, a dit le président. *L'issue du combat qui se déroule dans le monde ne sera jamais décidée par les armes, mais par une mise à l'épreuve des consciences et de la détermination de l'Occident. (...) Nous ne devons pas être intimidés par ceux qui prétendent que dévoiler la vérité sur l'empire soviétique constitue un acte de belligérance. Notre volonté d'exposer franchement la nature de l'Union soviétique et son expansionnisme améliore les chances de succès dans le domaine du contrôle des armements. » (...) « Face à l'U.R.S.S., c'est la force et non la faiblesse qui offre des chances de succès »*, a-t-il dit encore. – *(A.F.P.)*

Le gouvernement de Bonn cherche à contourner le refus de Paris d'inclure ses forces dans la négociation

Gaffe, manœuvre de politique intérieure ou clin d'œil aux Soviétiques, quelle que soit la nature exacte des propos du vice-président américain Bush sur les forces de dissuasion française et britannique (1), ils ont été accueillis avec une satisfaction discrète, mais réelle, par le gouvernement de Bonn, car ils correspondent parfaitement à son souci. Certes, la coalition libérale-chrétienne démocrate approuve officiellement le refus de Paris et de Londres de laisser compter leur arsenal nucléaire dans les négociations de Genève sur les euromissiles. Elle n'en constate pas moins avec regret que M. Andropov a érigé l'existence de ces forces en obstacle principal à un accord avec les Américains.

Du point de vue soviétique, cette tactique présente un double avantage : d'une part elle permet de refuser toute réduction substantielle du nombre des SS-20 ; d'autre part, elle peut, à terme, dresser les pays devant accueillir les euromissiles américains, et notamment l'Allemagne fédérale, contre leurs partenaires français et britanniques sur lesquels retomberait ainsi la responsabilité d'une nouvelle course aux armements.

Le gouvernement de Bonn n'est pas tombé dans le panneau, bien que la position française le plonge dans l'embarras (le cas de la Grande-Bretagne, étant donnés ses liens étroits avec les Etats-Unis, n'est pas exactement comparable). Si le refus de Paris de voir ses forces nucléaires comptabilisées dans les négociations sur les fusées à moyenne portée est assez bien admis par le gouvernement fédéral – encore que celui-ci éprouve quelques difficultés à l'expliquer à l'opinion allemande, – il n'en va pas de même des réticences manifestées à l'égard d'une inclusion de ces forces dans les négociations sur les armes stratégiques (START).

M. Genscher, ministre fédéral des affaires étrangères, qui paraît le plus inquiet sur les conséquences éventuelles d'un échec des négociations de Genève, avait cru comprendre au début de septembre, après un entretien avec M. Gromyko, que les Soviétiques ne faisaient plus des forces nucléaires française et britannique un préalable absolu. Il s'est fait vertement remettre à sa place par Moscou. Il n'en a pas moins insisté à la tribune des Nations unies sur la « bonne volonté » de Paris et de Londres, prêts – selon lui – à discuter de leurs forces à une étape ultérieure. Il a même appelé les Soviétiques à écouter attentivement ce que disaient Français, Britanniques et... Chinois.

Tout le monde ne paraît pas aussi optimiste à Bonn, où l'on considère que les conditions posées par M. Mitterrand à la réunion d'une grande conférence sur le désarmement, dans son discours à l'ONU, correspondent à un raidissement de Paris. Pour contourner l'obstacle français, on imagine, dans les milieux dirigeants ouest-allemands, plusieurs scénarios : en cas d'accord transitoire sur les euromissiles à Genève, la négociation pourrait être « fusionnée » avec les START, ou bien une conférence spécifique réunissant les Etats-Unis, l'U.R.S.S., la France et la Grande-Bretagne tenterait d'aller plus loin que les premiers résultats obtenus sur les armes à moyenne portée ; on pourrait aussi organiser une conférence des cinq puissances nucléaires, avec la Chine donc, ou inclure les armes nucléaires dans une deuxième phase de la C.D.E. (Conférence sur le désarmement en Europe), dont la convocation a été décidée la C.S.C.E. de Madrid et qui devrait s'occuper d'abord des mesures de confiance dans le domaine conventionnel... De telles propositions pourraient, croit-on, trouver un écho dans le parti socialiste français.

Sans vouloir se substituer aux principaux intéressés ni se poser en donneurs de conseils, les Allemands cherchent à ouvrir une perspective pour la phase postérieure au déploiement des premiers euromissiles. Ils ne « lâcheront » pas Paris pour ne pas manquer à la solidarité si solennellement affirmée par M. Mitterrand dans son discours au Bundestag ; ils tairont même officiellement leur embarras. Mais tout ce qui pourra permettre de dépasser l'absence de la France dans les pourparlers sur la réduction des armements nucléaires leur paraîtra bienvenu. D'où l'accueil qu'ils ont réservé aux propos de M. Bush.

DANIEL VERNET.

(1) M. Bush a déclaré, le mercredi 28 septembre, que les forces nucléaires de la France et de la Grande-Bretagne devront être prises en considération *« à un moment ou à un autre dans l'un des deux forums de Genève »* (*le Monde* du 30 septembre).

M. SÉGUY SE FÉLICITE DE L'ENGAGEMENT DE LA C.F.D.T. DANS LE MOUVEMENT PACIFISTE

Les signataires de l'« appel des cents », qui avaient été à l'origine du rassemblement pour la paix, le 19 juin, à Vincennes, ont décidé de s'adresser aux ministres de l'éducation nationale et de la culture. Ils leur demandent de parrainer les expositions et concours de dessins d'enfants qu'ils organiseront pendant la semaine de l'ONU pour le désarmement, du 24 au 30 octobre.

M. Georges Séguy, animateur de l'« appel des cents », a commenté dans une interview publiée par *le Matin de Paris* l'engagement de la C.F.D.T. au côté du Comité pour le désarmement nucléaire en Europe (CODENE). *« Il est positif de voir que de nouvelles forces s'engagent dans le combat pour la paix*, déclare M. Séguy. *Cela traduit une évolution dont nous nous félicitons. »*

M. Séguy observe toutefois que l'« appel des cents » avait, *« à plusieurs reprises, appelé la C.F.D.T. à se joindre à lui »*, et que *« la C.F.D.T. a, finalement, rejoint le combat pour la paix, mais avec des considérations qui empêchent d'aller dans le sens d'une plus large union. En cela, l'« appel des cents » est différent, qui veut l'union pour la paix sans exclusive. »*

● *L'association France-U.R.S.S.* fait savoir, à l'issue de la réunion de son comité national, que l'affaire du Boeing sud-coréen *« apparaît comme l'une des conséquences dramatiques »* de la situation engendrée par la tension internationale. Elle ajoute : *« Assumant ses différences qui s'inscrivent naturellement dans sa vocation et ses structures, l'association, face au regain de l'antisoviétisme, réaffirme sa volonté d'intensifier son action en faveur de la connaissance mutuelle, de la coopération, de l'amitié entre les peuples français et soviétique, dans une perspective de paix. »* L'association tiendra son congrès en juin 1984 au Mans. (Tél. : 501-59-00.)

Les adversaires des Pershing en R.F.A. comptent sur le soutien de M. Brandt

De notre correspondant

Bonn. – A l'issue de deux journées de travail du comité directeur social-démocrate, réuni près de Bonn, le président du S.P.D., M. Willy Brandt, a déclaré qu'il fallait attendre la fin des négociations de Genève pour définir une position sur les euromissiles. Il a reproché au gouvernement le *« défaitisme »* qui lui a fait fixer au 21 novembre le débat parlementaire sur la question, comme si les pourparlers de Genève devaient être conclus à cette date, ce qui force le S.P.D. à convoquer son congrès extraordinaire deux jours avant.

M. Brandt a ainsi implicitement critiqué les instances locales de son parti qui n'ont pas voulu patienter jusqu'à la fin de la conférence de Genève pour se prononcer contre les implantations des euromissiles américains en Allemagne. Il a dit que le S.P.D. définirait sa position, sous forme d'un projet de motion, à la veille de l'ouverture du congrès extraordinaire, dont il ne fallait pas anticiper les conclusions.

Pourtant, les votes négatifs sur la double résolution de l'OTAN enregistrés le dernier week-end à l'échelon local, et ceux qui seront émis dimanche prochain, passent outre à ces réserves de calendrier. Les adversaires des euromissiles sentent bien qu'ils ne seront finalement pas désavoués par le président du S.P.D., dont l'autorité morale reste grande au sein du parti. M. Brandt n'a-t-il pas reconnu récemment qu'il ne s'était rallié à la double résolution que par loyalisme envers l'ancien chancelier Helmut Schmidt ?

Celui-ci aurait-il entre-temps évolué ? Prenant la parole lundi devant les officiers de l'académie militaire de Hambourg, il s'est prononcé pour l'équilibre des armements entre l'Est et l'Ouest, mais apparemment sans référence directe à la double résolution de l'OTAN, qu'il avait pourtant puissamment contribué à faire adopter. On peut se demander quelle attitude il observera lors du congrès extraordinaire du S.P.D. S'élèvera-t-il contre le fort courant pacifiste qui traverse la base du parti, ou bien essaiera-t-il, pour préserver l'unité de celui-ci, d'élaborer une « motion de synthèse » réclamant de nouvelles négociations Est-Ouest ?

Entre-temps, un premier test de l'opinion sera fourni mercredi 5 octobre par l'arrêt de travail de cinq minutes décidé par les syndicats du D.G.B., auxquels se sont joints les cinq cent mille membres du Syndicat indépendant des employés. Le patronat s'oppose à cette « pause » symbolique visant à faire pression sur les négociations de Genève. Le gouvernement fédéral l'a également réprouvée. Il vient néanmoins de recevoir une pétition pour la paix signée de cinq cents des soixante mille membres du personnel fédéral.

La semaine dernière, quatre mille médecins et infirmières en blouse blanche ont occupé la place du Marché à Bonn, pour protester contre l'implantation des euromissiles et contre le danger nucléaire. A l'approche des grandes manifestations prévues pour la seconde quinzaine de ce mois, le ministre de l'intérieur, M. Friedrich Zimmermann, va concentrer d'importantes forces de police pour briser le blocus prévu autour de certains ministères.

Ces manifestations doivent en principe rester non violentes. Mais il y a toujours le danger que s'y mêlent des groupes « autonomes » armés d'intentions destructrices et prêts aux coups de force. Il y a quelques jours, cent trente d'entre eux ont saboté un colloque organisé par l'académie protestante de Loccum, près de Hanovre, en en barrant l'accès aux participants, y compris aux représentants du Mouvement de la paix. L'affaire a fait du bruit, mais cet exemple a montré jusqu'où pouvait aller le recours à la force.

ALAIN CLÉMENT.

LE SOMMET DE VITTEL

M. Mitterrand exclut le partage du Tchad

(Suite de la première page.)

La balle semblait donc de nouveau dans le camp du gouvernement tchadien qui, lui aussi, allait prendre les devants. M. Idriss Miskine, ministre tchadien des affaires étrangères, intervenait dans la réunion ministérielle de lundi matin pour dresser un bilan *« exhaustif »* de toutes les tentatives de réconciliation effectuées depuis 1977, d'abord par les Forces armées du Nord, tendance fidèle à M. Hissène Habré, puis, depuis juin 1982, par le gouvernement que celui-ci dirige. *« Le gouvernement du Tchad est pour une solution diplomatique et pacifique »*, déclarait notamment M. Miskine, avant d'ajouter : *« le Tchad est un pays agressé et son peuple martyr attend de cette conférence une certaine solidarité agissante, un comportement positif pour recouvrer son intégrité, son indépendance et sa souveraineté »*.

Le dogme de l'intégrité territoriale

Intégrité, indépendance, souveraineté, trois mots qui sont revenus dans le discours d'ouverture prononcé par M. Mitterrand. Après avoir, fidèle à son habitude, commencé ce discours par un appel au nécessaire dialogue Nord-Sud et rappelé les efforts consentis par la France dans ce domaine, le chef de l'État a directement parlé des conflits qui secouent l'Afrique : Namibie, Sahara occidental, Tchad.

En évoquant la nécessité de se reporter à certains principes pour chercher des solutions au conflit, le président a déclaré : *« Le plus important de ces principes, c'est l'intégrité d'un territoire et donc l'exercice de la souveraineté des autorités légitimes. Et donc l'indépendance du peuple qui vit sur ce territoire. L'intégrité, c'est la condition première qu'on est en droit d'exiger de quiconque, sans quoi c'est toute la construction dont vous avez la charge qui se trouve menacée. C'est tout un droit international public dont vous avez été les fondateurs qui perd sa signification, c'est le désordre qui s'installe partout. »*

En rappelant avec insistance l'un des dogmes de la charte de l'O.U.A. sur l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation, M. Mitterrand a, semble-t-il, voulu placer ses hôtes, et au-delà d'eux, l'Organisation panafricaine, devant leurs responsabilités. En même temps, la fermeté du ton a sans doute rassuré ceux qui craignaient une entente franco-libyenne au détriment de l'intégrité territoriale du Tchad.

M. Mitterrand s'est en revanche montré peu prolixe sur la façon dont le Tchad pourrait recouvrer sa souveraineté sur tout son territoire. *« Lorsqu'un Etat se trouve atteint dans son intégrité*, a-t-il dit, *c'est au sein du peuple de cet Etat que se trouve la réponse, par l'intermédiaire de ceux qui le représentent, et s'il se révèle que cela n'est pas suffisant, par la décision de leur peuple. »* C'était là évoquer comme un moyen possible de sortir de la crise, mais seulement une fois la réconciliation amorcée, le recours à des élections. Mais en se limitant – outre cette allusion – à des rappels de principes, le chef de l'Etat a quelque peu laissé sur sa faim *« le camp des modérés »*. *« C'est un discours trop diplomatique, trop politique*, nous a dit l'un d'eux, *nous aurions aimé une prise de position plus nette et surtout une condamnation claire et ferme de l'agresseur. »*

« QUE FAITES-VOUS ICI ? »

Un incident protocolaire, retransmis accidentellement par un circuit vidéo indiscret, a marqué l'ouverture, lundi 3 octobre à Vittel, du dixième sommet franco-africain. Au moment de prendre place dans la grande salle de conférences pour présider la séance d'ouverture, M. François Mitterrand s'est étonné de la présence à ses côtés de ses ministres des relations extérieures, M. Claude Cheysson, et de la coopération, M. Christian Nucci.

« Que faites-vous ici ? », leur a-t-il demandé d'un air sévère avant de leur faire remarquer que les présidents Mobutu Sese Seko, du Zaïre, et Félix Houphouët-Boigny, de Côte-d'Ivoire, auraient dû se trouver à sa droite et à sa gauche. *« Ce sont des bêtises ! Cela n'a pas de sens »*, s'est exclamé le président Mitterrand avant que sa voix, retransmise par vidéo dans un amphithéâtre réservé aux journalistes, ne soit finalement coupée. L'affaire s'est arrangée, M. Mitterrand ayant invité publiquement les présidents Mobutu et Houphouët-Boigny à le rejoindre.

Celle-ci est venue du président Mobutu qui répondait à M. Mitterrand en sa qualité de président de la dernière conférence franco-africaine. Sans citer nommément la Libye, le président zaïrois a déclaré : *« Le problème actuel du Tchad n'est ni plus ni moins qu'un défi au droit, à la charte de l'ONU et à celle de l'O.U.A. »* Après avoir rendu hommage au président Mitterrand *« pour l'action courageuse de la France qui, fidèle à ses engagements, est allée au Tchad en vue de défendre l'intégrité territoriale et la sécurité de ce pays »*, M. Mobutu a lancé un appel à un renforcement de l'engagement français. *« Nous encourageons fermement la France*, a-t-il dit, *à poursuivre son assistance au gouvernement de N'Djamena en vue de ramener la paix et la stabilité au Tchad sur la base du respect de la légitimité, de la souveraineté, de l'intégrité territoriale, de l'indépendance politique et de la non-ingérence dans les affaires intérieures de ce pays. »*

Le président zaïrois a, d'autre part, réaffirmé son soutien au gouvernement de M. Hissène Habré qui, *« conformément à l'article 5[1] de la charte des Nations unies, a pris les mesures pour garantir la sauvegarde, l'intégrité et la souveraineté de son pays »*.

Le discours de M. Hissène Habré

Après ces deux discours d'ouverture au ton nettement différent, la réunion plénière a retrouvé le huis clos pour entendre le président du Tchad. Son ministre des affaires étrangères, M. Miskine, ayant déblayé le terrain auprès de ses collègues, M. Hissène Habré s'est livré à un plaidoyer ferme, mais modéré dans le ton, en faveur de son pays, *« déchiré par la guerre »*. L'an dernier, a-t-il dit en substance, nous avions parlé de reconstruction et de développement. L'avenir semblait prometteur. Cette année, le Tchad connaît de nouveau la guerre et le problème est celui de la paix.

Parlant sans notes pendant une vingtaine de minutes, le président du Tchad s'est appliqué à décrire la situation de son pays *« agressé »* par la Libye *« en contravention du droit international »*, et a exprimé avec force son attachement à l'unité, à l'intégrité et au respect des frontières du Tchad. A en croire les témoins, M. Hissène Habré a fait forte impression sur ses pairs. *« Emouvant, excellent, de grande classe »*, tels étaient les adjectifs les plus souvent cités à l'issue de l'intervention du chef de l'Etat tchadien. Celle-ci a d'ailleurs été saluée par M. Sekou Touré, qui a loué *« la hauteur de vue d'un homme qui raisonne plus en chef d'Etat qu'en chef de tendance »*. Le président guinéen a fait alors sa proposition d'aide au Tchad, approuvée par M. Mitterrand, qui a invité ses hôtes, en liaison avec M. Hissène Habré, à se consulter sur d'éventuelles propositions.

Visiblement, M. Mitterrand reste sur la réserve. Tout se passe comme si, ayant permis par l'« opération Manta », que ses alliés africains disposent du temps de la discussion, il les mettait maintenant devant leurs responsabilités. Une chose est sûre : M. Hissène Habré a marqué des points à Vittel. Le soutien du « noyau dur » des francophones lui semble acquis, et sa légitimité à la tête de l'État est mieux assurée pour aborder d'éventuelles « retrouvailles » à N'Djamena entre « frères tchadiens ».

Le problème demeure cependant entier. Le colonel Kadhafi pourrait-il se satisfaire de voir quelques-uns de ses amis siéger au sein d'un gouvernement dirigé par M. Hissène Habré ? La clé de la paix au Tchad se trouve autant à Tripoli qu'à N'Djamena, et c'est sur ce terrain que les chefs d'Etat africains pourraient interpeller M. Mitterrand. M. Hissène Habré a, ce mardi, une nouvelle occasion, cette fois en tête à tête, de convaincre M. Mitterrand du bien-fondé de son analyse, selon laquelle les luttes intertchadiennes sont surtout la conséquence de l'expansionnisme irréductible de Tripoli.

FRANÇOISE CHIPAUX.

● *Le GUNT* (ancien gouvernement d'union nationale de transition du Tchad de M. Goukouni Oueddeï) a proposé, lundi 3 octobre, *« à la famille et aux amis »* du commandant Galopin, négociateur français dans l'affaire Claustre, assassiné en 1975, de se mettre en rapport avec ses représentants *« pour arrêter les modalités de transfert du corps »*. Retenu en otage en août 1974 par les FAN (Forces armées du Nord, alors présidées par M. Hissène Habré et commandées par M. Goukouni Oueddeï), le commandant Galopin avait été exécuté par ses géôliers le 4 avril 1975.

AFRIQUE

Le Soudan en mal de stabilité

II. — *Une société de pénurie*

De notre envoyé spécial JEAN GUEYRAS

Le maréchal Nemeiry a fait, en quatorze ans de pouvoir, le vide autour de lui, écartant notamment de très nombreux vice-présidents et faisant tourner court la tentative de « réconciliation nationale » ébauchée en 1977 avec le parti Oumma et la puissante secte des Ansars. En contrepartie de leur appui au régime, les Frères Musulmans font sentir leur influence, tandis que l'Université demeure un îlot de libre expression et de contestation (*Le Monde* du 4 octobre).

Khartoum. — Traverser la capitale en voiture aux heures de pointe relève de la gageure. Bloqués par les goulets d'étranglement qui se forment autour des deux seuls ponts qui relient, par dessus le Nil Bleu, la ville de Khartoum proprement dite à Khartoum-Nord, les automobilistes font du surplace sous un soleil de plomb. Leur calvaire quasi quotidien est dû à l'incroyable sous-développement du grand ensemble que constitue Khartoum composé de trois villes que séparent les deux Nil.

En quinze ans, la population de la capitale est passée de trois cents mille habitants à plus de deux millions. L'équipement urbain n'a pas suivi au même rythme. Hormis quelques rares avenues asphaltées, généralement situées dans le centre de la capitale, le long du Nil Bleu, les rues de Khartoum ne sont que des chaussées envahies par le sable et défoncées par les intempéries. Pour pouvoir avancer, les voitures sont, la plupart du temps, obligées de zigzaguer dangereusement entre les ornières que les pluies transforment en petits lacs. Durant la saison sèche, les eaux des égouts, dont les canalisations, sur-utilisées, éclatent périodiquement, inondant les rues, les transformant en autant de bourbiers infestés de moustiques. Il y a également les disparitions mystérieuses de plaques d'égout qui menacent le piéton distrait ou l'imprudent automobiliste tentant de se garer sur ce qui ressemble vaguement à un trottoir.

Entre 1976 et 1981, le nombre de véhicules importés a presque doublé, alors que le réseau routier urbain se dégradait inexorablement. L'absence d'un système de transports en commun organisé a favorisé la multiplication des taxis, des minibus et des « bokassis » (Toyota transformés en moyens de transport collectif) et autres véhicules de fortune, pour la plupart des camions dont les châssis ont été modifiés tant bien que mal pour pouvoir contenir le plus grand nombre de passagers possible.

Les arrestations de « vagabonds »

Tous ces véhicules brinquebalants déversent dès les premières heures de la matinée dans le centre de la ville, venant des banlieues lointaines et de la campagne environnante, la grande foule des travailleurs et des désœuvrés. Ces derniers, pour la plupart des réfugiés du Sud ou des pays voisins, errent toute la journée dans la capitale à la recherche d'une occupation temporaire ou d'un introuvable emploi. Qualifiés par les autorités de *« vagabonds »*, ils sont souvent ramassés au cours de rafles improvisées et conduits dans les commissariats de police où ils sont parfois sévèrement passés à tabac avant d'être renvoyés dans leurs villages du Sud ou dans les camps de réfugiés à la frontière.

En septembre 1981, plus de dix mille de ces *« vagabonds »* avaient été arrêtés en une seule journée. Trois mille d'entre eux, selon les autorités, faisaient partie de la *« ligue panafricaine du colonel Kadhafi »* et avaient été envoyés au Soudan pour y semer *« le désordre et l'anarchie »*. La propagande officielle chuchotait à l'époque qu'ils avaient notamment pour mission d'acheter des vivres et des marchandises de première nécessité pour... les jeter dans le Nil, afin d'entretenir la pénurie et de favoriser le marché noir.

Le nom du colonel Kadhafi, qui voue une haine inexpiable au maréchal Nemeiry, après l'avoir aidé en 1971 à écraser l'insurrection communiste de Hachem El Atta, est ici abondamment utilisé pour expliquer la plupart des maux et vicissitudes du pays. C'est un fait que le colonel libyen a essayé à plusieurs reprises, notamment en 1976, de déstabiliser le régime de Khartoum, mais, comme nous l'a affirmé le conseiller juridique du président Nemeiry, M. Hassan El Tourabi, Kadhafi est devenu l'épouvantail que l'on agite pour inciter les Américains à aider le Soudan.

En fait, le marché noir, qui est devenu au Soudan une institution tolérée par les autorités, est le produit direct de la pénurie chronique qui s'est solidement installée dans le pays depuis l'effondrement des grands et ambitieux projets de développement du début des années 70.

La tutelle du F.M.I.

Au bord de la faillite économique avec une dette extérieure estimée en 1983 à environ 7,8 milliards de dollars, le Soudan a été contraint, pour éviter la banqueroute, de passer sous les Fourches Caudines du Fonds monétaire international qui lui a imposé un programme de réforme économique fondé sur une politique très restrictive dans les domaines budgétaire et financier. Depuis lors, le président Nemeiry se trouve, selon l'expression d'un haut fonctionnaire international, sous la tutelle du F.M.I. et de la Banque mondiale. Pris en tenaille entre les demandes des experts financiers internationaux qui préconisent une politique d'austérité très rigoureuse et celles de la population qui souhaite l'amélioration de ses conditions de vie, le chef de l'État soudanais a dû se résoudre à prendre des décisions douloureuses qui ont rétréci comme une peau de chagrin sa popularité.

A deux reprises, en janvier 1982 et en novembre de la même année, le régime de Khartoum a été secoué jusque dans ses fondements lorsque le chef de l'Etat, cédant aux injonctions du F.M.I., a supprimé les subventions gouvernementales sur le sucre et le pétrole. Au début de 1983, le Soudan a côtoyé de près l'effondrement économique et la paralysie presque totale de ses institutions. Depuis, grâce aux promesses d'aide en provenance des pays occidentaux ou arabes, et des organisations internationales — qui totaliseront cette année plus de 700 millions de dollars, — le pays a trouvé un répit provisoire mais certain. La dette extérieure a été restructurée pour la cinquième fois depuis 1978. Alors que son service est estimé à environ 1,3 milliard de dollars, l'Etat devait rembourser cette année à peine 50 millions. Mais, soupire un haut fonctionnaire international, il est maintenant certain qu'il ne sera même pas capable d'honorer cet engagement.

Des ressources potentielles

Paradoxalement, les dirigeants soudanais ne semblent pas outre mesure inquiets en ce qui concerne l'avenir économique du pays. Ils savent que les donateurs occidentaux et arabes, fermant les yeux devant la mauvaise gestion et la stagnation qui caractérise l'économie du pays, poursuivront leur assistance, car ils auraient trop à perdre en cas d'un changement brutal du régime. Le Soudan représente d'ailleurs pour les Etats-Unis, qui sont actuellement les principaux bailleurs de fonds du régime de Khartoum, une pièce stratégique maîtresse entre la Libye du colonel Kadhafi et l'Ethiopie du colonel Menguistu. Les créanciers espèrent également qu'avec le temps et une restructuration patiente de l'économie, et surtout de l'agriculture qui représente au Soudan un énorme potentiel sous-exploité, ils recouvreront beaucoup plus qu'ils n'ont avancé.

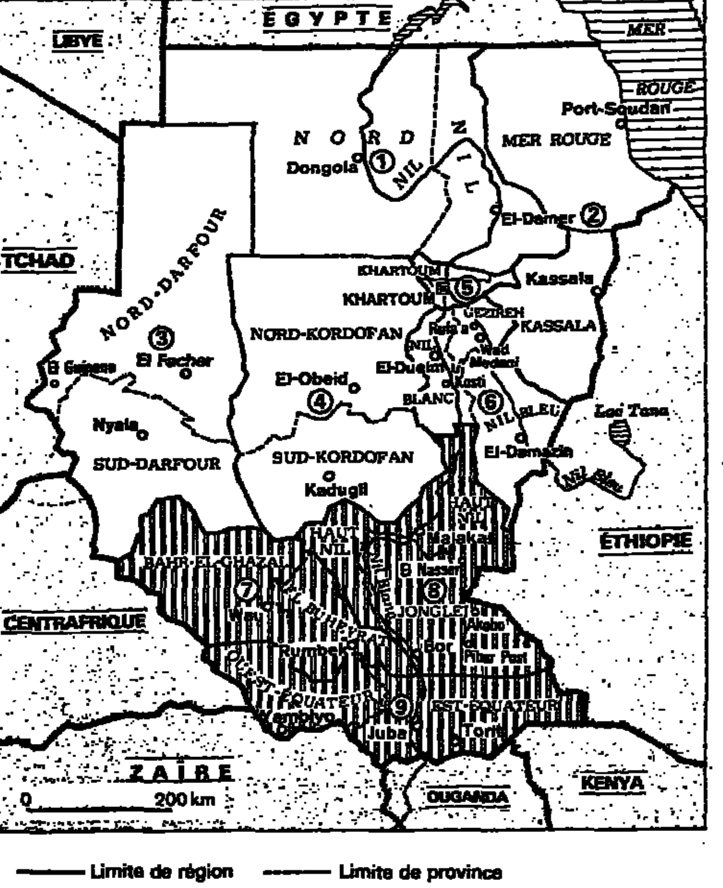
Déjà, les prospections pétrolières entreprises depuis 1974 dans le sud du pays, où la compagnie américaine Chevron a mis au jour un pétrole de bonne qualité à faible teneur en soufre, commencent à se révéler prometteuses. L'exploitation commerciale des gisements de Bentiu est prévue pour la fin 1985. L'idée d'une raffinerie a été abandonnée pour des raisons politiques, son emplacement prévu à Kosti au nord du Soudan ayant soulevé des objections parmi les Sudistes, qui estiment qu'ils ont des droits prioritaires sur l'or noir découvert dans leur sous-sol, et également parce que sa construction serait trop onéreuse. Un oléoduc sera donc construit entre Bentiu et le port de Marsa-Nemeiry sur la mer Rouge, à 23 kilomètres de Port-Soudan, d'où il sera acheminé vers Yambo en Arabie Saoudite.

L'oléoduc, qui coûtera 2 milliards de dollars, aura dans un premier temps une capacité de 50 000 barils-jour qui serait éventuellement portée à 100 000 b/j. Il doit en principe entrer en activité vers 1986, permettant l'exportation du pétrole brut, qui sera partiellement réimporté après raffinage à des fins de consommation locale. Si l'on tient compte du coût de la construction du terminal de Marsa-Nemeiry estimé à 1 milliard de dollars et de la part qui sera dévolue à Chevron (30 %), on pense que le surplus qui reviendra à l'État soudanais allégera sensiblement le fardeau du déficit commercial chiffré à environ 1 milliard de dollars pour l'année en cours.

Tout le problème est cependant de savoir si la population soudanaise qui fait les frais de l'essentiel du programme d'austérité dicté par le plan de redressement imposé par le F.M.I. aura la patience d'attendre. Face à une inflation galopante estimée à environ 40 % par an, provoquée entre autres par la dépréciation sauvage et constante de la livre soudanaise qui, il y a encore six mois, a été de nouveau dévaluée de 44 % par rapport au dollar, les prix à la consommation ne font que grimper alors que les subsides sur les produits de première nécessité seront totalement supprimés d'ici à la fin de l'année.

Les salaires, qui, au bas de l'échelle sociale, s'échelonnent entre 27 et 40 livres par mois, sont nettement insuffisants pour assurer la subsistance d'une famille soudanaise qui compte en moyenne une dizaine de personnes. Les prix des légumes oscillent entre 2 et 3 livres le kilogramme et celui de la viande, qui constitue une partie de la nourriture de base traditionnelle du Soudanais, entre 4 et 5 livres. Pour pouvoir survivre, les Soudanais sont donc obligés de recourir à divers expédients. Environ un million d'entre eux ont choisi de s'expatrier vers les pays du Golfe, ce qui a provoqué un exode des « cerveaux » qui pèse lourdement sur la bonne marche de l'enseignement secondaire et universitaire.

Ceux qui ne peuvent s'expatrier multiplient leurs occupations lucratives non déclarées. Ce qui explique en partie la corruption qui sévit à tous les échelons de l'administration et le taux élevé d'absentéisme au sein de la fonction publique, dont la qualité ne cesse de se dégrader après avoir été jadis l'une des plus efficaces du continent africain.



——— Limite de région ------- Limite de province
1 - NORD ; 2 - EST ; 3 - DARFOUR ; 4 - KORDOFAN ; 5 - KHARTOUM ; 6 - CENTRE ; 7 - BAHR EL GHAZAL ; 8 - HAUT-NIL ; 9 - ÉQUATORIA

Le grisé représente l'ancienne région unifiée du Sud.

Le mécontentement populaire

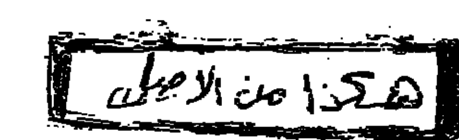
Pour tenter de calmer le mécontentement populaire, les autorités lancent des appels à la télévision demandant aux Soudanais de combattre les spéculateurs et de ne pas encourager le marché noir. Elles distribuent également deux fois par an des primes équivalant à 40 % du salaire mensuel. Ces mesures paraissent cependant dérisoires aux yeux de la population, qui n'ignore pas les liens étroits qui existent entre les riches commerçants et le pouvoir. Au début de juillet, des manifestations contre la vie chère et la pénurie ont eu lieu à Atbara, centre ouvrier d'où partent en général tous les grands mouvements politiques et sociaux au Soudan. Il ne s'agit là, pour l'instant, que d'un mouvement isolé, mais l'avenir immédiat paraît sombre pour les dirigeants soudanais. Les prochaines semaines pourraient être décisives avec l'épuisement des stocks de pétrole que l'Arabie Saoudite avait fournis au début de l'année et avec la rentrée universitaire qui promet d'être agitée.

Le président Nemeiry compte sur sa politique de décentralisation, lancée il y a environ trois ans, pour remédier en partie aux maux de l'économie en assurant notamment une répartition équitable des ressources du pays. Le nord du pays a été divisé en cinq régions dotées chacune d'une assemblée locale et d'un gouvernement restreint de six ou sept ministres ayant des compétences techniques. L'idée était bonne, et tout le monde ici admet que le pays est trop vaste pour pouvoir être gouverné efficacement à partir d'un centre unique. La politique de décentralisation n'a cependant pas encore fait ses preuves. Il est vrai qu'en divisant le nord du pays en cinq régions l'État soudanais a réussi à se concilier certains de ses adversaires en multipliant les fonctions honorifiques et lucratives au sein des nouvelles institutions régionales. Mais dans le fond rien n'a été résolu puisque, ainsi que nous l'a affirmé une personnalité proche du régime, *« en l'absence de toute participation populaire découragée par les autorités, la décentralisation est essentiellement dirigée de Khartoum »*.

Toutes les grandes décisions concernant les régions, et même les plus infimes, sont prises par le président Nemeiry, parfois en dépit de tout bon sens. C'est ainsi que la capitale de la province du Darfour-Nord a été tranférée de El Facher à Guineina, à la lisière de la frontière avec le Tchad ; celle du Haut-Nil, de Malakal à El Nasser, près de la frontière éthiopienne, dans une région inaccessible six mois par an. La capitale de la province de Gezireh a été transférée de Wad-Medani à Rufa'a sur la rive est du Nil, alors qu'il n'existe même pas de pont sur le fleuve à cet endroit. On estime que tous ces changements coûteront à l'État plus de 500 millions de livres soudanaises, une dépense que certains jugent exorbitante, alors que le Soudan vient par souci d'économie de fermer vingt-deux de ses ambassades à l'étranger.

Plus grave encore : l'extension de la politique de décentralisation au sud du Soudan, qui, selon l'accord d'Addis-Abeba ayant mis fin à la guerre civile de 1955, devait rester uni, a été *interprétée* comme une tentative d'affaiblir la région méridionale, aggravant la rébellion larvée qui, depuis le début de l'année, semble s'y développer.

Prochain article :
L'ANYANYA II



EUROPE

Italie

LES ATTENDUS DU JUGEMENT DE LA COUR D'ASSISES DE ROME

Pourquoi Aldo Moro a-t-il été assassiné ?

De notre correspondant

Rome. – La cour d'assises de Rome, qui, le 24 janvier dernier, condamna à la prison à vie vingt-trois personnes, et à des peines diverses trente-trois autres, pour l'assassinat d'Aldo Moro, a déposé, lundi 3 octobre, les attendus de son jugement. Un épais document de 1 450 pages rédigé par le juge Antonio Abate, qui analyse non seulement l'activité de la colonne romaine des Brigades rouges responsable de l'enlèvement, mais aussi la stratégie du parti armé, entre 1976 et 1980.

Après avoir consacré les 650 premières pages à rappeler les accusations qui ont conduit à l'inculpation de soixante-trois personnes (dont sept bénéficièrent soit du non-lieu, soit de l'amnistie) et à reconstituer les cinquante-cinq jours entre le 16 mars et le 9 mai 1978, qui sont parmi les plus dramatiques que l'Italie ait vécus depuis la fin de la guerre, la cour d'assises a essentiellement essayé de répondre à la question : pourquoi Aldo Moro ?

« Aldo Moro fut assassiné afin que disparaisse avec lui son projet de rencontre entre catholiques et communistes », peut-on lire dans le document de la cour d'assises. Considérant que la démocratie chrétienne est un régime qui *« opprime le peuple »* et voyant dans la politique de *« solidarité nationale »* – une formule qui, pour la première fois, faisait participer le P.C.I. à la majorité gouvernementale – une tentative pour *« construire un consensus prolétarien autour des choix du capital »*, les B. R. avaient décidé de supprimer l'homme qui pouvait non seulement donner une nouvelle image à son parti, mais encore présenter un autre projet politique pour l'Italie.

Les Brigades rouges, souligne la cour d'assises, *« ont bénéficié de l'impréparation, des carences et, dans certains cas, des négligences des pouvoirs publics, qui n'ont pas su percevoir à temps le danger et mettre en œuvre les moyens pour le combattre »*.

Le rôle des « repentis »

Les juges précisent que la majorité des informations qu'ils ont obtenues sont venues des « repentis » et, en premier lieu, de Patrizio Peci et d'Antonio Savasta. En revanche, les épisodes connus seulement des terroristes qui n'ont pas voulu collaborer sont restés dans l'ombre : par exemple, on ne sait pratiquement rien du lieu où Moro fut retenu prisonnier ni de ce que sont devenus les documents que Moro portait dans sa serviette. Enfin, et bien qu'il ait été condamné à ce titre, il n'est pas certain que ce soit bien Prospero Gallinari qui ait tué le président de la Démocratie chrétienne.

Les juges de Rome fournissent en revanche une interprétation nouvelle du comportement des ex-chefs d'Autonomie ouvrière, Franco Piperno et Ianfranco Pece. Ceux-ci avaient pris l'initiative de demander au P.S.I. son appui afin d'arriver à une *« situation humanitaire »*. En réalité, selon la cour d'assises, ils parlaient au nom des brigadistes Morucci et Faranda, hostiles à l'assassinat et qui cherchaient à atteindre un double objectif : la reconnaissance des Brigades rouges et la mise en minorité de la tendance dure du groupe.

En ce qui concerne enfin les liens que les B.R. auraient entretenus avec l'étranger, la cour d'assises estime que celles-ci étaient assurément en contact avec *« des hommes du K.G.B. »* et des Palestiniens pro-Arafat recevant de ces derniers des armes. Mais les juges excluent que le terrorisme soit *« né d'une initiative délibérée et planifiée hors des frontières de l'Italie »*.

PHILIPPE PONS.

En Turquie

La résolution du Conseil de l'Europe contre la future Assemblée pourrait avoir des effets contraires à ceux recherchés

estime-t-on à Ankara

De notre correspondant

Ankara. – La résolution adoptée par l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, le vendredi 30 septembre, et récusant le caractère démocratique de la future Assemblée turque, a évidemment été mal accueillie par les dirigeants d'Ankara. Accusant l'Assemblée de Strasbourg de « *parti pris* », le ministère turc des affaires étrangères estime qu'« *il n'est pas possible d'avoir des préjugés sur le futur représentant de la nation turque avant même les élections libres qui se dérouleront devant les yeux du monde entier* ».

De même, dans les milieux gouvernementaux on était unanime à considérer cette résolution comme une « *tentative de pression inutile et susceptible de produire des effets contraires à ceux qu'elle escomptait* ».

Les sentiments des Turcs sont partagés : pour les uns, les Européens n'ont aucunement le droit de s'immiscer dans les affaires intérieures du pays qui, – observent-ils, – pourrait très bien se passer d'eux. Ils accusent les parlementaires d'obéir à leurs collègues communistes ou socialistes et aux exilés turcs, et de prendre prétexte de certaines limitations démocratiques « transitoires » pour jeter le discrédit sur le futur Parlement.

D'autres, en revanche, « *comprennent* » la sensibilité des Européens. Ils admettent qu'il ne peut exister une « démocratie à la turque » et que la démocratie a des normes universelles.

Enfin, un courant qui se dit « *réaliste* », souligne la sincérité des dirigeants actuels. Il demande une plus grande tolérance des Occidentaux, afin de faciliter le processus du retour à un véritable régime parlementaire, processus qui demandera, reconnaissent-ils, quelques années encore. Un scrutin avec un nombre restreint de partis leur paraît toujours préférable à une élection avec un seul parti ou pas d'élection du tout.

ARTUN UNSAL.

Bulgarie

● *Prochaine réunion du pacte de Varsovie.* – Les ministres des affaires étrangères des pays membres du pacte de Varsovie se réuniront à Sofia à la mi-octobre pour une « *session régulière* », a annoncé, lundi 3 octobre, l'agence tchécoslovaque C.T.K. Les ministres des affaires étrangères avaient tenu leur dernière réunion à Prague en avril dernier, et un sommet du pacte de Varsovie, avec la participation des dirigeants des partis communistes, avait été organisé à Moscou en juin. – *(Reuter, U.P.I.)*

Grande-Bretagne

● *Expulsion de cinq trotskistes du parti travailliste.* – Le congrès du parti travailliste a confirmé lundi 3 octobre à Brighton l'expulsion du parti de cinq membres de la fraction trotskiste dite Militant. Ces cinq personnes sont membres du comité de rédaction du journal *Militant*, qui a donné son nom à cette tendance. « *Nous comptons nous battre contre cette décision* », a déclaré l'un des cinq, M. Peter Taaffe, après la séance à huis clos du congrès, qui a voté pour leur expulsion dans une proportion de quatre contre un, confirmant ainsi une décision de l'exécutif du parti datant de février dernier. – (*A.F.P.*)

Suisse

Le procès de la prise d'otages de l'ambassade de Pologne s'est ouvert à Lausanne

De notre correspondant

Lausanne. – Le procès des quatre membres du commando qui avait occupé du 6 au 9 septembre 1982 l'ambassade de Pologne à Berne s'est ouvert, le lundi 3 octobre, à Lausanne devant la cour pénale du tribunal fédéral, la plus haute instance judiciaire helvétique.

Au banc des accusés, le chef du commando, Florian Kruszyk, quarante-trois ans et ses trois compagnons, exilés polonais comme lui : Krzysztof Wasilewski, trente-quatre ans ; Miroslaw Plewinski vingt-quatre ans et Marek Michalski, vingt et un ans. Défendus par des avocats commis d'office, ils ont à répondre de plusieurs chefs d'accusation : séquestration, violation de domicile, menaces, contrainte, lésions corporelles simples, dommages à la propriété, violence et menace contre les autorités et les fonctionnaires, tentative de chantage et violation de la loi fédérale sur le séjour des étrangers. Pour ces diverses infractions ils sont passibles de peines allant jusqu'à sept ans et demi de prison.

Au moment de l'affaire, les autorités helvétiques s'étaient refusées à transiger, insistant sur l'aspect criminel de cette prise d'otages. Le procès devrait contribuer à mettre en lumière ses éventuels aspects politiques et fournir des éléments de réponse à plusieurs questions encore en suspens. Se réclamant d'une « *armée nationale intérieure* », le commando armé avait fait irruption à l'ambassade de Pologne à Berne le 6 septembre 1982, peu avant 10 heures, prenant quatorze personnes en otages. Les quatre hommes avaient menacé de faire sauter le bâtiment si, dans les quarante-huit heures, le gouvernement polonais n'acceptait pas de lever l'état de siège. Après d'âpres tractations avec les autorités qui avaient, d'emblée, exigé la libération des otages, les assaillants devaient modérer leurs revendications. Dès le lendemain de l'occupation, huit otages étaient libérés et, par la suite, les membres du commando demandaient simplement de pouvoir s'en aller librement. Mais, le 9 septembre, en fin de matinée, soit trois jours après le début de l'occupation, usant d'un stratagème, la police donnait l'assaut à l'ambassade. En douze minutes tout était terminé, les cinq derniers otages étaient libérés et le commando neutralisé.

La découverte de la véritable identité du chef du commando avait conforté les autorités dans leur détermination de ne rien céder. Sous le pseudonyme de « colonel Wysocki » se cachait, en réalité, Florian Kruszyk, un repris de justice ayant fait partie des services de sécurité et de renseignements polonais de 1962 à 1965. En 1969, il avait déjà procédé à une attaque de bijouterie avec prise d'otages à Vienne. Après avoir purgé une peine de neuf ans de prison, il avait vainement tenté d'obtenir le droit d'asile en Suisse. Ensuite, il s'était établi aux Pays-Bas où il avait animé une fondation pour « *une Pologne démocratique* ». Comme l'ont assuré les autorités helvétiques, cette opération n'avait rien à voir avec le syndicat clandestin Solidarité qui l'avait d'ailleurs, d'emblée, énergiquement condamnée.

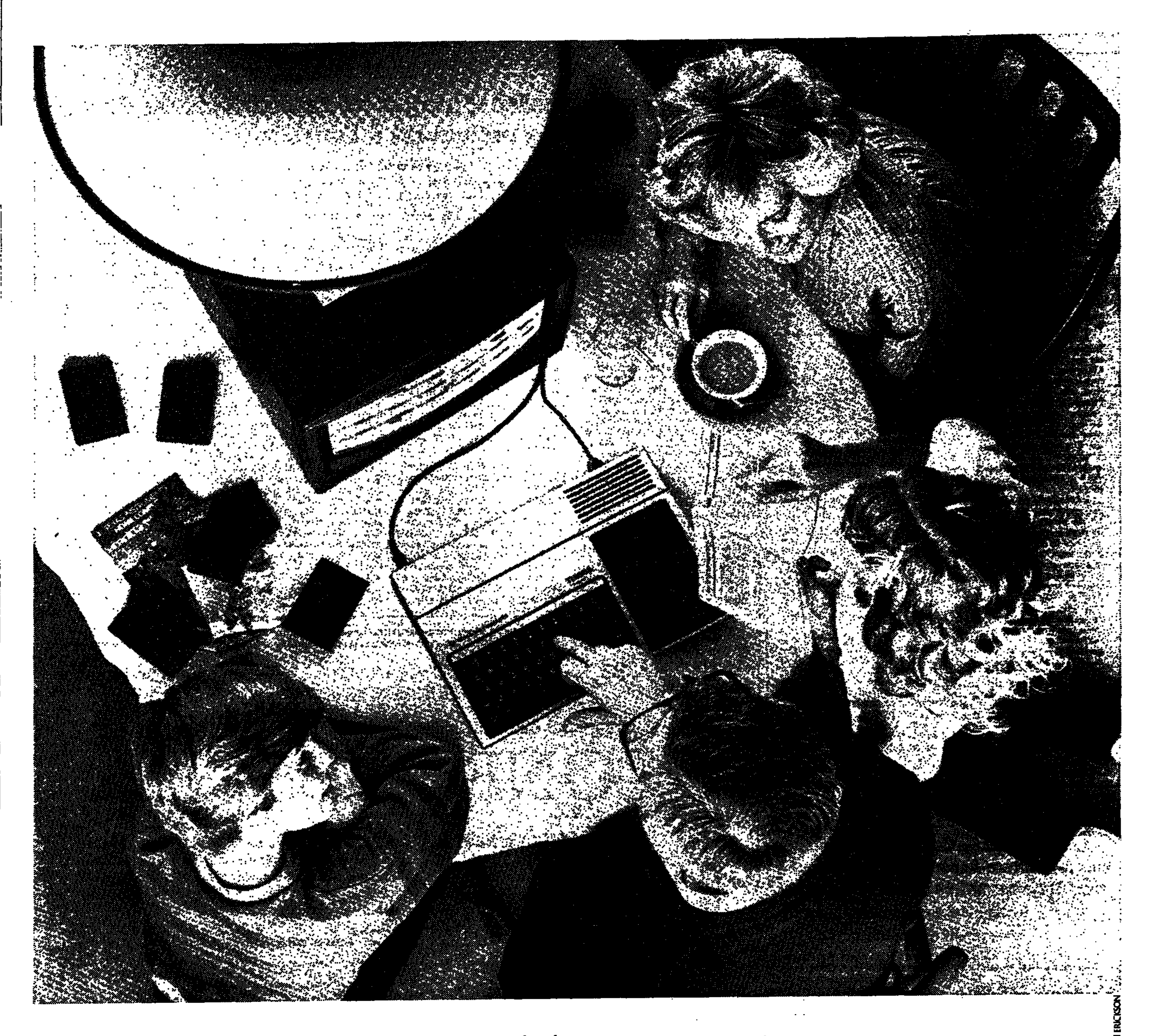
Les activités de l'attaché militaire

Si plusieurs points du passé du principal accusé demeurent obscurs, il ressort de l'interrogatoire de Kruszyk qu'il aurait agi pour un « *Front national de libération de la Pologne* », dont le siège se trouvait en Albanie, et que lui-même se serait rendu dans ce pays à diverses reprises. Répondant parfois avec arrogance, il affirme ne rien regretter et nie en bloc ce qui lui est reproché. A l'en croire, les armes du commando devaient servir uniquement à intimider le personnel de l'ambassade. Ses trois compagnons affirment qu'ils ont suivi Kruszyk parce qu'ils espéraient ainsi pouvoir attirer l'attention sur la situation en Pologne. Ils prétendent, cependant, avoir ignoré que Kruszyk avait auparavant été condamné pour délit de droit commun en Autriche.

Cette affaire a jeté un froid dans les relations entre Varsovie et la Confédération. Les documents remis par le commando aux autorités helvétiques avaient permis d'établir, quelques mois plus tard, que des membres de l'ambassade de Pologne s'étaient livrés à « *une recherche précise de renseignements visant des aérodromes militaires suisses* ». L'attaché militaire, le colonel Zygmunt Drobuszewski, qui figurait parmi les otages, a quitté la Suisse peu après sa libération.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

● *Démission de deux ministres.* – A la veille des élections générales du 23 octobre, deux des sept membres du gouvernement helvétique, MM. Georges-André Chevallaz (radical) et Willi Ritschard (socialiste), ont présenté, le lundi 3 octobre, leur démission pour la fin de l'année. Membres depuis dix ans du collège gouvernemental, les deux démissionnaires ont estimé qu'ils avaient fait leur temps. Agé de soixante-huit ans, M. Chevallaz avait dirigé le département des finances, puis était passé aux affaires militaires en 1979. De son côté, M. Ritschard avait été responsable des transports, des communications et de l'énergie avant de prendre la succession de son collègue à la tête des finances, il y a quatre ans. Il appartiendra au nouveau Parlement d'élire les successeurs des deux démissionnaires le 7 décembre prochain. – *(Corresp.)*



McCANN ERICKSON

L'incroyable TI 99/4A, l'Ordinateur Familial de Texas Instruments : des programmes jamais vus à la télé !

L'Ordinateur Familial de Texas Instruments, c'est très facile à utiliser : sans connaître l'informatique, il suffit d'enficher une cartouche et le programme peut commencer.

Vous pouvez par exemple, gérer votre budget familial, apprendre à jouer aux échecs et composer de la musique. Les enfants peuvent apprendre les maths ou la grammaire. Et il y a même une fantastique série de jeux comme "PARSEC" et "OTHELLO" qui permettent à tous de passer d'excellents moments. Car Texas Instruments a déjà une très grande bibliothèque de programmes et n'arrête pas de l'enrichir.

L'Ordinateur Familial de Texas Instruments, avec son langage BASIC intégré est immédiatement prêt à vous initier à l'informatique. Et, le moment venu, vous pouvez avec lui évoluer facilement vers les langages de programmation plus sophistiqués : Assembleur, Logo, Pascal, etc.

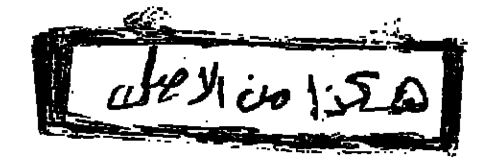
L'Ordinateur Familial TI 99/4A est conçu de telle façon qu'il puisse répondre à tous vos besoins.
Il dispose en option d'une large gamme de périphériques, du magnétophone à cassette au système de mémoire à disquettes, en passant par le synthétiseur de parole.

Pour un prix très familial de 1.800 F*, le TI 99/4A de Texas Instruments vous offre vraiment d'incroyables possibilités.

Essayez-le, vous comprendrez vite pourquoi l'Ordinateur Familial TI 99/4A de Texas Instruments constitue le meilleur choix pour toute la famille et s'est déjà vendu à plus d'un million d'exemplaires dans le monde.

TEXAS INSTRUMENTS

Prix couramment pratiqué au 20.08.83.



AMÉRIQUES

Etats-Unis

LA COURSE A L'INVESTITURE DÉMOCRATE

Malgré l'appui des syndicats, M. Mondale perd du terrain face à M. Glenn

M. Walter Mondale, ancien vice-président de M. Carter, a obtenu, comme prévu, l'appui de la centrale syndicale A.F.L.-C.I.O. à sa candidature à l'investiture démocrate en vue de l'élection présidentielle de 1984. Son principal concurrent, l'ancien astronaute John Glenn, garde cependant toutes ses chances. S'il dispose en effet d'un moindre appui au sein de l'appareil du parti démocrate, M. Glenn a une image plus «centriste» qui lui permettrait éventuellement de récupérer une marge de l'électorat de M. Reagan, et il continue à progresser dans les sondages.

De notre correspondant

Washington. – Astronaute à la retraite et actif sénateur : l'un a l'élégance burinée d'un officier de marine, l'autre, vice-président du temps de M. Carter, a la poignée de main chaleureuse des professionnels de la politique. Ce sont les deux favoris de la course à l'investiture démocrate pour l'élection présidentielle de novembre 1984.

Le second, M. Walter Mondale, âgé de cinquante-cinq ans, vient d'engranger, le 30 septembre, l'appui déclaré du puissant syndicat des enseignants (un million sept cent mille affiliés) et le lendemain celui de l'A.F.L.-C.I.O. (quatorze millions de membres). Sans même parler d'un vote indicatif remporté haut la main le 1er octobre parmi les militants démocrates du Maine.

M. John Glenn, âgé de soixante-deux ans, n'a pourtant pas sourcillé, car il savait depuis longtemps que ce week-end ne serait pas le sien. Aussi différents que possible par leur tempérament et leur physique, MM. Mondale et Glenn ne disposent pas en effet des mêmes atouts. Rodé aux batailles politiques dès ses vingt ans, élevé dans l'appareil démocrate, M. Mondale est aujourd'hui l'homme et l'expression d'un parti. Fort du soutien de 44 % de la machine démocrate contre 30 % à M. Glenn (1), il bénéficie automatiquement de celui des principaux syndicats. Cela lui a rapporté les gros titres de la presse et des agents électoraux, aussi efficaces et largement répartis que les enseignants, et surtout des économies en frais de campagne de quelque 15 millions de dollars, assurés par la mise en route des moyens de l'A.F.L.-C.I.O.. C'est énorme, mais M. Glenn a aussi bien : tous les sondages font de lui un candidat gagnant.

M. Mondale dépasse certes légèrement ou égale M. Reagan, mais l'astronaute le distance de dix points, à en croire un sondage diffusé par le *Washington Post* et la chaîne de télévision A.B.C.

M. Mondale perd du terrain parmi les électeurs démocrates, qui ne font pas toujours mouvement vers M. Glenn, mais viennent grossir les rangs des indécis (2).

Majoritairement acquise à l'ancien vice-président, la machine du parti estime, dans le même temps, que le sénateur de l'Ohio serait bel et bien le mieux placé pour ramener un démocrate à la Maison Blanche. Persuadé que la raison l'emportera contre le cœur, M. Glenn ne voit aucune raison de perdre son flegme.

Coïncidence ou technique électorale, un film que tout promet au succès populaire sort avant la fin du mois sur les écrans pour conter les débuts de la conquête américaine de l'espace. C'est grand, beau, humain et fort comme tous les mythes américains. Ed Harris, l'acteur qui incarne un Glenn encore plus parfait que nature, est tout ce qu'il y a d'avantageux. Par ailleurs, 63 % des adhérents de l'A.F.L.-C.I.O. estiment n'avoir pas été consultés par leurs dirigeants, dont ils suivent avec de moins en moins de fidélité les consignes. Bref, le candidat-héros a les moyens de survivre au dernier week-end.

M. Mondale a une sensibilité sociale qui lui fait tout promettre à tous – ce qui paraît trop beau après que la rigueur reaganienne eut montré d'amères mais réelles vertus. M. Glenn, logique comme une capsule et patriotique comme un défi anti-soviétique, s'engage peu, fort de son héroïsme et de ses votes de sénateur, démocrate sans être partisan.

C'est *l'« Eisenhower des démocrates »*, disent avec inquiétude les républicains. « *On me rapporte que les experts politiques de la Maison Blance (...) sont effrayés par ma candidature (...). Moi, je n'ai pas peur de Ronald Reagan. Je vous demande de vous joindre à moi en vue d'un grand objectif : ramener les démocrates à la Maison Blanche* », explique-t-il. Réponse de M. Mondale : « *J'ai une expérience et des qualifications, mais, surtout, je suis, vous le savez, un vrai démocrate.* »

Si « vrai », en effet, qu'un peu trop daté, peut-être, pour un éventuel après-Reagan.

BERNARD GUETTA.

(1) Sondage Gallup publié par *Newsweek*.

(2) En juin, 57 % des électeurs démocrates se prononçaient pour M. Mondale, 31 % pour M. Glenn et 12 % se disaient indécis. En septembre, ces pourcentages étaient respectivement de 49 %, 30 % et 21 %, et même, selon le *New York Times*, de 30 %, 27 % et 18 %, avec une percée à 9 % de M. McGovern, dernier candidat déclaré et ancien adversaire malheureux de M. Nixon en 1972.

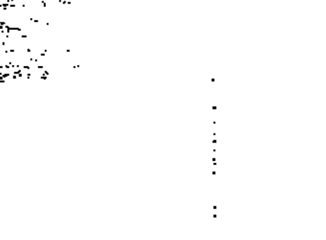
● *Une municipalité a le droit d'interdire les armes à feu.* – La Cour suprême a refusé, lundi 3 octobre, de décréter illégal le fait qu'une ville décide d'interdire la possession d'armes à feu. En 1981, Morton Grove (Illinois) avait adopté une ordonnance en ce sens. Le texte faisait une exception pour les policiers, les gardiens de prison et les collectionneurs d'armés dûment enregistrées.

Huit résidents de la ville avaient protesté devant un juge fédéral, puis auprès de la Cour suprême de l'Illinois, mais en vain. Ils estimaient que cette ordonnance violait le deuxième amendement de la Constitution, qui stipule que « *le droit des gens à posséder des armes ne doit pas être limité* ».

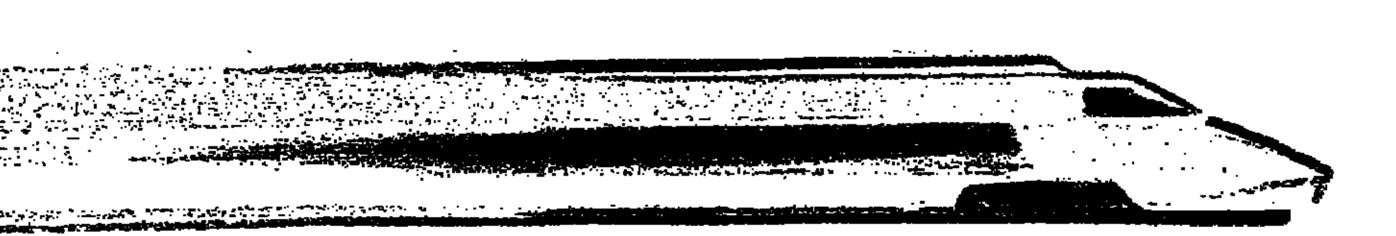
La Cour suprême, instance de dernier recours, ne s'est pas prononcée sur l'illégalité ou non de l'ordonnance, mais a décidé de faire droit aux décisions des deux autres juridictions. Cette décision constitue cependant une victoire majeure pour les partisans d'un contrôle plus étroit des armes à feu, car elle devrait permettre à d'autres municipalités de suivre la voie de Morton Grove. – *(A.F.P.)*











ASIE

Philippines

M. Reagan ajourne son voyage à Manille

Washington. — Après plusieurs semaines d'hésitation, M. Reagan a fait annoncer, lundi 3 octobre, l'« *ajournement* » de la visite qu'il devait faire début novembre aux Philippines. Toutes les précautions possibles ont été prises pour que cette décision n'apparaisse pas comme un désaveu de M. Marcos, dont le pouvoir est ébranlé depuis plus d'un mois par de violentes manifestations populaires.

Il ne s'agit d'ailleurs effectivement pas encore de cela, car les Etats-Unis n'estiment pas avoir de véritable solution de rechange politique pour ce pays dans lequel ils entretiennent deux bases militaires d'une importance primordiale pour leur présence dans le Pacifique. Chef de file modéré de l'opposition, Benigno Aquino aurait pu constituer une relève acceptable pour Washington. C'est son assassinat, le 21 août dernier, à son retour de trois années d'exil volontaire aux Etats-Unis, et dans des conditions laissant peu de doute sur la complicité des autorités, qui a uni et dressé la population philippine contre M. Marcos.

L'Indonésie et la Thaïlande « pénalisées »

M. Reagan se trouvait donc devant un choix délicat. Son voyage, faisant partie d'une tournée qui devait également le mener en Indonésie, en Thaïlande, en Corée du Sud et au Japon, avait été annoncé avant le meurtre d'Aquino. Y renoncer immédiatement, comme l'ont demandé quarante-trois représentants, dix sénateurs et de nombreuses personnalités, républicaines parfois, aurait équivalu à une reconnaissance officielle par les Etats-Unis de la suspicion pesant sur M. Marcos. Ce geste n'a jamais été sérieusement envisagé et l'on a choisi d'espérer que la commission d'enquête mise en place à Manille trouverait des coupables dont le sacrifice aurait épargné une crise de régime. Il n'en a rien été jusqu'à maintenant. Les troubles ont pris une ampleur suffisante pour semer le doute à Washington sur les moyens qu'a M. Marcos de redresser la situation. La date du départ approchait, et il fallait donc trancher rapidement avant d'avoir à le faire peut-être sous la pression d'événements plus graves encore.

On a choisi d'invoquer la prolongation de la session du Congrès.

De notre correspondant

Pour faire plus vrai, on a supprimé les étapes d'Indonésie et de Thaïlande. Cela ne devrait être apprécié ni par les gouvernements de ces deux pays ni par ceux des autres États de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEA) dont M. Reagan devait rencontrer les ministres des affaires étrangères à Djakarta. Pour remédier à cet inconvénient annexe, le secrétaire général de la Maison Blanche est parti vendredi 30 septembre dans les capitales concernées, porteur de messages de M. Reagan. Le président américain a par ailleurs affirmé lundi en personne que sa décision, « *prise à contre-cœur et à regret* », n'impliquait l'« *l'abandon* » d'aucun pays. Mieux, on a même laissé entendre que l'état de santé de la présidente, effectivement mauvais, aurait pesé en faveur de l'ajournement.

La prudence a triomphé. Les États-Unis, comme le recommandait leur ambassadeur à Manille, ont évité le pire : de violentes et peut-être sanglantes manifestations anti-américaines marquant la visite de M. Reagan et le plaçant dans un symbolisme dangereux aux côtés de M. Marcos contre les Philippins. A la veille d'une année électorale aux États-Unis, cela adoucit aussi à l'intérieur l'image d'un homme peu soucieux des droits de l'homme s'ils ne sont pas violés par M. Andropov. Dernier point : si demain M. Marcos rétablit la situation sans s'être trop sali les mains, on raccrochera en avril la visite philippine au voyage de Pékin.

L'ennui est que cette prudence n'est pas une politique. Il avait été un moment envisagé à Washington de maintenir le voyage, mais après avoir fait savoir que M. Reagan rencontrerait le cardinal Sin, archevêque de Manille et personnalité respectée pour son engagement en faveur d'une démocratisation. Cela aurait eu un sens parfaitement clair. Cette démarche ou toute autre de ce type n'a pas été adoptée, sans doute parce qu'elle aurait plus encore déplu à M. Marcos que la déconvenue de *l'ajournement.*

B. G.

Un « choc » pour le régime philippin une « victoire » pour l'opposition

L'ajournement de la visite aux Philippines du président Reagan a été accueillie avec satisfaction par l'opposition, qui considère cette décision comme une « *victoire* » et une « *énorme perte de face* » pour le président Marcos. M. Butz Aquino, le frère du dirigeant assassiné, a déclaré, ce mardi 4 octobre : « *Nous allons fêter l'annulation de cette visite, nous allons manifester demain pour célébrer l'événement* », ajoutant : « *Nous inviterons le président Reagan plus tard, lorsque la situation se sera normalisée.* »

Du côté gouvernemental, la décision de Washington constitue une grande déception. Selon un haut responsable du ministère des affaires étrangères, « *c'est un choc ; quelles que soient les raisons de ce report, il sera interprété dans certains milieux comme l'expression d'une perte de confiance envers* [le] *pays* ». Manille avait déjà commencé, depuis plusieurs jours, à préparer l'opinion à cet ajournement, en affirmant que la décision appartenait aux Américains seuls. Des mesures de compromis avaient été envisagées, pour réduire la durée de la visite, protéger M. Reagan de manifestations hostiles et garantir sa sécurité ; on avait même parlé d'une brève escalade de quelques heures à Baguio, station d'altitude à plusieurs centaines de kilomètres au nord de la capitale.

Le choix de la Maison Blanche ne favorisera guère la reprise économique. Les milieux d'affaires semblent en grande partie avoir perdu confiance en M. Marcos. Celui-ci vient de faire un geste en retirant les forces de l'ordre de Makati, la quartier des affaires où avaient eu lieu récemment plusieurs manifestations d'opposition. Mais, en même temps, un important homme d'affaires, M. Rogelio Pantaleon, vice-président du groupe Ayala, a été inculpé de « *sédition* », en vertu d'une législation d'exception promulguée par le président mais restée secrète — il risque la peine de mort. Enfin, alors que l'argent continue de quitter le pays et que le déficit commercial ne cesse de s'accroître, le gouvernement a, selon le *Times*, accéléré ses ventes d'or et fait appel au secteur privé pour l'aider à faire face à plusieurs échéances financières. — *(A.P., Reuter, U.P.I.)*

LA REPRISE DES POURPARLERS ENTRE CHINOIS ET SOVIÉTIQUES

L'U.R.S.S. ne paraît prête à aucune concession

Pékin. — M. Ilytchev, vice-ministre soviétique des affaires étrangères, est arrivé, ce mardi 4 octobre, à Pékin, où doit commencer, jeudi, la troisième phase des conversations entre la Chine et l'U.R.S.S. en vue de la normalisation des relations entre les deux pays. Peu de progrès sont généralement attendus de cette nouvelle phase de discussions, qui a cependant, à la différence des deux premières, fait l'objet, du côté chinois, d'une annonce officielle préalable.

Pour Pékin, une véritable normalisation des relations politiques bilatérales passe toujours par un abandon de la politique « hégémoniste » de l'U.R.S.S. sur trois points précis : la concentration de troupes à la frontière sino-soviétique et en Mongolie, l'occupation de l'Afghanistan, le soutien à la politique vietnamienne au Cambodge. Or rien n'indique que l'U.R.S.S. soit actuellement prête à faire la moindre concession sur l'un quelconque de ces trois dossiers. A propos de l'Afghanistan et du Vietnam, les Soviétiques, soucieux, disent-ils, de ne rien faire qui puisse nuire à des pays tiers amis, continuent de conseiller aux Chinois de s'adresser aux pouvoirs en place à Kaboul et à Hanoï. C'est ce qu'a encore déclaré récemment M. Andropov, et c'est ce qu'a répété, ici même, le mois dernier, M. Kapitsa, autre vice-ministre des affaires étrangères soviétique, à ses hôtes chinois, provoquant un geste de mauvaise humeur du ministre chinois, M. Wu Xueqian. Excédé par l'entêtement du représentant soviétique, M. Wu se serait levé avec colère et aurait quitté pendant quelque temps la salle de réunion. Contrairement à l'impression que veulent en donner les Russes, le climat des entretiens de M. Kapitsa à Pékin n'a pas été, on le voit, d'une grande cordialité.

De l'attitude des dirigeants soviétiques ces derniers temps, les Chinois paraissent avoir tiré des conclusions de portée générale sur la stratégie de Moscou. Selon Pékin, les Russes seraient certes intéressés à maintenir un dialogue avec la Chine, mais ils ne veulent pas donner le sentiment de se presser et ils

De notre correspondant

ne souhaiteraient pas conclure, pour le moment, quoi que ce soit d'important. Or Pékin exige, avant de s'engager plus avant, des concessions politiques significatives des Russes.

Le présent blocage des conversations ne signifie pas pour autant que les relations bilatérales soient de nouveau en stagnation, ni qu'il ne reste pas de marge pour la discussion. Depuis le mois de mars, un réchauffement sensible a été noté dans les contacts culturels (présence d'un stand chinois à la Foire du livre de Moscou), sportifs (tournée à Pékin et Shanghaï d'une équipe de football soviétique), universitaires (arrivée en Chine de dix étudiants russes) et commerciaux, avec la réouverture de points de passage frontaliers aux Xinjiang et en Mandchourie. Cette année, les échanges de biens dans les deux sens, en forte augmentation, devraient atteindre 800 millions de dollars. Cette amélioration sectorielle des relations est conforme à l'intérêt des deux parties, et devrait se poursuivre graduellement. On est d'avis, en effet, à Pékin que l'augmentation des échanges commerciaux entre les deux pays ne peut être que bénéfique à la construction économique du socialisme en Chine.

Les SS-20 et la Mongolie

Sur les grands dossiers à propos desquels Moscou et Pékin divergent, le mouvement le plus notable a été l'annonce, le mois dernier, par M. Andropov que l'U.R.S.S. était disposée à « *détruire* » les fusées SS-20 qu'elle devrait retirer d'Europe dans le cas d'un accord avec les Occidentaux sur les euromissiles. Ce geste, qui signifierait en clair que Moscou ne transférerait pas lesdites fusées en Asie — comme elle menaçait de le faire auparavant — a été bien accueilli à Pékin, où il a été qualifié de « *pas en avant* ».

Pékin, cependant, considère qu'il s'agit là d'une mesure insuffisante et que sa sécurité reste menacée par les missiles soviétiques déjà installés en Extrême-Orient et par les troupes russes stationnées à la frontière et en Mongolie. Lors des échanges de vues avec M. Kapitsa, les Chinois paraissent avoir mis particulièrement l'accent sur la question mongole, assurant qu'un désengagement militaire de l'U.R.S.S. de ce pays ouvrirait la voie à un traité de normalisation entre Pékin et Oulan-Bator. La réaction de M. Kapitsa aurait été plutôt tiède. Il aurait renvoyé ses interlocuteurs vers les dirigeants de la République populaire de Mongolie. A propos des fusées de moyenne portée, il aurait observé que si l'U.R.S.S., certes, en disposait en Asie, la Chine, elle aussi, en pointait un certain nombre vers le territoire soviétique.

La même absence d'accommodement mutuel doit être constatée à propos de la situation stratégique dans le Pacifique ouest. La Chine suit de près le renforcement de la coopération militaire, dans cette région, entre Washington, Tokyo et Séoul. Elle n'est cependant pas prête à dénoncer cette évolution de façon publique, comme le lui a demandé l'U.R.S.S. Elle ne souhaite pas, en effet, mettre en danger ses bonnes relations avec le Japon (où se rendra M. Hu Yaobang, le secrétaire général du parti, fin novembre), ni donner le sentiment de prendre parti dans ce qu'elle considère, fondamentalement, comme un débat relevant de la confrontation entre les deux super-puissances.

C'est sous un tel angle qu'il convient aussi d'analyser l'attitude de Pékin dans l'affaire du Boeing sud-coréen. « Choquée » par l'attaque soviétique contre l'appareil et favorable à une enquête internationale sur cet incident, la Chine a paru, en ne s'associant pas à la condamnation de l'U.R.S.S. au Conseil de sécurité, manquer de fermeté envers Moscou. Si elle dénote une certaine timidité de sa politique étrangère, l'attitude de Pékin révèle surtout le refus d'entrer dans les querelles entre les super-puissances, dont la rivalité, la nervosité et le surarmement sont jugés, d'une façon générale, comme une menace sur la paix du monde.

MANUEL LUCBERT.

PROCHE-ORIENT

En Cisjordanie

Quand les Israéliens s'installent à Hébron

Hébron. — Site doublement sacré, la grotte de Makpela, au cœur du vieux Hébron, abrite, selon la tradition biblique, le tombeau des patriarches Abraham, Isaac et Jacob. Une sépulture vénérée de tous, Juifs et Arabes, la voisine, la grande mosquée d'Ibrahim et la synagogue Avraham-Avinu. Rarement lieux saints ont été aussi bien protégés. L'armée israélienne a élu domicile alentour, et sa présence ne passe pas inaperçue : casemates, postes de guet, sacs de sable, patrouilles. Des sentinelles sont juchées aux quatre coins de la mosquée, d'autres en contrôlent l'accès.

Deuxième ville de Cisjordanie, Hébron a l'allure d'une grosse *bourgade rurale. Mais c'est aussi,* depuis plusieurs années, l'une des plus turbulentes cités des territoires occupés. Sur la colline rocailleuse *qui surplombe la* très musulmane Hébron — traditionnelle et austère — a grandi depuis le début des années 70 une colonie juive *appelée Kyriat-Arba,* nom biblique d'Hébron. Ce n'est plus une implantation, c'est une vraie ville d'au moins trois mille habitants. *Une part* d'entre eux sont des militants religieux du Goush Emounim (Bloc de la foi). Kyriat-Arba est le symbole de la colonisation *dans les* territoires occupés amorcée par les travaillistes puis accélérée par le Likoud depuis 1977.

Entre l'antique cité plusieurs fois millénaire et la plus grande ville-dortoir de Cisjordanie, les *heurts se sont multipliés.* En 1980, un attentat palestinien provoquait la mort de six colons israéliens. Le maire de l'époque, *M. Fahd Kawasmeh,* fut expulsé et remplacé par M. Mustapha Natché, notable issu d'une grande famille d'Hébron. Celui-ci fut, à *son tour, destitué le 7 juillet* dernier après le meurtre d'un étudiant de Kyriat-Arba. Depuis, un *officier israélien, M. Zamir Shemesh, occupe le fauteuil de maire* par intérim. Il refuse de rencontrer les journalistes.

Le 26 juillet, Hébron fut secouée par un nouvel attentat ; plusieurs individus masqués ouvrirent le feu à l'intérieur du centre universitaire islamique. Bilan de la fusillade : trois morts et vingt-huit blessés parmi les étudiants arabes. L'attaque confirmait *l'existence d'un terrorisme antipalestinien* en Cisjordanie. Les soupçons se portèrent aussitôt sur

De notre envoyé spécial

certains colons extrémistes de Kyriat-Arba. Mais l'enquête est restée, pour l'instant, sans résultat, comme celles ouvertes après les attentats qui blessèrent grièvement, en 1980, les maires de Naplouse et de Ramallah. Dans ces trois cas, les responsables demeurent impunis.

Trois militaires pour un colon

L'existence de Kyriat-Arba n'est plus la seule source d'inquiétude pour la population d'Hébron depuis que les colons ont *pris pied en plein* souk au centre de la ville. Une petite communauté juive y vécut jusqu'en 1929. Elle en fut chassée par des *pogroms qui firent une soixan*taine de morts. Désireux de reconstituer ces anciens quartiers juifs, les colons de Kyriat-Arba *occupèrent illégalement un premier* immeuble à Beit-Hadassah où se trouvait une clinique. Ils y mènent maintenant d'intenses *travaux de rénovation.*

Non loin de là, à Beit-Romano, les colons commencèrent, un soir de septembre 1982, à démolir à l'aide d'un bulldozer les maisons vides voisines de la synagogue. L'armée mit le holà et prit possession du terrain. Mais l'école de jeunes filles qui se trouvait là n'a jamais pu rouvrir ses portes, et l'immeuble qui l'abritait a été remis aux colons. L'étoile de David flotte au milieu du marché aux légumes et dans la gare routière occupés par l'armée. Deux centres vitaux d'Hébron aujourd'hui déserts et entourés de barbelés.

Une centaine de colons habitent le centre ville sous la haute *protection de l'armée. Trois militaires* pour un colon. Plusieurs familles vivent dans quatre caravanes *prêtées* par l'administration. *Une femme sort faire des* achats escortée par deux soldats. Dans un mémorandum adressé au ministre de la défense, M. Moshe Arens, les *notables* locaux ont qualifié l'arrivée des colons en ville de *« provocation délibérée »* et demandé leur évacuation. Le maire déchu, *M. Natché,* ne doute pas que les colons aient reçu le feu vert en haut lieu.

« Ils veulent, nous dit-il, *accaparer le terrain pour construire alors que la ville est déjà surpeuplée. La confiscation du marché et de la gare routière perturbe gravement la vie économique d'Hébron. Ils tentent d'anéantir le commerce et veulent forcer les habitants à partir.* » Il dénonce l'instauration périodique du couvre-feu sur Hébron, Kyriat-Arba en étant dispensé, les tracasseries administratives, les fortes amendes. *« Au nom de la sécurité,* dit-il, *les autorités font ce qu'elles veulent.* » M. Natché déplore que M. Arens n'ait jamais répondu à ses télégrammes et qu'il soit venu sur place sans daigner rencontrer les notables palestiniens.

Mais il ne peut que dresser un constat d'impuissance. Ses pétitions devant la Cour suprême n'ont guère eu d'effet. Son *successeur à la mairie* a *réussi* à enterrer toutes les actions en justice qu'il avait intentées. La dernière en date annulée au début de la *semaine visait précisément à em*pêcher la réinstallation des colons juifs. Légalement, rien n'empêche donc plus ceux-ci de créer un précédent. *D'autres seront tentés ail*leurs, en Cisjordanie, de les imiter. D'où l'importance de ce qui se passe à Hébron.

La justice a, d'autre part, permis d'en savoir un peu plus sur les activités des extrémistes de *Kyriat-Arba.* La *semaine dernière,* M. Zeev Friedmann, ancien maire adjoint de la localité, a avoué devant un tribunal de Jérusalem *avoir « détruit » une bombe de fa*brication artisanale de même type que celles utilisées lors des attentats de 1980 contre les maires palestiniens. *L'accusé* a admis avoir *« manqué de civisme »* en faisant disparaître une pièce à conviction. Mais il a justifié son geste en expliquant que s'il avait agi autrement, *« la presse se serait emparée de cette affaire et en aurait profité pour noircir le bon renom des habitants de Kyriat-Arba ».*

A Hébron, les scrupules de M. Friedmann seront sans doute diversement appréciés. Près de l'entrée de Kyriat-Arba, à deux pas des clôtures et des guérites où jouent les enfants, il reste une seule maison arabe bâtie à flanc de colline. Ses occupants refusent de quitter les lieux malgré les tentatives d'intimidation, jets de grenades compris. Que pensent-ils du *« bon renom »* de leurs voisins ?

J.-P. LANGELLIER.

Israël

Six députés de la majorité menacent d'empêcher l'investiture de M. Shamir

De notre correspondant

Jérusalem. — Le premier ministre *désigné, M. Itzhak Shamir,* pourra-t-il, comme il l'a promis, présenter cette semaine son gouvernement à la Knesset ? Ses alliés ne lui facilitent *pas la tâche. En effet,* six « rebelles » — quatre membres du parti libéral, composante du Likoud, et deux autres députés de droite — menacent toujours de s'abstenir lors du vote d'investiture. Fervents partisans d'une union nationale, ils avaient contraint M. Shamir à entamer des négociations avec le bloc travailliste et se sont mal résignés à leur échec. Ils ont réaffirmé lundi 3 octobre qu'ils n'accorderont pas leur confiance à M. Shamir, s'il sollicite l'investiture dès cette semaine, sans un examen préalable des propositions de compromis qu'ils ont mises au point.

M. Shamir peut soit se ranger aux raisons du « groupe des six » et repousser son projet à la semaine prochaine, soit aller de l'avant et prendre le risque d'un échec. Il ne pourrait compter en effet, dans la meilleure hypothèse, que sur 58 voix (sur 120) à condition d'y inclure celles de M. Beghin, qui refuse toujours de se montrer en public, et de M. Abouhatzera, président du parti Tami, qui purge une peine de mise à l'épreuve dans un commissariat de Tel-Aviv (*le Monde* du 4 octobre).

Soucieux de montrer au « groupe des six » et surtout à l'opinion israélienne qu'il n'est pas responsable de la rupture du dialogue avec les travaillistes, M. Shamir a laissé la porte entrouverte, à terme, à un gouvernement d'union. Selon M. Yehuda Ben Meir, vice-ministre des affaires étrangères, « *tous les ministres annonceront que leur portefeuille est entre les mains du chef du gouvernement. S'il existe une possibilité d'union, celui-ci pourra modifier la distribution des charges et permettre aux travaillistes d'occuper des postes importants* ».

La fronde se poursuivant, l'impa*tience grandit dans les milieux diri*geants envers les « six ». On estime que leur « *chantage* » a maintenant assez duré. « *S'ils continuent leur petit jeu, ils finiront par provoquer un changement de régime sans élections* », notait lundi *Hatzofeh*, journal du parti national religieux.

Autre coup dur pour M. Shamir : les quatre députés du parti ultra orthodoxe Agoudat Israël, membres eux aussi de la coalition sortante, ont annoncé lundi qu'ils ne soutiendraient pas un gouvernement minoritaire. Le porte-parole de ce parti a *souhaité des élections législatives* immédiates. M. Shamir aura bien du mal à faire rentrer dans le rang tous ces indisciplinés.

J.-P. L.

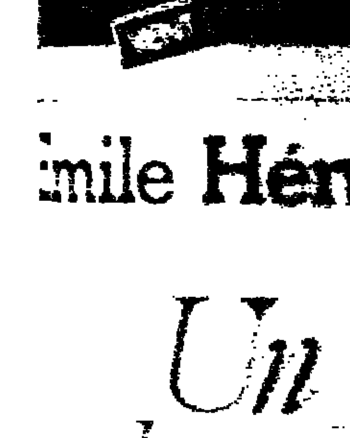
● *M. Arens accuse l'Egypte de violer le traité de paix.* — M. Moshe Arens, ministre israélien de la défense, a accusé, lundi 3 octobre, l'Egypte de « *violer grossièrement* » le traité de paix conclu avec Israël. Il a lancé cette vive attaque lors de l'inauguration de l'aérodrome militaire de Nevatim, dans le désert du Néguev, et alors que le président Moubarak, en visite à Washington, cherche à obtenir un accroissement de l'aide américaine. « *Voilà plus d'un an*, a souligné M. Arens, *que l'ambassadeur égyptien en Israël a été rappelé en consultation. Si nous avions su que le gouvernement égyptien entendait agir ainsi en cas de désaccord entre les deux pays, je doute que nous serions allés aussi loin dans nos concessions pour un traité de paix.* » L'ambassadeur, M. Saad Mortada, était en effet rentré au Caire après les massacres de Sabra et de Chatila, en septembre 1982, et depuis l'Egypte est représentée à Tel-Aviv par un chargé d'affaires. — *(Corresp.)*

Iran

DIX-HUIT DIRIGEANTS COMMUNISTES FONT DES « AVEUX » TÉLÉVISÉS

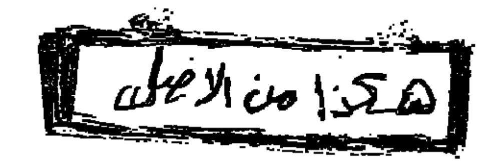
Téhéran *(A.F.P.).* — Dix-huit membres du comité central du Toudeh, parti communiste iranien interdit, ont fait des « aveux », lundi soir 3 octobre, à la télévision iranienne, en s'accusant d'espionnage au profit de l'U.R.S.S.

M. Mohamad Ali Amouhi, qui a passé vingt-cinq ans dans les prisons du chah, conduisait l'émission, laquelle, a-t-il précisé, avait été enregistrée le 11 septembre. Il a démenti les informations publiées dans des revues et des journaux à l'étranger faisant état de tortures et du décès de membres du comité central du Toudeh, en particulier de MM. Galik Avanessian et Assef Ramdideh, ainsi que de M. Noureddine Kianouri, secrétaire général du parti. Ces derniers étaient présents lors de l'enregistrement de l'émission. M. Kianouri, qui a fait des « aveux » télévisés à deux reprises, avait l'air plus fatigué que lors de sa dernière émission en août dernier.









PROCHE-ORIENT | A TRAVERS LE MONDE

Liban

Le « congrès de réconciliation nationale » se réunirait à Djeddah le 6 octobre

De notre correspondant

Beyrouth. – Le « congrès libanais de réconciliation nationale » pourrait être convoqué le jeudi 6 octobre à Djeddah par le roi Fahd d'Arabie Saoudite en personne, et non par le président Amine Gemayel, ce qui mettrait au pied du mur les douze personnalités laborieusement sélectionnées pour cette réunion.

Un émissaire du souverain, l'homme d'affaires libano-saoudien, M. Rafic Hariri, en entamant dimanche soir à Damas, auprès de M. Walid Joumblatt, une tournée des « appelés », dont certains montrent peu d'empressement à coopérer alors que d'autres mettent des bâtons dans les roues, a donné du crédit à cette information, la date du 6 octobre étant donnée de source officieuse. Le journal *l'Orient le Jour* écrit à ce sujet : « *Le roi Fahd espère, grâce à son ascendant moral et – pourquoi pas ? – matériel, parrainer la réconciliation.* »

Après quoi les discussions pourraient traîner en longueur si toutefois les armes continuent de se taire et si les « bavures » demeurent limitées dans des zones ne perturbant pas directement le fonctionnement de la ville de Beyrouth ni de son aéroport. C'est actuellement le cas malgré des flambées quotidiennes de violence dans la banlieue sud à population chiite contiguë à la région druze de Choueifate, comme celle qui a entraîné, lundi, la mise en état d'alerte durant une demi-heure des « marines » américains. L'armée libanaise, qui a vigoureusement riposté, a, détail notable, expressément mis la milice chiite Amal hors de cause dans les harcèlements dont elle est l'objet.

Les effets de la « *bombe Joumblatt* » du week-end – création d'une administration civile dans ses territoires du Chouf et appel à l'insubordination aux officers et soldats de l'armée à travers la garnison de Hammana, dans une zone sous contrôle syrien – ont tendance à s'atténuer après avoir été crescendo durant la journée de lundi (*le Monde* du 4 octobre) après l'annonce par la radio phalangiste de la « réquisition » des terres des chrétiens dans le Chouf. Cette dernière mesure ne signifie cependant pas grand chose, le statut de ces terres déjà *de facto* entre les mains de la milice druze ne changeant pas pour autant.

Ayant invité l'Etat à « *assurer de nouveau les services publics et le fonctionnement de son administration au Chouf* », le P.S.P. fait valoir que le gouvernement libanais a « *réagi aux excès* » aux déclarations de son chef, M. Joumblatt, au risque de provoquer une panique dans l'opinion publique, qui s'est déjà manifestée par une forte hausse (+ 3 %) du dollar. Le président Gemayel, pour sa part, estimant que l'Etat ne saurait être trop vigilant en la matière, s'est dit soucieux de contrer toute démarche de nature à paralyser les institutions nationales, en particulier l'armée, craignant que celle-ci ne soit la cible d'une action politique après avoir résisté sur le terrain tout en préservant sa cohésion interne face à l'action militaire d'août-septembre. Il s'opposera, en outre, à ce que le congrès de la réconciliation soit placé devant des fait accomplis et à la création de « *situations irréversibles* » empêchant le retour des réfugiés dans leurs foyers.

LUCIEN GEORGE.

LA CRISE DE L'O.L.P.

Cent vingt membres du Fath rallient la dissidence

Damas (*Reuter, A.F.P.*). – Cent vingt membres du Fath se sont ralliés aux dissidents opposés à M. Yasser Arafat, chef du mouvement et président de l'O.L.P. Dans un communiqué publié lundi 3 octobre, ces dissidents, basés à Damas, dont trois capitaines, reprochent à M. Arafat de n'avoir pas mis en œuvre les réformes attendues au sein du Fath. Ils exigent l'adoption d'une ligne politique plus dure dans le combat contre Israël et l'institution d'une direction collégiale.

Par ailleurs, un porte-parole du Fath a déclaré à l'A.F.P. que les forces syriennes ont investi lundi matin tous les bureaux du mouvement à Damas et chassé les combattants qui s'y trouvaient. Il a précisé que certaines permanences ont été placées sous scellés alors que d'autres ont été remises aux dissidents du groupe d'Abou Moussa, proches de la Syrie.

Enfin, le « bras droit » de M. Arafat, M. Khalil El Wazir (Abou Jihad) a déclaré dans un communiqué, publié à Tripoli (nord du Liban) par l'agence Wafa, que « *les forces et les chars syriens avaient renforcé leur présence provocante dans les secteurs où les forces révolutionnaires palestiniennes sont déployées dans le nord du Liban.*

» *Nous avons obtenu des renseignements sûrs selon lesquels les Syriens ont pris la décision de mener une opération militaire, quel qu'en soit le prix, pour liquider la présence de la révolution palestinienne en la désarmant* », a-t-il dit.

● *Les relations entre Israël et l'Afrique.* – Le « comité de Jérusalem » de l'organisation de la Conférence islamique a mis au point une campagne visant à persuader les Etats africains de ne pas établir ou rétablir des relations avec Israël. Réuni ce week-end à l'ONU, sous la présidence du roi Hassan II du Maroc, le comité a décidé de créer des représentations dans les Etats islamiques afin de recueillir des fonds pour la cause palestinienne et de jumeler symboliquement des capitales des Etats islamiques avec Jérusalem pour dénoncer le contrôle de la Ville sainte par Israël. – (*Reuter.*)



Etats-Unis

● L'INTERCEPTION DES COMMUNICATIONS VERS L'ÉTRANGER. – La Cour suprême a rendu, lundi 3 octobre, un jugement autorisant l'Agence nationale de sécurité (N.S.A.) à intercepter les communications vers l'étranger de citoyens américains. Les juges de la Cour suprême ont rejeté un appel d'un avocat, Me Abdeen Jabara, dont plusieurs télégrammes avaient été interceptés à la fin des années 60 par la N.S.A. sans que celle-ci ait reçu préalablement une autorisation de la justice.

Ouganda

● LIBERATION DE DETENUS. – Six cents prisonniers, des civils et d'anciens soldats de l'armée d'Idi Amin Dada, ont été libérés au cours du week-end. Ces libérations entreraient dans le cadre d'une amnistie qui pourrait être proclamée à l'occasion du vingt et unième anniversaire de l'indépendance, dimanche 9 octobre. D'autre part, un député du parti démocratique ougandais (P.D.-opposition), M. Africanus Sembatya, a été assassiné à son domicile par des inconnus, a-t-on appris, lundi 3 octobre.

République Sud-Africaine

● CONDAMNATION DE TROIS MILITANTS NOIRS DE L'A.N.C. – Trois militants noirs du Congrès national africain (A.N.C.) ont été condamnés, vendredi 30 septembre, à de lourdes peines de prison par un tribunal de Pietermaritsburg, ville de la province de Natal. Les trois hommes, Lungile Magxwalisa, Siphiwo Dinca et Newakhe Cikozani, ont été reconnus coupables de « haute trahison » et de sabotage, à la suite de tentatives d'attentats contre des ponts ferroviaires, à Upington (province du Cap) et Umfolozzi (Natal). Agés respectivement de vingt-sept, vingt-trois et trente et un ans, ils ont reçu des peines de vingt-quatre, douze et douze ans de détention. – (*Reuter, A.F.P.*)

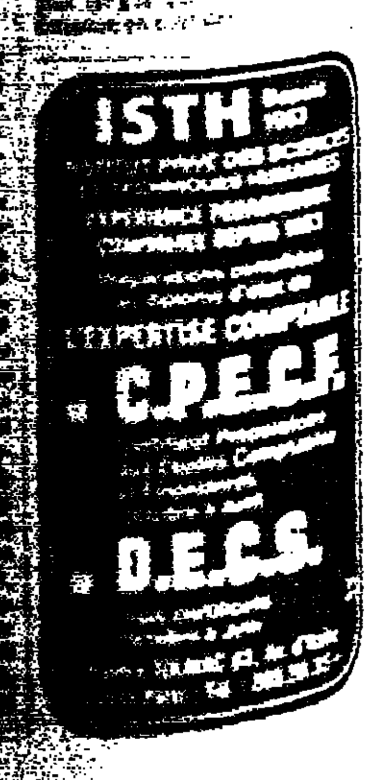
U.R.S.S.

● M. AFANASIEV REVIENT SUR SES DÉCLARATIONS A PROPOS DU BOEING SUD-CORÉEN. – Le rédacteur en chef de la *Pravda*, M. Viktor Afanasiev, est revenu lundi 3 octobre sur les critiques qu'il avait émises sur la manière dont les responsables soviétiques avaient expliqué l'affaire du Boeing de la KAL. Dans un article publié par la *Pravda*, M. Afanasiev accuse la presse occidentale d'avoir « *sorti de leur contexte* » et « *dénaturé* » les propos qu'il avait tenus le 18 septembre dernier à Edimbourg : il avait reproché alors aux responsables militaires d'avoir « *laissé passer des inexactitudes* » dans leurs premières informations sur l'avion sud-coréen (*le Monde* du 20 septembre). M. Afanasiev se range donc à la version maintenant officielle de Moscou qui exclut toute erreur soviétique.

Venezuela

● MORT DE M. JOSE VARGAS. – Le président de la Confédération des travailleurs du Venezuela, la principale formation syndicale du pays, est mort jeudi 29 septembre à Caracas à l'âge de soixante ans. Ancien ouvrier dans l'industrie du tabac, M. Vargas était un des dirigeants du parti Action démocratique (social-démocrate), actuellement dans l'opposition. – (*A.F.P.*)





politique

LES RELATIONS ENTRE COMMUNISTES ET SOCIALISTES

BUDGET : le premier ministre refuse toute mesure qui pénaliserait l'épargne

Le groupe socialiste de l'Assemblée nationale devait se réunir, mardi 4 octobre dans l'après-midi, en présence de MM. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances, Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, et Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat au budget.

Les députés socialistes souhaitent le relèvement du seuil de la surtaxe sur l'impôt sur le revenu, prévue dans le projet de budget pour 1984, et ils proposent des « compensations » fiscales à cette mesure. Le manque à gagner, pour l'Etat, serait d'environ 1 milliard de francs, sur les 8 milliards de francs attendus de la surtaxe, si le seuil était relevé de 20 000 F à 30 000 F.

Lors des journées parlementaires du P.S., la semaine dernière, le premier ministre avait accepté le principe d'une « décote », appliquée à certains contribuables, afin d'éviter le déclenchement trop brutal de la surtaxe entre 19 999 F et 20 000 F. En revanche, M. Pierre Mauroy n'avait pas envisagé d'en relever le seuil, comme le souhaitent les parlementaires du P.S. et le parti communiste.

J.-L. A.

Parallèlement au relèvement du seuil d'imposition de 20 000 F à 30 000 F, le parti communiste propose de « *fixer cette surtaxe à 5 % de l'impôt dû entre 30 000 F et 40 000 F d'impôts, 8 % au-delà* » (1). (Les dispositions contenues dans le projet de loi de finances pour 1984 prévoient un taux de 5 % entre 20 000 F et 30 000 F et un taux de 8 % au-delà.) En contrepartie, le P.C.F. propose une série de quatre mesures touchant l'impôt sur les grandes fortunes, l'avoir fiscal, le prélèvement libératoire sur le revenu des placements bénéficiant de cette disposition et l'emprunt de 1973 dit « emprunt Giscard », indexé sur l'or.

IMPOT SUR LES GRANDES FORTUNES

Selon le P.C.F., « *une augmentation limitée des tranches — de 0,5 % à 0,75 %, de 1 % à 1,5 %, et de 1,5 % à 2,25 % — suffirait pour dégager 2,5 milliards de recettes supplémentaires* ».

M. Georges Sarre, député (P.S.) de Paris, membre du CERES, a, pour sa part, proposé le relèvement de 1,5 % à 1,7 % de la dernière tranche de l'I.G.F. M. Jean Anciant, député (P.S.) de l'Oise, membre de la commission des finances, qui s'est prononcé pour l'application de la surtaxe exceptionnelle à l'I.G.F., devait faire d'autres propositions au cours de la réunion du groupe socialiste.

[On estime, à l'hôtel Matignon, que l'adoption des propositions du P.C.F. aboutirait à faire de l'impôt sur les grandes fortunes un impôt « *confiscatoire* » et serait en contradiction avec l'affirmation, par M. François Mitterrand, au cours de l'émission télévisée « L'enjeu », le 15 septembre, du droit à l'enrichissement individuel. On rappelle, comme l'a fait le premier ministre lui-même devant les parlementaires socialistes, que le projet de budget pour 1984 prévoit une réforme des droits de succession qui frappe, notamment, les gros patrimoines. On ne souhaite pas, à l'hôtel Matignon, un cumul de cette réforme avec un relèvement des taux de l'I.G.F. Tout au plus pourrait-on envisager, à titre exceptionnel — c'est-à-dire pour un an seulement, — d'augmenter de 1,5 % à 1,75 % le taux d'imposition de la tranche supérieure à 11,2 millions de francs.]

AVOIR FISCAL

Selon le P.C.F., sa suppression rapporterait à l'Etat 4 milliards de francs.

[On estime à l'hôtel Matignon que cette suppression serait pour le moins inopportune, au moment où le gouvernement entend encourager les capitaux « à risque », dont les dividendes bénéficient précisément de l'avoir fiscal.]

PRÉLÈVEMENT LIBÉRATOIRE

Selon le P.C.F., qui propose cette mesure à titre « *exceptionnel* », « *une majoration de cinq points de tous les prélèvements forfaitaires libératoires permettrait de dégager un gain de 3 milliards de francs* ».

Pour sa part, M. André Laignel, député (P.S.) de l'Indre, proche de M. Pierre Joxe, estimait dans une interview à *la Croix* du 28 septembre, qu'« *une augmentation de cinq points de tous les taux de prélèvement libératoire (de 25 % à 30 % pour les obligations, de 45 % à 50 % pour les bons à court terme, les livrets, les comptes bloqués, de 50 % à 55 % pour les bons anonymes) rapporterait (...) plus de 2 milliards de francs.*

[On se préoccupe surtout à l'hôtel Matignon de ne pas « casser » le marché obligataire, qui représente la principale source d'épargne intérieure et dont on attend 200 milliards de francs l'année prochaine. On fait remarquer aussi que l'extension de la surtaxe de 1 % à l'ensemble des revenus imposables portera *de facto* le taux du prélèvement libératoire de 25 %, actuellement, à 26 % l'année prochaine. Le premier ministre a souligné ce point devant les parlementaires du P.S. On ajoute, à Matignon, que beaucoup de détenteurs d'obligations sont, précisément, des cadres, petits et moyens. A propos de l'imposition de l'épargne liquide, on fait remarquer que les taux ont déjà été portés de 42 % à 50 % pour les bons anonymes et de 38 % à 45 % pour les bons de caisse nominatifs.]

« EMPRUNT GISCARD »

Le P.C.F. rappelle que « *l'indexation sur l'or a entraîné le versement de... 69 % d'intérêts aux porteurs des obligations Giscard pour 1982. Il en a coûté, pour cette année (intérêts payés le 16 janvier 1983), la bagatelle de 4,2 milliards de francs. (...) La limitation de cet intérêt à 15 % aurait limité la dépense à 915 millions.*

[Tout en reconnaissant la réalité du problème, le gouvernement estime, au sujet de cet emprunt, être lié par « *la parole de l'Etat.* »]

---

(1) Les éléments et citations relatifs à la position du P.C.F. proviennent de *l'Humanité* du 30 septembre.

Le P.S. s'inquiète des écarts du P.C.

(Suite de la première page.)

La limite, M. Mitterrand la fixe, en privé, par analogie historique, lorsqu'il fait référence à l'« appel de Cochin » lancé par M. Jacques Chirac, le 6 décembre 1978, dans lequel le président du R.P.R. s'en prenait directement au chef de l'Etat et à l'ensemble de son comportement politique, qu'il assimilait à celui d'un « parti de l'étranger ».

La direction du parti communiste se situe encore en deçà de cette limite et les socialistes ne peuvent pas être surpris par son attitude. L'histoire du socialisme français, l'attachement du P.C.F. à l'Union soviétique, la rupture de 1977, l'accord du 23 juin 1981, qui laisse ouverts de larges espaces de débat, leur permettaient de prévoir que la cohabitation au pouvoir n'irait pas sans heurts. Les conditions toujours conflictuelles dans lesquelles s'est faite, défaite puis renouée cette union sont atténuées par l'exercice commun du pouvoir mais, à l'évidence, ne peuvent pas disparaître.

Le parti socialiste en a joué à son avantage jusqu'à mai et juin 1981, pour accroître son influence électorale et la pénétration de ses idées. La direction du parti communiste en joue, à son tour, aujourd'hui, pour tenter de refaire surface. Soucieux de conforter son image de loyauté et de compétence, il s'appuie sur sa présence au gouvernement, sa volonté d'y rester, et l'efficacité de ses ministres, incarnée par M. Charles Fiterman.

De cette présence, les communistes prennent « les roses » et laissent aux socialistes « les épines » selon une formule ancienne utilisée par M. Jospin. Car, dans le même temps, les dirigeants du P.C.F. font tout ce qu'ils peuvent pour se démarquer, ponctuellement, des projets ou des initiatives impopulaires du pouvoir, terrain de manœuvre cédé par le P.S. qui, dans une période difficile, est conduit plus que jamais à appeler à la mobilisation « derrière le gouvernement ». Les communistes, pour leur part, auraient plutôt tendance à se situer « devant », à avancer des propositions plus conformes aux aspirations de leur électorat que l'austérité socialiste. C'est ce qu'ils font actuellement dans le domaine de la fiscalité.

A la limite, leur présence dans un gouvernement au sein duquel les *socialistes dominants* seraient les seuls responsables des rigueurs de la loi tiendrait du sacerdoce ! Dès le mois d'octobre 1982, M. André Lajoinie, un des principaux dirigeants du parti, avait mis en garde le gouvernement contre ses infidélités à l'égard des engagements de 1981. Un an plus tard, la direction du P.C.F. répète la même chose. Mais la dégradation du crédit du pouvoir donne plus de retentissement à ses interventions, et l'on peut de nouveau se demander jusqu'à quand le P.C.F. pourra se contenter d'avertissements sans frais.

JEAN-YVES LHOMEAU.

Il faut appliquer la politique décidée en 1981 *déclare M. Leroy*

M. Roland Leroy, membre du bureau politique du parti communiste, a déclaré, lundi 3 octobre à Lyon, que la défaite de la gauche à Sarcelles « *est, pour une part, la conséquence de la campagne haineuse de la droite contre la municipalité de gauche dirigée par un maire communiste* ». « *La seconde constatation*, a dit M. Leroy, *c'est que cette élection prouve une fois de plus, s'il en était besoin, que l'anticommunisme systématique et exacerbé ne nuit pas seulement au parti communiste mais à l'ensemble de la majorité, à l'ensemble de la gauche. La troisième observation, sans doute la plus importante, c'est que le résultat d'hier traduit l'existence d'une déception chez un nombre relativement important d'électeurs qui ont voté en 1981 pour une politique de gauche. Des électeurs qui avaient voté pour la gauche en 1981 n'ont pas cru devoir voter cette fois-ci parce qu'ils sont déçus et mécontents.* »

M. Leroy a ajouté : « *Ce résultat nous interpelle. Quand je dis nous, je ne parle pas seulement du parti communiste, je parle de la majorité. Il est urgent et nécessaire de faire un barrage politique à l'offensive de la droite. La solidité de ce barrage ne peut être trouvée que dans l'application tout à fait résolue de la politique décidée en 1981. Il ne s'agit pas seulement d'affirmer la fidélité à la politique décidée en 1981, il faut l'appliquer (...).*

» *Premièrement, il est urgent et nécessaire de mettre en œuvre une politique industrielle audacieuse, nationale, compétitive, qui utilise toutes les ressources du pays et tienne compte des problèmes du développement technologique contemporain.*

» *Deuxièmement, il faut dégager, de façon juste et efficace, les moyens financiers de cette politique. Pour cela, le gouvernement dispose de moyens : la nationalisation de l'ensemble du secteur bancaire et du crédit lui donne les moyens de renverser les anciennes pratiques. Il en est ainsi, par exemple, des investissements à l'étranger qui étiolent l'industrie française.*

» *Nous estimons également qu'il faut établir la justice fiscale. Ce sera le sens des interventions du groupe parlementaire communiste dans la discussion budgétaire qui va s'ouvrir dans quelques jours.*

» *Troisièmement, c'est la part prise par les travailleurs dans la mise en œuvre de cette politique nouvelle. Les travailleurs disposent de droits nouveaux, il faut qu'ils les utilisent jusqu'au bout. Cette intervention est absolument indispensable.* »

M. Jospin craint qu'à « faire le grand écart » M. Marchais ne se fasse une « déchirure musculaire »

M. Lionel Jospin, qui était l'invité, lundi 3 octobre, de l'émission « L'heure de vérité » sur Antenne 2, a déclaré, à propos des relations entre la direction du parti communiste et les socialistes : « *Le pluralisme, ce n'est pas la division. (...) Nos camarades communistes n'ont vraiment pas à craindre pour leur présence au gouvernement. Je préférerais qu'ils ne nous répètent pas tous les huit jours :* « Nous res- » terons au gouvernement ! Nous » resterons au gouvernement ! », *et qu'ils démontrent un peu plus dans les faits ce que c'est de rester au gouvernement. Car de cette attitude, la droite fait un enjeu...* »

M. Jospin considère qu'il n'y a qu'une politique du gouvernement et « *des commentaires sur cette politique* ». « *Dans certains cas*, estime-t-il, *cela pose problème à l'opinion, y compris à l'électorat communiste. Les responsables communistes disent tantôt :* « Nous sommes en ac- » cord », *tantôt des choses différentes sur les SS-20, les euromissiles, le Tchad et le Liban. Je ne voudrais pas que, à force de faire le grand écart, Georges Marchais se fasse une déchirure musculaire.* »

Le premier secrétaire du P.S. estime que c'est en matière de politique économique et sociale que les divergences sont « *le moins dignes d'être reçues* ». « *On peut comprendre qu'en politique extérieure*, déclare-t-il, *où joue le rôle des deux grandes puissances, où il y a des traditions historiques, où il y a des prises de position anciennes du parti communiste, il y ait cet écart relatif, encore qu'il faille le réduire parce qu'il peut décrédibiliser un peu la politique du gouvernement. Mais en politique intérieure, où ni les Etats-Unis ni l'Union soviétique ne sont en cause, à mon avis, nous devons être beaucoup plus solidaires.* »

M. Jospin a remarqué que la gauche sera jugée « *sur le terrain de la réussite économique, sur le terrain de la conviction* ». « *On ne peut pas continuer à pratiquer le débat en France avec uniquement des gens qui tapent, tapent, tapent sur la politique de la gauche. (...) Il faut bien que les Français, en 1986, puissent choisir entre les propositions de la gauche et le projet de la droite. (...) Cette droite, il faut maintenant l'interroger. Elle ne peut pas se contenter de critiquer, de démoraliser, de mener une campagne contre les intérêts du pays. Les Français ont droit non pas à des campagnes d'affolement mais à un débat, programme contre programme, conception contre conception.* »

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES PARTIELLES

A Sarcelles, les communistes dénoncent une « campagne haineuse »

La défaite de la gauche à l'élection municipale de Sarcelles et les violents incidents qui ont opposé les partisans de M. Henry Canacos, maire communiste sortant, et ceux de M. Raymond Lamontagne, au moment de la proclamation des résultats, continuent de susciter réactions et commentaires.

M. François Léotard, secrétaire général du P.R., a estimé, lundi, que les résultats de cette élection représentaient une « *très sévère défaite pour une certaine gauche urbaine qui trouvait ses appuis auprès des salariés, notamment* ». L'U.J.P. (jeunes gaullistes) souligne que « *chaque test local est un camouflet pour la gauche, pour la « majorité minoritaire »* ».

M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., pense que « *la sanction infligée par les Français à la politique gouvernementale est de plus en plus sévère* », et estime que cette sanction « *n'est pas une réaction de corporatisme ou d'intérêts locaux* », mais « *un phénomène de rejet global* ».

Le M.S.P. (gaullistes de gauche), que préside M. Philippe Dechartre, tire deux enseignements du scrutin de dimanche : « *Le premier, l'alternance est en marche ; le second, les communistes ont montré qu'ils refusent et refuseront la loi républicaine.* »

Renouveau juif « *se félicite de la défaite de M. Canacos : la majorité de l'électorat juif a pris en compte le flirt du P.C.F. avec l'O.L.P., les embrassades d'Arafat avec Georges Marchais et les déclarations de ce dernier, en complicité avec le K.G.B., sur Anatole Chtcharansky emprisonné en U.R.S.S.* ».

M. Max Gallo, porte-parole du gouvernement, a tenu à faire remarquer que « *des élections partielles, en période économique et sociale difficile, ne sont favorables que très rarement à des élus associés à la politique gouvernementale* » et a déclaré, lundi 3 octobre, que « *le gouvernement condamne les incidents qui ponctuent les résultats de telle ou telle élection* » avant d'ajouter : « *Ce n'est pas dans la rue que l'on peut remettre en cause un scrutin.* »

L'Humanité du 4 octobre revient longuement sur cette élection. Dans un éditorial, M. Claude Cabanes écrit qu'il s'agit certes d'une « *alerte sérieuse* », mais aussi de la conséquence d'une « *campagne haineuse* » menée par la droite. M. Claude Cabanes souligne : « *La droite à Sarcelles n'a pas été économe de son stock de haine. Elle n'a guère fait dans la dentelle des filandreuses dissertations sur la cohabitation que tricotent ses chefs. Elle avait le doigt sur la gâchette du bazooka de la revanche, c'est tout : dans la ligne de mire, les communistes.* »

L'éditorialiste de *l'Humanité* n'est pas sans arguments, si l'on se réfère à la lettre que M. Claude-Gérard Marcus, député R.P.R. de Paris, avait adressée le 12 septembre dernier à ses amis et coreligionnaires de la communauté juive de Sarcelles, pour les inviter à voter en faveur de M. Lamontagne. M. Marcus écrivait : « *Je suis obligé de rappeler que depuis la guerre, le P.C.F. n'a jamais cessé d'être solidaire de l'Union soviétique. (...) Depuis Hitler, le pire ennemi des juifs a toujours été l'U.R.S.S. De Staline, qui était adulé par nos communistes au pire moment de ses campagnes antisémites, à Andropov, l'U.R.S.S. est le seul grand pays du monde où les juifs sont persécutés...* » Le député R.P.R. ajoutait, à propos de l'attitude du P.C.F. : « *Son antisionisme est devenu un antisémitisme qui n'ose pas dire son nom.* »

N. A.

M. PASQUA (R.P.R.) : enlever Antony aux fascistes rouges

M. Jacques Chirac s'est **rendu lundi soir à Antony (Hauts-de-Seine), où il a présidé une réunion de soutien à M. Patrick Devedjian, le jeune avocat R.P.R. qui tentera, les 9 et 16 octobre, de reprendre la mairie d'Antony à M. André Aubry (P.C.).**

Battu en mars dernier de 419 voix, la liste de M. Devedjian a obtenu l'annulation du scrutin pour fraude électorale. Prononcée le 15 juin par le tribunal administratif, l'annulation a été confirmée le 14 septembre par le Conseil d'Etat.

Deux listes supplémentaires sont venues s'ajouter à celles d'Union de l'opposition (M. Devedjian) et d'Union et écologie pour Antony (M. Aubry) : l'Union pour Antony autrement (M. Marcel Langrand), sur laquelle figurent de nombreux commerçants d'Antony, et la liste Démocratie pour Antony pour une gauche honnête (Mme Françoise Parienty), sur laquelle figurent trois anciens conseillers municipaux de la liste de M. Aubry et un dissident communiste. Ces deux listes sont dénoncées par la droite comme étant des « sous-marins » du P.C., destinées à prévenir l'élection au premier tour de M. Devedjian.

Une cinquième liste devait prendre part au scrutin, mais le retrait de signature en dernière minute de l'un des colistiers a empêché son enregistrement à la préfecture.

Le R.P.R. avait fait les choses en grand pour accueillir son chef de file. Sous un chapiteau bondé et devant un parterre de plus de deux mille militants chauffés à blanc, tous les élus R.P.R. des Hauts-de-Seine étaient présents, députés, sénateurs, maires et conseillers généraux, aux côtés de MM. Chirac, Pons et Bariani, président du parti radical. Ils étaient là, déclarait M. Charles Pasqua, sénateur et secrétaire départemental du R.P.R., pour « *manifester leur espérance de voir enlever Antony aux voleurs, aux tricheurs du suffrage universel, aux fascistes rouges* ». M. Raymond Lamontagne, vainqueur la veille de M. Henry Canacos à Sarcelles, longuement ovationné par le public, était là, venu rendre à M. Devedjian le soutien que celui-ci lui avait apporté dans sa récente campagne.

Se succédant à la tribune, les intervenants ont dénoncé avant toute chose la tricherie et la fraude de leurs adversaires, fraude que M. Devedjian, après avoir résumé son programme de cent dix-sept propositions, déclarait désormais improbable puisque les vingt-six bureaux de vote seront présidés dimanche prochain par des magistrats et pourvus d'urnes transparentes.

M. André Santini, maire d'Issy-les-Moulineaux, a ironisé sur la visite à Antony de MM. Jans, Le Dauphin (P.C.) et Pontillon (P.S.), maires battus à Levallois, Châtillon-sous-Bagneux et Suresnes, « *les cabestros de la gauche venus chercher le taureau d'Antony* ».

M. Chirac, après avoir fait l'éloge du candidat et exhorté les démocrates « *à sanctionner les tricheurs* », a développé une stratégie de reconquête méthodique du pouvoir. Évoquant le tournant de mai 1981, il a affirmé : « *Il y a une beaucoup plus grande exigence aujourd'hui d'empêcher les socialistes et les communistes d'appliquer aux collectivités locales les méthodes désastreuses qu'ils appliquent à la gestion de l'État.* » « *Notre vraie vocation*, a-t-il ajouté, *c'est de nous préparer à gouverner dans le strict respect des institutions de la République. Il n'est pas question de mettre en cause la capacité de nos adversaires à gouverner jusqu'aux prochaines législatives. Mais il faut leur montrer, dimanche après dimanche, qu'ils ne peuvent plus faire n'importe quoi, car ils sont devenus minoritaires dans le pays.* »

FRANÇOIS ROLLIN.

● *M. Georges Mesmin*, député (U.D.F.) de Paris, demande, dans un communiqué publié lundi 3 octobre, la constitution d'une commission d'enquête parlementaire « *pour établir les responsabilités du ministère de l'intérieur dans la très grave carence du service d'ordre à Sarcelles, le soir de l'élection municipale* ». Le député estime en outre qu'« *il convient de prendre des mesures pour garantir la sécurité* » des élus de l'opposition, notamment lors des prochaines élections municipales à Antony et à Aulnay-sous-Bois.

— VU —

En douce

Quand on lui a demandé combien avait coûté son costume — oui, parce que nous, à S.V.P., on ne s'est pas gêné pour lui poser les vraies questions... enfin, je veux dire, celles qui nous intéressent au premier chef, — il a eu un petit sourire un peu surpris, déconcerté ; il a hésité, il ne se souvenait plus très bien... 2 800 F à peu près. Mazette ! C'est quand même cher pour un complet ! Et combien il gagnait ? Il nous a décortiqué tout ça : il lui reste 17 000 F par mois. Bon, passe. Et pourquoi il n'habitait pas dans sa circonscription, la Goutte d'Or, quartier pourri, invivable, où il est impossible de sortir le soir ? hurlait au téléphone un de ses habitants. Parce qu'il loue un appartement ailleurs. Tout simplement.

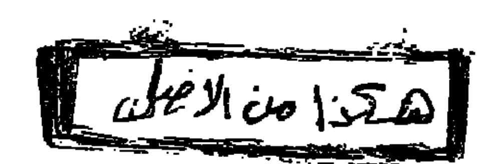
Il est assez séduisant, sincère, passionné. Jeune prof, il devait être adoré de ses étudiants. Raide malgré tout, ferme sur ses positions. A l'égard de l'enseignement libre. A l'égard des syndicats. A l'égard du P.C.

Souvent déstabilisé par les objections de nos confrères, il s'arrangeait toujours pour repartir du bon pied : « En effet... C'est vrai... Mais... ». Pas difficile, d'ailleurs. On ne voit pas très bien quelle autre politique le gouvernement de la gauche pourrait pratiquer en ce moment. Delors l'a emporté sur Chevènement, et c'est tant mieux. Mitterrand marque à chaque occasion son désir d'arrêter l'impérialisme soviétique, et c'est très bien.

Alors, d'où vient ce mouvement de recul, d'agacement, qui nous incite à repousser systématiquement toutes les avances du pouvoir ? Je me demande s'il ne s'agit pas, bien au-delà de la rigueur et des visites affolées au percepteur, d'un doute plus ancien et plus vague. Ce qu'on reproche aux socialistes, presque inconsciemment, ce ne sont pas leurs actes, leurs libéralités au lendemain de la victoire. Ce sont leurs discours, leur désir d'imposer une autre logique et d'amener le grand chambardement.

Ça nous trotte dans la tête, ça nous inquiète. Et sur ce point, fondamental, Jospin ne nous a pas rassurés. Il reste, c'est évident, totalement fidèle à cet idéal très risqué à nos yeux, et dont on craint à chaque instant qu'on ne nous l'impose en douce, mine de rien, derrière notre dos.

CLAUDE SARRAUTE.



POLITIQUE

LE VINGT-CINQUIÈME ANNIVERSAIRE DE LA CONSTITUTION A L'HOTEL DE VILLE DE PARIS

MM. Giscard d'Estaing et Debré plaident contre une réforme du mode de scrutin législatif

C'est en définitive l'opposition toute seule qui s'est retrouvée *mardi matin 4 octobre* à l'Hôtel de Ville de Paris pour célébrer le vingt-cinquième anniversaire de la fondation de la Vᵉ République. Certes, le Conseil de Paris et son maire avaient convié *dès le mois de décembre 1982* le chef de l'Etat et les autorités officielles à se joindre à cette cérémonie.

Tous ont refusé, estimant que les institutions ne « doivent pas être utilisées dans les controverses partisanes », selon la formule du porte-parole du gouvernement. Les préfets, représentants de l'Etat, se sont eux aussi décommandés à la veille de la manifestation. Les communistes et les socialistes, qui dénoncent l' « *exploitation* » faite par « *la droite revancharde* », n'ont pas voulu être les hôtes du président du R.P.R. Le chef de l'Etat, qui s'était pourtant rendu à l'Hôtel de Ville de Paris après son élection de mai 1981, aurait peut-être pu saisir l'occasion qui lui était offerte pour récupérer à son avantage cet anniversaire. Il aurait pu également se faire représenter par le ministre de la justice, puisque c'est lui qui est le garde des sceaux... constitutionnels.

En se retrouvant seule dans le décor solennel du palais municipal, l'opposition a pu donner l'impression d'un contre-pouvoir en gestation, et M. Chirac celle d'un prévôt banni par son souverain. Mais l'opposition a surtout saisi cette occasion pour faire deux démonstrations. Celle, tout d'abord, symbolique, de son union apparente. Pour la première fois, tous les « chefs » de l'opposition se sont trouvés réunis, tant il est vrai que, au-delà des divergences et des rivalités, l'adversité commune impose des solidarités.

Celle ensuite de l'attachement aux lois suprêmes votées par le suffrage populaire. L'opposition a voulu ainsi affirmer, avec ostentation, sa *respectabilité institutionnelle et son* légalisme. Au-delà de ces affirmations symboliques, les avertissements voilés exprimés par les orateurs ont révélé qu'il y avait bien deux lectures de la Constitution.

ANDRÉ PASSERON.

M. Chirac, qui prend la parole le premier, déclare notamment : « *Notre Constitution a démontré lors du changement politique profond que la France a connu il y a deux ans qu'elle était apte, en toutes circonstances, à constituer le cadre de l'action des pouvoirs publics, qu'elle avait été conçue et bâtie pour la France tout entière. Chacun maintenant le reconnaît. Nous nous en réjouissons. Nous ne pouvons que regretter que certaines des plus hautes autorités de l'Etat enlèvent à ce jour, par leur absence, le caractère d'unanimité nationale que justifiait cette commémoration et que j'aurais souhaité lui donner.*

» *La Constitution, c'est le bien commun des Français (...). Sans doute est-il légitime, voire souhaitable, qu'elle ne soit pas figée pour l'éternité et que lui soient apportées les adaptations nécessaires : c'est ce que fit le général de Gaulle en 1962, c'est ce que tenta de faire le président Georges Pompidou par la réduction du mandat présidentiel à cinq ans, c'est ce que fit le président Valéry Giscard d'Estaing en élargissant les règles de saisine du Conseil constitutionnel. Mais aucune adaptation de la Constitution ne doit avoir pour objet d'en changer les règles fondamentales ni d'en modifier l'esprit.* »

M. Michel Debré, qui était garde des sceaux au moment de l'élaboration de la Constitution, estime pour sa part que : « *l'adhésion populaire est acquise* ». « *Ici et là, cependant,*ajoute-t-il, *on évoque telle ou telle crise qui pourrait secouer l'édifice. Seules les dictatures, apparemment, échappent aux crises, sauf à la crise finale. Des institutions démocratiques ne peuvent éviter les crises, car elles sont dans la nature de la liberté : leur vertu est dans les procédures qui donnent aux responsables les moyens de les résoudre rapidement, utilement et dans la légalité.* »

M. Debré déclare encore : « *C'est au nom de la République qu'il faut mettre en garde contre les idéologies irréelles qui découragent l'effort et appauvrissent la nation.* » Il affirme également : « *Le scrutin majoritaire a si clairement contribué à la stabilité des gouvernements et il est à ce point lié à la bonne marche des institutions qu'à mes yeux une consultation populaire par référendum s'impose avant toute altération. Et, en pareil domaine, ne pas consulter le peuple, c'est craindre son verdict.* »

Enfin, M. Giscard d'Estaing explique à son tour que la Vᵉ République est « *un régime dans lequel il est inconcevable de gouverner contre le sentiment profond des Français...* ». L'ancien chef de l'Etat ajoute : « *Prendre des mesures impopulaires si elles sont nécessaires est une chose. Gouverner contre le sentiment profond du pays en est une autre. L'accumulation continue des impôts, la remise en cause de la liberté de l'enseignement, l'absence de règles concernant les relations entre les nationaux et les étrangers, sont des politiques qui choquent trois Français sur quatre...*

» *En 1958, les institutions de la Vᵉ République ont rassemblé quatre Français sur cinq. A l'heure des rivalités planétaires, le malheur et la déchéance guettent les peuples divisés...*

» *Je mets en garde contre un changement de loi électorale qui viserait à détourner l'expression politique des Français et à rendre plus difficile la conduite du redressement. L'engagement doit être pris de n'approuver le changement que s'il recueillait la majorité de chacune des deux Assemblées ; ainsi donnerait-on la preuve qu'il s'agit d'une règle commune et non d'une manipulation de circonstance...* » M. Giscard d'Estaing a conclu en souhaitant que les Français soient consultés « *directement sur les grands problèmes de société* ».

Une lettre de M. Mitterrand

D'autre part, M. Mitterrand avait adressé le 30 septembre 1983 la lettre suivante à M. Chirac dans laquelle on lit notamment :

« *Il m'apparaît que, par-delà toute référence particulière, les Français peuvent déjà se rassembler pour célébrer l'histoire, les traditions et les grandes heures de la patrie lors des fêtes nationales dont les dates sont inscrites au plus profond de notre mémoire collective : 14 juillet, 11 novembre et 8 mai, sans oublier l'hommage rendu au général de Gaulle et aux combattants de la France libre et de la Résistance, le 18 juin.*

» *Assurément — et bien que la date du 2 octobre n'ait pas de signification particulière, — il est loisible au Conseil de Paris, comme à toute collectivité reconnue, de commémorer les circonstances historiques de son choix.* »

Enfin, interrogé sur la non-participation des socialistes aux cérémonies de célébration du vingt-cinquième anniversaire de la Constitution, M. Lionel Jospin a répondu lundi soir 3 octobre à Antenne 2 : « *Ils célèbrent, nous appliquons. Cette Constitution, nous ne l'avons pas votée (...) mais nous la respectons. Cette Constitution a été le résultat d'un mouvement factieux (...) et nous n'avons jamais accepté cette origine douteuse. Cette Constitution, quel que soit le mouvement illégitime dans lequel elle a été amenée au peuple français, a eu l'onction du suffrage universel, a été acceptée par le peuple français, et donc nous l'avons acceptée. Nous ne la voulions pas, nous n'étions pas à son origine, nous ne la célébrons pas. Nous la respectons et nous l'appliquons parce que nous sommes républicains et constitutionnalistes (...).*

» *Il y a des paradoxes dans l'histoire, heureusement. Je veux bien faire partie de la gauche lucide, mais je ne fais pas partie de la gauche maso. Je trouve absolument agréable — en plus utile parce que ça permet à la gauche d'avoir la durée — que cette Constitution faite contre nous, finalement nous serve.* »

LE STATUT DES FONCTIONNAIRES TERRITORIAUX A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'opposition veut préserver l'autorité des élus sur leurs personnels

Pour son *premier jour* de travail de la session d'automne, l'Assemblée nationale s'est attelée, le lundi 3 octobre, à une lourde tâche : attribuer aux quelque huit cent mille fonctionnaires relevant, à un titre ou à un autre, des collectivités locales un statut général, dont la plupart sont, pour l'heure, dépourvus (*le Monde* du 4 octobre). Certes, il ne s'agit là que d'un nouveau volet de la décentralisation entreprise par M. Gaston Defferre, et de la troisième partie du statut général de la fonction publique préparé par M. Anicet Le Pors. Le titre I de ce statut, qui détermine les règles applicables aux salariés de l'Etat comme à ceux des communes, des départements et des régions, a déjà force de loi (*le Monde* des 5 et 6 mai) et le titre II, qui ne concerne que les agents de l'Etat (*le Monde* du 11 mai), est en cours de discussion au Sénat. Mais, même si les grands principes du titre *III*, aujourd'hui débattu, sont prévus par le titre I, donner aux fonctionnaires des collectivités locales un statut commun sans mettre à mal la décentralisation relève de la quadrature du cercle.

M. Pierre Tabanou, (P.S.-Val-de-Marne) reconnaît, dans son rapport fait au nom de la commission des lois, qu'il peut apparaître « *une contradiction irréductible entre les intérêts des personnels, qui chercheraient à s'entourer de garanties statutaires les rendant intouchables, et les intérêts des élus, préoccupés, au contraire, de préserver leur autorité et, donc, de s'affranchir des contraintes qui pourraient y porter atteinte* ». La majorité est persuadée avoir réussi à concilier ce qui peut paraître inconciliable, essentiellement parce que l'autonomie des collectivités locales « *se mesure d'abord,* explique M. Tabanou, *aux moyens qu'on a de l'exercer* ». Or, d'après lui, ce futur statut permettra d'améliorer la qualité des agents des communes, des départements et des régions. Et comme maire de l'Hay-les-Roses, il sait que les élus sont « *attachés à gérer directement leur personnel et acceptent mal d'être dessaisis de ce pouvoir* », les amendements qu'il a fait accepter par la commission des lois accentuent encore la gestion décentralisée des fonctionnaires locaux prévue par le projet gouvernemental. Mais, porte-parole de la majorité, M. Tabanou a dû tenir compte des souhaits des syndicats de fonctionnaires.

Pour l'opposition, l'affaire est entendue : les fonctionnaires l'ont emporté sur les élus et l'autonomie des collectivités locales est mise à mal. M. Michel Debré (R.P.R., Réunion) a même déposé une motion d'irrecevabilité, jugeant ce projet contraire à l'article 72, alinéa 2 de la Constitution, qui prévoit que les collectivités territoriales de la République « *s'administrent librement par des conseils élus et dans les conditions prévues par la loi* ». Pour lui, ce projet dépasse les limites que la loi peut fixer à cette libre administration. M. Michel Sapin (P.S., Indre), rappelant que M. Debré et ses amis s'étaient opposés aux premières lois décentralisatrices de M. Defferre, s'étonne que « *les centralisateurs soient devenus plus décentralisateurs que les décentralisateurs* ».

Le ministre de l'intérieur et de la décentralisation fait remarquer que son projet vise à rendre à des organismes gérés par les élus locaux des prérogatives que les précédents gouvernements avaient retirées aux maires pour les confier... au ministre de l'intérieur, et que « *beaucoup de textes votés par la précédente majorité avaient été beaucoup plus loin dans la restriction de l'autonomie des collectivités locales que celui proposé aujourd'hui* ».

Le rejet de la motion d'irrecevabilité, par *327* voix (*P.S.* et *P.C.*) contre 151 (R.P.R. et U.D.F.), sur 482 votants, n'a pas convaincu l'opposition. M. Maurice Ligot (app. U.D.F., Maine-et-Loire) estime que ce texte porte atteinte « *à l'autorité hiérarchique des élus* » et M. Jacques Toubon (R.P.R., Paris) parle d'un projet « *contradictoire avec le mouvement de décentralisation* », d'un développement de la « *bureaucratisation* », d'une accentuation de la « *rigidité* » dans la gestion du personnel et du coût « *élevé* » de ce projet pour les finances locales. M. Louis Maisonnat (P.C., Isère) y voit, au contraire, la reconnaissance du « *principe d'égalité des fonctionnaires de la République* ».

Tout au long du débat, l'opposition va ainsi prendre la défense de la totale liberté des élus, alors que la majorité s'efforcera de concilier le respect de leur autonomie avec sa volonté de créer un statut commun à tous les fonctionnaires de France, deux exigences dont M. Tabanou a reconnu qu'elles sont « *apparemment contradictoires* ».

Des corps communs

Les premiers articles, adoptés lundi, précisent notamment que les corps des fonctionnaires territoriaux seront communs à toutes les collectivités locales, afin de faciliter la mobilité géographique de ces agents. Ceux des catégories C et D seront « *recrutés et gérés* » par chaque collectivité ou centre de gestion dont ils dépendent ; ceux des catégories A et B le seront dans chaque région, une intervention au niveau national restant possible pour certains agents de catégorie A.

Le conseil supérieur de la fonction publique territoriale ne sera pas, contrairement à ce que souhaitait M. Tabanou, un établissement public à caractère administratif. La C.G.T. et la FEN ne le souhaitaient pas ; le P.C. non plus. Au cours d'une suspension de séance, M. Defferre a convaincu le groupe socialiste d'en rester au texte initial, en repoussant les amendements du rapporteur. Le ministre de l'intérieur a été amené à préciser aussi que ce texte s'appliquera aux agents des départements d'outre-mer, mais pas à ceux des territoires d'outre-mer.

THIERRY BRÉHIER.

M. LÉOTARD (P.R.) : IL N'Y AURA PAS D'ACCORD NATIONAL AVEC LE PARTI DE M. LE PEN

M. François Léotard, qui était, lundi 3 octobre, l'invité de « Face au public » sur France-Inter, a rejeté toute possibilité d'un accord national avec le parti de M. Le Pen. « *Il n'y a pas d'accord national avec le Front national, il n'y en aura pas, je ne souhaite pas qu'il y en ait* », a-t-il affirmé.

Interrogé sur l'attitude qu'adopterait l'opposition lors des prochaines élections municipales partielles d'Aulnay-sous-Bois (les 6 et 13 octobre), il a ajouté : « *Nous aurons en face de nous des gens — je parle du parti communiste — qui sont probablement les derniers à pouvoir nous donner des leçons. En matière de violence et de fraude, nous avons là cette deuxième gauche, brutale, cynique, intolérante, sectaire, incarnée par le parti communiste et ses alliés (...).* »

M. Léotard a continué : « *Désormais — et depuis Sarcelles, c'est encore plus vrai, — l'espoir change de camp. Ce ne sera pas un espoir faux, ambigu ; ce sera l'espoir d'autre chose. Cet espoir qui change de camp, c'est à nous dans l'opposition, et notamment aux libéraux, de l'incarner.* »

Le secrétaire général du P.R. s'est opposé à toute idée de recentrage. « *Je crois*, a-t-il dit, *que le recentrage est une mayonnaise qui ne prendra pas et que, dans la stratégie du pouvoir, M. Baylet* (président du M.R.G.) *est un peu comme ces canards de bois que l'on place au milieu des étangs et que l'on appelle en terme de chasse des appeaux (...). A l'U.D.F., nous ne sommes pas tentés par quelque compromis que ce soit.* »

● *M. Olivier Stirn*, ancien secrétaire d'État, député (U.D.F.-rad.) du Calvados, a déclaré, lundi 3 octobre : « *Le congrès du M.R.G. vient de confirmer que la réunification du radicalisme est désormais vraisemblable pour 1986. Il ne s'agit pas d'une médiocre manœuvre politicienne. Le processus, notamment, ne consiste pas en une stérile opération de débauchage qui inciterait, avant 1986, le M.R.G. à rejoindre l'opposition ou les radicaux valoisiens à renforcer la majorité. (...) Il est en revanche question de préparer ensemble, au cours d'une table ronde permanente du radicalisme, un projet de société, puis de le proposer aux Français aux élections législatives prochaines.* »

M. Poher a été réélu président du Sénat

C'est sans surprise que, pour la sixième fois consécutive, M. Alain Poher a été réélu, à bulletin secret, président du Sénat, lundi 3 octobre, après le renouvellement du tiers des sénateurs le 25 septembre dernier. Sur 311 votants (6 sénateurs n'ont *pas pris part au vote*), *le sénateur* centriste du Val-de-Marne, âgé de soixante-quatorze ans, a recueilli 210 voix, contre 96 à M. Edgar Tailhades (*P.S., Gard*). *Il y a eu cinq* bulletins blancs ou nuls. Le score de M. Tailhades, qui avait reçu le soutien du groupe communiste, est inférieur au « *plein* » des voix de gauche. Celle-ci compte, en effet, 69 sénateurs socialistes, 24 communistes et 12 radicaux de gauche.

Avant que ne se déroule le scrutin, aucune opposition à la liste de présentation des candidats désignés par le conseil supérieur des Français de l'étranger *le 11* septembre n'ayant été présentée, ont été proclamés sénateurs MM. Charles de Cuttoli (R.P.R.), Jean-Pierre Cantegrit (*U.D.F.-rad*), *sortants*, Maurice Olivier Roux (divers droite) et Jean-Pierre Bayle (P.S.).

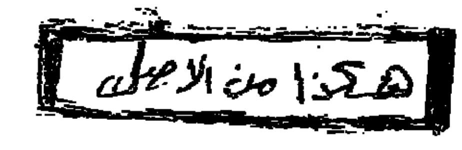
Il revenait pour la première séance après le renouvellement sénatorial du 25 septembre, au doyen d'âge de la Haute Assemblée de prononcer l'allocution d'usage. M. Geoffroy de Montalembert (R.P.R., Seine-Maritime), qui fêtera ses quatre-vingt-cinq ans le 10 octobre prochain, ne s'est pas contenté de propos traditionnels. Il a invité ses collègues à « *veiller avec discernement à la liberté et à la sécurité de la nation* ». Regrettant le peu d'attention des députés pour le travail sénatorial, il a demandé que le gouvernement « *n'abuse pas de la procédure d'urgence* », et que, quand il y a recours, il dépose le texte auquel elle s'applique en premier lieu au Sénat. Ainsi, estime-t-il, l'Assemblée nationale pourrait « *considérer les initiatives* [du Sénat], *non point comme des désaccords formels, mais au contraire comme des exhortations préventives* ». A ses yeux, la « *vocation* » du Sénat est double : « *mettre en garde le pouvoir* » et « *protéger le pays contre tout excès qui compromettrait l'équilibre entre les différents courants de pensée, l'équilibre entre la liberté et la sécurité* ».

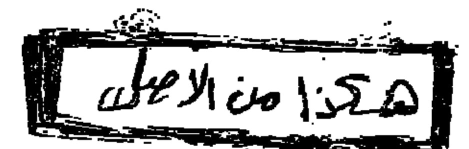
Approuvé par la majorité *sénatoriale*, le discours n'a pas été applaudi sur les bancs de la gauche.

A. Ch.

● *Mme Hélène Luc (Val-de-Marne)* a été réélue à l'unanimité, lundi 3 octobre, présidente du groupe communiste du Sénat. Le nouveau bureau du groupe a été ainsi constitué : vice-présidents, MM. Raymond Dumont (Pas-de-Calais) et James Marson (Seine-Saint-Denis) ; membres, Mme Marie-Claude Beaudeau (Val-d'Oise), MM. Serge Boucheny (Paris), Pierre Gamboa (Essonne), Jacques Eberhard (Seine-Maritime) et Charles Lederman (Val-de-Marne).

● *M. André Méric (Haute-Garonne)* a été réélu, jeudi 29 septembre, président du groupe socialiste du Sénat, par 45 voix contre 13 à M. Michel Dreyfus-Schmidt (Territoire de Belfort) et 1 bulletin blanc. Le nouveau bureau du groupe a été ainsi constitué : vice-présidents, MM. Jacques Bialski (Nord), Jacques Carat (Val-de-Marne), Maurice Janetti (Var), Robert Schwint (*Doubs*), *Louis* Perrein, chargé de la presse (Val-d'Oise), et Tony Larue, chargé de la trésorerie (Seine-Maritime) ; secrétaire *générale : Mme Geneviève Le* Bellegou-Beguin (Var).





À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

...personnels

Des corps commun...

...président du Sénat

EXCLUSIVITÉ DINERS

la Double Carte

Le travail et les loisirs, ça ne se mélange pas; simple question d'efficacité. Désormais le Diners Club fait aussi la distinction avec la "double carte" personnelle: une nouveauté et une exclusivité du Diners Club.

Avec elle, vous acquittez toujours l'ensemble de vos dépenses d'une simple signature. Mais sans plus aucun risque de vous tromper sur leur affectation.

Le système "double carte", c'est deux cartes personnelles pour le prix d'une. D'un côté, votre carte "loisirs". De l'autre, votre carte "affaires". Deux cartes personnelles facilement identifiables, car dotées de numéros et d'intitulés distincts. Sur la première: vos seules coordonnées personnelles. Sur la seconde, s'y ajoute la mention de votre choix: le nom de votre société, ou votre fonction au sein de cette société, par exemple.

Avec ces deux cartes personnelles, vous répartissez clairement vos dépenses. Vous payez selon vos besoins, en France, dans tous les pays de la zone Franc, et, sitôt que sera levée la restriction actuelle sur les sorties de devises, dans les 150 pays qui accueillent le Diners Club.

A ces deux cartes personnelles correspondent deux relevés distincts. Deux relevés descriptifs de vos dépenses, complets, précis, fiables. Pas de confusion possible: d'un côté, vos dépenses personnelles; de l'autre, vos dépenses professionnelles. Autre avantage: le relevé concernant vos dépenses professionnelles peut tenir lieu de justificatif auprès du service comptable de votre entreprise.

La double carte personnelle du Diners Club: un système vraiment simple, créé pour vous simplifier la vie.

A



3641 123456
PIERRE BERTRAND
78 DC UF 10/83

B

DINERS CLUB
INTERNATIONAL®

3641 123456 7891
PIERRE BERTRAND
DIRECTEUR COMMERCIAL
78 DC UF 10/83 09/84

A - Carte personnelle: pour régler vos dépenses personnelles.
B - Carte personnelle: pour régler vos dépenses professionnelles.

Diners Club: nous vous en offrons plus.

18, rue François Ier - 75380 Paris Cedex 08. Tél.: (1) 723 78 05.

Le Monde

société

Le procès des « grâces médicales » commencera le 24 octobre

Les docteurs Colombani et Mariotti restent incarcérés

La cinquième chambre du tribunal correctionnel de Versailles, présidée par Mme *Jacqueline Cochard, a décidé, lundi 3 octobre*, que les docteurs Alain Colombani et Bernard Mariotti, inculpés et incarcérés dans l'affaire dite des « grâces médicales » de Marseille, resteront en prison jusqu'à l'ouverture du procès prévu pour le lundi 24 octobre devant cette même juridiction.

Le tribunal de Versailles avait été saisi, le 17 septembre, sur décision de la chambre criminelle de la Cour de cassation, qui avait estimé que, *« dans un souci de bonne administration de la justice »*, ce dossier ne pouvait être jugé à Marseille.

Tous les inculpés étaient présents dans la petite salle correctionnelle, à l'exception de Me André Fraticelli, toujours en fuite, pour assister à *cette avant-première* d'un procès qui s'annonce animé. D'entrée, le docteur Colombani, la gorge nouée par l'émotion et les larmes aux yeux, a clamé son innocence et demandé qu'on lui rende sa *« dignité d'homme »*. Son voisin dans le box, le docteur Mariotti, très calme, a simplement fait remarquer qu'il n'avait *« jamais compris ni son inculpation ni son incarcération »*.

Mensonges et contradictions

Le procureur de la République, M. Robert Barbat, après avoir rappelé les grandes lignes de la *« mise en liberté scandaleuse de Robert Kechichian* [trafiquant de drogue] *obtenue par fraude »*, a réclamé le maintien en détention des deux prévenus *« en raison de la gravité des faits et le trouble persistant à l'ordre public »*. Invoquant la concertation possible avec les témoins et les autres inculpés, M. Barbat a parlé *« des mensonges et des contradictions du docteur Mariotti »*, et a mis en garde le tribunal contre le fait qu'*« il manquait déjà trop de monde à cette barre »*.

Pour appuyer sa démonstration, le procureur a rappelé que le docteur Colombani avait menacé de mettre fin à ses jours et a indiqué qu'au début de l'affaire celui-ci avait déclaré à l'infirmière en chef de la prison-hôpital des Beaumettes, établissement qu'il dirigeait, que *« ceux qui lui porteraient tort souffriraient dans leur chair »*.

Les avocats des deux prévenus — Mes Raoul et Sophie Bottaï, pour le docteur Colombani, et Mes Marcel Acquaviva et sa fille, pour le docteur Mariotti, ont pour leur part expliqué qu'ils ne comprenaient pas pourquoi le docteur Solange Troisier, ancien médecin inspecteur de l'administration pénitentiaire, avait été laissée en liberté bien qu'inculpée des mêmes chefs d'accusation que leurs clients. Me Bottaï a demandé que les inculpés *« soient à égalité de chance »* et a estimé qu'il ne pouvait aucunement y avoir de trouble à l'ordre public en cas de remise en liberté. Les défenseurs ont rappelé que la détention provisoire devait être l'exception et que ces médecins étaient déjà *« condamnés »*, respectivement à sept et huit mois d'emprisonnement, alors qu'ils ne sont pas encore jugés.

Le tribunal ne les a pas entendus, estimant, en faisant référence à la fuite de Me Fraticelli, qu'ils devaient rester en détention *« pour les maintenir à la disposition de la justice »* et que c'était là *« l'unique moyen d'empêcher toutes pressions sur les témoins et la concertation entre les prévenus »*.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Une police éclatée

(Suite de la première page.)

Course aux renseignements entre services policiers traditionnels et une « cellule élyséenne » aux attributions nombreuses et aux pouvoirs incontrôlés ; tensions entre le secrétariat d'Etat chargé de la sécurité publique et le ministère de l'intérieur, dont il est censé dépendre ; méfiance du premier, mis en cause pour son imprévoyance lors des manifestations policières du 3 juin, à l'égard du nouveau directeur général de la police nationale, soutenu par l'entourage du second ; rivalités multiformes des hommes et des structures... *Bref*, une chronique fournie qui crée cette impression de cacophonie policière et accroît le discrédit, en ce domaine, du pouvoir central.

La cause immédiate du mal est simple : une multiplication inégalée des centres de décision. Traditionnellement, le ministre de l'intérieur a sous sa responsabilité une direction générale de la police nationale (D.G.P.N.) qui, elle-même, couvre les directions centrales des services de police. Or, depuis un an, par la volonté de la présidence de la République, deux nouvelles structures compliquent cette hiérarchie élémentaire.

Fin août 1982, après le choc de l'attentat de la rue des Rosiers, ont été en effet créés simultanément un secrétariat d'État chargé de la sécurité publique, confié à un proche de M. Mitterrand, M. Joseph Franceschi, et une « mission » policière à l'Elysée, autour d'un gendarme d'élite devenu conseiller technique, le chef d'escadron Christian Prouteau, dont tout indique qu'il a la confiance personnelle du président. Au premier abord, le monde policier apprécia la création du secrétariat d'État, jugée valorisante pour l'institution, autant qu'il tient d'emblée en méfiance la « mission » et ses francs-tireurs.

L'évidence est cependant qu'il y a trop-plein. Cette abondance est source de confusions, *illustrées aussi* bien lors des tensions politiques et sociales au sein de la police — les manifestations du 3 juin — que par les aléas de la lutte antiterroriste — l'affaire corse. Régulièrement, l'existence d'un sous-ministère de la police — le secrétariat d'Etat — et celle, peu banale, d'un service de police auprès de la présidence, la « mission » Prouteau, posent des problèmes.

Le secrétariat d'Etat « doublonne » manifestement avec la direction générale de la police nationale : chacune des structures entend gérer de son côté les services de police. La création de l'une aurait dû, *logiquement*, entraîner la disparition de l'autre. Dans le cas présent, les conflits sont inévitables, d'autant plus que s'y ajoutent les ambiguïtés du fractionnement de l'autorité publique entre un ministre et un secrétaire d'Etat.

Lors de sa *création*, le cabinet de M. Franceschi était favorable à la suppression de la D.G.P.N., transformée en un secrétariat général à l'administration de la police. Mais le secrétaire d'Etat en personne s'y opposa, préférant nommer à la tête de la D.G.P.N. un ami d'enfance, M. Paul Cousserand, gaulliste de toujours. Mal lui en prit puisque les *« Cousserand, fous le camp ! »* des syndicalistes policiers proches de la gauche annoncèrent la crise qui éclata le 3 juin. Depuis, la reprise en *main s'est traduite, au détriment de* M. Franceschi, par un renforcement du poids de la direction générale et de son nouveau « patron », M. Pierre Verbrugghe, tandis que M. Defferre, qui avait ouvertement joué le jeu de l'autonomie du secrétariat d'Etat, redevenait le seul maître politique à bord.

Mais le gouvernement s'est refusé à clarifier jusqu'au bout les rôles respectifs de ces centres de décision, et les tensions demeurent. Ainsi, la *réorganisation de la police*, actuellement ébauchée sous l'autorité de M. Verbrugghe (*le Monde* du 7 septembre), risque-t-elle de pâtir de cette bipolarisation entre secrétariat d'Etat et direction générale. Les groupes de pression, les syndicats réticents, peuvent jouer à loisir sur cette division et tenter d'édulcorer les réformes envisagées.

Personne ne le nie, le climat est malsain dans la « grande maison ». Certains « grands flics » ne cachent pas leur méfiance pour les hauts fonctionnaires qui entourent la direction générale et pour M. Verbrugghe lui-même, déjà fort actif au ministère de l'intérieur avant mai 1981, tandis que le secrétariat d'Etat tente de trouver sa place et de prouver son utilité. Avec difficulté, puisque M. Franceschi, parti saluer la dépouille mortelle de Tino Rossi, n'assistait pas au conseil des ministres qui décida la dissolution de la C.C.N. corse...

La « mission » Prouteau

La « mission » du chef d'escadron Prouteau, elle, ne pose pas seulement un problème de rationalité administrative, mais aussi de morale policière. Bien que M. Max Gallo, porte-parole du gouvernement, ait récemment nié son existence, s'en *tenant à celle d'un conseiller technique* et d'un groupe de sécurité de la présidence de la République (G.S.P.R.), ses membres — une quinzaine de gendarmes et de policiers — enquêtent, contrôlent et informent pour *le compte* de l'Elysée (*le Monde* du 4 février et du 30 septembre). Il y a là une confusion des genres, parce que des policiers se voient ainsi investis de missions « politiquement » délicates et parce que les méthodes employées vont à l'encontre de la volonté affichée, après mai 1981, de moraliser la pratique du renseignement en France.

De *l'information avant tout*, telle semble être la consigne de cette « mission », avec ce qu'elle implique d'écoutes téléphoniques — aucune loi ne les réglemente encore — et de tractations douteuses avec des indicateurs — par exemple autour de trafics d'armes. Des jeux dangereux que l'Elysée semble conforter par son attitude, malgré l'implication de la « cellule élyséenne » dans l'affaire *malheureuse de l'arrestation* des trois « Irlandais de Vincennes ». Le capitaine Paul Barril, initiateur de cette présumée opération antiterroriste, n'est toujours pas sanctionné — seulement *« en convalescence »* — et paraît toujours mis à contribution par M. Prouteau, du moins récemment. La raison appelle une clarification : deux structures créées avec un soupçon de méfiance envers la police, pour tout à la fois la séduire et la contrôler, semblent avoir accru la défiance des policiers à l'égard du pouvoir politique. Pourtant, aucun changement n'est annoncé dans l'immédiat. Parce que l'on ne veut pas avoir l'air de céder devant la contestation, les *rumeurs* corses aujourd'hui, les policiers « factieux » hier. Parce que la décision appartient à M. Mitterrand, qui a pris le risque de s'exposer dans cette affaire.

EDWY PLENEL.

AU COURS D'UNE CONFÉRENCE DE PRESSE CLANDESTINE

Le F.L.N.C. affirme avoir adressé une lettre au mois de janvier à M. François Mitterrand

Le Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.) a réuni, dans la nuit du lundi 3 au mardi 4 octobre, une conférence de presse clandestine. Trois hommes de l'organisation dissoute au mois de janvier, le visage dissimulé par une cagoule, se sont expliqués notamment sur leurs contacts avec le gouvernement par le biais d'émissaires.

« *Dès octobre 1982*, déclare le F.L.N.C., *le nouveau pouvoir a tenté à plusieurs reprises d'entrer en contact avec nous. De nombreux ex-prisonniers ont donc été contactés, dont Alain Orsoni, par le capitaine Barril. Le pouvoir nous proposait, soit une entrevue officieuse avec l'Elysée, soit la transmission d'un document donnant notre analyse de la situation et nos propositions pour la débloquer. Après divers contacts et vérifications, (...) la direction politico-militaire décidait, le 24 décembre, l'envoi d'une lettre qui devait parvenir directement dans les mains du président de la République vers le 10 janvier. Dans cette lettre*, a poursuivi le porte-parole du F.L.N.C., *nous expliquions nos motivations, notre démarquage vis-à-vis des puissances étrangères et du terrorisme international. Nous avons souligné notre volonté de ne servir d'une quelconque façon la droite dans une perspective de déstabilisation de la gauche et nous avons fait, pour la première fois, nos propositions de début de processus de décolonisation.* »

Cette lettre fut transmise *« quelques jours après la nomination de Broussard et notre dissolution »*, a précisé le porte-parole. *« Alors que nous attendions la réponse de l'Elysée à nos propositions politiques (...) une stratégie d'infiltration, de manipulations, d'intoxication de l'appareil policier se développait en Corse. Nous pensions que toutes ces manœuvres étaient dues, soit à la guerre des polices (Broussard menaçant de démissionner si les services spéciaux persistaient à travailler en Corse), soit à la rancœur de certaines structures ou de policiers de l'avant mai 81 demeurés en place. Dès avril, de nouveaux contacts nous furent demandés. Ils eurent lieu en mai, au cours de deux réunions. »*

A propos de la suspension des attentats durant la visite en Corse de M. Mitterrand, en juin, le F.L.N.C. précise : *« Contrairement aux allégations d'une trêve achetée, cette décision découlait d'une analyse politique et devait nous permettre de prouver notre capacité à contrôler la situation et à nous démarquer d'éventuelles provocations. » (...) « Les contacts avec le gouvernement sont interrompus depuis le début de l'affaire Orsini. »*

Concernant les assassinats de Pierre-Jean Massimi, secrétaire général du conseil général de la Haute-Corse, et de Félix Rosso, restaurateur à Lecci, le F.L.N.C. indique : *« Il ne faut voir là aucune volonté délibérée d'escalade dans la violence (...) mais simplement la réponse méritée à ceux qui ont commandité l'enlèvement, la torture et l'exécution de notre militant Guy Orsoni. Cette décision a été prise unanimement par l'ensemble de notre organisation. »*

UN JOURNALISTE DE L'A.F.P. GARDÉ A VUE

Le correspondant de l'Agence France-Presse à Ajaccio, M. Jean Virebayre, seul journaliste invité à la conférence de presse du F.L.N.C., a été conduit mardi matin 4 octobre dans les locaux de la P.J. d'Ajaccio ; après avoir été entendu dans le cadre d'une « enquête de flagrant délit sur reconstitution de ligue dissoute », il a été placé en garde à vue en fin de matinée.

Le président-directeur général de l'A.F.P., M. Henri Pigeat, a adressé, ce mardi, à MM. Pierre Mauroy, premier ministre, Gaston Defferre, ministre de l'intérieur, et Robert Badinter, *ministre de la justice*, un télégramme de protestation exigeant la libération de Jean Virebayre et soulignant que ce dernier *« n'a fait qu'exercer son métier de journaliste »*.

D'autre part, *sur un mot d'ordre* de tous les syndicats de journalistes, qui demandent, eux aussi, la libération de leur confrère, le service « France » de l'A.F.P. a été interrompu, ce mardi, de 12 h 45 à 13 h 45.

M. Franceschi : « L'ami des policiers »

Au parti socialiste, on l'appelle « Joseph », signe, sinon d'une popularité, du moins d'un profil militant. Car telle était bien l'image de M. Joseph Franceschi avant qu'il n'accède, en mai 1981, aux honneurs ministériels : *celle d'un homme qui* adhéra dès 1938, à quatorze ans, aux Jeunesses socialistes de la S.F.I.O. ; celle d'un responsable qui ne répugnait pas aux tâches ingrates de l'intendance. Des dispositions qui lui ont réussi, depuis ce jour de 1974 où, en pleine campagne présidentielle, il débarqua au quartier général du candidat François Mitterrand entouré de quelques « gros bras » venus de sa mairie d'Alfortville, qu'il « tient » fermement depuis 1965.

La suite est connue : l'organisation d'une protection plus systématique de M. Mitterrand, qui amena M. Franceschi à payer de sa personne, jouant parfois lui-*même le rôle de garde du corps*. Ainsi devint-il un « proche », un ami de la famille, de Roger Hanin et de bien d'autres, toujours disponible. Un militant, un maire installé, un membre du clan : tel pourrait être le portrait à grands traits de « Joseph » s'il n'avait dû, à la demande du président, un jour d'août 1982, jouer les *apprentis policiers*.

Une tâche que rien ne laisse prévoir dans son parcours initial. *Emigré corse né à Tunis de* parents employés aux chemins de fer, jeune homme découvrant la France à dix-huit ans et maire adjoint d'Alfortville dès 1951, instituteur qui suit également des cours de droit et de lettres, *M. Franceschi* est d'abord un laïque convaincu, de ceux que l'on associe aux idéaux francs-*maçons* du Grand Orient de France. « Les groupes de pression dans la défense de l'enseignement public » : tel est le sujet de sa thèse, soutenue en 1963 et épousant les positions de la Fédération de l'éducation nationale.

A l'Assemblée nationale, où « Joseph » est élu député du Val-*de-Marne en 1973, ses thèmes* d'intervention privilégiés sont les immigrés — sur lesquels il sera rapporteur budgétaire, — les personnes âgées et les DOM-TOM. Ses prises de position dénotent, avec le recul, une fermeté doctrinale moins de mise aujourd'hui. Ainsi dénoncera-t-il l'*« insécurité grandissante »* qui pèse sur les travailleurs *immigrés, « doublement victimes du capitalisme prétendument libéral »* (1976) et s'en prendra-t-il à *« l'influence culturelle métropolitaine qui dépersonnalise de façon accélérée les populations des DOM-TOM »* (1980).

Aux affaires et à la police, le ton changera quelque peu.

Envoyé sur un terrain jugé politiquement défavorable, M. Franceschi comprend qu'il est là pour éviter les remous. Entouré au départ, au secrétariat d'Etat chargé de la sécurité publique, d'une équipe à trois composantes — un *« super-flic »*, M. Robert Broussard, des syndicalistes et l'énarque chargé auparavant de la police auprès de M. Defferre, M. Frédéric Thiriez, — il se veut avant tout l'*« ami des policiers »*. Il le leur prouve en précipitant l'adoption de mesures d'ordre matériel réclamées de longue date, mais *n'ébauche pas la réforme* tant attendue. Leur *« ami »* donc, et leur *« chef »*, quitte à épouser leurs sentiments spontanés : les *« atteintes aux personnes et aux biens »* deviennent ainsi, dans un discours, *« le terrorisme du quotidien »* ; les textes juridiques, se demande-t-il ailleurs, sont-ils *« suffisamment développés pour défendre un Etat démocratique » ?* ; les délinquants étrangers, confie-t-il à une assemblée socialiste, relèvent d'*« une invasion (...) qui perturbe l'ordre social »*.

« Calomnié par des terroristes »

Malgré ces efforts, l'état de grâce ne durera que quelques mois. *Quand*, le 3 juin, le fusible « secrétariat d'Etat » saute, n'ayant pas su apprécier l'impact et les débordements *des manifestations policières*, la majorité des syndicats de police sont en froid avec la place des Saussaies. Aux yeux de Matignon et même de l'entourage présidentiel, M. Franceschi a échoué. Echec personnel, dû à une mauvaise concertation avec les syndicats, notamment de gardiens de la *paix ? Echec politique*, dû à la méconnaissance de la police par le P.S. ? Echec structurel, dû à la multiplicité des structures et par conséquent des rivalités au sein de l'administration policière ? Chaque camp a sa réponse.

Toujours est-il que M. Defferre sera chargé de reprendre en main le dossier « police ». Depuis juin, « Joseph » semblait en sursis, disponible pour une nouvelle mission présidentielle. Il n'était *cependant* pas sans quelques soutiens, par exemple certains responsables syndicaux parmi les inspecteurs de police ou des commissaires attachés à l'existence d'un secrétariat d'Etat. Mais qu'importe, après tout, puisque la Corse est venue à son secours. Ultime effet des rumeurs insulaires : on ne change pas un *secrétaire d'Etat « calomnié par des terroristes »*...

E. P.

● *M. Franceschi et la rencontre Broussard-Chirac.* — Le secrétaire d'État à la sécurité publique, M. Joseph Franceschi, a déclaré, lundi 3 octobre, que la rencontre, en avril, entre MM. Robert Broussard, commissaire de la République délégué pour la police en Corse, et Jacques Chirac, président du R.P.R., avait eu lieu *« avec son assentiment »*.

PAVILLONS POUR MAGHRÉBINS A RUEIL

Les aveux calculés de M. Baumel

« Monsieur le directeur,

» J'apprends que des émissaires de l'Office public départemental d'H.L.M. des Hauts-de-Seine vont prendre contact avec vous afin de vous proposer l'acquisition de pavillons en vente à Rueil-Malmaison libres de tout occupant pour y installer, en fait pour le compte du gouvernement, des familles d'immigrés maghrébins venant d'autres communes du département. Je me dois, comme maire de Rueil, d'attirer votre attention sur les inconvénients et les dangers de ces opérations et je vous demande, si de pareilles propositions vous sont faites, de ne pas y donner suite avant d'avoir pris contact personnellement avec moi (...) afin que nous prenions des décisions de nature à éviter l'installation de familles étrangères qui risque de perturber l'équilibre et la tranquillité des quartiers de Rueil. »

Ces phrases sans équivoque sont extraites d'une lettre que M. Jacques Baumel, député et maire (R.P.R.) de Rueil-Malmaison, a adressée au début de l'été à toutes les agences immobilières de la ville.

L'affaire a pour origine la décision gouvernementale de résorber — enfin — les quelques « cités de transit » qui subsistent dans le département, *ghettos inhumains et intolérables* maintes fois dénoncés et pourtant toujours bien réels. Mais si le relogement de la plupart des familles peut être réalisé grâce au parc de logements H.L.M. traditionnels, une difficulté particulière surgit pour quelques familles nombreuses (curieusement nommées *« familles lourdes »*) regroupant jusqu'à dix ou quinze personnes. D'où la décision prise par le Service des migrants de la préfecture de prospecter le marché des pavillons disponibles dans le département et d'en acquérir autant que de besoin (quarante à cinquante *pavillons seraient nécessaires*).

Interrogé sur l'esprit de sa lettre, qualifiée ici ou là de raciste et qui a suscité les commentaires indignés des sections locales socialistes et communistes ou de certaines associations de défense des immigrés, M. Jacques Baumel argumente en deux temps : *« Mon seul souci*, dit-il d'abord, *était de protester contre le procédé autoritaire et soumois par lequel la préfecture cherche à s'attribuer des logements alors que nous mêmes en manquons pour reloger des familles rueilloises, françaises ou non. »* Et le maire va plus loin. *« Je ne mets pas en cause indistinctement les familles maghrébines, mais il faut bien admettre qu'un petit nombre d'entre elles cause, dans nos communes, des désordres insupportables. Du reste, quel est le maire qui n'a pas mis de barrières à l'implantation dans sa commune de ces populations ? »*

Raciste ou non, la lettre du maire de Rueil sera sans doute accueillie sans beaucoup d'émotion par les agents immobiliers et n'aura guère de conséquences dans la pratique. De l'aveu même des services préfectoraux, elle n'a pas perturbé jusqu'à *présent l'opération en cours. Pour*tant, intervenant sans aucun souci de confidentialité, M. Baumel a pris le risque — calculé — d'être vilipendé par une fraction de l'opinion. C'est qu'il se sait fort bien soutenu par un électorat que l'on retrouverait sans doute, dans le secret de l'isoloir, plus soucieux de sa tranquillité que du triomphe de principes généreux.

FRANÇOIS ROLLIN.

SCIENCES

FRANÇAIS ET SOVIÉTIQUES LANCERONT EN 1987 UN SATELLITE D'ASTRONOMIE

Un satellite franco-soviétique d'astronomie en rayons gamma sera mis en orbite à la fin de 1987. Ce projet, dénommé Sigma (système d'imagerie gamma à masque aléatoire), a été adopté lors de la rencontre annuelle de coopération spatiale entre l'Union soviétique et la France, qui a réuni, à Cannes, les *dirigeants du Centre national* d'études spatiales (CNES) et de l'organisation soviétique Intercomos.

Sigma est, pour l'essentiel, un télescope permettant une localisation précise (environ deux minutes d'arc) des objets émetteurs de rayons gamma, dont l'astronomie spatiale a permis, ces dernières années, la découverte. La position de ces objets n'est, en général, connue qu'avec une précision de l'ordre du degré. Dans un tel champ, il y a de nombreux astres connus par ailleurs, qui pourraient être émetteurs des rayons gamma, et on ne sait auquel en attribuer la responsabilité. Une localisation plus précise est donc indispensable.

Sigma avait été conçu dans ce but par des chercheurs français, au départ comme un projet purement national (*le Monde* du 9 juin 1982). Le CNES l'a proposé à la coopération, et l'Union soviétique l'a adopté. Le satellite emportera l'expérience française et un appareillage construit par l'Institut soviétique de recherches cosmiques (IKI), dont *l'objectif est similaire, mais pour des* émetteurs gamma de plus faible énergie. Le coût à la charge de la France est de 80 millions de francs.

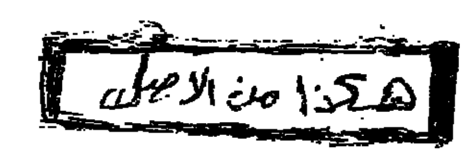
Plusieurs autres projets majeurs ont été mis à l'étude : une exploration du sol de la planète Vénus, un satellite survolant les régions polaires de la Lune, une sonde étudiant les oscillations du Soleil, un télescope spatial en ondes radio submillimétriques, qui permettrait de mieux comprendre la nature des amas de galaxies.

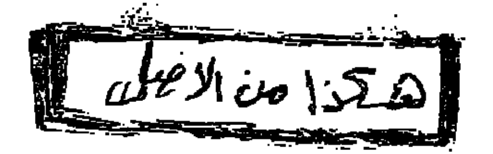
LE RÉVEIL D'UN VOLCAN AU JAPON

Le volcan Oyoma, situé dans l'île japonaise de Miyakejima, à 180 kilomètres au sud de Tokyo, est entré en éruption, lundi 3 octobre, pour la première fois depuis vingt et un ans. Cette éruption a entraîné l'exode de plus de mille six cents habitants sur les quatre mille quatre cents que compte l'île.

Les coulées de lave ont détruit l'aéroport, des centaines de maisons, et provoqué plusieurs incendies. On déplore, en outre, la disparition d'un homme de cinquante ans. La marine japonaise a envoyé quatre bateaux pour porter secours à la population.

Sept heures après l'éruption, il s'est produit un tremblement de terre d'une magnitude de 6,1 degrés sur l'échelle de Richter, dont les effets ont été ressentis jusqu'à Tokyo.





LE PROJET DE BUDGET POUR 1984

• Education : toujours la priorité des priorités

Le projet de budget de l'éducation nationale pour 1984 commence à traduire les objectifs du IXe Plan, qui accorde à la formation la priorité des priorités. Avec 152 milliards de francs hors pensions de crédits de paiements et d'autorisations de programme (169 au total), il se place en tête des dépenses de l'Etat, dans lesquelles sa part progresse et bénéficie d'une croissance supérieure à celle du budget général (8,9 % contre 6,3 %).

Avec 1 095 créations nettes d'emplois, le ministère de l'éducation nationale se voit attribuer la moitié des emplois nouveaux dans la fonction publique. En fait, les établissements disposeront de 4 590 emplois supplémentaires, compte tenu de transformations (1 050 postes d'élèves instituteurs sont, par exemple, supprimés), de créations en surnombre (520 pour la rénovation des collèges) ou du rétablissement d'heures supplémentaires dans le secondaire (1 420 équivalents-emplois).

La part des dépenses de personnels (1 128 677 agents) est prépondérante (88 %) dans le budget de l'Education nationale. Toutefois, le premier budget d'application du IXe Plan n'en ignore pas les objectifs prioritaires : augmentation du taux de scolarisation et donc des capacités d'accueil, développement des filières professionnelles, rénovation des collèges et du premier cycle du supérieur, formation continue des enseignants. Ce sont les crédits destinés aux investissements et au fonctionnement qui en pâtissent.

Ecoles, collèges, lycées : suivre la démographie

Les dépenses du secteur scolaire représentent près de 89 % du budget de l'Education nationale. La répartition des personnels supplémentaires est liée à l'évolution prévisible des effectifs d'élèves. Dans le primaire, aucun emploi d'instituteur n'est créé puisque l'on prévoit à la rentrée 1984 une diminution de l'ordre de 111 000 élèves dans les écoles élémentaires. Les postes récupérés devraient permettre d'accueillir dans les maternelles près de 65 000 élèves supplémentaires. Cette tendance est comparable à celle des dernières années. Toutefois, si aucun nouveau poste d'instituteur n'était prévu au budget de 1983, le premier ministre en a créé 500 pour la rentrée, qui n'apparaissent dans aucune loi de finances du ministère de l'Education nationale...

Dans les collèges – qui devraient être atteints par la pause démographique en 1985, – la croissance des effectifs est évaluée à 14 000 pour la rentrée prochaine. Ce sera surtout le début de la mise en œuvre des mesures de rénovation retenues à la suite du « rapport Legrand ». Les collèges disposeront de 760 emplois supplémentaires et, en heures supplémentaires, de l'équivalent de 450 emplois. Ces moyens n'amélioreront pas pour autant le taux d'encadrement dans les classes.

Peu d'investissements

Dans les lycées et lycées d'enseignement professionnel (LEP), la volonté de former davantage de jeunes se traduira par une nouvelle progression des effectifs : 22 000 élèves de plus sont attendus dans les LEP et quelque 31 000 dans les lycées. Pour les accueillir, 1 338 emplois sont créés (dont 500 dans les LEP), tandis que des crédits d'heures supplémentaires équivalant à 890 emplois seront affectés au plan de formation professionnelle des jeunes de seize à vingt-cinq ans.

Parmi les mesures en faveur des personnels, on relève la titularisation de 11 000 maîtres auxiliaires du second degré et une progression de 40 % des sommes destinées aux actions de formation continue. Le projet prévoit notamment le remboursement des frais de déplacement des personnels. Organisées essentiellement en dehors du temps de service, pour les professeurs du second degré, ces actions de courte durée ne devraient pas nécessiter de moyens de remplacement.

Les crédits de fonctionnement destinés à couvrir les dépenses de chauffage et d'éclairage progresseront moins vite (3 %) que l'inflation, alors que le prix de l'énergie est à peine plus prévisible que les rigueurs de l'hiver.

De la même façon, le budget permettra peu d'investissements. Les crédits pour travaux sont, en effet, en diminution, après avoir subi des annulations en 1983. La priorité ira à la maintenance et au développement des capacités d'accueil dans l'enseignement technique, où des locaux pour 28 000 places supplémentaires seront construits.

Les crédits d'achat de matériel continuent, en revanche, leur progression. Ils sont destinés à l'équipement des établissements en micro-ordinateurs, à l'achèvement du plan machine-outil et au développement de filières électroniques.

Enseignement supérieur : 780 créations d'emplois

Le budget d'action sociale ne comprendra plus, en 1984, les sommes correspondant aux frais de transports scolaires, transférées aux départements (à l'exception de ceux de l'Ile-de-France) en application de la loi de décentralisation. L'évolution des sommes consacrées aux bourses (12,2 %) doit accompagner la démocratisation de l'enseignement secondaire en permettant d'augmenter le nombre de bénéficiaires comme le montant des bourses (dès janvier 1984, dans les LEP) et en compensant, pour les boursiers, l'augmentation des tarifs d'internat et de demi-pension.

Dans l'enseignement supérieur, les emplois nouveaux seront au nombre de 780 contre 753 en 1983. Ce chiffre est important, à l'heure de la rigueur. L'objectif du ministre est d'assurer le développement des formations technologiques (filières électroniques) et de préparer la réforme du premier cycle, qui doit s'appliquer à partir de la rentrée de 1984.

Les créations d'emplois se décomposent en 730 postes d'enseignants, 40 de personnels non enseignants (de type ingénieur et technicien C.N.R.S.) et 10 au titre de la recherche. Les emplois d'enseignants créés sont prévus dans les catégories de professeurs et de maîtres-assistants « *à l'exclusion,* selon le ministère, *de tout emploi d'assistant* ». Des mesures particulières s'y ajoutent, comme la possibilité pour 250 vacataires, actuellement en coopération, d'être titularisés en tant que maîtres-assistants.

Il est aussi prévu des promotions liées à la mise en place de la réforme des enseignements supérieurs. Ces mesures, attendues depuis longtemps par les personnels, annoncées dès maintenant, pourraient apaiser le mécontentement manifeste des universitaires à la veille de la rentrée. La somme annoncée (12 millions de francs) devrait permettre la promotion de 600 assistants en maîtres de conférence de deuxième classe (nouvelle appellation prévue pour une répartition des universitaires en deux corps). La promotion de 500 professeurs de deuxième classe et de 60 professeurs de première classe est aussi prévue. Enfin, le projet annonce un alignement, sur les corps homologues de l'enseignement supérieur, des personnels de niveau assistant et maître-assistant des grands établissements.

Les crédits de fonctionnement n'augmentent que très faiblement (environ 4 %). Selon les services du ministère, l'augmentation des droits d'inscription lors de la prochaine rentrée « *devrait permettre aux établissements, en augmentant de manière non négligeable leurs ressources propres, de faire face aux difficultés nées de ce plafonnement* ».

La recherche bénéficiera de quelques faveurs. Mais la progression la plus importante des crédits concerne les bourses universitaires (plus 26 %). Le ministre a choisi de privilégier l'aide directe aux étudiants. La progression des crédits devrait permettre de revaloriser les taux et d'augmenter le nombre de bénéficiaires. A l'inverse, le ministère diminuera sa participation au fonctionnement des restaurants et des cités universitaires. Cette diminution de l'aide indirecte de l'Etat à tous les étudiants devrait se traduire par une hausse du prix des repas dans les restaurants universitaires.

CATHERINE ARDITTI et SERGE BOLLOCH.

L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Pour l'enseignement privé sous contrat avec l'Etat, le projet de budget traduit la reconduction, en 1984, de la législation en vigueur : actualisation des salaires des enseignants, du forfait d'externat (qui couvre une partie des frais de fonctionnement), harmonisation de la situation des maîtres avec celle de l'enseignement public telle qu'elle figure dans la loi Guermeur de 1977.

Au total, les dotations destinées à l'enseignement privé progressent de 7,5 %, non compris les crédits de bourses et de transports pour lesquels, comme chaque année, aucune distinction n'est faite budgétairement entre élèves de l'enseignement privé et de l'enseignement public. Le forfait d'externat est majoré de 6 %, tandis que 275 enseignants supplémentaires pourront être recrutés (au lieu de 500 en 1983).

Un chapitre nouveau est ouvert pour permettre la titularisation éventuelle, sur leur demande, de 15 000 maîtres sous contrat, c'est-à-dire déjà payés par l'Etat. La dépense serait donc négligeable. Mais l'entrée dans la fonction publique de maîtres du privé nécessite théoriquement une modification législative. Celle-ci dépendra du sort des propositions que M. Savary soumettra prochainement à ses partenaires dans la perspective de négociations sur les relations entre l'enseignement privé et l'enseignement public.

• Droits de la femme : 0,012 %

Malgré la rigueur, le ministère des droits de la femme devrait augmenter légèrement, en 1984, sa part de budget général (0,011 % en 1983 ; 0.012 % en 1984). Alors qu'il s'était vu attribuer 100,8 millions de francs en 1983, il devrait recevoir 110 millions en 1984, soit une augmentation d'environ 9 %.

Cette dotation constitue une somme encore bien modeste. Elle procure cependant au ministère une certaine autonomie financière, quasiment inexistante sous le précédent septennat.

Environ la moitié de ce budget servira au fonctionnement du ministère et des nombreuses délégations régionales ou départementales.

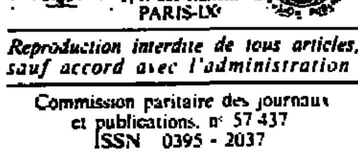
La formation et l'emploi des femmes constitueront les principaux objectifs de Mme Roudy, qui prévoit de faire passer les dépenses dans ces secteurs de 15 à 25 millions de francs. 10 millions seront affectés à la création du conseil supérieur prévu par la loi sur l'égalité professionnelle entre hommes et femmes et pour suivre les plans d'égalités que les grandes entreprises devront mettre sur pied. Parallèlement, le ministère prévoit, notamment en 1984, une campagne dans tous les médias sur l'orientation professionnelle des jeunes filles.

Ch. C.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN 0395 - 2037

UNE EXPÉRIENCE PÉDAGOGIQUE EN LOZÈRE

Classes de ville pour gamins des champs

De notre correspondant

Mende. – Les jeunes citadins apprennent à mieux connaître la campagne en faisant des séjours en classes vertes. Pourquoi ne pas inverser cette démarche et faire découvrir le monde urbain à des enfants qui fréquentent des écoles rurales à très faible effectif et vivent dans des villages ou des hameaux touchés par l'exode ? Tel est le sens de l'expérience pédagogique menée à Mende, dans le chef-lieu de la Lozère, le plus petit département de France.

« *Chez nous,* explique M. Jean Commets, directeur de l'école normale, *la plupart des élèves ignorent la réalité de la ville. A la télévision, on leur montre des images de New-York ou de Paris. Pour eux, ce n'est pas le reflet de la réalité, mais de la fiction.* »

Les réactions des enfants au terme de leur séjour à Mende sont, à cet égard, instructives. « *Tout m'a intéressé* », raconte Thomas, onze ans et demi, qui a été émerveillé par les fresques ornant la cathédrale. Marie-Claude, dix ans, confie à sa sortie du musée : « *Je ne croyais pas que cela puisse exister.* » De son côté, Hervé, onze ans, affirme avoir été étonné par la circulation automobile et le bruit de la ville...

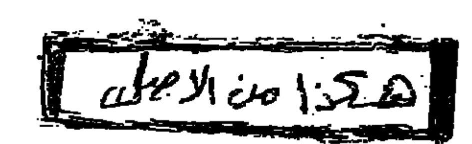
Les enfants ont visité une cabine d'autorail, la salle de radiographie de l'hôpital, assisté au tri du courrier et au traitement par ordinateur des opérations bancaires. Des rencontres avec des responsables d'associations et des soirées au théâtre étaient également prévues. « *Au début,* explique Mme Claudine Boyer, l'enseignante chargée de suivre cette expérience, *les élèves étaient timides, mais, très vite, ils ont posé des questions à leurs interlocuteurs. Il faut voir avec quelle aisance ils manipulent les caméras vidéo et utilisent les micro-ordinateurs dont ils ignoraient totalement le fonctionnement.* »

Pour le directeur de l'école normale, « *il s'agissait de compenser les handicaps de communication dont ces enfants souffrent dans des classes où les effectifs sont faibles. Nous encourageons,* dit-il, *des séjours simultanés de deux ou trois petites écoles regroupant seize enfants âgés de cinq à onze ans. On veut ainsi favoriser les rencontres et créer des besoins d'échanges portant sur les données recueillies à Mende par les élèves au cours de leurs enquêtes* ».

Durant l'année scolaire, il en résultera un échange de correspondance entre classes. Le travail de celles-ci sera présenté à Mende lors d'une exposition ayant pour thème « Un certain regard sur la ville ».

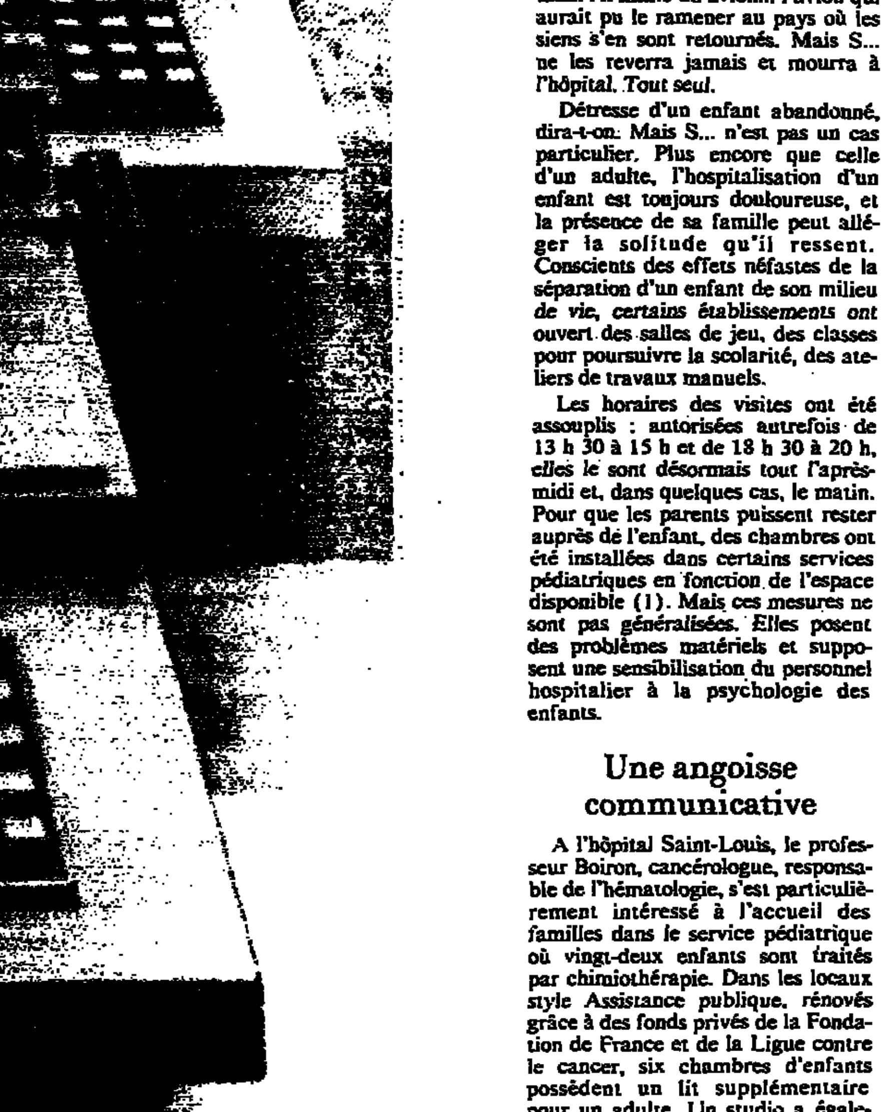
JEAN-MARC GILLY.


Olivetti France, 9, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris


هكذا من الأصل

Le Monde

MEDECINE



Humaniser les hôpitaux d'enfants

Plus de 870 000 enfants sont admis chaque année dans des établissements hospitaliers pour une durée moyenne de six à huit jours. C'est souvent une dure épreuve pour eux. L'hospitalisation peut entraîner des *perturbations affectives et psychologiques*, surtout si elle est longue, si le personnel soignant est insuffisant et si les parents sont peu présents.

Au cours d'une visite de l'hôpital pédiatrique de Bicêtre, un des fleurons des services français pour enfants, Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat à la famille, et M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat à la santé, ont exprimé le souhait que les innovations réalisées servent de modèle pour améliorer la vie de l'enfant à l'hôpital. Ils viennent d'adresser *par une circulaire aux directeurs d'hôpitaux* et aux directions sanitaires une série de mesures destinées à prendre en compte les besoins psychologiques de l'enfant (voir encadré). D'autre part, un dépliant illustré, *Votre enfant à l'hôpital*, édité par le Comité français d'éducation pour la santé, sera distribué aux familles dans les services d'accueil des hôpitaux pour les inciter à participer activement à cette hospitalisation.

Avec la participation des parents

S..., dix ans, est hospitalisé dans *un service d'hématologie pour* enfants. Atteint d'une maladie maligne du sang et affaibli de surcroît par une hépatite virale, il ne quitte plus son lit. Zaïrois, il ne parle pas français et garde les yeux rivés sur le panneau vitré de la porte du couloir. *Le père d'un autre enfant* passe la tête par l'encadrement de la porte, S... lui fait un signe de la main : il mime un avion... l'avion qui aurait pu le ramener au pays où les siens s'en sont retournés. Mais S... ne les reverra jamais et mourra à l'hôpital. *Tout seul.*

Détresse d'un enfant abandonné, dira-t-on. Mais S... n'est pas un cas particulier. Plus encore que celle d'un adulte, l'hospitalisation d'un enfant est toujours douloureuse, et la présence de sa famille peut alléger la solitude qu'il ressent. Conscients des effets néfastes de la séparation d'un enfant de son milieu *de vie, certains établissements ont* ouvert des salles de jeu, des classes pour poursuivre la scolarité, des ateliers de travaux manuels.

Les horaires des visites ont été assouplis : autorisées autrefois de 13 h 30 à 15 h et de 18 h 30 à 20 h, elles le sont désormais tout l'après-midi et, dans quelques cas, le matin. Pour que les parents puissent rester auprès de l'enfant, des chambres ont été installées dans certains services pédiatriques en fonction de l'espace disponible (1). Mais ces mesures ne sont pas généralisées. Elles posent des problèmes matériels et supposent une sensibilisation du personnel hospitalier à la psychologie des enfants.

Une angoisse communicative

A l'hôpital Saint-Louis, le professeur Boiron, cancérologue, responsable de l'hématologie, s'est particulièrement intéressé à l'accueil des familles dans le service pédiatrique où vingt-deux enfants sont traités par chimiothérapie. Dans les locaux style Assistance publique, rénovés grâce à des fonds privés de la Fondation de France et de la Ligue contre le cancer, six chambres d'enfants possèdent un lit supplémentaire pour un adulte. Un studio a également été aménagé pour une famille. Le séjour est gratuit en échange de quelques travaux ménagers. « *Nous recommandons la présence d'un membre de la famille chaque fois que c'est possible*, commente le docteur Leverger, jeune chef de clinique. *Les parents, libres d'aller et de venir, apprécient généralement ce service « à la carte.* »

Et pourtant, il n'était pas facile d'admettre les visites extérieures dans ce département où le moindre *microbe peut être fatal* : les aplasies transitoires (diminution des plaquettes et des globules sanguins) créées par la chimiothérapie exposent le sujet à de graves infections contre lesquelles il ne peut se défendre. Par conséquent, sur la porte de *chaque chambre, une notice invite le* visiteur à revêtir une blouse et des bottes de papier. Dans l'unité stérile, réservée aux cas sévères, les visiteurs doivent respecter encore plus les règles d'asepsie en pénétrant sous la bulle de plastique qui isole *l'enfant* et où circule un flux d'air stérile.

Le père de M..., quatre ans et demi, et sa femme se relayent depuis trois semaines au chevet de leur petit garçon, après l'avoir retiré d'un hôpital de banlieue où les soins et l'accueil ne les satisfaisaient pas. Cet inspecteur des impôts vit depuis un an dans l'attente quotidienne des examens de sang, et, malgré de nombreux essais thérapeutiques, M... semble aujourd'hui rechuter. Le père dit, accablé : « *Les médecins ne nous ont rien caché, et M... comprend très bien sa maladie. Un jour, après une consultation, il m'a dit : « Les microbes qui mangent mes cellules sont revenus.* » Pourtant, l'enfant, dès qu'il se sent mieux, retourne jouer avec ses camarades, comme s'il n'avait jamais été malade : « *Contrairement aux adultes, il vit au présent, il ne se projette pas dans l'avenir.* »

Comme d'autres parents, le père de M... se rend chaque semaine à la réunion du service avec les médecins, les infirmières et la psychologue. Elle se tient dans la salle réservée aux familles : un vaste canapé, un téléviseur, des fauteuils et une kitchenette où les parents préparent des plats pour leurs enfants. Ce salon ne désemplit pas, et chacun vient se confier ou simplement fumer une cigarette. « *Le réconfort me vient souvent des autres parents, les seuls à comprendre ce que je ressens* », avoue une jeune infirmière de Carnac, dont la fille, A..., quatre ans, vient d'être hospitalisée dans le service. « *Pendant les réunions, nous posons toutes les questions qui nous tourmentent, sans retenue, et les discussions se poursuivent après. Nous évoquons les nouveaux traitements, les soins ultérieurs, la perte des cheveux des enfants.* »

Pour aider l'équipe soignante à affronter l'anxiété des parents, tantôt confiants, tantôt agressifs, Mme Nicole Alby, psychologue, travaille dans le service d'hématologie pédiatrique de Saint-Louis depuis plusieurs années. Elle ne souhaite pas une présence obligatoire des parents, car certains ne le supportent pas et véhiculent une angoisse communicative. Parfois, elle doit les persuader de l'utilité de poursuivre un traitement dont le succès n'est pas assuré. « *Certaines familles nous reprochent ouvertement ou non nos échecs. C'est tout à fait normal. La souffrance d'un enfant paraît toujours injuste, et celui-ci est un agresseur pour son entourage : on cherche malgré soi un coupable. Pour réparer.* »

A l'hôpital de Bicêtre, le professeur Alagille, chef du service d'hépatologie pédiatrique (maladie du foie), n'est pas favorable à une présence permanente des parents. Lors de la construction de l'hôpital pour enfants, ce « patron » renommé avait demandé qu'un étage soit réservé à l'hôtellerie, pour les familles, mais ce projet n'a pas été retenu par l'administration. Pourtant, la pathologie qui est soignée dans ce service est assez exceptionnelle (malformations des voies biliaires, anomalies vasculaires hépatiques...). Les enfants viennent de loin pour y être traités : pour les quatre cinquièmes, de province ou de l'étranger. Leurs familles sont donc logées dans des hôtels du Kremlin-Bicêtre ou dans des foyers (il en existe deux, l'un à Paris, la résidence Magendie, et l'autre à Vanves, Le Rosier rouge).

« *Au début*, commente le professeur Alagille, *nous avions autorisé les visites à n'importe quelle heure de la journée ; mais les infirmières se sont plaintes de ne pas pouvoir faire les soins. Je crois en effet que les enfants ne se comportent pas de la même façon en présence de leurs parents. Ces derniers font « écran » au personnel médical.* »

Dans ce service, ouvert en 1981, inspiré de l'hôpital pour enfants Saint-Göran de Stockholm, chaque détail a été minutieusement étudié : des panneaux de jolies peintures naïves, un espace « jeu relais » dans *chaque salle d'attente*, des *chaises* bleues et rouges à la bonne hauteur, le personnel en blouse de couleur, les petits malades vêtus de tenues gaies. Une « maison de l'enfant », au dernier étage de l'hôpital, sert de modèle pour de futures constructions hospitalières : un espace de 130 mètres carrés, où les enfants peuvent réaliser des travaux manuels, cuisiner, lire, étudier... et même jouer au ballon ou faire du patin à roulettes sur une terrasse, bâtie grâce aux fonds d'un laboratoire pharmaceutique. « *Nous avons voulu faire oublier aux enfants leur maladie*, poursuit le professeur Alagille. *Quand les infirmières les font appeler dans les services, ils soupirent en disant : « Nous devons « retourner à l'hôpital.* »

La réaction du personnel

On n'a pas la même conception de la pédiatrie à l'hôpital Saint-Louis et à l'hôpital de Bicêtre. *Dans le* premier cas, les familles sont intégrées à la vie du service : alors que, dans le second, qu'on pourrait qualifier de plus traditionnel, elles sont un peu tenues à l'écart. Dans les autres hôpitaux, les services de pédiatrie sont encore différents : « *Les familles nous posent toujours un problème*, constate Mme Armand, surveillante du service pédiatrique de l'hôpital Louis-Mourier à Colombes, *nous n'autorisons la présence d'un parent que lorsque l'enfant va mal. Pour les visites, nous sommes plus tolérants, et nous n'empêchons jamais un parent qui travaille de venir embrasser son enfant.* »

De nombreux psychiatres ont observé que des séparations peuvent nuire à l'équilibre de l'enfant : brèves, elles provoquent des réactions d'anxiété ; durables, elles entraînent un détachement et perturbent les relations familiales. « *Toute séparation*, précise Mme Ginette Raimbault (hôpital Necker), *s'inscrit dans un contexte particulier qui « dépend d'une histoire véhiculée par les parents.* »

Tous les enfants ne sont pas, bien sûr, hospitalisés dans des circonstances aussi dramatiques et pour d'aussi longues périodes. Dans tous les cas, les problèmes que pose l'accueil des familles dans les services d'enfants méritaient néanmoins d'être soulevés. En effet, l'accueil en pédiatrie est loin d'avoir partout la même qualité que dans les hôpitaux Saint-Louis et de Bicêtre. Mais on peut se demander comment les aménagements prévus par la circulaire ministérielle pourront être réalisés en période de restriction budgétaire.

Mme Olga Cachin, ancienne pédiatre à l'hôpital Necker, qui a participé à la rédaction de la circulaire ministérielle, remarque : « *Il y a vingt-cinq ans, on vivait dans la hantise des infections. Les enfants hospitalisés étaient attachés à leur lit et ne voyaient leurs parents qu'à travers des vitres.* » Aujourd'hui, les conditions de vie à l'hôpital se sont améliorées, et les parents peuvent rester sur place. Le personnel hospitalier s'en accommodera-t-il ?

CLAIRE SQUIRES.

(1) Des chambres parents-enfants existent à l'hôpital Antoine-Béclère, à Bretonneau, à Saint-Vincent-de-Paul, à l'Hôtel-Dieu, à Jean-Verdier, à Saint-Louis et à Trousseau pour l'Assistance publique de Paris.

Dix recommandations

La circulaire ministérielle du 1er août 1983, relative à l'hospitalisation des enfants, recom*mande notamment de* :

1) *Eviter les hospitalisations non strictement nécessaires* en *leur préférant des alternatives* : consultations externes, hospitalisations de jour ou de nuit. La durée de l'hospitalisation doit être réduite au minimum ;

2) *Expliquer à l'avance à l'enfant et à ses parents*, en dehors des admissions en urgence, la raison de l'hospitalisation et sa durée approximative, la nature des examens ;

3) *Accueillir l'enfant et ses parents à l'admission* : en installant si possible des urgences autonomes de pédiatrie et en organisant un accueil chaleureux ;

4) *Admettre l'enfant avec un de ses parents* quelle que soit la nature de sa maladie ;

5) *Faire participer les parents* : soins de la vie quotidienne, initiation aux soins infirmiers simples tels que les pansements, mise au point d'un régime alimentaire ;

6) *Adapter les soins et les conditions de traitement à l'âge de l'enfant* et l'y préparer : expliquer à l'enfant les actes pratiqués, faire preuve de tact, car les enfants, même très jeunes, comprennent les propos d'adultes, *mais ils peuvent mal les interpréter* ;

7) *Améliorer les conditions de séjour* : distractions organisées par des bénévoles ou des associations, scolarisation, présence souhaitée de psychologues, des interprètes pour les étrangers ;

8) *Assouplir les horaires des visites* (décret du 14 janvier 1974) ;

9) *Informer les parents* de l'état de l'enfant, indiquer le médecin responsable à qui ils peuvent s'adresser ;

10) *Préparer la sortie* : aides financières, travailleuse familiale, mode de garde...

UNE PREUVE EXPÉRIMENTALE

Le psychisme et l'évolution des maladies

Une série d'expériences conduites sur des étudiants en période d'examens et sur des conjoints durant les mois qui suivent le décès de leur épouse viennent d'apporter la preuve biologique de ce que le bon sens populaire soupçonnait de longue date, mais que le corps médical rangea trop longtemps au rayon des mythologies absurdes, à savoir l'altération, voire l'effondrement, des défenses naturelles de l'organisme sous l'effet d'une tension ou d'une détresse nerveuse, de l'anxiété ou de la tristesse.

Ainsi s'expliquent la fréquence accrue des maladies — cancer en tête — lors des périodes douloureuses ou difficiles de l'existence, et sans doute, a contrario, *le rôle important que jouent les conditions psychologiques, le moral et les rapports médecin-malade dans la guérison.*

SI les soucis, l'inquiétude ou les chagrins ne conduisent ni à « fabriquer de la bile » ni à « ronger le sang », ils sont répercutés par le cerveau sur la zone d'intégra*tion et de commande des réactions* émotives, ou hypothalamus, qui régule à son tour le fonctionnement de l'organisme et tout l'équilibre hormonal.

L'équipe du professeur Roger Guillemin a réussi l'an dernier à isoler et à synthétiser la substance que sécrète l'hypothalamus dans les situations de stress ; il s'agit d'un *facteur dit C.R.F. qui déclenche la* production par l'hypophyse de l'hormone (ou A.C.T.H.) qui stimule à son tour la production par les glandes surrénales de cortisol d'une part et d'adrénaline de l'autre. Ces deux produits surrénaliens augmentent le métabolisme, la fréquence des battements cardiaques, le taux des sucres qui serviront aux contractions musculaires nécessaires aux réactions de fuite ou d'attaque auxquelles incite l'agression, physique ou psychologique. Si ces réactions sont impossibles, un « état de stress » se constitue, avec des dégâts que l'on pourrait comparer à ceux d'un moteur de voiture lorsqu'on appuie sur l'accélérateur, tous freins bloqués...

Il était plus difficile encore d'identifier les éventuelles dégradations produites par cet état sur le système immunologique qui assure les défenses de l'organisme contre les invasions étrangères, bactéries, virus ou cellules cancéreuses notamment. Parmi les divers moyens mis en œuvre à cette fin, certains globules blancs, ou lymphocytes, jouent un rôle majeur, soit par attaque directe de l'objectif (lymphocytes T), soit par la sécrétion d'anticorps qui le détruisent (lymphocytes B).

Le choc du veuvage

La numération de ces éléments et la mesure de leur degré d'activité spécifique sont devenues possibles avec une grande précision grâce à des techniques complexes faisant intervenir, notamment, le comptage des *substances radioactives incorporées* à des stimulants de la réaction immunitaire (1).

Ces *techniques ont été mises en* œuvre par une équipe médicale new-yorkaise chez quinze sujets dont les épouses souffraient d'un cancer du sein au stade de la généralisation et qui se prêtèrent pendant trois ans à des examens de sang périodiques, *visant à mesurer* l'état de leur système immunitaire. Tous ces examens étaient normaux jusqu'au décès de l'épouse, et cela en dépit de l'angoisse qu'implique l'évolution chez un proche d'un cancer au stade terminal. Après la mort de l'épouse, en revanche, si le nombre des lymphocytes tueurs de cellules étrangères ou producteurs d'anticorps est resté normal, leur degré d'activité a subi une profonde altération, impressionnante surtout durant les deux premiers mois du veuvage.

Cet état de « dépression immunitaire » s'est peu à peu atténué, en quatre à quatorze mois, pour retrouver ensuite un niveau normal, après la fin de la période dite de deuil, bien connue des neuropsychiatres. Il est plus que vraisemblable que cette *altération, mise en évidence pour* la première fois, explique l'augmentation frappante de maladies graves (dont l'éclosion de cancers) observée par plusieurs équipes mondiales chez les conjoints survivants dans la *période* d'un an suivant le décès de l'époux ou de l'épouse, et qu'elle explique aussi la mortalité accrue des veufs ou des veuves durant cette *même période.*

Il est vraisemblable, estiment le docteur S. Schleifer et son équipe, que ces altérations des défenses immunologiques sont dues à une perturbation du fonctionnement cérébral et *des relais neurohormonaux qu'il* commande, provoquée par la détresse morale.

Une autre démonstration des effets destructifs du stress sur les défenses naturelles vient d'être apportée, presque simultanément, par une équipe de Boston qui a pris *cette fois pour modèle d'expérience* soixante-quatre étudiants d'une école dentaire avant, pendant et après leur période d'examens.

Les périodes d'examens

Les anticorps que produit l'organisme lors d'une agression étrangère ont été dosés à intervalles réguliers, dans la salive de ces étudiants volontaires, et cela durant toute l'année scolaire, allant de la rentrée de septembre à la fin du mois de juillet, après les examens. Chez tous les étudiants, le taux de production des anticorps (immunoglobines A) avait *diminué de façon très significative* durant les trois périodes d'examens partiels, par rapport au reste de l'année universitaire et aux vacances.

En outre, de curieuses différences liées à la personnalité de chaque étudiant ont été notées : ceux dont le caractère est dominé par la nécessité de relations humaines chaleureuses, les plus sociables, avaient à tout *moment un taux de sécrétion d'anti*corps plus élevé que les autres, et donc des défenses naturelles meilleures. En revanche, ceux qui combinaient, aux tests de personnalité, un besoin important de pouvoir et de réussite, une forte ambition person*nelle et des relations de camaraderie* difficiles (inhibition) gardaient, après les épreuves des examens, un abaissement durable de leur sécrétion d'anticorps et de leurs défenses naturelles.

L'équipe de Boston explique ce fait curieux par l'*« importance du stress que représente l'inaction des vacances pour ceux qui ont un grand besoin de pouvoir et d'action et qui ont un tempérament peu sociable ».* Elle rapproche cette observation d'une autre étude récente montrant que *« l'inaction engendre une réaction de stress particulièrement importante »,* accompagnée d'une *augmentation du taux des hormones* surrénaliennes (ou corticostéroïdes) chez les individus hyperactifs et ambitieux.

Autrement dit, et chez ces sujets au profil psychologique particulier, qui les rend hautement vulnérables aux accidents cardiaques, tant la compétition que l'inaction engendrent un abaissement des défenses *naturelles et une réaction de stress*, et l'action est, chez eux, un besoin absolu.

Il *reste à comprendre comment* l'anxiété, le chagrin ou les tourments de la vie quotidienne influent sur le système immunitaire, afin de pouvoir atténuer leurs conséquences. De nombreuses expériences sont en cours à ce sujet sur l'animal, qui prouvent la complexité d'un phénomène dont il vient d'être démontré (revue américaine *Science* du 23 septembre 1983) qu'il se produit même chez des rats privés de leurs glandes surrénales, et qu'il doit impliquer non un schéma simple comme celui qu'avait décrit le Canadien Selye, mais des mécanismes multiples que devraient éclairer les recherches sur les liens existant entre la neurobiolo*gie et l'immunologie.*

Ces travaux permettront de mieux comprendre la nature de l'influence *qu'exerce le moral des malades sur* l'évolution de leur maladie et les liens mystérieux qui régissent l'imbrication étroite de la vie des organes et de celle de l'esprit (2).

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(1) Ce même type d'examen permet de faire le diagnostic du SIDA, maladie qui se traduit par un effondrement des défenses naturelles.

(2) Un jeune auteur suisse, décédé d'une affection maligne du sang, a décrit de façon remarquable les liens existant entre les tourments familiaux et l'évolution des maladies physiques et psychiques (*Mars*, de F. Zorn, Gallimard).

Interféron et cancer : la fin d'une légende

« *LA lune de miel est finie* ». Pour le journal de l'Association médicale américaine (JAMA), il faut se rendre à l'évidence, accepter de tourner la page : l'interféron ne tient pas ses promesses. Du moins si l'on examine les premières conclusions des investigations cliniques réalisées aux États-Unis. Conclusions prématurées ou verdict définitif ?

Deux réunions récemment organisées à San-Diego, l'une par la Société américaine d'oncologie clinique, l'autre par l'Association américaine pour la recherche sur le cancer, ont permis de confirmer une tendance exprimée depuis quelque temps au sein des milieux médicaux concernés. Point important : les résultats exposés ne concernent qu'un type particulier d'interféron humain, produit depuis peu grâce aux techniques des manipulations génétiques.

L'interféron ? En réalité, une famille de molécules, de nature protéique, synthétisées naturellement par l'organisme, en particulier lorsqu'il est soumis à une « agression virale ». Découvert en 1957, l'interféron fut successivement étudié comme produit aux propriétés antivirales, puis antitumorales. A de nombreuses reprises, et sans raison aucune, il fut présenté comme une substance aux vertus thérapeutiques quasi miraculeuses. Une légende d'autant plus tenace que son coût exorbitant et sa rareté rendaient difficile toute conclusion objective.

On distingue aujourd'hui trois types d'interféron humain :

● *Alpha.* – Il en existe une douzaine de sous-types. Ces interférons sont produits par les globules blancs face à une infection virale.

● *Bêta.* – Cette molécule est produite par différents types de cellules, et notamment par les fibroblastes, cellules du tissu conjonctif.

● *Gamma* – ou interféron immunitaire. Bien que plusieurs types aient été signalés, un seul interféron gamma a, pour l'instant, été isolé et purifié. Il pourrait jouer un rôle important dans la modulation de la réponse immunitaire.

En 1980, Biogen, société internationale spécialisée dans les techniques de manipulations génétiques, annonçait le clonage d'un gène d'interféron alpha et son expression dans un micro-organisme. Dans les *mois qui suivirent*, d'autres équipes parvinrent à un résultat comparable. En liaison avec une équipe française dirigée par le professeur Edward de Maeyer (Institut Curie, Orsay), une équipe britannique allait jusqu'à réaliser la synthèse chimique du gène qui, naturellement, dirige la production d'un interféron alpha dans l'organisme.

Rien d'enthousiasmant

La production d'interféron par manipulations génétiques a, *a priori*, un avantage notable : l'obtention d'un produit pur. Jusqu'alors, en effet, l'interféron était produit par culture de cellules (le plus souvent des globules blancs). La préparation ainsi obtenue était composée d'un mélange de sous-types et de nombreux contaminants. Il était donc, là encore, difficile de conclure sur l'origine des manifestations observées, qu'elles soient thérapeutiques ou toxiques. On imaginait donc que l'interféron « génétique » permettrait de conclure rapidement quant à la place qu'il convenait de donner à cette famille de substances dans l'arsenal anticancéreux. Force est de constater aujourd'hui, d'une part, que le premier bilan n'a rien d'enthousiasmant, d'autre part, que les conclusions définitives ne seront pas connues avant plusieurs années.

Les résultats américains portent principalement sur plusieurs sous-types d'interféron alpha, distribués par les firmes Hoffmann-La Roche et Schering Plough Corporation (sous licence Biogen). Les essais – dits de phase II (1) – ont été menés dans de nombreux services hospitaliers américains. Les résultats les plus intéressants ont été obtenus sur deux formes d'affections cancéreuses répondant en général fort mal aux thérapeutiques habituelles.

● *Les tumeurs malignes du rein.* – L'interféron Hoffmann-La Roche a été donné en injections intramusculaires trois fois par semaine pendant trois mois à trente-trois malades atteints d'une forme avancée de ces tumeurs. Une réponse partielle (réduction de moitié du volume de la tumeur) a été obtenue chez cinq malades. Une réponse plus faible a été observée chez cinq autres.

● *Le mélanome malin* (ou mélanoblastome), tumeur de la peau à la malignité très élevée. L'interféron de Schering a été étudié chez seize malades. Il a été administré par voie intra-veineuse cinq jours par semaine durant quatre semaines. Dans deux cas, une rémission complète a été obtenue (depuis dix mois) et cinq malades ont vu leur état *se stabiliser*. Dans un autre groupe, néanmoins, les taux de survie des malades traités par interféron se sont révélés identiques à ceux obtenus par chimiothérapie conventionnelle.

Deux décès

Les autres essais entrepris jusqu'à ce jour n'ont pas permis de noter de résultats vraiment positifs pour les cancers du sein, du poumon ou du tube digestif. En revanche, ces essais utilisant de fortes doses d'interféron ont permis de mieux mettre en évidence la toxicité du produit. De nombreux effets secondaires ont été ainsi observés, mineurs (fatigue, perte d'appétit, fièvre) ou plus graves (états confusionnels, arthralgies, accidents cardiaques). Deux décès, dus à des problèmes cardiaques, ont aussi été enregistrés, ce qui ôte tout caractère exceptionnel aux quatre décès de malades français rendus publics l'an dernier (*le Monde* du 5 novembre 1982). Au total, un premier bilan peu encourageant, qui, s'il témoigne de l'efficacité biologique du produit, témoigne aussi de la difficulté qu'il y a à l'utiliser en thérapeutique anticancéreuse.

Aucune équipe ne semble néanmoins décidée à abandonner les investigations entreprises, ne serait-ce que parce que les essais en sont encore à une phase initiale. Différentes tentatives sont faites également pour réduire la fréquence et l'intensité des effets secondaires et augmenter l'efficacité du traitement (association d'interférons ou d'interféron et de médicaments anticancéreux ou non). D'autres recherches portent sur la sensibilité génétique des malades à l'interféron. Le principe consiste alors à étudier *in vitro* sur des cellules prélevées chez des patients le degré de résistance ou de sensibilité. « *Il faudra nécessairement passer par ce type d'étude*, estime le professeur Ernesto Falcoff (Institut Curie-INSERM). *Nous pourrons peut-être alors comprendre les raisons des échecs et des succès observés.* »

Il semble en outre que l'intérêt se déplace de plus en plus vers les interférons bêta et gamma. Biogen vient ainsi d'annoncer à Genève qu'elle avait commencé les premiers essais cliniques utilisant un interféron gamma produit par les techniques des manipulations génétiques. Ces essais sont menés aux Pays-Bas. Selon cette société, c'est la première fois que ce produit obtenu de cette manière est utilisé chez l'homme. De nouveaux essais cliniques suivront dans d'autres pays européens, les essais aux États-Unis étant prévus pour la fin de cette année. Fait nouveau, l'interféron gamma est le premier produit humain que Biogen développe entièrement depuis la production par génie génétique jusqu'au marketing.

Pour le docteur Walter Gilbert, prix Nobel de Chimie 1980, et président-directeur général de Biogen, « *lors d'expériences en laboratoire, l'interféron gamma a démontré une activité considérablement plus élevée contre les cancers que l'interféron alpha ; dans certains cas, il s'est avéré dix à cent fois plus actif contre les cellules tumorales. De plus, comme protéine naturelle produite normalement par les cellules leucocytaires lors de la réponse immunitaire, l'interféron gamma est potentiellement d'une innocuité bien supérieure à celle de beaucoup d'agents chimiothérapeutiques utilisés à l'heure actuelle* ».

Appels d'offres

Des « appels d'offres » sont par ailleurs lancés par certaines équipes américaines désireuses d'expérimenter l'interféron bêta. Comme l'Institut du cancer de l'université de Philadelphie, qui vient de passer une petite annonce dans la revue américaine *Science*, cherchant « *2 milliards d'unités de bêta interféron naturel pour des investigations cliniques qui débuteront au printemps 1984* ».

Compte tenu des premiers résultats américains, la poursuite des investigations cliniques tient, pour une bonne part, au soutien des groupes industriels déjà engagés dans cette production. Schering a déjà annoncé qu'il maintenait sa décision d'investir 100 millions de dollars dans une unité de fabrication d'interféron alpha en Irlande.

Il est néanmoins encore difficile de prévoir quelle sera à moyen terme l'attitude des milieux financiers. « *A la différence de la communauté médicale indépendante*, notait il y a quelques jours le *Financial Times*, *très peu de membres de l'industrie pharmaceutique sont disposés à admettre que l'intérêt médical de l'interféron est beaucoup moins important que ce qui était envisagé il y a quelques années.* » On peut donc aujourd'hui légitimement s'interroger sur le risque qui pourrait apparaître d'une incompatibilité de fond entre les précautions éthiques qu'implique toute investigation clinique majeure et la somme des intérêts en jeu.

A moins que l'on ne confirme rapidement l'intérêt thérapeutique des interférons humains dans les affections virales graves ou bénignes. Un chapitre qui, pour être *moins prestigieux que* la cancérologie, pourrait néanmoins se révéler d'un intérêt médical et industriel considérable.

JEAN-YVES NAU.

(1) Le programme d'expérimentation clinique chez l'homme, exigé par les offices nationaux de réglementation en matière de nouveaux médicaments, se *déroule en trois phases. Pour la phase I*, des études sont menées sur des volontaires afin de déterminer l'activité biologique fondamentale, les effets secondaires, le mode de distribution et d'élimination du médicament dans le corps. La *phase II comprend des études* entreprises sur des groupes plus importants de patients atteints d'une maladie spécifique. La phase III englobe des études à grande échelle sur des patients atteints de maladies spécifiques, dans le but de *recueillir des données suffisantes* pour prouver statistiquement l'efficacité et l'innocuité du produit.

Lentement... mais sûrement ?

EN 1970, les pouvoirs publics français mettaient en place un programme original de production et d'expérimentation clinique d'interféron. Celui-ci était produit selon les techniques habituelles de culture de cellules par l'Institut Pasteur Production. Fin 1982, après quelques erreurs et divers atermoiements, l'expérimentation officielle était suspendue. En février *dernier, on apprenait que le gou*vernement allait encourager un développement cohérent de la production d'interféron, les différents partenaires industriels français (l'Institut Pasteur Production, le groupe Mérieux, la Sanofi, le Centre national de transfusion sanguine et Roussel-Uclaf) constituant un ensemble qui permettait d'être présent « *sur tous les fronts de l'interféron* ».

Où en est-on aujourd'hui ? « *Si les choses vont lentement*, assure-t-on de bonne source, *elles vont sûrement.* » Côté industriel, tout d'abord. En mai 1982, une équipe de l'Institut Curie, dirigée par le professeur Falcoff, annonçait qu'en collaboration avec Transgène, société française spécialisée dans les manipulations génétiques, le clonage d'un acide nucléique assurant la synthèse d'interféron gamma avait été réalisé. L'expression du gène a depuis été obtenue par Transgène ainsi que l'augmentation du rendement de la production. Roussel-Uclaf s'attaque maintenant au problème de la purification. Biogen dispose donc ici d'une avance notable.

Par ailleurs, les expérimentations cliniques utilisant l'interféron produit par l'I.P.P. n'ont toujours pas repris. Une purification des stocks a-t-elle été réalisée ? La direction de la pharmacie et du médicament (*ministère de la santé*) travaille actuellement à la rédaction des normes de toxicologie que devront, à l'avenir, respecter les fabricants. L'effort récemment entrepris pour clarifier la situation n'a donc pas encore de prolongements cliniques. Un état de fait qui, s'il devait durer, pourrait, en définitive, et de manière tout à fait paradoxale, exclure la France d'une compétition dont on peut penser – sans préjuger des retombées médicales – que les conséquences scientifiques seront essentielles.

J.-Y. N.

AUX ENTRETIENS DE BICHAT

La polémique sur l'électrochoc

PEU de méthodes thérapeutiques ont déclenché autant de polémiques et fait l'objet d'attaques aussi violentes que l'électrochoc. L'ouvrage que vient de publier à ce sujet un psychiatre américain, le docteur P. Breggin (1), est très significatif du combat mené depuis les années 50 par divers mouvements inspirés par une idéologie « anti-psychiatrique ».

Il était opportun, dans ce contexte passionnel, que les généralistes, souvent consultés à ce sujet par des familles angoissées, puissent entendre un bilan serein des indications, ou des contre-indications, de cette méthode née en 1939 en Italie.

Les dépressions sévères constituent son indication majeure, et cette thérapie est seule salvatrice dans certains cas dramatiques où l'échec des médicaments spécifiques conduit à un état de souffrance (mélancolie grave) *intolérable*. On recourt aussi à l'électrochoc, mais très accessoirement, dans certaines formes de schizophrénie, de manie, de névrose hypocondriaque ou de douleurs psychogènes incoercibles.

Les arguments de ceux qui font campagne pour l'interdiction de l'électrochoc reposent tantôt sur des considérations où l'ignorance le dispute au militantisme aveugle, et tantôt sur des « *faits cliniques qu'aucune étude attentive n'a jamais permis de prouver* », a estimé, aux Entretiens de Bichat, le professeur Pierre Sizaret (hôpital Bretonneau à Tours).

Ainsi, pour l'Américain Breggin, l'électrochoc induit des détériorations cérébrales définitives à type d'épilepsie, des lésions du cerveau et des troubles de la mémoire et du caractère. « *Des examens multiples et répétés n'ont jamais permis d'apporter la preuve de ces affirmations* », affirme le docteur Sizaret ; les atteintes de la mémoire ne se voient plus guère avec les techniques actuelles, et elles sont de toute façon réversibles et de courte durée. L'épilepsie résiduelle n'a jamais été prouvée non plus, et moins encore une atrophie cérébrale...

Un mécanisme encore inconnu

En outre, la quasi-totalité des exemples cités par les ennemis de l'électrochoc concernent des cas étudiés dans les années 50 ou 60. Or, la technique utilisée à l'heure actuelle est très différente et beaucoup moins traumatisante que celle de cette époque. Elle consiste en l'envoi d'un courant alternatif en continu de *100 à 200 volts pendant une demi*-seconde sur l'hémisphère cérébral dit mineur (le droit chez les droitiers). Le malade bénéficie d'une anesthésie générale, est placé sous oxygène et a reçu de l'atropine et un dérivé du curare afin de réduire à néant les convulsions.

Deux à trois séances par semaine, par séries de deux à quatre semaines, sont nécessaires pour que se manifeste l'effet thérapeutique de cette méthode.

Cet effet reste incomparable dans certains cas précis, dit M. Sizaret, comme les dépressions gravissimes, apparemment irréversibles, où l'on obtient 86 % de résultats bénéfiques. Et cela pour des malades dont la souffrance morale et la détresse sont telles qu'elles ne peuvent conduire qu'au suicide.

Etrangement, et en dépit des recherches déployées depuis quarante ans, nul ne sait encore exactement par quel mécanisme l'électrochoc exerce son effet bénéfique, et aucune des hypothèses émises à ce sujet n'a pu être prouvée. Les contre-indications en sont très rares (affections cardiaques sévères, hypertension cérébrale) et « *ce traitement est beaucoup moins contre-indiqué chez la femme enceinte que les antidépresseurs chimiques* ».

Le consentement du malade devrait être obtenu, ce qui est parfois difficile chez les grands mélancoliques en raison de leur « refus délirant de soins », ou de leurs « fantasmes du supplice ». Un accord écrit de la famille doit être demandé, dont la valeur juridique peut être insuffisante. « *Mais les plaintes émanant des malades eux-mêmes sont exceptionnelles, et il est arrivé de voir au contraire certains malades demander des chocs alors que l'indication était douteuse.* »

Deux conclusions radicalement opposées

En définitive, conclut le docteur Sizaret, lorsque les indications sont bien posées, lorsque la méthode est appliquée sous anesthésie avec tous les perfectionnements modernes, « *toutes les critiques raisonnables tombent* ». « *Cette thérapeutique offre une rapidité d'action et des succès supérieurs à ceux des antidépresseurs. Elle peut s'associer à d'autres traitements pharmacologiques. Ses effets secondaires sont moindres que ceux des psychotropes.* »

Il ne saurait y avoir contradiction plus grande entre cette conclusion et celle que tire le docteur Breggin d'un long réquisitoire écrit au vitriol : « *L'électrochoc*, affirme-t-il, *n'a pas seulement des conséquences néfastes sur les malades auxquels on l'inflige : il pervertit la profession qui l'entretient et le défend.* »

Dr E.-L.

(1) *L'Électrochoc*, par Peter R. Breggin. Payot éditeur, 294 pages, 120 F.

Quand l'enfant est victime d'un conflit d'adultes

QUE l'instabilité du couple parental se répercute directement sur la psychologie de l'enfant paraît aujourd'hui une évidence. Mais ces répercussions ne sont pas toujours perçues à leurs justes dimensions par les adultes eux-mêmes, surtout lorsqu'ils sont engagés dans un conflit qui altère leur jugement et que l'enfant manifeste son désarroi par des voies inattendues. Telles sont les principales conclusions d'un débat organisé, lors des Entretiens de Bichat, sous la présidence du professeur Gabriel Blancher, par le Comité national de l'enfance (1), débat auquel participaient des pédiatres, des psychologues, des enseignants et des magistrats, ainsi que Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'État chargée de la famille.

Des troubles scolaires

L'instabilité croissante des relations conjugales se traduit directement, a souligné M. Jean Chazal, conseiller honoraire à la Cour de cassation, par la courbe exponentielle du nombre des divorces au cours des vingt dernières années : de trente mille par an au début des années 60, ce nombre a crû jusqu'à plus de quatre-vingt mille en 1981. Aujourd'hui, un couple sur quatre, en France, est exposé à la rupture du lien conjugal (un sur deux aux États-Unis et en Scandinavie).

La loi de 1975, a ajouté M. Chazal, n'est assurément pas à incriminer dans cette augmentation : elle n'a fait, en réalité, qu'accompagner un profonde évolution sociologique. Elle a « *mis fin à des comédies judiciaires* » dénuées de tout sens qu'imposait la législation antérieure. En outre, elle a davantage le souci de la protection des enfants puisqu'elle désigne des « juges aux affaires matrimoniales », chargés de veiller aux droits de garde et de visite, à l'exercice des prérogatives de l'autorité parentale, et habilités, si besoin est, à faire procéder à des enquêtes sociales, voire à ordonner des consultations médico-psychologiques.

Mais les « enfants du divorce » sont-ils seuls à souffrir de l'instabilité du couple parental ? Certainement pas. Certes, la dissolution du lien conjugal, la situation de crise émotionnelle qui, *généralement*, la *précède* et l'accompagne, peuvent provoquer des perturbations considérables dans l'existence de l'enfant, altérer ses schémas d'identification, ses capacités d'évolution, porter gravement atteinte à ses rythmes de vie, à son travail scolaire, à sa joie de vivre.

Mais les psychologues constatent, parfois avec étonnement, comme l'a souligné Mme Danielle Rapoport, psychologue à l'hôpital Trousseau (Paris), que certaines situations dont on a tout lieu de craindre qu'elles ne portent atteinte à l'équilibre de l'enfant – un décès, une séparation – sont relativement bien supportées. En revanche, ce qui se révèle immanquablement néfaste, et parfois de manière dramatique, *est la situation dans laquelle un enfant, même en* l'absence de divorce, est englué, pris à témoin, pris à partie, dans un conflit d'adultes qui le dépasse. « *C'est lorsque les adultes incluent l'enfant, l'impliquent, l'incorporent dans leurs angoisses, leur rivalité, leurs ambivalences ou leurs rejets que ces situations deviennent pathogènes pour lui* », a souligné Mme Rapoport.

Le pédiatre et l'enseignant figurent parmi les premiers témoins de telles perturbations. Ainsi, a noté le professeur Bernard Lévêque (hôpital Bretonneau, Paris), les pédiatres reçoivent-ils, le plus souvent amenés par leur mère, des enfants porteurs d'une symptomatologie des plus banales (rhinopharyngites *répétées*, troubles digestifs, instabilité), qui n'est que l'expression d'un trouble d'une autre nature et bien souvent le signe indirect d'une perturbation profonde de la relation parentale.

De même les enseignants, comme l'a souligné M. Jean-Marie Bonneville, constatent-ils avec une grande constance l'apparition des troubles scolaires liés aux périodes de crise dans la vie des parents, à l'absence ou à la disparition du père, au climat d'insécurité affective dans laquelle le plonge le conflit.

En effet, a conclu le *docteur* Aldo Naouri, pédiatre à Paris, « *un couple parental, c'est d'abord un équilibre, mais un équilibre particulièrement précaire* », dans lequel vit l'enfant. *Le prendre à témoin de cette fragilité*, c'est l'exposer à des risques auxquels il n'a pas nécessairement les moyens de faire face.

C. B.

(1) 51, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 Paris.

Merci les Radins!



Etonnant. Oui, chez IKEA, nous sommes étonnés devant le nombre de radins que l'ouverture de notre magasin d'Evry a pu attirer. C'est vrai, que l'affiche était alléchante.

Pour les jeux, les concours, les cadeaux, maintenant c'est trop tard. Mais la fête continue, elle est permanente chez IKEA. Il vous suffit de prendre votre voiture (ou mieux, celle des amis, parce que c'est moins cher). Direction l'autoroute du sud. Et sortie Aire de Lisses.

Une fois chez IKEA, vous choisissez, parmi les 22.000 m² de meubles, tout ce qui vous plaît. Vous emportez démonté (pas vous, le meuble...). Un coup de voiture. Vous êtes chez vous. Vous montez le meuble. Et voilà.

Avec les prix IKEA, quelque chose nous dit que notre magasin d'Evry va vite devenir le rendez-vous des radins.

IKEA EVRY - AUTOROUTE DU SUD
SORTIE AIRE DE LISSES TEL. (6) 497.65.65.
Lun., Mar., Mer., Ven.: 11-20 h - Jeu.,: 11-22 h
Sam.: 9-20 h - Dim.: 11-19 h.
RESTAURANT - PARADIS D'ENFANTS

Ils sont fous ces Suédois

IKEA

IKEA BOBIGNY. CENTRE COMMERCIAL
BOBIGNY 2 - TEL. (1) 832.92.95
(à 5 mn de la Porte de Pantin)
Lun., Mar., Mer.: 11-20 h - Jeu. et Ven.: 11-22 h
Samedi: 9-20 h

IKEA LYON CENTRE COMMERCIAL
DU GRAND VIRE VAULX EN VELIN

SPORTS

LES HOMMES DU P.S.G.

Luis Fernandez, l'idole des Minguettes

Luis Fernandez se souvient de l'époque où il tapait la balle sur le « gazon » des Minguettes.

A une époque où les vedettes du sport ont *succédé aux personnages* de légende dans les rêves d'adolescents, la métamorphose et la réussite de Luis Fernandez, ce jeune émigré espagnol relèvent encore d'un conte de fées.

L'histoire de la famille Fernandez commence comme celle de tous les « desperados » chassés de leur terre par la misère. Quand Luis, troisième garçon d'une famille de six enfants naît à Tarifa, une petite bourgade de l'extrême Sud de l'Espagne, le père, ouvrier agricole, comprend qu'il doit trouver une autre contrée plus hospitalière. Son périple se terminera en Catalogne, où il meurt.

Avec sa mère et ses cinq frères et sœurs, Luis se retrouvera dans la région lyonnaise, où vivaient déjà deux de ses tantes. Les Fernandez seront alors parmi les premiers à habiter la nouvelle ZUP des Minguettes. On ne parle pas encore des « étés chauds », mais Luis découvre là-bas d'autres « laissés-pour-compte » : ceux de la civilisation industrielle.

Des Minguettes, Luis Fernandez garde le souvenir d'« *immeubles construits sans se préoccuper du reste : les espaces verts, les terrains de sport, les salles de réunion* ». Le chômage y touche une bonne partie de la population, composée en majorité d'immigrés. Mais les Minguettes lui rappellent surtout ses vrais amis d'enfance et les milliers d'heures passées à taper dans un ballon. « *Là-bas*, dit-il, *quatre-vingt-dix-neuf pour cent des jeunes aiment passionnément le football.* »

La blessure d'Alves

Pour Luis Fernandez, guère motivé par les études, le football est d'ailleurs le seul moyen d'échapper à cet univers. Sous le maillot de l'A.S. Minguettes, où son frère Jean-Louis est entraîneur, il commence à faire parler de lui. C'est alors qu'il prend conscience du handicap d'être étranger. Après deux essais à Avignon et à Nancy, il est enfin retenu au Centre de formation du Paris-Saint-Germain... à condition de demander sa naturalisation. Il devra attendre plus de trois ans à cause d'une « bêtise » faite quelques années plus tôt.

Sa première chance viendra avec le malheur du Portugais Joao Alves, l'un des deux étrangers du club, gravement blessé deux mois après avoir été recruté. Les spectateurs découvrent alors un défenseur intraitable, *souvent trop impulsif*, doublé d'un relanceur infatigable. A peine naturalisé en 1981, il est appelé en équipe de France espoirs aux côtés de Jean-Claude Lemoult, son compère du P.S.G.

Dès lors, la bonne fortune qui lui avait si longtemps tourné le dos semble le poursuivre. En l'espace de douze mois, il gagne deux fois la Coupe de France, dispute les quarts de finale de la Coupe d'Europe des vainqueurs de Coupe avec le P.S.G., et il connaît sa première sélection en équipe de France, le 10 novembre 1982, à Rotterdam. Depuis, Luis Fernandez, qui compte six sélections, a été de tous les rendez-vous fixés par Michel Hidalgo. Seul Manuel Amoros, un autre fils d'émigré espagnol, est dans le même cas.

Cette brusque réussite n'a pourtant pas modifié son comportement. « *Je connais trop la valeur de l'argent pour le dépenser inconsidérément* », dit-il. Ses premiers chèques ont été pour aider sa mère à faire construire, à Tarifa, la maison où elle ira se retirer. Après les matches, il est toujours le dernier à s'attarder avec les supporters, surtout les jeunes. « *J'aimerais*, dit-il encore, *donner au public l'image d'un gars bien et respectable* ».

Luis Fernandez apprend aussi à *se discipliner sur le terrain*. « *M. Leduc, notre entraîneur, m'a demandé de jouer plus sobrement, comme en équipe de France* », explique-t-il. Mais, s'il ne se comporte plus en chien fou, il flaire toujours les bons coups. Surtout avec Safet Susic, le Yougoslave de l'équipe. Quand l'un des deux hommes a le ballon, il est bien rare que l'autre ne cherche pas à s'engager ou à se démarquer. Contre Bastia, samedi 24 septembre, Susic a réussi le seul but de la victoire du P.S.G. à la suite d'un « une-deux » avec Fernandez à la 42e minute. Et c'est sur une passe de Susic que Fernandez aurait pu doubler le score à la 70e minute si son tir n'avait pas heurté le poteau.

Suspendu pour le match retour de Coupe d'Europe contre les Irlandais du Glentoran de Belfast, le 28 septembre, Luis Fernandez espère retrouver le Parc des Princes le mercredi suivant pour la rencontre entre les équipes de France et d'Espagne. Aujourd'hui, se sent-il Français ou Espagnol ? « *Je suis partagé*, répond-il. *Je suis Français par mes papiers et pour mon métier. Mais l'Espagne a toujours sa place dans mon cœur.* » Son ambition serait d'ailleurs de jouer deux ou trois ans dans un grand club espagnol pour « *connaître l'ambiance de ces stades toujours pleins et ces innombrables supporters qui ne vivent que pour le football* ».

Si Luis Fernandez souhaite briller contre les Espagnols, c'est *peut-être* pour attirer l'attention des recruteurs. Mais il sait que ce soir-là, à Tarifa, tous les cousins restés au pays seront devant leur télévision, fiers et heureux de la réussite du petit Luis. C'est aussi pour leur faire honneur qu'il dit : « *Ce match-là, pour rien au monde je ne voudrais le manquer.* »

GÉRARD ALBOUY.

● *L'équipe de France de football* qui rencontre celle d'Espagne, le 5 octobre au Parc des Princes à Paris, aura la composition suivante : Bats, Ayache, Le Roux, Trésor, Zanon, Fernandez, Ferreri, Platini, Lemoult, Rocheteau, Bellone.

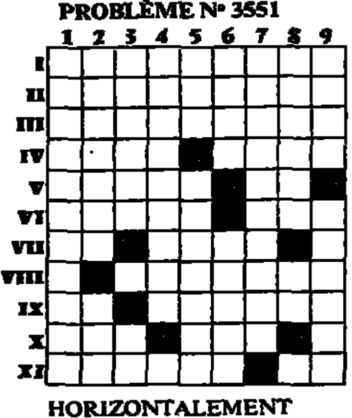




INFORMATIONS « SERVICES »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3551



HORIZONTALEMENT

I. Le cancer de l'administration. — II. On y élève des petits qui deviendront peut-être de grandes perches. — III. Donnait des vapeurs à Madame Sans-Gêne. — IV. Éléments de chapelet dans les régions méditerranéennes. Qui ont récolté les fruits d'une campagne fertile. — V. Débordements de lits intempestifs. Forme d'avoir. — VI. Pauvre diable qui se prend parfois pour un dieu. Genre de paillasse. — VII. Article en exclusivité. Fait retour à l'envoyeur non sans franchise. — VIII. Tel un sujet qu'on ne peut acheter parce qu'invendable. — IX. Nous fait honneur en entrant dans notre jeu. Les grandes vont à la parade, les petites restent à la maison. — X. Qui manifeste des idées roses ou en passe de devenir noir. Article ou présentatrice d'articles. — XI. C'est parfois, pour un scribe, remplir doublement son rôle. Personnel.

VERTICALEMENT

1. Sortie en plein air. — 2. Agent très attaché à son métier. Ne tient debout que lorsqu'il est complètement bourré. — 3. A souvent joué les utilités dans *Britannicus*. Fin d'infinitif. — 4. Pointure de col. — 5. Mets fin. Même si les raisons de sa panne sont claires, ses effets sont toujours obscurs. — 6. Oreille dure. Produit de beauté pour Schéhérazade. — 7. Élément favorable aux longs exposés de certaines gazettes. — 8. Rigole dans un milieu souvent triste. Note. — 9. Souvent définies avec exactitude, jamais délimitées avec précision. Rafraîchissement avec glaçons.

Solution du problème n° 3550

Horizontalement

I. Minuterie. — II. Inanition. — III. Nô. Aère. — IV. Occurence. — V. Rue. Ci. EV. — VI. Ils. Encrès. — VII. Ta. FM. — VIII. Etripés. — IX. Iéna. Ain. — X. Do. Goulot. — XI. En. Encens.

Verticalement

1. Minorité. Dé. — 2. Inoculation. — 3. Na ! Ces. Ré. — 4. Unau. Singe. — 5. Tierce. Paon. — 6. Etreinte. Uc. — 7. Rien. Salé. — 8. Io. Cerf. Ion. — 9. Enlèvements.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

JEUDI 6 OCTOBRE

« Les chefs-d'œuvre », 10 h 30 et 15 heures, musée du Louvre.

« Le musée Cognacq-Jay », 14 h 45, 25, boulevard des Capucines, Mme Hulot.

« Balzac », 15 heures, 47, rue Raynouard, Mme Bouquet des Chaux.

« La place Royale », 15 heures, centre de la place, Mlle Brossais.

« Les Halles », 15 heures, métro Rambuteau, Mlle Colin.

« Hôtel de Miramion », 15 heures, 47, quai de la Tournelle, Mlle Dubesme.

« Le musée Carnavalet », 15 heures, 23, rue de Sévigné, Mme Vermeersch (Caisse nationale des monuments historiques).

« Le musée Gustave Moreau », 14 h 30, 14, rue de La Rochefoucauld (Approche de l'art).

« Montmartre », 14 h 30, métro Lamarck-Caulaincourt (Arts et curiosités de Paris).

« La cathédrale russe », 15 heures, 12, rue Daru (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Les Flâneries).

« La Dame à la Licorne », 15 heures, 6, place Paul-Painlevé, Mme Hauller.

« Hôtel de Brinvilliers », 15 heures, 12, rue Charles-V (Histoire et archéologie).

« Cent tombeaux de musiciens célèbres », 13 h 30, 10, avenue du Père Lachaise, M. de Langlade.

« Les plus vieilles maisons de Paris », 14 h 30, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« Un atelier d'icônes », 15 heures, 40, rue Pascal (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

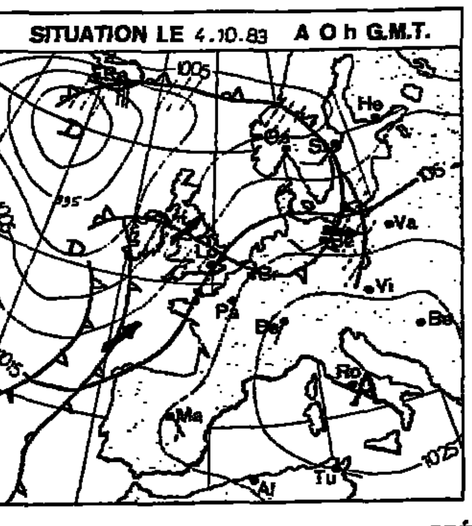
« L'île Saint Louis », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

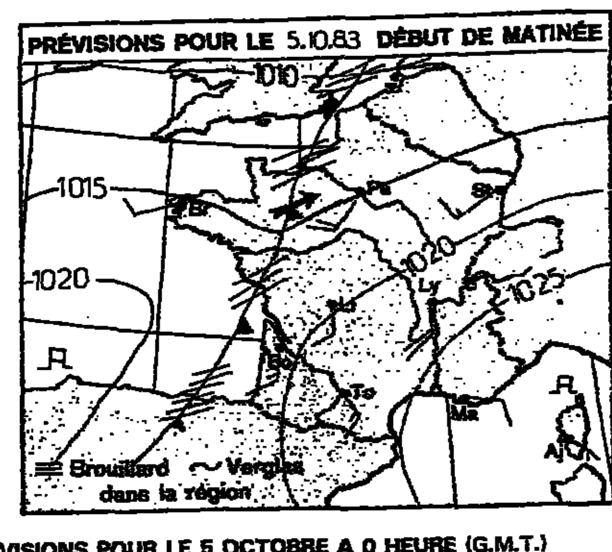
AUTOMOBILE

SÉCURITÉ. — L'Automobile-club de l'Ouest offre aux automobilistes de Paris et de la région la possibilité de faire contrôler gratuitement leurs véhicules en divers points de la capitale, entre le 4 et le 15 octobre. Cette vérification technique portera sur la signalisation, la pollution et les pneus.

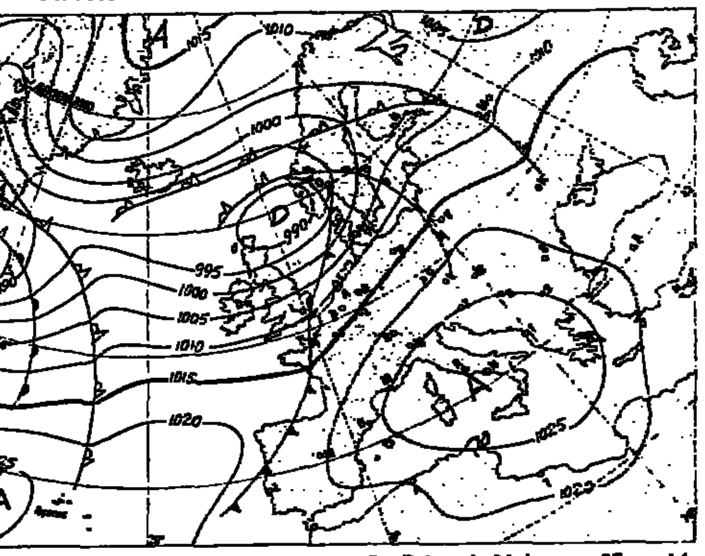
★ *31, avenue de Friedland, 75008* Paris. Tél. : 563-68-62.

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 5 OCTOBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le mardi 4 octobre à 0 heure et le mercredi 5 octobre à minuit.

La pression sera en légère baisse, l'anticyclone se décalant un peu vers le Sud-Est, un front associé à la dépression de mer du Nord pénétrera sur la France, donnant des ondées éparses sur la moitié nord-ouest du pays.

Mercredi : la matinée débutera sous un ciel légèrement brumeux sur la plus grande partie du pays. Des nuages arrivés dans la nuit sur la Bretagne y donneront quelques ondées locales. Sur les autres régions, temps ensoleillé.

Au cours de la journée, le mauvais temps gagnera la moitié de la France, en soirée la zone de pluie sera axée des Charentes au nord du Massif Central et aux Vosges. Quelques orages locaux éclateront au nord-est de la Seine.

Sur la Bretagne et la Normandie, des éclaircies se développeront à nouveau en milieu d'après-midi. La moitié sud-est du pays continuera à profiter du soleil et de la chaleur.

L'après-midi, 20 à 30 degrés du Nord au Sud ; le matin, toujours 12 à 15 degrés en toutes régions. Le vent de sud-ouest se renforcera au passage de la ligne de grains.

Situation générale : un front d'activité décroissante affecte le pays des Charentes au Nord-Est jeudi. Vendredi, une légère hausse du champ de pression protège temporairement la majeure partie du pays d'une perturbation atlantique. Le front froid de cette perturbation balayera samedi la moitié nord-ouest du pays.

Prévisions pour la période du 6 au 8 octobre.

Jeudi : le temps sera ensoleillé sur la Provence et le sud des Alpes. Il sera très nuageux partout ailleurs, avec des pluies faibles et intermittentes des Charentes au Massif Central, aux Alpes du Nord et au Nord-Est. *Les températures seront* stationnaires.

Vendredi : quelques averses sont possibles en Corse. Un temps nuageux affectera les côtes de la Manche et de la mer du Nord. Ce temps deviendra couvert avec une aggravation pluvieuse de la Bretagne au Cotentin le soir.

Samedi : après un passage pluvieux assez marqué, le temps sera assez nuageux avec des averses et un refroidissement de 2 à 3 degrés sur la moitié nord-ouest du pays. Ailleurs, à l'exception de la Provence où le ciel restera dégagé, le temps deviendra de plus en plus nuageux.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 4 octobre 1983 à 7 heures, de 764 millibars, soit 1 017,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 3 octobre ; le second le minimum de la nuit du 3 octobre au 4 octobre) : Ajaccio, 25 et 13 degrés ; Biarritz, 31 et 24 ; Bordeaux, 29 et 16 ; Bourges, 28 et 13 ; Brest, 20 et 15 ; Caen, 27 et 18 ; Cherbourg, 21 et 15 ; Clermont-Ferrand, 29 et 14 ; Dijon, 22 et 8 ; Grenoble, 26 et 12 ; Lille, 24 et 14 ; Lyon, 26 et 15 ; Marseille-Marignane, 24 et 15 ; Nancy, 23 et 10 ; Nantes, 26 et 17 ; Nice-Côte d'Azur, 24 et 18 ; Paris-Le Bourget, 26 et 15 ; Pau, 30 et 12 ; Perpignan, 24 et 17 ; Rennes, 25 et 14 ; Strasbourg, 24 et 9 ; Tours, 26 et 13 ; Toulouse, 28 et 19 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 14 degrés ; Amsterdam, 21 et 13 ; Athènes, 21 et 11 ; Berlin, 19 et 15 ; Bonn, 25 et 13 ; Bruxelles, 23 et 16 ; Le Caire, 32 et 12 ; îles Canaries, 27 et 21 ; Copenhague, 15 et 11 ; Dakar, 31 et 27 ; Djerba, 26 et 19 ; Genève, 22 et 10 ; Jérusalem, 22 et 16 ; Lisbonne, 30 et 16 ; Londres, 20 et 14 ; Luxembourg, 21 et 12 ; Madrid, 28 et 13 ; Moscou, 9 et 0 ; Nairobi, 27 et 13 ; New-York, 26 et 17 ; Palma-de-Majorque, 27 et 14 ; Rome, 24 et 14 ; Stockholm, 10 et 7 ; Tozeur, 29 et 20 ; Tunis, 26 et 18.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 3 et mardi 4 octobre :

DES DÉCRETS

● Relatif aux recours en matière de recouvrement des prestations d'aide sociale à domicile et des sommes versées pour la prise en charge du forfait hospitalier journalier.

● Portant publication de l'accord sur les relations cinématographiques entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du Canada (ensemble une annexe), signé à Ottawa le 30 mai 1983, et de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du Canada relatif à la promotion de projets de coproduction cinématographique, signé à Paris le 11 juillet 1983.

UN ARRÊTÉ

● Relatif à l'organisation de la section française des expositions internationales de Tsukuba (Japon) *en 1985 et de Vancouver (Canada)* en 1986.

MODE

New-York, Bordeaux, Paris

A deux semaines des présentations des collections d'été des couturiers et créateurs, une même silhouette faite de désinvolture sportive, de confort seyant et d'un zeste d'exotisme, s'impose à New York, à Bordeaux et à Paris.

New-York. — Dans son spacieux studio situé à l'angle de la VIIe Avenue et de Broadway, Perry Ellis, arbitre de la mode masculine et féminine outre-Atlantique, peaufine les derniers détails d'une silhouette d'été aux lignes douces, à base de grandes vestes basculées, sur corsages ceinturés et jupes-culottes tombant droit. La facture est moderne, seuls les bibi, escarpins et ourlets sous le mollet évoquent l'élégance des années 30. Il est contre la mode panoplie, préférant laisser à ses clientes le soin d'équilibrer leurs proportions en se mirant, comme les Françaises, dans un miroir à trois faces.

Ses tissus, en fibres naturelles gris argile, bois blonds, marine, éclairés d'écru, se retrouvent dans ses collections masculines, plus flamboyantes, conçues pour permettre le mouvement. Lors de son prochain *voyage à Paris, il veut se re*tremper dans l'atmosphère parisienne — des Tuileries à la place Vendôme, — mais compte aussi découvrir Grasse pour donner *corps à ses projets de parfums*, dont la sortie est prévue en 1985.

Bordeaux : *Amanda* est l'œuvre d'Odile Gamero, qui, de son atelier-boutique 9, rue Jean-Jacques-Rousseau, 33000 Bordeaux. Tél. : (56) 44-45-50, crée, au gré de son imagination, des modèles de prêt-à-porter et sur mesure, dans ce style léger et désinvolte qui habille si bien pendant plusieurs saisons. Ses quarante-cinq modèles d'hiver (1 000 francs à 4 000 francs environ) — du survêtement de jogging orné de son papillon fétiche au deux-pièces scintillant du soir — ont défilé, dans le cloître de l'église abbatiale de Saint-Émilion, au cours du vernissage de l'exposition « 38 artisans d'Aquitaine ». Cette manifestation regroupe, jusqu'au 16 octobre, les artisans de vingt-neuf disciplines dont on peut acheter les productions.

Paris : une nouvelle maison de couture *rajeunit* la *moyenne* d'âge des vingt-trois titulaires de griffes prestigieuses. Il s'agit de l'association de Didier Lecoanet, vingt-huit ans, et Hemant Sagar, *vingt-six ans*, originaire de New-Delhi. Ils se sont connus sur les bancs de l'École de la chambre syndicale de la couture et ont déjà pignon sur *rue dans le prêt-à-porter*, 84, faubourg Saint-Honoré. Un hôtel de trois étages abrite la haute couture, 5, rue Lamennais. Leur style s'inspire des formes nettes des arts déco et des silhouettes éthérées des estampes japonaises, le tout agrémenté de broderies somptueuses dignes des palais du Rajasthan.

NATHALIE MONT-SERVAN.

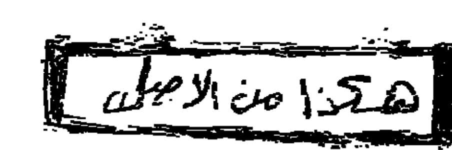
PRÉCISION. — *Burberrys* pratique pour ses imperméables les mêmes prix en diffusion que dans ses boutiques, où l'éventail de modèles est plus important. Un service d'après-vente se charge, en outre, du nettoyage et de la réimperméabilisation, du changement de boutons, voire de la pose gratuite d'initiales brodées.

Artisanes

Elles sont huit mille en France, les couturières dont Mme François Mitterrand a pu apprécier la qualité, lors du défilé de l'Union nationale artisanale de la couture et des activités connexes. Cent-vingt modèles réalisés dans les différentes régions de France ont été présentés. Les formes reprennent, les tendances actuelles, sans référence spécifique à un couturier ou à un créateur. Il semble, en effet, que les clientes recherchent le détail original : découpes, plissés et incrustations. Les fourrures sont traitées avec goût comme les tuniques à pantalon et les tailleurs *ceinturés*. Les ensembles de jour sont mieux définis que les robes de *crépuscule et du* soir, à l'exception des robes brodées et perlées marseillaises.

Sur le plan pratique, les couturières préfèrent fournir le tissu des *vêtements à confectionner*. Selon les villes et les régions, il faut compter 1 200 F environ pour un chemisier de soie à boutonnières brodées à la main représentant huit heures de travail. Le tailleur de belle laine oscille entre 2 000 F et 4 000 F : la robe du soir, toujours en soie, entre 2 500 F et 6 000 F. — N. M.-S.

★ L'UNACA peut fournir les noms et adresses de ses adhérents à travers la France. Tél. 266-92-07.



CARNET

Naissances

– Mᶜ Tebar CHERIF
et Mᵐᵉ, née SI-TAYEB
partagent avec leurs parents et amis la joie d'annoncer la naissance de

Kahina,

le 3 octobre 1983, à Saint-Cloud.

– Ann-Caroll WERQUIN,
Alain DEMANGEON et Clary
ont le plaisir d'annoncer la naissance de

Jane,
à Paris, le 12 septembre 1983.

9, rue de Châteaudun,
75009 Paris.

M. et Mᵐᵉ Paul DEMANGEON,

24, rue de la Métairie-de-l'Oiseau,
34000 Montpellier.

– Antoine MAFFEI et Florence SIREL sont heureux d'annoncer la naissance de

MAUD,
Paris, le 24 septembre 1983.

12, rue Margueritte,
75017 Paris.

Mariages

– On nous prie d'annoncer le mariage de

M. Renaud PAQUIN,
fils et beau-fils de Mᵐᵉ Wally Karveno
et de M. et Mᵐᵉ Bernard Paquin
avec
Mˡˡᵉ Amanda WILSON,
fille et belle-fille de
Mrs Vivien Wilson
et de Mr et Mrs Charles Wilson,
qui sera célébré dans l'intimité le samedi 15 octobre.

Décès

WILLIAM SESTON

On nous prie d'annoncer le décès de

M. William SESTON,
membre de l'Institut,
professeur honoraire à la Sorbonne,

survenu, le 2 octobre 1983, à Mazamet (Tarn), à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Les obsèques religieuses auront lieu au temple Vieux, rue Saint-Jacques, à Mazamet, le mercredi 5 octobre 1983, à 14 h 30.

« Soyez heureux dans l'espérance. »
(Romain XII,12.)

De la part des familles Seston, Escande-Seston, Monnier, Prade, parents et alliés.

5, rue Valentin-Haüy,
75015 Paris.

[Né le 2 juin 1900, à Lasalle (Gard), William Seston a été élève de l'Ecole normale supérieure et de l'Ecole française de Rome. Agrégé d'histoire et de géographie, docteur ès lettres, il a enseigné au lycée de Marseille, en 1928, puis dans les universités de Strasbourg (1929), de Bordeaux (1931) et de Montpellier (1941). De 1944 à 1969, il a été professeur d'histoire romaine à la faculté des lettres de Paris. Membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres) William Seston a consacré un ouvrage à « Dioclétien et la tétrarchie. »]

– On nous prie d'annoncer le décès du

docteur André BLUM,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918
avec palmes.
De la part de
Mᵐᵉ André Blum,
Mᵐᵉ Jacqueline Ulmo,
Mˡˡᵉ Claude Blum,
M. et Mᵐᵉ Roger Guyonnet,
Nicolas et Nathalie.
75, rue Dutot, 75015 Paris.

– Mᵐᵉ Alain Bomier, son épouse,
Maxime et Cyrille Bomier,
ses fils,
Gérard Bomier, son frère,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès subit de

M. Alain BOMIER,
chevalier des Palmes académiques,

le 26 septembre 1983.
Les obsèques ont eu lieu le 29 septembre 1983, au cimetière du Montparnasse.

38, rue des Acacias,
77380 Combs-la-Ville.

– On nous prie d'annoncer le décès de
M. Lucien BOSSEVAIN,
secrétaire général honoraire
de la chambre de commerce de Poitiers.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

– Le conseil d'administration
Et les membres de l'Afirac,
ont la grande tristesse de faire part du décès du

docteur Ange CONDORET,
leur président,

survenu à Bordeaux, le 1ᵉʳ octobre 1983.

Les obsèques ont lieu le mardi 4 octobre 1983, à 10 h 30, en l'église de Saint-Loubes, suivies de l'inhumation à Bias-Villeneuve-sur-Lot, à 17 heures.

[Né le 31 août 1923 à Perpignan, Ange Condoret était vétérinaire et présidait l'Association française d'information et de recherche sur l'animal de compagnie. Il était un spécialiste des études psycho-sociologiques et des relations entre l'animal familier et les enfants. Ses recherches dans ce domaine ont intéressé de nombreux médecins et pédagogues en France et à l'étranger, notamment dans les pays anglo-saxons. Il avait noué des relations régulières avec des chercheurs du Centre d'études des interactions entre les hommes et les animaux de l'université de Pennsylvanie.]

– M. et Mᵐᵉ Charles de Torhout,
M. et Mᵐᵉ Boni de Torhout,
M. Louis de Torhout,
M. et Mᵐᵉ Bernard Boutry,
M. et Mᵐᵉ Nicolas Alechinssky,
M. et Mᵐᵉ Pascal Delaplace,
leurs enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur d'annoncer le décès de leur mère et grand-mère
la princesse
Nirgidma de TORHOUT,
veuve de M. Michel Breal,
ancien ambassadeur de France.
Les obsèques ont eu lieu le 3 octobre 1983, dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Le prieuré Francay,
41190 Herbault,
51, rue Monsieur-le-Prince,
75006 Paris.

– Mᵐᵉ Anna Holcman, son épouse,
Mᵐᵉ M. Krzentowski, sa fille,
MM. Alain, Roland
et Didier Krzentowski,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Israël HOLCMAN,
survenu, à Paris, le 28 septembre 1983.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

– On nous prie d'annoncer le décès du

Père Guy LÉGER,
dominicain,

survenu le 1ᵉʳ octobre 1983 à l'âge de soixante-six ans.

Ses funérailles seront célébrées le jeudi 6 octobre 1983, à 10 heures, en l'église conventuelle de Saint-Jacques, 20, rue des Tanneries, Paris-13ᵉ.

De la part

Du Père provincial des dominicains de la province de France,
Des dominicains du couvent Saint-Jacques,
De sa famille.

– Mᵐᵉ Claude Mas,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Claude MAS,
ancien combattant,
croix de guerre,

survenu le 1ᵉʳ octobre 1983, muni des sacrements de l'Eglise, dans sa soixante et unième année.

Le service religieux aura lieu le jeudi 6 octobre 1983, à 15 h 30 précises, en l'église Saint-Michel de Porchefontaine, à Versailles, où l'on se réunira, et sera suivi de l'inhumation au cimetière des Gonards dans le caveau de famille.

90, rue Rémont,
78000 Versailles.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mᵐᵉ Solange MELLER,
née Fayman,

survenu à Toulouse le 25 septembre 1983.

De la part de
M. Gérard Meller,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mᵐᵉ Lucien D. Fayman,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Perlberger, Wolf, Klestadt, Zakovitz,
Parents et alliés.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, à Toulouse, le 27 septembre 1983.
19, avenue de Lespinet,
31400 Toulouse.
Mas de Raganeü,
83740 La Cadière-d'Azur.

– Pontchartrain. Orange. Six-Fours.
M. Patrice Mermoz,
M. et Mᵐᵉ André Depeyre,
M. et Mᵐᵉ Henri Mermoz,
Mᵐᵉ I. Bérard,
M. E. Mermoz,
ont le regret de faire part du décès de

Mᵐᵉ Patrice MERMOZ,
née Françoise Depeyre,
ingénieur,
ancienne élève de l'ENICA,

survenu à l'âge de trente et un ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 5 octobre 1983, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame d'Orange.

– Jacqueline Raine,
son épouse,
Pascal Raine,
son fils,
Et toute la famille

ont la douleur de faire part du décès de

Pierre RAINE,

survenu à Venise le 26 septembre 1983, muni des sacrements de l'Église.

Une messe sera célébrée pour lui, le vendredi 7 octobre, à 10 heures, en la chapelle du Val-de-Grâce, 1, place A.-Laveran (rue Saint-Jacques) 75005 Paris.

– Mᵐᵉ Raymond Rouane,
M. et Mᵐᵉ Sernin Rouane
et leurs enfants,
Mᵐᵉ Jeanine Alves
et ses enfants,
M. et Mᵐᵉ Robert Rouane
et leur fils,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Raymond ROUANE,

survenu le 3 octobre, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Les obsèques auront lieu le mercredi 5 octobre, à 8 h 30, en l'église de Portet-sur-Garonne (Haute-Garonne).

– M. Paul Rymarz,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mᵐᵉ Paul RYMARZ,
née Louise Besson,

leur épouse et parente,
survenu le 2 octobre 1983 en son domicile, 46, quai des Célestins, 75004 Paris.

Les obsèques auront lieu le mercredi 5 octobre 1983.
On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien, à 14 h 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le docteur Bernard Simon,
Le docteur et Mᵐᵉ Alain Simon
et leur fils,
M. et Mᵐᵉ Jacques Thyerry
et leurs fils.
Les familles Fitte, Simon, Fauconnet, Girard, Schroeder, Guillamaud, Usunier et Le Corfec,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mᵐᵉ Anne SIMON,
née Fitte,

survenu, le 22 septembre 1983, à l'âge de soixante ans.
La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église Saint-François-Xavier.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale, dans le caveau de famille, au cimetière du Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, rue Rosa-Bonheur,
75015 Paris.

– Mᵐᵉ Szpicberg-Montbeyre,
Ses enfants
Et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Daniel SZPICBERG,

survenu le 3 octobre 1983.

Les obsèques auront lieu le mercredi 5 octobre 1983, à 11 h 30, au cimetière de Pantin-Parisien.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Remerciements

– Mᵐᵉ Bobkowski, dite « Bob », remercie les nombreux amis de leurs marques de sympathie lors du décès subit, à domicile, le 18 septembre 1983, de son regretté patron,

M. Henri CYWINSKI.

Services religieux

– L'Union nationale de l'arme blindée, cavalerie, chars, 39, rue Caumartin, 75009 Paris, fera célébrer un service religieux à la mémoire des

Morts pour la France

de la cavalerie, des chars et de l'arme blindée, et des anciens de l'arme décédés au cours de l'année, le dimanche 16 octobre 1983, à 11 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides.

Communications diverses

– Les grandes conférences de Paris ouvrent, à partir du 10 octobre, un cycle consacré aux grands courants religieux et politiques. Ces conférences, suivies d'un débat, auront lieu le deuxième lundi de chaque mois, à partir de 18 h 30. Elles accueilleront notamment Mgr Eyt, recteur de l'Institut catholique ; M. René-Samuel Sirat, grand rabbin de France ; M. le pasteur Maury, président de la Fédération protestante de France ; M. Jacques Berque, professeur au Collège de France ; M. Paul Gourdot, grand maître du Grand-Orient de France.

★ Grandes conférences de Paris, 65, rue de Provence, 75009 Paris.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 194 F	1 727 F	2 260 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

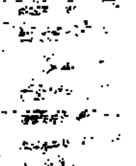
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

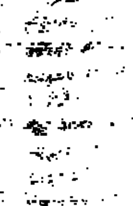
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

ENVIRONNEMENT

● *« Amoco-Cadiz ».* – La Cour suprême des États-Unis a décrété, le 3 octobre, que le constructeur espagnol du pétrolier *Amoco-Cadiz*, dont le naufrage en mars 1978 avait provoqué une très grave marée noire sur les côtes bretonnes, pouvait être poursuivi devant la justice américaine. La Cour a ainsi confirmé deux jugements précédents qui avaient rejeté les arguments de la compagnie Astilleros Espanoles – le chantier naval visé – selon lesquels le tribunal de Chicago (Illinois) n'était pas compétent pour juger l'affaire. – *(A.F.P.)*





Le Monde

culture

MUSIQUE

MUSICA 83 A STRASBOURG

Eclairs modernistes

Deux mille personnes ont fait un triomphe à la musique d'Edgar Varèse au Palais de la musique. De mémoire de Strasbourgeois, on n'avait jamais vu cela, et cette soirée marquait comme l'apothéose de Musica 83, le nouveau festival des musiques d'aujourd'hui. Comment résister, il est vrai, à la présence de Pierre Boulez, à la tête de l'Ensemble intercontemporain et des Percussions de Strasbourg ?

Mis à part *Déserts*, d'une nécessité moins frappante en raison d'une bande électronique trop faiblement diffusée, toutes ces œuvres, d'une vigueur, d'une fulguration, voire d'une férocité prodigieuses, éclataient de nouveauté dans cette interprétation d'une clarté absolue, modelée avec une telle subtilité des rythmes et de l'accentuation.

A côté d'*Intégrales*, *Octandre*, *Hyperprism*, *Offrandes* et surtout *Ionisation*, qui a été bissée, on retiendra *Ecuatorial*, si rarement jouée, l'œuvre la plus humaine peut-être de Varèse, sur une prière dramatique des Mayas du Guatemala, admirablement chantée à l'unisson par les seules basses des chœurs de Radio-France, traversant comme une sorte de grand monolithe les éclairs et les tornades d'un terrifiant orage.

Virtuosité acrobatique

Belle revanche pour Varèse, si longtemps méconnu. Le colloque qui lui est consacré à Strasbourg, sous la présidence de François-Bernard Mâche, avec la participation de tous ses biographes et de personnalités telles que Iannis Xénakis, H.-H. Stuckenschmidt et Pierre Schaeffer, a débuté dimanche par une belle communication du compositeur anglais Nigel Osborne qui, avec une excellente intervention d'Hugues Dufourt, a situé précisément l'importance du compositeur à la rencontre de la pensée scientifique et de la pensée musicale modernes. Et Nicolas Slonimsky, vieux monsieur de quatre-vingt-neuf ans, est venu raconter avec humour ses souvenirs sur les créations d'*Ionisation* et d'*Ecuatorial* qu'il dirigeait voici cinquante ans.

Musica 83, ne laissait guère de répit en cette fin de semaine, avec d'abord une représentation pleine de fraîcheur des *Carnets d'un disparu* de Janacek, par l'Atelier lyrique du Rhin. Un long monologue introspectif attribué au compositeur laissait cependant un sentiment de malaise tant il sonnait faux. Pour le concert d'œuvres de Henri Pousseur, les *Ephémérides d'Icare* illustraient le travail remarquable accompli par l'Atelier musical contemporain d'Alsace, issu du conservatoire de Strasbourg, sous la direction de Gérard Frémy. Cette partition, malheureusement interminable et invertébrée, est un véritable « concerto pour orchestre » où chaque instrumentiste devenant soliste à son tour a fait admirer sa sonorité et sa personnalité dans des épisodes pleins de charme et d'imprévu avant de renvoyer la balle au piano central.

Toute une journée consacrée aux nouveaux virtuoses mettait à l'épreuve la patience du public fervent, avec les compositions d'un jeune accordéoniste polonais, qui tentait désespérément de promouvoir son instrument à un destin plus noble, et d'accablantes œuvres pour flûte seule jouées pourtant par Aurèle Nicolet, l'excellent et malicieux virtuose suisse. En revanche, superbe démonstration de piano, successivement par Marie-Françoise Bucquet et Claude Helffer, qui présentaient chacun un parcours différent du *Klavierstück XI* de Stockhausen et des interprétations très contrastées d'*Evrialy* de Xénakis, l'une d'une fabuleuse énergie vitale, s'ébrouant comme une cavale sauvage à travers ces torrents lyriques de lignes et de couleurs écumantes, l'autre maîtrisant ces structures d'une impitoyable logique avec une rigueur impressionnante, et donnant à ces secousses telluriques une sorte de grandeur cosmique.

Le même niveau de virtuosité et de maturité, rare dans la musique contemporaine, se retrouvait dans le concert du jeune quatuor Arditti, qui dévore les œuvres les plus ardues avec un appétit inlassable, une virtuosité acrobatique et une précision infaillible. Ils étaient bien servis : *Sincronie*, de Bério, une œuvre suspendue sans filet dans l'espace, si subtile qu'on ne devine plus les lignes derrière la trame ; le *Quatuor* de Philippe Manoury, accumulation de trémolos sur une note, de frappés et sabrés d'archet, de pizzicatti, d'une redoutable abstraction ; *Ictus*, de Jean-Baptiste Devillers, un compositeur de trente ans, qui abuse un peu lui aussi de ces procédés modernes, mais à l'extérieur des architectures plus lisibles et poétiques d'une musique souvent ailée ; enfin, les *Métamorphoses nocturnes* de Ligetti, proche encore de Bartok, kaléidoscope d'expressions et d'atmosphères enchaînées à toute vitesse, qui faisait figure déjà d'œuvre ancienne. On a hâte maintenant d'entendre ces quatre instrumentistes forcenés dans le répertoire classique.

JACQUES LONCHAMPT.

JAZZ

Rhoda Scott au Théâtre Noir

Changement de politique à l'Ensemble culturel Théâtre Noir. Ce « centre », que l'on connaissait bien du temps où les musiciens antillais et africains venaient se produire dans la petite rue des Cendriers, à Paris, a déménagé en janvier dernier, 16, rue Louis-Braille. Les locaux sont beaucoup plus vastes (bien que les travaux ne soient pas encore finis, l'ensemble compte déjà deux salles de spectacle de 70 et 150 places, une salle de danse, un foyer bar, un hall d'exposition) et Benjamin-Jules Rosette, qui dirige le centre depuis sa création, a décidé de l'ouvrir aux cultures du tiers-monde (et même à la culture française), au théâtre, à la peinture, etc... tout en gardant la priorité aux cultures noires. Après « l'Os », d'après Birago Diop, mis en scène de Peter Brook, repris par Malik Bowens, Rhoda Scott donne un récital unique, le mardi 4 octobre à 20 h 30.

« *Une grande, une très grande virtuose* », disait d'elle Arthur Rubinstein. Fille de pasteur, frottée à la tradition baptiste si décisive pour la musique noire, Rhoda Scott est de ces rares musiciennes dont la réputation a franchi les frontières du jazz.

Après la France, elle a noué depuis longtemps des liens personnels. Diplômée de la Manhattan School of Music, assurant ses études dans les clubs new-yorkais, c'est chez Nadia Boulanger qu'elle est venue compléter ses connaissances d'harmonie, de contrepoint et de composition. De Count Basie à Éric Dolphy, en passant par Lionel Hampton et Dizzy Gillespie, Rhoda Scott a eu l'occasion de jouer avec les plus grands noms du jazz.

La sensibilité à l'orgue, la chaleur de sa voix et l'ampleur de son répertoire lui ont assuré immédiatement un succès populaire. Bien qu'elle continue de jouer des pièces classiques et d'avoir une activité de composition savante, c'est dans les formes et la puissance de ses traditions (et de ses racines) qu'elle s'exprime sur scène. Avec une énergie et un jeu de basses inimitables. Sa rentrée au Théâtre Noir fait mieux qu'inaugurer une nouvelle politique : elle a valeur de symbole.

FRANCIS MARMANDE.

★ Rhoda Scott au Théâtre Noir, 16, rue Louis-Braille, 75012 Paris. Tél. : 346-91-93.

THÉATRE

« SAVANNAH BAY », de Marguerite Duras

Madeleine Renaud ou comment on peut jouer de tout

Madeleine Renaud joue au Théâtre du Rond-Point *Savannah Bay*, une pièce qu'elle a inspirée à Marguerite Duras, et que Marguerite Duras a écrite pour elle.

Debout, bien droite, face à la salle, Madeleine Renaud se tient dans une longue robe de théâtre, une robe de tragédie, du velours de soie écarlate, peut-être, une robe que le personnage de *Savannah Bay* qu'elle interprète, une actrice en allée très loin déjà dans *sa vie, aurait tirée d'une vieille* malle, le costume d'une Antigone, d'une Roxane, qu'elle aurait porté il y a un demi-siècle, et qu'elle aurait gardé, plié parmi d'autres, au placard.

Elle dit, Madeleine Renaud, le texte écrit pour elle par Marguerite Duras : « *La mort. Je saurais comment vouloir. Pendant des mois il m'est arrivé de mourir chaque soir au théâtre. C'était à l'époque d'une très grande douleur. Quoi que ce soit que j'aie joué, pendant tout ce temps, cette douleur s'introduisait dans le rôle, elle jouait, elle aussi, elle me montrait comment on pouvait jouer de tout, même de ça, de cette douleur-là pourtant si terrible.* »

Au moment où Madeleine Renaud dit cela, elle regarde droit devant elle, avec attention, elle joue qu'elle se regarde dans un miroir, de la main elle corrige un pli du drapé de la robe, quelque chose à l'épaule, il y a un rayon de soleil, vif, qui tombe sur elle, reflété par le miroir, un soleil du bord de la mer qui la transfigure un peu. Le public retient son souffle. *Tout le public de la salle comble n'est qu'un seul être délivré, lavé, n'est qu'une enfance qui vit* une heure privilégiée, qui regarde et écoute une immense actrice.

Elle est, cette actrice, avant tout une voix. Une voix d'une simplicité apparente entière. La petite grande voix du corps, du caractère, de cette actrice, de cette femme, Madeleine Renaud. La voix comme elle est, qui ne peut *mentir, posée là, sur l'air, sur la* vie, comme le pain posé sur la table. Sûrement la note, la couleur, le nombre, de la voix qu'a Madeleine Renaud pour demander le matin, à son réveil, quel temps il fait. Sa voix pas dénaturée une seconde par l'acte de jouer sur la scène. Mais, de cette voix, si native et si fidèle que le public lui fait entièrement confiance, l'actrice use comme d'une arme nue pour se battre avec l'ange, *pour faire apparaître une vision*, pour forcer une ombre, une méditation.

« *Il y a les interprètes qui se contrôlent et perfectionnent la machine. Il y a ceux qui vivent en scène et tâchent de vaincre la machine. Diderot parle à la légère. Il n'est pas de la balle* », écrit Jean Cocteau.

L'actrice de *Savannah Bay*, c'est une femme, Madeleine Renaud, qui vient le soir, sur la scène, elle, en personne, vaincre la machine, tâter une fois de plus l'épreuve des paroles et des gestes de vivre, ce soir-là dans une nouvelle donne, dans une nouvelle peau.

« *Une petite tête de mort ravissante posée légèrement sur je ne sais quel épouvantail en longue blouse qui épouvanterait tout au monde sauf les oiseaux* », écrit encore Jean Cocteau, naguère, *décrivant une autre actrice*, mais comment ne pas songer à Madeleine Renaud : les colombes, les courlis, les faucons, les mouettes, tous les oiseaux du monde assis en rond, fascinés par le visage si aigu, *si nettement détouré, gravé*, de Madeleine Renaud, comme un hiéroglyphe qui échappe au *temps, une pierre dure*, un signe éternel comme d'on ne sait quelle salamandre du Paradis qui se dresserait, toute nimbée, toute diffusée, d'une douceur d'enfance de la terre, d'une tendresse de limon.

C'est pour ce mystère du théâtre, cette magie de l'actrice, cette voix d'intimité, de vérité, cette voix de vie, cette eau fraîche, et cette figure d'éternité, que le public en foule se presse le soir au *Rond-Point, c'est pour sentir se* poser sur soi la main, le regard, la touche de génie de Madeleine Renaud, plus que pour entendre la pièce de Marguerite Duras, sans mesurer à quel point Marguerite Duras, justement, n'a pas écrit sa pièce pour autre chose.

Pièce sublime, pour ne pas changer, méditation d'une comédienne aux portes de la mort, appelée « Madeleine », peut-être enfin libérée de la chrysalide, échappée de sa nuit, dont la plante du pied nu se posera enfin sur la plage, et qui éviterait plutôt *la mémoire, qui n'y « tient » pas...*

« *...Pendant tout ce temps, cette douleur s'introduisait dans le rôle, elle jouait, elle aussi, elle me montrait comment on pouvait jouer de tout, même de ça...* »

Savannah Bay : deux femmes, Marguerite Duras et Madeleine Renaud, nous tendent en partage ce que la vérité et la poésie peuvent oser de plus beau.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre du Rond-Point, 20 h 30.

TÉMOIGNAGE

Jean Bardet, éditeur

Après la mort de Jean Bardet, cofondateur des éditions du Seuil avec Paul Flamand (le Monde *du 4 octobre), nous avons reçu de M. Jérôme Lindon, P.-D.G. des éditions de Minuit, le témoignage suivant :*

Le Seuil est la plus prestigieuse des grandes maisons d'édition qui ont vu le jour en France depuis la guerre ; c'est aussi la seule qui n'a pas été créée par un homme, mais par deux. Jean Bardet et Paul Flamand ont été pour les gens de notre génération des modèles. Des modèles de rigueur, d'intelligence, de simplicité et de courage.

A l'encontre de beaucoup d'éditeurs dont l'activité s'exerce exclusivement entre les quatre murs de leur bureau de la rive gauche, Jean Bardet savait qu'il ne suffit pas de publier de bons ouvrages, qu'il faut encore qu'ils soient lus par le plus de personnes possible. Tous les libraires dignes de ce nom connaissaient son nom et le respectaient : personne en effet n'a mieux que lui contribué à améliorer la qualité de la diffusion du livre en France.

Mais c'est au sein même de l'édition que son action laissera sans doute les traces les plus profondes. Grâce à lui, le Syndicat des éditeurs a cessé d'être, après la guerre, un club de grands patrons, pour devenir une assemblée démocratique, certes encore bien imparfaite, mais où les petites maisons ont désormais droit à la parole.

Discret, lucide, d'une droiture souriante et inflexible — si le mot « éditeur » brille encore de quelque éclat aux yeux de ceux qui écrivent les livres comme de ceux qui les lisent, c'est à des hommes comme Jean Bardet qu'on le doit.

PARIS LA NUIT

Le Palace reste le Palace

Que les amateurs de nuits parisiennes se rassurent : le Palace restera le Palace. Après la mort récente de son démiurge, Fabrice Emaer, l'avenir du temple « disco-branché » de la rue du Faubourg-Montmartre paraissait menacé. Lundi 3 octobre, le tribunal de commerce de Paris a mis fin à l'incertitude qui régnait sur son sort. Le flambeau a été remis à un groupe d'amis de Fabrice Emaer, qui comptent bien *maintenir* la tradition.

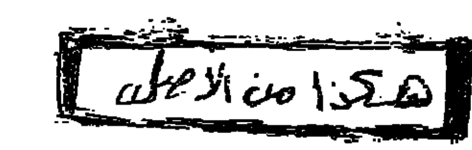
Du vivant de Fabrice, cet inventeur d'un nouvel art de vivre *la nuit, les affaires n'étaient déjà* pas florissantes. L'éclatant succès du Palace s'accompagnait *de graves difficultés financières*. Avisé mais prodigue, Fabrice avait dû se résoudre à la mise en règlement judiciaire de la société Le 7 au Palace, dont il était l'actionnaire à 80 %.

Sa mort brutale, au printemps dernier, des suites d'un cancer, ne fit qu'aggraver la situation de son entreprise. La liquidation des biens fut bientôt prononcée. Qu'allait devenir Le Palace ? Europe 1 et Perrier étaient sur les rangs. A court d'argent, Fabrice Emaer avait lui-même entrepris des démarches auprès de la station de radio de la rue François-Ier. Après sa mort, Europe 1 a continué à s'intéresser *à l'affaire, mais l'aboutissement* de ses projets aurait signifié la disparition du Palace. Du temple de la nuit créé par Fabrice n'aurait survécu que le Privilège, le club très huppé et fermé du sous-sol. La salle du rez-de-chaussée, celle du théâtre, aurait servi à des projections, des spectacles et des émissions organisées par Europe 1 et patronnées par Perrier. Cruel destin que celui du Palace passant entre les mains du champagne du pauvre !...

A vrai dire, la station de la rue François-Ier, qui n'a jamais été réellement intéressée par une reprise du Palace, a volontiers cédé le pas aux amis de Fabrice. Il s'agit de proches collaborateurs de celui-ci, qui détenaient 20 % de l'ancienne société. Ils sont désormais majoritaires à 51 % dans la nouvelle, qu'ils ont fondée et qu'ils ont baptisée Palace 999. Le reste du capital est entre les mains d'autres amis, qu'ils ont persuadés de s'engager dans l'aventure. Parmi ces sauveteurs, M. Alain Gomez, P.-D. G. de Thomson, qui détiendra « *par amitié* » et à titre privé 1 % du capital. Cette redistribution des cartes ne concerne pas le « 7 », le restaurant et la discothèque de la rue Sainte-Anne où Fabrice Emaer avait fait son apprentissage de « prince de la *nuit* », qui reste en dehors de la nouvelle société.

Le nouveau P.-D. G. du Palace, M. Gilles Roignant, a de grands projets, plus beaux et plus fous que les précédents. Leur façon, à ses amis et à lui, de rendre hommage à Fabrice. Mais ils sont convaincus de la nécessité d'une gestion plus rigoureuse, ce qui se traduira par une sérieuse compression de personnel (de soixante à trente salariés). Le Palace, qui n'a jamais fermé ses portes malgré les difficultés rencontrées, espère se donner ainsi une solide assise financière. Pendant la remise en ordre, la fête continue.

BERTRAND LE GENDRE.



emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

BONGRAIN S.A.

recherche

pour l'une de ses filiales américaines

UN RESPONSABLE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

- En quelques années d'expérience industrielle dans le secteur des produits frais, le candidat, de formation agro-alimentaire, a fait preuve de son savoir-faire pour rechercher, penser, innover, créer, développer des produits nouveaux.
- Homme de communication, animateur, il travaille en équipe avec le Marketing et la Technique.
- Son esprit d'entreprise, son dynamisme, sont attendus aux U.S.A., où il devra séjourner au minimum 5 années.
- Son anglais est immédiatement opérationnel.

Prière d'envoyer lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prétentions à BSA RECRUTEMENT, Le Moulin-à-Vent, 78280 GUYANCOURT.

Groupe international agro-alimentaire recherche pour grosse unité implantée en

AFRIQUE DE L'OUEST d'expression française :

- UN INGÉNIEUR EN ORGANISATION

Environ 32 ans.
Formation Arts & Métiers ou équivalent + diplôme gestion.
Expérience en mécanique. Production et/ou montage d'engins (agricole, transports...).
Pratique ou connaissance de l'informatique appréciée.
Langue anglaise et expérience de l'expatriation souhaitées.

- UN RESPONSABLE LOGISTIQUE

pour organiser ses transports (50 camions, 300 personnes,) et gérer ses stocks.
Environ 8 ans d'expérience dans la fonction.
Formation supérieure.
Sens de l'organisation et du commandement.
Expérience de l'expatriation souhaitée.

Adresser curriculum vitae, photo au Cabinet VECTEUR, 58, avenue Kléber, 75784 PARIS Cedex 16.

GROUPE SG2

Le Groupe SG2 premier Groupe Européen de Sociétés d'ingénierie recrute pour sa filiale au Luxembourg un

Informaticien confirmé

2 à 5 ans d'expérience
Matériel ICL 29XX

Adressez votre dossier de candidature sous réf. Lux/A à SG2, 12-14 avenue Vion Whitcomb, 75016 Paris.

SG2 : L'informatique des idées et des hommes.

Career Opportunity in International Finance

The Challenge: The International Finance Corporation, the affiliate of the World Bank promoting the private sector in developing countries, is seeking highly qualified individuals willing to accept the challenging opportunities of a career in international development.

The Task: IFC Investment Officers identify and appraise proposed investments, negotiate and present proposals to the Board of Directors plus supervision of IFC investments, all within a *multi-national and multi-disciplinary team.*

Requirements: Candidates should possess a relevant degree and have at least five years' financial or industrial experience in lending, funding or equity investments with management implications, preferably in developing countries. Involves frequent travel to assigned countries. Command of English essential; fluency in French or Spanish a definite asset.

Benefits: Competitive benefits package including relocation expenses on appointment and provision to maintain cultural ties with home country.

Please send résumé in English to:
Miss Katherine Louthood,
Recruitment Officer,
International Finance Corporation,
1818 H Street, N.W.
Washington, D.C. 20433.

IFC INTERNATIONAL FINANCE CORPORATION

Important groupe international recherche pour sa division MAISONS PREFABRIQUEES située à BRUXELLES

Chef de Projet

- 35 ans environ, de formation INGENIEUR ou équivalent
- solide expérience «terrain» de la vente principalement à l'exportation
- familiarisé avec le milieu des entreprises générales de Travaux Publics ou Privés
- connaissance des pays du Maghreb appréciée

La rémunération sera fonction des compétences et du dynamisme du candidat : le poste pourra évoluer à court terme vers la direction de cette division.

Des déplacements à l'étranger sont à prévoir; une bonne maîtrise de l'anglais est donc indispensable.

Adresser lettre de candidature, CV et prétentions, sous réf. 3331, à Pierre Mulot Publicité - 39, rue de l'Arcade - 75008 PARIS,.

— Réponse et discrétion totale assurées —

pmp

---

intel

Avec 20.000 collaborateurs répartis dans le monde et un C.A. de 899 millions de dollars en 1982, Intel est un leader sur le marché des microprocesseurs et des systèmes micro-ordinateurs. Nous recherchons un

European Tax Manager (m/f)

pour se joindre à notre département trésorerie européen dont le siège principal est basé à Bruxelles.

Il/Elle sera responsable: ☐ de la coordination et de la direction des fonctions taxes et assurances au niveau européen; ☐ du planning et de la supervision des déclarations fiscales compatibles avec les réglementations particulières à chaque pays; ☐ de la définition et de l'application de la politique fiscale de l'entreprise au niveau européen.

Cette fonction exige de nombreux déplacements dans les filiales européennes.

Profil idéal: ☐ CPA, ACA ou équivalent, avec préférence pour MBA; ☐ 3 ans minimum d'expérience en taxe et comptabilité, de préférence dans une firme d'audit; ☐ excellente connaissance de l'anglais requise + autres langues européennes constituent un atout.

Prière d'envoyer votre candidature détaillée, en anglais, à l'attention de **Madame Lorraine Gérard, Personnel Manager, Intel International, rue du Moulin à Papier 51, 1160 Bruxelles.**

MAROC

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
(usine de 900 personnes à AIN-SEBAA)

Filiale d'un très important Groupe Français crée le poste de :

directeur du personnel

nationalité marocaine

Déjà expérimenté dans le domaine de la gestion et de la formation du personnel de production.



Envoyer lettre manuscrite avec C.V. ss réf. 79494
4, rue Amiral Courbet
75116 PARIS.

SYNOREX, SOCIÉTÉ CHIMIQUE établie en GUADELOUPE

recherche

UN RESPONSABLE DE SON UNITÉ DE PRODUCTION

Fabrications chimiques par synthèse
Extractions végétales

Chimiste de formation (ing., maîtrise, ou technicien sup. avec solide exp. en synthèse et techniques d'extraction), il aura la charge, outre la product., de la gestion générale de l'unité (personnel, comptabilité, approvisionnements...).

Il sera assisté d'un chef d'entretien.

C.V. + photo à Cabinet PILYSER
58, rue de Lisbonne, 75008 PARIS.

Agence de coopération pour la formation aéronautique recherche pour expatriation 3 ans :

PROFESSEUR AÉRONAUTIQUE

(propulsion, instruments)

pour enseignement dans écoles d'ingénieurs en Amérique latine.
3 ans d'enseignement requis dans ces disciplines.
Expérience dans l'industrie souhaitée.
Libre pour le début décembre 1983.
Séjour en famille pris en charge.

Adresser c.v., photo et prétentions sous référence 6580 à Média-System, 104, rue Réaumur, PARIS-2e.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

---

emplois régionaux

THOMSON-CSF

LA DIVISION DES ACTIVITÉS SOUS-MARINES DE CAGNES/MER (ALPES-MARITIMES)
RECHERCHE UN

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

AM + ESE ou équivalent

Au sein d'un Groupe Technique spécialisé dans la conception de matériels immergés sophistiqués, l'**INGÉNIEUR CONFIRMÉ** que nous recherchons **ANIMERA** une **ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE** orientée vers l'**ÉTUDE** d'une nouvelle génération d'équipements nécessitant de très importantes **INNOVATIONS.**

Il devra faire preuve de **RIGUEUR D'ANALYSE, d'ESPRIT DE SYNTHÈSE** et aura l'expérience de la **CONDUITE D'ÉQUIPE DE HAUT NIVEAU.**

ANGLAIS courant, sens des **RELATIONS COMMERCIALES et GRAND DYNAMISME.**

Adresser lettre de candidature, curriculum vitae + photo à THOMSON-CSF - Monsieur PRÉVOST, Service du Personnel, B.P. 53, 06801 CAGNES CEDEX.

HAVAS CONTACT



Filiale française de deux importants groupes pétroliers, implantée dans les BOUCHES DU RHONE (usine de 2500 personnes)
recherche pour assister son Secrétaire Général

cadre juridique expérimenté

Il assumera entre autre la responsabilité :
- du suivi et de l'adaptation de l'évolution du droit social,
- de l'instruction et du suivi des contentieux en matière sociale,
- de la rédaction des contrats courants,
- du suivi des assurances risques industriels,
- de la rédaction d'études liées à la fonction personnel,
- de l'application de la politique de la société en matière d'accession à la propriété,
- de l'établissement du bilan social, ...

Il participera à la préparation des différentes réunions avec les partenaires sociaux.
Sa fonction comportera des relations suivies avec divers organismes extérieurs tant sur le plan social que douanier, fiscal et contentieux.
Sa formation de juriste de haut niveau (Sciences Po, DES, droit social ou droit des affaires) se complète d'une expérience d'au moins 5 ans en entreprise.
Une bonne connaissance de l'anglais serait fortement appréciée.
Possibilité d'évolution pour des candidats de valeur.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 79911 à CONTESSE PUBLICITE - 20, av. Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

La principale division d'un Important Groupe Industriel Français (10 Filiales France et étranger) qui étudie, produit et commercialise des **COMPOSANTS PASSIFS** principalement pour l'Aéronautique recherche urgent :

SON RESPONSABLE QUALITE

C'est un **INGENIEUR DE CULTURE SCIENTIFIQUE,** connaissant bien le terrain industriel (production, bureau d'études).
Il occupe un poste opérationnel en **PROVINCE** (proximité LE MANS) et assure les liaisons fonctionnelles avec le Siège à Paris.
Homme d'action, rigoureux, il a une bonne aisance dans les contacts à tous niveaux.
Son anglais est courant.
Une précédente expérience dans la fonction Qualité serait appréciée.

Accompagnez votre C.V. d'une note manuscrite faisant ressortir les points de conformité aux caractéristiques du poste et adressez le sous réf. 80244 à CONTESSE PUBLICITE - 20, av. de l'Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

TECHNICIEN CHIMISTE HF

Filiale du Groupe **LAFARGE COPPEE,** spécialiste des acides aminés, leader européen sur son marché, **ORSAN** fabrique par synthèse biochimique, des produits organiques destinés aux industries alimentaires et pharmaceutiques.

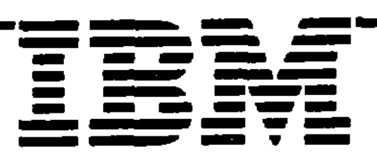
Nous recherchons pour le laboratoire de contrôles et d'analyses industrielles de notre usine de **Nesle** (100 km Nord de Paris par autoroute), un technicien L.O.M., possédant un BTS ou un DUT **chimie ou biochimie.**

Une expérience en laboratoire d'analyses industrielles serait appréciée.
La rémunération annuelle envisagée est de 90.000 F après confirmation
Nombreux avantages sociaux

Adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et salaire actuel) à LA DIRECTION DU PERSONNEL - **ORSAN** - 80190 NESLE qui l'examinera avec le plus grand soin



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



Propose pour son
CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES SITUÉ A LA GAUDE PRÈS DE NICE

DES POSTES D'INGÉNIEURS DE DÉVELOPPEMENT

de produits de télécommunication (modems, contrôleurs de communications).
Ces postes conviennent à de jeunes ingénieurs débutants diplômés de Grandes Ecoles, Electroniciens ou Informaticiens.

UN POSTE D'INGÉNIEUR

convenant à un candidat expérimenté dans les domaines suivants :
Téléinformatique – réseaux d'ordinateurs – réseaux – commutation de paquets – architecture de contrôleurs de communication pour participer à la définition, l'architecture et *le développement de nouveaux Produits/* Systèmes de télécommunication.
Ce poste nécessite une bonne connaissance de la langue anglaise, et une mobilité géographique pour des missions hors de France.
Envoyer votre candidature détaillée à PH. ROUGIER - Service du Personnel, *IBM France 06610 La Gaude Réf. LG/M-5/10.*

MASH

FOREST-LINE S.A.

FILIALE DE M.F.L. :
« MACHINES FRANÇAISES LOURDES »
LE NOUVEAU LEADER FRANÇAIS DE LA MACHINE-OUTIL LOURDE
regroupant FOREST-LINE & BERTHIEZ-ST-ETIENNE
(CONTRAT D'ENTREPRISE AVEC L'ETAT ET OBJECTIF DE DOUBLEMENT DE SON C.A. DANS LES 5 ANS) recrute

INGENIEUR COMMERCIAL
PAYS DE L'EST (sauf U.R.S.S.)

BASE A ALBERT (80), 150 km Paris ou CAPDENAC (12)

Au contact des organismes d'achat des pays concernés, IL FAIT LA LIAISON ENTRE LA D.C. et les B.E. DE LA SOCIETE ET NEGOCIE LES MARCHÉS POUR TOUTE LA GAMME FOREST-LINE : fraiseuses lourdes, centres d'usinage, machines spéciales pour l'Aéronautique, le Ferroviaire,...

INDISPENSABLE
- FORMATION TECHNIQUE s'agissant de machines lourdes sophistiquées.
- ANGLAIS et/ou ALLEMAND absolument COURANTS
- EXPÉRIENCE
  - DE LA VENTE DE BIENS D'EQUIPEMENT LOURD
  - DES PAYS DE L'EST.

S.C. GARANTIT UNE DISCRETION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. détaillé, rémunération et photo ss réf. 6077 à

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

IMPORTANTE SOCIETE CHIMIQUE
recherche pour une de ses usines

ingénieur génie chimique débutant

(ENSIC - E.C. TOULOUSE - ingénieur chimiste + 1 année de spécialisation génie chimique FRANCE ou ETRANGER).

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 80099 à CONTESSE PUBLICITE, 20 avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01 q.tr.

Etablissement Universitaire recherche

JEUNE INGÉNIEUR ÉTRANGER

Pour poste :
D'ASSISTANT ASSOCIÉ en : automatismes, robotique et informatique industrielle.

Envoyer c.v. à I.U.T. 3, rue du Maréchal-Joffre 44041 NANTES Cedex. Tél. : (40) 74-63-71, p. 352.

RECRUTE

PSYCHIATRE PSYCHOTHÉRAPEUTE MI-TEMPS

Conditions : C.C. 1979.
Temps complémentaires possible autres établissement et services
Centre Médico Psycho Pédagogique, rue du Poulfanc, 29210 MORLAIX. Tél. : (98) 88-18-62.

CHARGES D'ETUDES
DEBUTANTS
STATUT CADRE
CAEN

Promodès 1er grossiste multidistributeur en Europe, 17 000 personnes en France, CA 1982 consolidé 17 Milliards de Francs, recherche pour renforcer son Bureau d'Études 2 Chargés d'Études de Marchés.

Fonction : études de marchés et prévisions du C.A., des projets d'ouverture (hypermarchés, supermarchés, cafétérias), préparation des dossiers d'investissement, exploitation de statistiques internes et externes, études commerciales diverses.

Profil : E.S.C., Maîtrise en Sciences Économiques ou niveau équivalent, anglais ou espagnol apprécié, permis V.L. nécessaire, disponibilité à cause des déplacements fréquents.

Si vous êtes intéressé, adresser CV photo et prétentions sous réf. 3 M 0 1, **Interactions**, M. Alain Deschamps, Place de la Mare, 14000 Caen.
Réponse assurée - Discrétion garantie.

HAVAS CONTACT

Promodès

Contrôleur de gestion

de l'hypermarché, vous êtes membre de l'équipe **de direction** et vous vous appuyez sur le service comptable qui vous est rattaché.

Vous participez à la **détermination des objectifs chiffrés**, détectez les écarts et aidez les responsables *commerciaux à y remédier aussitôt.* Vous les aidez à concevoir leurs tableaux de bord et les formez à s'en servir.

Vous êtes le **garant de la qualité des informations comptables**, bases des résultats de l'hypermarché et des comparatifs intermagasins. Responsable de la bonne application des procédures administratives et comptables internes et légales, vous les faites évoluer en recherchant la meilleure efficacité et le moindre coût.

Plusieurs postes sont à pourvoir dans le

Sud-Ouest

Si vous avez une formation économique supérieure du type **ESC + DECS, Sciences Po Eco Fi**, complétée par une expérience réussie de quelques années en contrôle de gestion/comptabilité, écrivez (lettre manuscrite + C.V. + photo et rémunération actuelle) à Serge LE BOURGEOIS - **AUCHAN** Région Ouest/Sud-Ouest - B.P. 7 - Lieu-dit « Laveau » - 33640 BEAUTIRAN.

MEDIA PA



BANQUE PRIVEE
SOUS-DIRECTEUR — EURE ET LOIR

Nous sommes une Banque Privée française. Notre politique et nos résultats nous incitent à développer notre agence d'Eure et Loir en créant le poste de Sous-Directeur. Il managera l'équipe de l'Agence (7 personnes). Il aura la responsabilité des opérations effectuées au guichet, de l'administration et de la *comptabilité informatisée. Il devra développer une clientèle d'artisans, de commerçants, de professions libérales de la cité.* Il doit pouvoir exercer l'intérim du directeur.

C'est un **jeune professionnel classe IV**, ayant une bonne formation théorique et une expérience de l'ensemble des opérations de placement et de crédit, souhaitant une large autonomie, des responsabilités, aimant le conseil et l'action commerciale.

Adresser lettre manuscrite + CV sous référence 166 à :
ORES MEDIA
4 rue Quentin Bauchart - 75008 PARIS

ORES MEDIA

Organisation et Publicité

UN LEADER MONDIAL DE L'INGENIERIE INFORMATIQUE ET TELECOMMUNICATION.

Maître d'œuvre et réalisateur :
- *de réseaux de transmission de données : 1er fournisseur mondial de réseaux publics...*
- *de grands systèmes télématiques : annuaire électronique...*
- *de grands systèmes temps réel : industrie, spatial et militaire.*

Une implantation nationale et internationale : 1200 personnes, chiffre d'affaires doublé en 2 ans, des réalisations dans près de 50 pays.

Recherche pour TOULON

JEUNES INGÉNIEURS
Centrale, ENST, Sup Aéro, ESE, ENSTA pour

travaux d'études et de recherches fondamentales dans le domaine du traitement de signal et de l'accoustique sous-marine.

Envoyez C.V. à :
SESA, 241 avenue du Prado
13008 Marseille
ou téléphonez à
Dominique JEAN-CLAUDE
au (91) 78 23 32 pour
tous renseignements
complémentaires.



EST DE LA FRANCE

Société spécialisée dans la production en grandes séries de pièces forgées et usinées

recherche un

INGÉNIEUR
MÉTALLURGISTE OU CHIMISTE

qui aura pour mission la mise en place de l'*assurance-qualité interne et fournisseurs.*

Adresser candidature (lettre manuscrite, curriculum vitae détaillé et prétentions) nº 273.149 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, *qui transmettra.*

Réponse et discrétion assurées.

IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
100 KMS OUEST DE PARIS
recherche

PHARMACIEN HF

pour un secteur de son unité de Production.

Usine moderne produisant formes pharmaceutiques très variées, axée sur les P.B.F. et les techniques modernes de gestion.

Expérience souhaitée mais non indispensable.

Ecrire avec C.V. et photo s/réf. 11216 à **PIERRE LICHAU S.A.**, BP 220, 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.



CONSTRUCTEUR DE VÉHICULES SOUS-MARINS TÉLÉCOMMANDÉS et d'ENSEMBLES AUTOMATISÉS

recherche

pour son Groupe d'Etudes de TOULON

1 INGÉNIEUR CHEF DE PROJET

Expérience souhaitée dans la conduite de projets Marine, Aéronautique ou Offshore.

1 INGÉNIEUR D'ÉTUDES CONFIRMÉ

(Sup. Elec., Télécom., IPG ou équivalent)
Le candidat aura acquis une expérience de plusieurs années dans la conception et l'intégration de systèmes embarqués.

2 INGÉN. D'ÉTUDES ÉLECTRONICIENS

Débutants ou ayant une première expérience en télétransmission sur câbles (vidéo, numérique...) ou électronique de puissance.

1 PROJECTEUR EN ÉLECTRONIQUE

Bonne expérience du travail au sein d'un Bureau d'Etudes.

1 TECHNICIEN ÉLECTRONICIEN

d'Essais et Mise en Service.
Des déplacements à l'étranger sont à prévoir.

Adresser curriculum vitae à SOCIÉTÉ ECA Z.I., TOULON EST, 83087 TOULON CEDEX.



L'ATELIER DE CONSTRUCTION DE ROANNE

Etablissement industriel de 3 000 personnes dépendant du ministère de la défense

recherche

Ingénieur soudeur

RESPONSABLE DE LA PARTIE MECANO SOUDAGE

Il utilisera ses compétences spécifiques pour animer les actions en liaison avec les ateliers, le bureau d'études et le service contrôle.

Il sera le correspondant A.R.E. vis-à-vis des organismes spécialisés (institut de la soudure, institut Saint-Louis, laboratoires divers...).

Formation diplôme d'ing. + formation ESSA ou similaire.

Les candidats, de nationalité française, enverront leurs c.v. et prétentions à : A.R.E., B.P. 504, 42328 ROANNE.

VILLE DE REIMS
recrute
à titre contractuel
pour son
ÉCOLE RÉGIONALE DES BEAUX-ARTS

1 INGÉNIEUR PLASTICIEN

Polyvalent ayant connaissance et pratique approfondie du film, de la vidéo, de l'animation, du son et de la photographie, intervenant en département art.

Les candidatures, avec c.v. détaillé, pourront être adressées à la DIRECTION DU PERSONNEL DE LA VILLE DE REIMS, porte nº 30, pour le 8 octobre 1983.

JEUNE CHEF DE VENTE
FRANCE – Europe de l'Ouest
ESC ou similaire
200 000 brut

Une importante industrie de l'Est (produits d'emballages) recherche ce cadre commercial.

Mission :
- Animation et gestion du réseau France + Europe Ouest.
- Contacts de vente à niveau élevé.
- Participation au marketing.

Indispensable :
- Expérience vente 3 ans minimum.
- Déplacement 30 à 40 % du temps de travail.

- Poste d'avenir stable, rémunération évolutive.
- Logement facilité.
- Discrétion absolue garantie.

Adr. CV dét. ss réf. D à
SELETEC Conseil
67009 STRASBOURG CEDEX

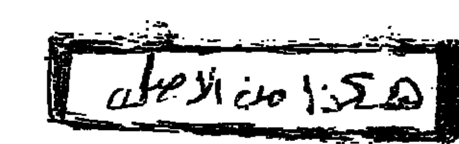
Importante Industrie en expansion Produits Modernes pour le bâtiment à Strasbourg recherche

JEUNE CADRE EXPORT
ESCE - ESC – formation export, ou similaire

- Disposant d'une expérience de l'exportation de 3 à 5 ans, parlant bien l'anglais et l'espagnol.
- Mission :
  - Développement et gestion de nouveaux marchés d'exportation.
  - Missions ponctuelles dans le monde entier.
- Voiture de fonction type R9.
- Larges possibilités d'avenir liées à la volonté exportatrice de la DG.

Adr CV dét. ss réf. 1058-01 à

SELETEC Conseil
67009 STRASBOURG CEDEX



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Cincom Systems

Leader des constructeurs de logiciels, implanté dans 40 pays, comptant 900 personnes, 70 millions de dollars de chiffre d'affaires prévus en 1983, 12 000 produits installés dans le monde dont plus de 600 en France,

RECHERCHE

DES SPECIALISTES SYSTEME IBM

(180-240 000 F selon expérience).
Très bonne connaissance des matériels et logiciels IBM (DOS/VSE et/ou VS1/MVS) et de l'Assembleur IBM.
Connaissance approfondie des procédures d'exploitation sous IBM et de CICS/VS.

DES INGENIEURS DE DEVELOPPEMENT SUR SYSTEME BULL

(180-240 000 F selon expérience) ayant une bonne connaissance de l'environnement DPS7 et/ou Mini 6

DES INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

ayant une bonne expérience en logiciels-systèmes ou en logiciels d'application.
Connaissances système DB/DC appréciées.
Goût du contact humain indispensable.

Ces postes sont à pourvoir à Paris.
Une bonne connaissance de l'anglais est un atout supplémentaire.



Envoyez C.V. manuscrit, photo et prétentions à Cincom Systems
Ilot des Mariniers - 208, rue Raymond Losserand 75680 Paris Cedex 14. Tél. : 545.67.79.

ITT SEMICONDUCTEURS FRANCE

renforce son équipe MARKETING par un

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

- Vous aurez à promouvoir auprès de nos clients nos concepts VLSI : circuits intégrés à la demande, microprocesseurs pour Grand Public, Télécommunications, Automobile et nos semiconducteurs discrets de fabrication française.
- De formation ELECTRONIQUE (ingénieur, CNAM ou DUT) vous avez une bonne connaissance de la technique des microprocesseurs acquise dans l'industrie. Une expérience de quelques années dans la VENTE des semiconducteurs (secteur indifférent) serait un atout supplémentaire, mais non indispensable. Vous parlez l'anglais.
- Le poste est à pourvoir à BAGNEUX (région parisienne) mais nécessite de fréquents déplacements en province.

Vous êtes priés d'adresser votre candidature
avec C.V. détaillé, photo et prétentions à :
ITT COMPOSANTS ET INSTRUMENTS S.A.
Division Semiconducteurs INTERMETALL - 157, rue des Blains
92222 BAGNEUX - à l'attention de Monsieur BABAUD.

Vous avez 10 bonnes raisons de rejoindre IBM France.

1 **UNE GRANDE ENTREPRISE PRIVEE FRANÇAISE.** Plus de 20.000 Françaises et Français travaillent chez IBM France, 5ème exportateur français, dans des unités à taille humaine, dont quatre usines et deux centres de recherche.

2 ***UN SECTEUR D'AVENIR.*** L'informatique l'est par excellence. Ses applications à tous les domaines de l'industrie et de la vie ouvrent des perspectives illimitées.

3 **L'AVANCE TECHNOLOGIQUE.** A l'écoute du besoin des clients, IBM développe constamment des produits nouveaux, destinés à des utilisateurs nouveaux. L'avance technologique explique leur succès.

4 **UNE ENTREPRISE EN BONNE SANTE.** Nous nous portons bien, grâce à des efforts de rationalisation et de rigueur. Cette bonne santé, nous en sommes fiers, car elle est un gage de *sécurité pour nos collaborateurs*.

5 **DE BONNES CONDITIONS DE TRAVAIL.** Vivre et travailler dans un climat social serein, bénéficier de nombreux avantages, avoir des rapports simples et directs avec la hiérarchie : ce sont les conditions de travail à IBM France.

6 **DE REELLES RESPONSABILITES.** Analyser le besoin du client, l'étudier, soumettre une solution adaptée, aider au démarrage du système et en assurer le suivi : voila les responsabilités de nos ingénieurs commerciaux et technico-commerciaux.

7 **UNE EVOLUTION OUVERTE.** Toutes les évolutions sont envisageables dans des postes fonctionnels ou hiérarchiques et des fonctions commerciales, techniques ou administratives, à Paris, en province ou même parfois à l'étranger. En un mot, rester dans la même entreprise, mais changer de métier.

8 **UNE FORMATION REPUTEE.** Quand vous entrez, elle complète vos études par la théorie et la pratique. Cela nous permet de recruter aussi bien de jeunes ingénieurs que de jeunes diplômés d'Ecoles de Commerce. Ensuite, la formation IBM vous aidera à tous les stades de *votre évolution*.

9 **UNE GRANDE LIBERTE.** Nous tenons à la liberté dans l'organisation du travail. Pour nous, il y a d'abord une mission à remplir, sans contrôles tatillons ni systématiques.

10 **LA DERNIERE RAISON...** Ce sont nos collaborateurs actuels qui vous la donnent. Ils sont bien chez nous, ils le disent et ne cherchent pas à partir. C'est pour nous le meilleur témoignage. C'est pour vous la meilleure raison de rejoindre IBM.

Jeunes diplômés d'Ecoles d'Ingénieurs et de Commerce,

hommes et femmes, vous qui souhaitez devenir ingénieur commercial ou technico-commercial, adressez-nous votre candidature. Si vous avez une courte expérience professionnelle, écrivez-nous aussi. Outre ce niveau de formation nous vous demandons d'accepter le principe de la mobilité géographique et d'avoir de bonnes connaissances en anglais.
IBM France - Département Recrutement - Orientation - Conseils
(Référence ICM4/10) - 2, rue de Marengo - 75001 PARIS
La Compagnie IBM France s'engage à respecter strictement le caractère confidentiel des candidatures.

IBM

Organisation et Publicité



emplois régionaux

IMPORTANT CONSTRUCTEUR DE MATÉRIEL FERROVIAIRE

recherche
pour diriger son bureau d'études

INGÉNIEUR-MÉCANICIEN

(Arts & Métiers ou équivalent)
Expérience de bureau d'études : 5 ans minimum.
Langues étrangères appréciées.
Conditions d'embauche à convenir.
Ecrire nº 8927, Le Monde, service Annonces classées, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

recherche
pour un de ses établissements situé dans une agréable ville de l'Ouest au tissu économique favorable.

COLLABORATEURS DÉBUTANTS

Ils auront une formation supérieure et le niveau DECS.

Env. lettre manuscrite et photo s/nº 8.858 *le Monde* Pub., serv. Annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

La Maison des Jeunes et de la Culture
Maison pour Tous de Saint-Dizier

recherche

UN ANIMATEUR

chargé du suivi pédagogique, financier et matériel des activités.

Formation : DEFA ou DUT carrières sociales.

Expérience exigée.
Salaire brut : 6.000 F.

Envoyer c.v. détaillé manuscrit, pour le 5 OCTOBRE 1983 à :

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE, 1, rue Marcel-Thil, 52100 SAINT-DIZIER.

LABORATOIRE C.N.R.S.
spécialisé
dans la recherche spatiale
recrute

TECHNICIEN

titulaire d'une licence ou équivalent.
– Formation en informatique et électronique informatique.
– Il participera à l'analyse et au dépouillement des données scientifiques au développement des logiciels d'application en langage évolué.
– Connaissance de l'anglais indispensable.
– Poste à pourvoir Toulouse.
Merci d'adresser lettre manuscrite, c.v., prétentions, photo sous nº 8.921 *le Monde* Pub., services Annonces classées, 5, rue des Italiens, Paris-9e

---

MATRA

La Direction de Production recherche pour ses activités de coopération industrielle à l'étranger un :

Responsable de Projet de mise en production industrielle

Il est le maître d'oeuvre du projet industriel de transfert de production à l'étranger. A ce titre, il participe aux négociations avec les différents partenaires associés.

Sa responsabilité est directement engagée dans l'organisation et le pilotage du projet et dans ce cadre, il coordonne l'activité des services impliqués dans les différentes phases de mise en place de programmation industrielle.

Son rôle d'interface et de coordinateur implique de solides compétences dans la conduite de projet, l'expérience des problèmes de production et d'excellentes qualités relationnelles.

Ce poste sera confié à un ingénieur généraliste, diplômé d'une Grande Ecole (Centrale - Sup'aéro - A et M...) d'environ 5 à 8 ans d'expérience d'engineering industriel ou de fabrication de matériel électronique et électromécanique, si possible aéronautique.

Anglais courant indispensable.



Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence NK 1099 au Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres - Centre de MONTIGNY – 3 avenue du Centre – 78182 SAINT-QUENTIN – YVELINES CEDEX

GRAND QUOTIDIEN PARISIEN
recherche

UN INGÉNIEUR INFORMATIQUE

Il sera responsable :
- Du fonctionnement d'un important système de photocomposition et de son évolution.

Il sera en outre conseiller de la Direction pour les futurs investissements.

Le candidat âgé de 35 ans ou plus devra :
- Connaître les techniques temps réel et de préférence le système PDP11-IAS :
- Avoir une expérience des responsabilités liées à la production ;
- Avoir le goût du travail en équipe et être un excellent formateur ;
- De préférence connaître les techniques ARTS GRAPHIQUES :
- Parler l'anglais.

Le poste est situé à PARIS.

Prière d'adresser votre dossier de candidature, C.V., photo et prétentions (lettre manuscrite) sous référence 272.406 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

THOMSON-TITN

Une des premières sociétés d'ingénierie en informatique (700 personnes) développe ses activités FAO (fabrication assistée par ordinateur) et recherche un Ingénieur PRODUCTION.

Ses 4 à 5 années d'expérience dans ce domaine l'ont amené à apprécier l'outil informatique en gestion d'atelier - Homme de contact, les techniques nouvelles le passionnent et il souhaite faire évoluer sa fonction.

Nous lui proposons de devenir :

Chef de produit/F.A.O

Il aura pour mission : la conception des produits modulaires (ateliers flexibles et gestion de production), la promotion des ventes et l'assistance du réseau commercial, le conseil et l'assistance de la clientèle.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à THOMSON TITN - 5, rue Gustave Eiffel - 91420 MORANGIS.

THOMSON-CSF

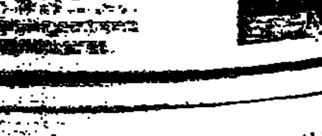
MEDIA PA

La direction disques de Bull Périphériques
recherche

UN INGENIEUR MECANICIEN GRANDE ECOLE

Cet ingénieur assurera l'étude des unités de disques développés et fabriqués dans notre Société.
Il sera basé aux Clayes-Sous-Bois (Yvelines) pour faire face au developpement de la ligne des produits disques, secteur en pleine expansion, nº 1 européen dans l'étude, la réalisation et la production des disques magnétiques pour micro, mini et moyens systèmes d'informatique.
Ce poste nécessitera des déplacements vers notre établissement industriel de Belfort.
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la référence 310M à
Cii Honeywell Bull
PCOG021C
94, avenue Gambetta
75990 PARIS CEDEX 20





L'AIR LIQUIDE

recherche pour son Centre de Recherches près de VERSAILLES

Techniciens Physiciens ou Informaticiens

BTS ou DUT, ayant la pratique de l'informatique scientifique appliquée à la modélisation en mécanique des fluides.

Ecrire avec CV et photo à L'AIR LIQUIDE – BP 126 - Jouy en Josas - 78350 LES LOGES EN JOSAS

pmp

ORGANISME PROFESSIONNEL NATIONAL PARIS

recherche pour son

SERVICE FORMATION PROFESSIONNELLE

CHEF DE SERVICE

maitrise de droit ou formation d'ingénieur (ECP, ETP).

5 ans d'expérience souhaités dans service ou organisme traitant des problèmes de formation.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous réf. 65797 M à BLEU Publicité
17, rue du Docteur Lebel
94307 VINCENNES CEDEX

PARIS 19ème
Importante Société de
PRESTATIONS DE SERVICES TECHNIQUES
employant environ 1000 personnes
réparties sur l'ensemble de la Région Parisienne
cherche

CHEF DU PERSONNEL

HF

Chargé de la gestion administrative et juridique des dossiers, de la responsabilité de la paye, et d'un rôle particulièrement important de relation avec les représentants du personnel.

Ce poste qui peut être appelé à évoluer vers des fonctions de Direction Administrative, suppose une formation de niveau supérieur et l'habitude d'utiliser l'outil informatique.

Une expérience de la comptabilité budgétaire des charges salariales serait un atout très apprécié.

Salaire annuel de départ 150.000 F et + selon expérience.

Ecrire avec C.V. à Madame D'ORNANT
18 Bis, rue de Villiers

FIDAL PARIS 92303 LEVALLOIS PERRET

AFFLUENTS

---

goupil

innove et gagne

A vous aussi d'innover et de gagner pour votre carrière.
Mettez vos compétences à profit chez l'un des constructeurs informatiques dont le dynamisme de ses collaborateurs n'a jamais fait défaut. Les performances de notre dernier micro-ordinateur en témoigne d'ailleurs bien.
Vous êtes :

Contrôleur de gestion de production

Vous travaillerez en tandem avec notre Directeur de Production, en réalisant le calcul et la mise à jour des prix de revient standard.

Vous serez amené en fait à tenir une véritable comptabilité analytique de fabrication, celle-ci vous permettant de suivre constamment produit par produit, la variation des coûts et le montant des actifs. Pour faire accepter vos vues, vous devrez faire preuve de diplomatie et pour être crédible, une expérience en usine et en comptabilité industrielle est indispensable. Cette expérience pourrait être étoffée par un passage, même court, en cabinet. (Réf. 828 M)

Comptable analytique

Suivi des stocks de production, contrôle des consommations, mise en place du suivi d'un inventaire permanent des réceptions de matériels délivrés par la sous-traitance, responsabilité des inventaires physiques, gestion des écarts de stockage, optimisation des stocks, telle est, globalement la mission qui vous revient. Une mission que vous connaissez bien, puisque, titulaire d'un DUT et doté d'une expérience de 3/4 ans à un poste comptable matière ou fournisseurs en milieu industriel, vous êtes devenu le bon professionnel alliant souplesse et rigueur qu'attend le contrôleur de gestion de production dont vous dépendrez fonctionnellement. (Réf. 829 M).

Adressez CV, photo et prétentions sous référence correspondante aux consultants d'ALPHA CDI
181, avenue Charles de Gaulle
92200 NEUILLY SUR SEINE.

ALPHA-CDI



CAE International

GENERAL ELECTRIC l'un des premiers groupes mondiaux de l'Industrie Mécanique, investit dans le domaine de l'automatisation industrielle et de la robotique.

GENERAL ELECTRIC CAE INTERNATIONAL est née des accords S.D.R.C. (Société de Conseil en Ingénierie Mécanique) et GENERAL ELECTRIC. Dans le cadre du développement de cette activité nous recherchons

2 ingénieurs commerciaux France et Europe

Collaborateur de haut niveau, vous serez chargé de la vente de nos logiciels en France et dans plusieurs pays d'Europe.
Autonome, vous saurez aussi bien vous intégrer dans la structure commerciale de l'entreprise, que collaborer avec notre équipe support afin de développer notre part de marché.
A défaut d'être un véritable spécialiste de l'ingénierie assistée par ordinateur, vous y êtes sensibilisé par votre formation d'ingénieur en mécanique et/ou par votre expérience commerciale dans le *domaine de la C.F.A.O., de la mécanique ou de l'informatique.*

Ce qu'il vous faut :
une motivation sans faille, 1 à 3 ans d'expérience de la vente dans le domaine industriel, la passion des négociations dans un secteur technologique de pointe.

Adressez CV, photo et prétentions sous réf. 827 aux consultants d'ALPHA CDI qui s'engagent à vous recevoir rapidement.
ALPHA CDI - 181, av. Charles de Gaulle
92200 NEUILLY SUR SEINE.



ALPHA-CDI



CAE International

GENERAL ELECTRIC l'un des premiers groupes mondiaux de l'Industrie Mécanique, investit dans le domaine de l'automatisation industrielle et de la robotique.

GENERAL ELECTRIC CAE INTERNATIONAL est née des accords S.D.R.C. (Société de Conseil en Ingénierie Mécanique) et GENERAL ELECTRIC.

Dans le cadre du développement de cette activité, nous recherchons un

Chef de Projet IAO

Ingénierie Assistée par Ordinateur

Vous serez responsable d'études d'organisation de CFAO et chargé d'études d'automatisation dans le cadre du concept «FACTORY WITH A FUTURE» l'usine, avec un avenir de GENERAL ELECTRIC.
Chez nos clients vous prendrez en charge les projets : Analyse des besoins Etudes de faisabilité - Développement des projets jusqu'à leur intégration.
Dans d'autres cas, nous vous confierons des études de réalisation de CFAO en coordination avec des spécialistes de modélisation.
Nous vous offrons la possibilité de travailler dans un environnement de haute technologie de jeunes ingénieurs très motivés et avec des perspectives d'évolution très intéressantes au sein de notre groupe.
La diversité des problèmes que nous rencontrons en clientèle sera de nature à vous passionner.

INGENIEUR ARTS & METIERS ou équivalent, vous avez une première expérience de conduite de projet en CFAO idéalement sur Matériel GENERAL ELECTRIC CALMA.
Adressez CV, photo et prétentions sous réf. 826 M aux Consultants d'ALPHA CDI qui s'engagent à vous recevoir rapidement.
ALPHA CDI - 181, avenue Charles de Gaulle
92200 NEUILLY SUR SEINE.

ALPHA-CDI

UNE ÉQUIPE DE RECHERCHE/DÉVELOPPEMENT ATTEND...

... SON INGÉNIEUR SYSTÈME

Informaticien expérimenté, vous avez acquis de solides compétences dans les domaines • SYSTÈMES D'EXPLOITATION ET D'ACQUISITION DE DONNÉES • LANGAGES TEMPS RÉEL • ÉLECTRONIQUE • MICRO-PROGRAMMATION.

Vous prendrez en charge :
- le développement des outils informatiques destinés au traitement et à la représentation de mesures physiques
- la gestion d'un système multitâches-multidistributeurs
- la mise en place et le suivi de programmes de gestion, d'acquisition de données, d'analyse numérique et de représentation de grandeur physique.

Réf. 80337 M

... UN INGÉNIEUR PHYSICIEN

Vous possédez de solides connaissances en
- TRAITEMENT DE SIGNAL (conditionnement, filtrage, estimation spectrale, analyse numérique)
- MÉTHODES NUMÉRIQUES DE CALCUL
- LANGAGES DE PROGRAMMATION (Fortran).

Dans un environnement de haut niveau, jeune et très motivé, vous prendrez en charge des actions de recherche fondamentale ou de recherche appliquée dans différents domaines.
- Vous participerez à la conception et la préparation des essais que vous réaliserez.
- Vous mettrez en œuvre les méthodes d'analyse de données.

Réf. 80338 M

Ces postes sont basés à PARIS-LA DÉFENSE et comportent quelques déplacements en France et à l'étranger.
Des perspectives de carrières sont assurées par la dimension du Groupe concerné, son développement international et ses projets.

MILO M.R.H

Merci d'adresser votre candidature détaillée sous la référence du poste choisi à notre conseil MILO M.R.H. - 43 bis, bd Victor-Hugo - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

HAVAS CONTACT

Société de pointe en Télématique Française
ayant de très importantes perspectives
de développement sur la prochaine décennie
(CA 3 Milliards - 7.500 personnes)
recherche
pour participer à des projets utilisant les techniques de l'Informatique et des Télécommunications

INGENIEURS DEBUTANTS

ou ayant 1/2 ans d'expérience

Formation :
ENST, SUPELEC, CENTRALE, SUPAERO, ENSAM, ENSIMAG, ENSEEIHT (option Informatique), ICAM, ECAM, IDN, ENSI, ISEN, ISEP, Licence, MIAGE ou DEA d'Informatique, Ecole Supérieure de Chimie de Nancy, Toulouse, Rouen.

Lieux de travail desservis par RER :
- proche Banlieue Sud,
- ou 40 km Sud-Ouest de PARIS.

Adressez C.V. détaillé + photo, sous référence DN 39 à

CGS CARRIERES
58, Bd Gouvion-Saint-Cyr, 75017 PARIS

IMPORTANTE ENTREPRISE AGRO-ALIMENTAIRE
recherche

JURISTE

ayant une première expérience de la

fonction personnel

- Il effectuera des études et jouera un rôle de conseil en matière de droit du travail et de relations sociales auprès de la Direction et des responsables des établissements de la Société.
- *En fonction de ses capacités et de ses centres d'intérêt, il* pourra évoluer, soit vers un poste de responsable de personnel en unité de production, soit vers d'autres fonctions.

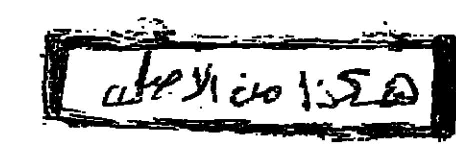
Ecrire sous référence 79681 à CONTESSE PUBLICITE
20, av. de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

Développer les équipements de production d'une usine de composants électroniques

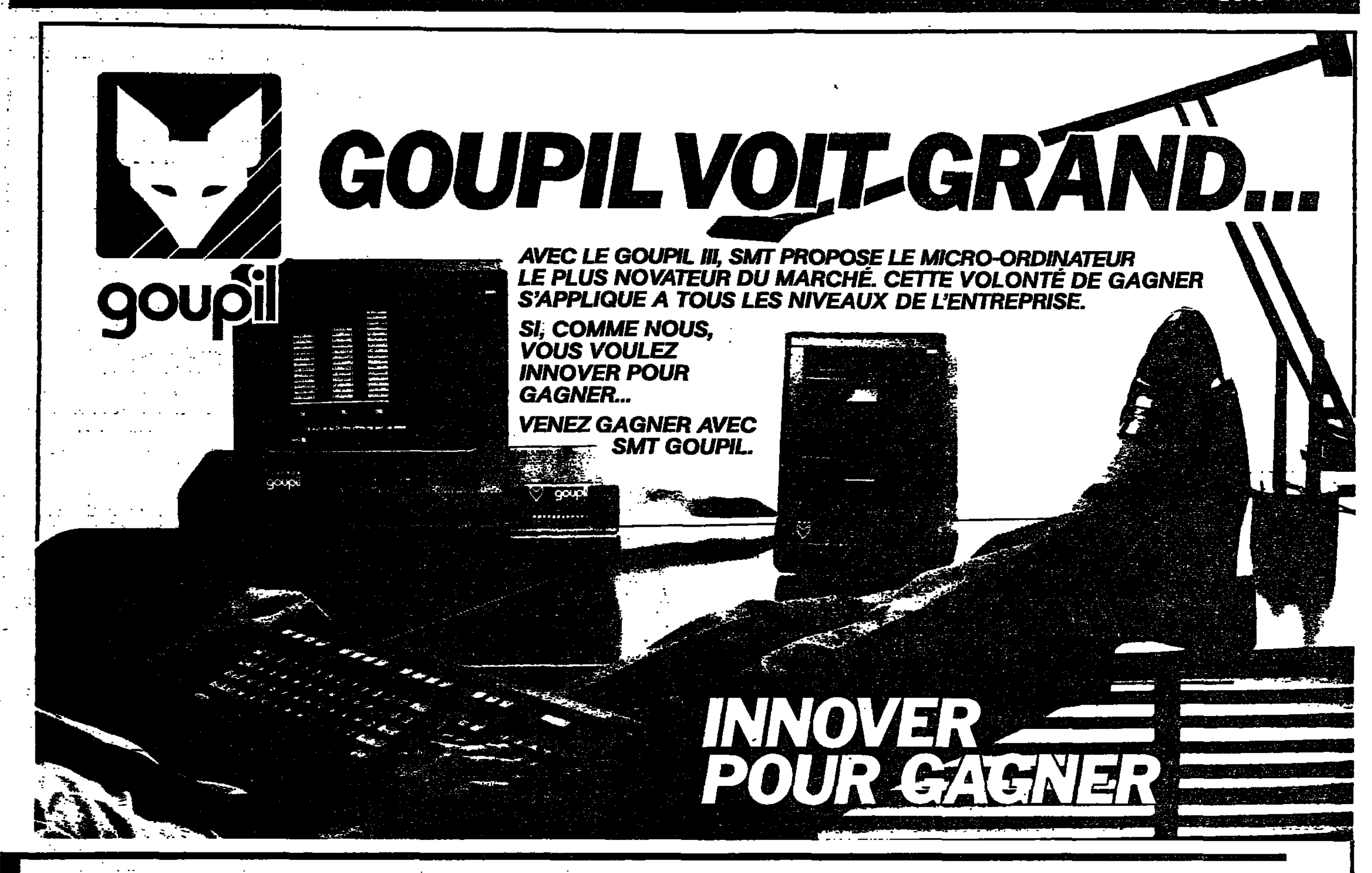
C'est ce que vous propose SOVCOR, filiale de Corning France (no 1 sur le marché des verres spéciaux), spécialisée dans *la production et la commercialisation de composants électroniques.* Politique de réduction des coûts, transferts de technologies nouvelles, remise en cause des équipements existants, telle sera votre activité au sein de la direction technique de l'usine.
Interface entre l'équipe de production et la direction technique européenne, vous serez chargé d'améliorer et d'optimiser les équipements et procédés du service fabrication. A la tête d'une petite équipe de techniciens, vous pourrez ainsi suivre "votre projet" de A à Z.
Ecouter, conseiller, innover et répondre aux besoins présents et futurs seront les clés de votre réussite.
Pour ce poste de management et de réelle autonomie, nous souhaitons rencontrer un jeune ingénieur diplômé justifiant d'une expérience confirmée en électronique et/ou électromécanique, possédant de bonnes connaissances en anglais.
Ces conditions vous seront nécessaires pour intégrer une société à forte notoriété technologique.
Réussir dans cette fonction vous permettra d'évoluer en France au sein de notre groupe.

CORNING FRANCE

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence IE M à SOVCOR - 11, Chemin de la Ronde B.P. 31 - 78110 LE VESINET



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



JEUNES CHASSEURS

Ingénieurs commerciaux de talent, pour élargir et développer l'impact de notre réseau, vous êtes aussi bien armés que GOUPIL :
Vous avez déjà une expérience de la vente dans les milieux de la Bureautique ou de l'Informatique mais, surtout, vous connaissez bien celui des distributeurs et des revendeurs.
Pour postuler, il n'est pas nécessaire de faire état d'une longue expérience : votre dynamisme, votre talent, votre motivation pour la micro-informatique, en un mot, votre flair de fin limier, sauront nous convaincre. Réf. 501

VENDEURS GRANDS COMPTES

Nous recherchons nos candidats parmi les plus fins négociateurs, capables de mener à terme des affaires de plusieurs millions de francs... et motivés par les industries de pointe : vendeurs de talent, vendeurs expérimentés, vous nous représenterez auprès des Administrations ou des grands comptes privés.
Si vous pouvez justifier une première expérience similaire dans les milieux de la Bureautique, de la péri-informatique ou de l'informatique, vous êtes ceux que nous attendons ! Réf. 502

INGÉNIEURS COMMERCIAUX EXPORT GRANDS COMPTES - RÉSEAUX

GOUPIL est maintenant présent dans de nombreux pays (Afrique du Nord, Afrique Noire francophone, Grèce, etc.) et bientôt dans toute l'Europe, dans les pays arabes, en Asie, au Canada, ...
Pour renforcer ce développement, nous recherchons des INGÉNIEURS. De formation commerciale ou technique supérieure, ils ont indéniablement une passion pour la micro-informatique et pour les voyages, car la mission que nous leur offrons sera multiple :
- réussir notre implantation dans un certain nombre de pays
- assister et animer le réseau de nos distributeurs en prospectant, en réalisant des actions de promotion et en participant aux foires, expositions.

(ANGLAIS impératif. Espagnol souhaité).
Vous êtes disponible pour voyager et prêt à devenir notre ambassadeur dans le monde. Réf. 503

INGÉNIEUR RESPONSABLE DU MARKETING PRODUITS

Vous connaissez bien l'univers de la micro-informatique et la recherche de nouveaux produits, de nouveaux auteurs (même au niveau international) vous motive.
Homme de coordination et de support, vous dialoguez avec les créateurs, avec nos responsables du développement logiciel, vous répondez aux questions des clients et des commerciaux.
Vous êtes également un interlocuteur privilégié pour notre réseau.
Tous ces contacts doivent vous permettre de participer à la définition de notre politique produit logiciel.
Vous êtes diplômé d'études supérieures, et vous avez une expérience dans le domaine des logiciels de micro-informatique (si possible). Réf. 504

ADJOINT AU DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT

Homme de coordination et de synthèse, vous avez déjà une première double expérience dans le domaine du développement Hard et Soft.
Directement rattaché au Directeur du Dévelopement, vous serez chargé de :
- participer à la définition des produits nouveaux
- coordonner des pré-études (faisabilité, coût, etc.)
- suivre la réalisation de projets et animer les hommes.

Ce poste nécessite une expérience technique pluridisciplinaire :
– informatique, électronique
– architecture de systèmes aux plans des études et de l'industrialisation.
INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE, vous avez 5 à 10 ans d'expérience, un esprit rigoureux et des qualités de synthèse. Réf. 506

RESPONSABLE DE L'INDUSTRIALISATION

Au sein de la Direction du Développement, nous vous confierons les missions suivantes :
– ingénierie de nouveaux produits : sous-ensembles électroniques, boîtiers, ventilation, emballages, problèmes de qualité ;
– amélioration des produits existants : normalisations, analyses des coûts, qualité... ;
– gestion du laboratoire d'agrément.
Une expérience dans l'industrie informatique avec une bonne connaissance des technologies de pointe seraient appréciées.
Vous êtes Ingénieur de formation ou équivalent et vous avez quelques années d'expérience professionnelle en milieu industriel (bureau d'études, développement, production), de préférence dans les industries électroniques ou informatiques, mais ce n'est pas indispensable.
Néanmoins, vous êtes motivé par un travail de coordination, très dynamique et varié où les contacts sont multiples et les projets passionnants. Réf. 510

CHEF DU SERVICE DÉVELOPPEMENT PROJETS SPÉCIFIQUES ET SUPPORT

Directement rattaché au Directeur du Développement, vous aurez pour mission de créer et d'organiser ce nouveau service au sein du département.
Vous serez chargé de coordonner et de réaliser les développements spécifiques autour de nos produits et de mettre en place une assistance technique de haut niveau sur l'ensemble de nos produits de base.
Ce poste nécessite une expérience de l'encadrement alliée à une très bonne expérience technique dans les domaines de la micro-informatique (connaissance des matériels, des logiciels de base, des applications standards, etc.). Une aisance pour les contacts clientèle est aussi souhaitée. Réf. 508

CHEF DE L'INFORMATIQUE INTERNE

Nous vous confierons la responsabilité du développement de notre informatique interne. Après avoir identifié les besoins des différents services, vous planifierez et mettrez en œuvre un certain nombre de projets : en gestion de production, finance, personnel, commercial...
Jeune Chef de Projet dynamique, vous êtes très motivé par l'organisation et l'implantation de notre service informatique. Une première expérience en SSCI serait appréciée. Réf. 505

INGÉNIEUR LOGICIEL DE BASE

Ingénieur Informaticien ou équivalent, vous vous êtes aguerri par quelques années d'expérience professionnelle. Rattaché au CHEF du SERVICE LOGICIEL DE BASE, vous prendrez en charge la mise en œuvre d'un système d'exploitation (CP/M, UNIFLEX, UNIX, etc.) et de ses outils, comme base de développement de logiciels.
Vous aurez à effectuer les travaux d'adaptations nécessaires et à concevoir et à réaliser une vaste gamme d'outils.
De formation informatique (École d'Ingénieurs ou Universitaire), vous avez acquis de solides notions d'organisation des systèmes d'exploitation et l'expérience d'un ou plusieurs systèmes connus en micro-informatique. Réf. 509

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS CONFIRMÉS OU PREMIÈRE EXPÉRIENCE

Ingénieur Électronicien ou équivalent universitaire, confirmé avec quelques années d'expérience professionnelle. Rattaché à la Direction du Dévelopement, vous aurez pour mission de concevoir et de réaliser des sous-ensembles électroniques à base de microprocesseurs pour intégration dans notre gamme de micro-ordinateurs (construits autour de Z80, 8088, 6809, 68000).
De formation électronique (École d'Ingénieurs ou Universitaire), vous avez une solide expérience en conception de micro-ordinateur et en architecture de systèmes dans un contexte industriel avec une bonne pratique des technologies nouvelles (mémoires, VLSI, PAL, GATE ARRAY, etc.).
Compte-tenu de la rapide évolution de notre société, des capacités d'encadrement seront appréciées.
Nous sommes prêts à étudier également les candidatures d'ingénieurs électroniciens débutants ou ayant une première expérience pour les intégrer sur différents projets. Réf. 507

Si vous voyez grand, comme GOUPIL, prenez rapidement contact avec notre Conseil ALPHA CDI, en lui adressant votre candidature détaillée (précisant la référence du poste choisi). ALPHA CDI - 181, avenue Charles-de-Gaulle 92200 NEUILLY.

ALPHA-CDI



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

ÉLECTRONIQUE SERGE DASSAULT

recherche

ingénieurs informaticiens

GRANDES ÉCOLES

débutants ou quelques années d'expérience

Si vous êtes motivés par les techniques de pointe, si vous avez le goût de l'animation et des responsabilités, pour assurer notre expansion, venez renforcer notre service LOGICIEL dans les domaines suivants : LOGICIEL de TRANSMISSION et LOGICIEL d'APPLICATION POUR GUICHETS et TERMINAUX BANCAIRES, et SYSTEMES de PÉRITÉLÉPHONIE.

Nous mettons à votre disposition au sein d'une équipe jeune et expérimentée : une méthodologie de développement logiciel, de puissants moyens informatiques, la formation aux moyens et aux techniques les plus modernes. Lieu de travail : Banlieue OUEST (PLAISIR-LES-GÂTINES). Accès facile par Autoroute de l'OUEST.
Perspectives de carrières intéressantes et nombreux avantages sociaux.

Les dossiers de candidatures — sous réf. 2735 LM à préciser sur l'enveloppe — seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC.

FUTUR

responsable administratif & financier

Une PMI FRANÇAISE (effectif 350 personnes), solidement implantée dans la RÉGION RÉMOISE et développant ses activités en France et à l'étranger, renforce ses structures et crée un nouveau poste de CADRE ADMINISTRATIF.

Reportant au DIRECTEUR GÉNÉRAL de l'entreprise, sa première mission sera de prendre en charge le service de GESTION et ADMINISTRATION DU PERSONNEL ainsi qu'un certain nombre de problèmes JURIDIQUES et FISCAUX concernant l'ensemble des activités de la Société. Ses fonctions évolueront ensuite vers la DIRECTION des SERVICES ADMINISTRATIF, COMPTABLE et FINANCIER.

Ce poste nécessitant une grande autonomie, conviendrait à un JEUNE CADRE ayant une FORMATION SUPÉRIEURE en GESTION (ESC ou UNIVERSITAIRE) et quelques années d'expérience acquises soit dans un cabinet conseil, soit dans les services administratifs et/ou financiers d'une entreprise, et souhaitant accéder progressivement à un poste comportant de larges responsabilités. Résidence Rémoise indispensable.

Les dossiers de candidatures indiquant rémunération — sous réf. 2736 LM à préciser sur l'enveloppe — seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC.

afnor

association française de normalisation

recherche pour sa division Informatique

INGENIEURS

intéressés par les domaines suivants :

- **Automatisation Industrielle** (langages de programmation des machines à commande numérique, CFAO, Robotique)
- **Micro informatique** (matériel applications professionnelles et domestiques)
- **Télé informatique** (Interfaces, Réseaux publics et protocoles)
- **Equipements périphériques** (disques et bandes magnétiques)
- **Informatique de Gestion**

Mission : Animation de groupes de travail chargés d'élaborer, en liaison avec les constructeurs les utilisateurs, ainsi que les organismes publics, les normes et documents normatifs.
Elle suppose une grande aisance dans les contacts à tous niveaux, une capacité développée de communication autant écrite qu'orale et la maîtrise de la langue anglaise.
Déplacements de courte durée à l'étranger.

Adresser lettre manuscrite, c.v., photo et rémunération actuelle sous référence 5295 à AFNOR - Direction du Personnel - Tour Europe - Cedex 07 - 92080 Paris la Défense

Axiel Publicité

CINCINNATI MILACRON

BTS Mécanique/Automatismes, DUT Génie Electrique, vous parlez anglais, vous avez 2 à 5 ans d'expérience conforme à votre formation...

Notre DIVISION ROBOTS INDUSTRIELS
vous propose de partager son essor
Devenez



Après une formation initiale en Angleterre, il vous appartiendra d'intégrer les robots dans leur milieu industriel, de conseiller et de former les utilisateurs, d'intervenir lors des incidents et de participer à la gestion technique du parc. Basé en Région Parisienne, vous opérerez en France et à l'occasion dans les pays d'Europe de l'Ouest. Le recyclage sur les futures générations de matériel est prévu en Angleterre ou aux USA.

Ecrivez avec CV explicite et photo sous réf. CM/SE à notre Conseil en Recrutement CETAGEP 30 Avenue Amiral Lemonnier 78160 MARLY LE ROI.

CETAGEP



THOMSON-BRANDT

Branche Brandt Armements

recrute pour son département "COHÉRENCE ET QUALITÉ" des

INGÉNIEURS DIPLÔMÉS HF

ENSTA - ECP - ENSAE - ECL - ENSAM - ENICA

Première expérience souhaitée dans les domaines aéronautique ou pyrotechnie.

Diverses possibilités d'évolution de carrière.
Lieu de travail :

Saint-Denis (93) ou La Ferté-Saint-Aubin (45).

Écrire à Monsieur PERRIN, Service du Personnel - 52, Champs-Élysées 75008 PARIS.

HAVAS CONTACT

Ingénierie mécanique de pointe

Nous sommes une importante société d'ingénierie spécialisée dans la conception et la construction d'ensembles industriels dans les domaines nucléaires et ceux faisant appel aux technologies de pointe.

Pour établir et contrôler à tous les stades, depuis les avants-projets jusqu'à la réalisation, le coût de machines spécifiques et d'installations mécaniques très diverses, nous recherchons

Un cadre expérimenté

désireux de valoriser son expérience de responsabilités dans un atelier de fabrication de machines spéciales (méthodes, gammes, coûts).

Si vous avez en plus le sens du conseil et des relations humaines, merci d'envoyer curriculum vitae + photo et prétentions sous réf. M23 à





Direction du Personnel
1, rue des Hérons, Montigny-le-Bretonneux
78184 St Quentin-en-Yvelines

Importante Société de Distribution, cherche

DEUX JURISTES CONFIRMES

H/F

Le premier, titulaire au minimum d'une maîtrise en droit, disposera de 2 à 4 ans d'expérience en entreprise ou dans un cabinet de conseil juridique. Il ou elle devra posséder une bonne maîtrise du droit des sociétés, du droit commercial, du droit de la consommation et de la distribution, et s'intégrer à une équipe dynamique afin de mettre efficacement son outil de travail à la disposition de l'entreprise.

Le second assurera la gestion de son patrimoine immobilier. Il sera licencié en droit et aura une bonne maîtrise des baux commerciaux, de la co-propriété, des assurances, du droit privé, de la construction et aura l'expérience de la gestion immobilière.
Diplôme souhaité : ICH ou similaire.

Adresser C.V. et prétentions sous référence 79930
à CONTESSE PUBLICITE
20, Avenue de l'Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

ROUSSEL UCLAF

ROMAINVILLE
recherche

un(e) technicien(ne) microbiologiste

pour son département de *BIOTECHNOLOGIE*

Destiné (e) à travailler dans le cadre du lancement d'un nouveau programme de criblage.

Titulaire d'un DUT ou BTS en analyses biologiques le ou la candidat (e), organisé (e), méthodique et précis (e), justifiera impérativement d'une expérience de plusieurs année dans un laboratoire de microbiologie industrielle.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV + photo + prétentions à :
ROUSSEL UCLAF - SPRS/MH - 102, route de Noisy
93230 ROMAINVILLE

amp

csee

5500 personnes dont 640 ingénieurs et cadres.

INGÉNIEURS SYSTÈME MINI et MICRO

PROJETS SYSTEME MONO ET MULTIPROCESSEURS TEMPS REEL

L'ingénieur système anime une équipe projet de 3 à 5 ingénieurs d'études et analystes programmeurs, rédige les spécifications pour les différentes compétences et les fournisseurs, coordonne l'exécution et effectue les divers essais d'ensembles (usines et sites). Pour assurer efficacement la liaison entre le «matériel» et le «logiciel» des divers ensembles, une expérience «logiciel» est nécessaire.

Les techniques mises en œuvres concernent l'informatique, les transmissions de données, le process industriel, le contrôle commande, les énergies, l'installation électrique, la sécurité ferroviaire.

INGÉNIEURS LOGICIEL MINI et MICRO

INFORMATIQUE TEMPS REEL APPLIQUEE A DES SYSTEMES INDUSTRIELS

L'ingénieur logiciel, autonome ou intégré à une petite équipe selon l'importance du projet, a la responsabilité de la conception d'un logiciel et de sa mise au point après intégration dans les systèmes. Il est assisté dans sa tâche par des agents de programmation, et des outils puissants sont mis à sa disposition pour l'exécution des travaux (ordinateur VAX par exemple). La maîtrise des moniteurs temps réel et l'utilisation des langages évolués sont nécessaires.
Les domaines d'application concernent les systèmes de signalisation ferroviaire, les automatismes de sécurité, les systèmes de défenses, les réseaux de transmission de données, la téléconduite des grands ouvrages, les systèmes de téléphonie privée.

COMPAGNIE DE SIGNAUX ET D'ENTREPRISES ELECTRIQUES. DPRH, Service Emploi et Developpement des Cadres 17, Place Etienne Pernet 75015 PARIS, avec C.V. et prétentions s/réf. L638.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

THOMSON-CSF

DÉPARTEMENT ÉTUDES DÉVELOPPEMENT ET IMAGERIE NOUVELLE

Nous sommes le groupe numérique de la branche des équipements médicaux; nous voulons renforcer nos jeunes équipes travaillant sur la visualisation numérique et les processeurs de traitement d'image.

Nous recherchons:

DEUX INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS EXPÉRIMENTÉS

Dans le cadre du service processeurs, ils participeront à l'élaboration des logiciels de tests intégrés aux systèmes.

Leur environnement: **VAX, EXORMACS, VERSADOS, CHAÎNES CROISÉES.**

UN INGÉNIEUR DE DÉVELOPPEMENT ET D'INTÉGRATION

Il prendra en charge un des processeurs de visualisation numérique.

Son environnement: **DEC LSI 11, RT 11-RSX.**

Pour tous ces postes à pourvoir à **Issy-les-Moulineaux**, adresser CV + photo + prétentions à Françoise LEMAIRE, THOMSON-CSF, 48, rue Camille-Desmoulins 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX.

HAVAS CONTACT

THOMSON
BRANCHE ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX

LCT Laboratoire Central de Télécommunications recherche

ingénieur grandes écoles

ENST - ESE - ENSEEIHT - ECP - ENSERG - ou Universitaire (Doctorat 3ème cycle)

▶ Pour études théoriques en électromagnétisme et applications sur calculateur; formation requise, expérience souhaitée en :
• modélisation • analyse numérique
• programmation en langage évolué.

réf. IGEU

ingénieur grandes écoles

ENST - ESE - ENSEEIHT - ECP - ENSERG

▶ Pour études de circuits analogiques (faible niveau, large bande) et numériques rapides (ECL...). Expérience requise de 2 à 3 ans dans ces domaines. réf. IGE

ingénieurs pluridisciplinaires

(INSA ou équivalent)

Plusieurs années d'expérience concrète exigées dans les domaines suivants :
• en conception mécanique et conception de sous-ensembles optiques en relation avec le bureau d'études,
• intégration de prototypes d'équipement électrique,
• suivi de projets. réf. IP

techniciens électroniciens

BTS ou DUT

Quelques années d'expérience dans au moins deux des domaines suivants :
• liaisons à fibres optiques • traitement du signal vidéo
• *circuits numériques.* réf. TE

Pour ces postes, la nationalité française est exigée.
Bonnes connaissances de l'anglais. Avantages sociaux.

Adresser CV, photo et prétentions, en précisant la référence du poste choisi à **LCT** - BP 40 - 78141 VELIZY-VILLACOUBLAY cedex

stime

FILIALE INFORMATIQUE D'INTERMARCHE

Recrute pour son Siège PARIS 15ème

analystes programmeurs

(Réf. AP)

● *IBM 4341 DOS/VSE Confirmés (minimum 2 ans expérience)*
● Connaissances CICS VOLLIE LIBRARIAN très appréciées.

analystes programmeurs

(Réf. APDP)

● Expérience PDP 11 sous RSX 11M
● *Bonne connaissance du COBOL.*

ingénieur système

(Réf. SY)

● DOS/VSE très bonne expérience CICS et RESEAU
● Connaissances VOLLIE FAVER appréciées.

informaticiens

(Réf. IN)

● Expérimentés dans le domaine de la micro-informatique pour la conduite de projets sous MS/DOS et/ou CPM
● Connaissances d'outils du type DBASE II... appréciées.

Adresser C.V. et prétentions à Direction STIME, 24, rue Auguste Chabrières - 75015 PARIS.

PUBLICITÉS RÉUNIES

Dans le cadre de son expansion la Division Propulsion Liquides et Espace de la S.E.P. de VERNON recherche des

INGÉNIEURS DÉBUTANTS et CONFIRMÉS

pour son **Département "PRODUCTION"**

– BUREAU INDUSTRIEL (Réf. 600)
de formation mécanique ou aéronautique, avec expérience de gestion et/ou informatique, ils seconderont les Chefs de Programme pour la préparation et la gestion des contrats avec les clients et les sous-contractants en France et en Europe.
L'anglais lu et parlé est indispensable, l'allemand souhaité.

– ASSISTANCE TECHNIQUE (Réf. 601)
de formation mécanique ou aéronautique, ils participeront à la mise en œuvre des systèmes propulsifs du 3ᵉ étage d'ARIANE sur le tas de tir de KOUROU.
Placés sous l'autorité d'un Chef de Mission, ils encadreront des équipes d'interventions.
Ces postes nécessitent des déplacements fréquents et une assez grande disponibilité.

– FABRICATION SÉRIE (Réf. 602)
Ces Ingénieurs de formation mécanique, posséderont une expérience en fabrication type aéronautique (usinage ou montage) et de bonnes compétences en encadrement et organisation d'atelier.

– CONTRÔLE INSPECTION (Réf. 603)
de formation A.M., ECAM, UTC de Compiègne, ces Ingénieurs auront à étudier ou perfectionner les méthodes ou moyens de contrôle en liaison avec les services concernés.
Ils devront faire preuve d'initiative, d'esprit d'équipe et aimer les contacts humains.

Merci de nous faire parvenir votre c.v., salaire actuel et prétentions (en précisant la référence) SEP, Service du Personnel, BP 802, 27207 VERNON.

HAVAS CONTACT

SEP

Chef de projet
conception et réalisation système de gestion de pointe

cana La Coopérative Agricole du Val-de-Loire (2,5 milliards de francs de CA, 1.700 personnes) recherche dans le cadre de son expansion un Ingénieur Chef de Projet.

Il s'intégrera au service Informatique équipé d'un 43/41, de plusieurs mini-ordinateurs de gestion (HP 3000) et d'une centaine de micro-ordinateurs.
Rattaché au Directeur Organisation et Informatique, il aura la responsabilité de la réalisation de projets inscrits au plan informatique et concernant toutes les activités de la coopérative.
Les projets sont conduits selon la méthode Merise et font appel aux bases de données et au temps réel. Le poste, outre des compétences en informatique et une formation d'ingénieur, fait appel à des qualités de contact, d'autonomie et exige une expérience de niveau similaire d'environ 3 ans acquise en SSCI ou entreprise.

Poste basé à Ancenis (44).
Ecrire sous réf. FP176 CM

Membre de Syntec

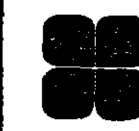
4, rue Massenet 75016 Paris **etap**

Notre groupe indépendant financièrement est à taille humaine, performant et diversifié (pétrole, ingénierie, mécanique de précision, informatique...). Dans le cadre de notre développement, nous recherchons pour notre siège un

JEUNE ASSISTANT AU DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Vous possédez votre DECS si possible allié à un diplôme d'ESC et vous avez acquis une première expérience comptable, d'audit ou de gestion d'au moins 2 ans en cabinet d'expertise ou en entreprise. Sous l'autorité et en étroite collaboration avec le Directeur Administratif et Financier, vous serez chargé de missions d'assistance comptable auprès de la maison-mère et des sociétés du groupe, de la constitution du bilan consolidé, de l'établissement du budget et du contrôle budgétaire, de missions d'audit comptable. Vous participerez également à des études *ponctuelles : financières, fiscales, économiques... Ce poste recouvrant des tâches* d'une grande diversité laisse place à l'initiative et prépare un candidat de valeur à évoluer dans le groupe.

Si vous pensez avoir le profil de la personne que nous recherchons, écrivez à Jean-Loup Parichon sous réf. 6732 M ; il étudiera avec vous les possibilités d'une future collaboration.



SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
47 bis, AVENUE BOSQUET – 75007 PARIS
TELEPHONE : 555.11.11

Plan Chomis

MEMBRE DE SYNTEC

Contrôleur budgétaire

Une importante société recherche pour prendre en charge le contrôle budgétaire un cadre, de formation supérieure, possédant 2 à 3 ans d'expérience et familiarisé avec l'informatique.

Lieu de travail : siège social Paris.

Adresser CV et prétentions sous réf 6582 à Média-System, 104, rue Réaumur 75002 Paris.

média-system

La direction financière d'un **important organisme de crédit** recherche :

Fiscaliste

Agé de trente ans environ, titulaire du diplôme de l'E.N.I., ayant réussi une première expérience dans une grande entreprise ou un cabinet de conseil, il sera responsable des relations avec l'administration fiscale et élaborera la politique fiscale au Groupe.

Envoyer CV, photo et prétentions sous réf. 8504 (mentionnée sur l'envoi), à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris qui transmettra.

ETABLISSEMENT PUBLIC DE L'ETAT
chargé d'aider les administrations dans la mise en œuvre des techniques de l'information, recherche pour sa DIRECTION TECHNIQUE, des

INGENIEURS SYSTEMES ET TELECOMMUNICATIONS
sur minis et micro-ordinateurs (réf. T1)

INGENIEUR INFORMATICIEN
ayant une expérience de la mise en œuvre des logiciels DM IV-TP et IDS 2 sur les matériels BULL DPS 8 et/ou DPS 7 (réf. T2)

SPECIALISTE LOGICIELS ET PROGICIELS SUR MICRO-ORDINATEURS
SGBD, Traitement de Texte, Tableurs, ayant une bonne expérience du marché (réf. T5)

SPECIALISTE MATERIEL SUR MICRO-ORDINATEURS
ayant acquis une expérience en logiciels de base (réf. T7)

MISSIONS GENERALES

Assistance et conseil technique aux administrations sur dossiers ou sur le terrain. Travail seul ou en équipe.
Etudes de besoins : évaluations qualitatives et quantitatives. Enquêtes. Cahiers des charges. Appels d'offres.
Propositions de solutions : conseil pour les choix des systèmes, des équipements, des logiciels.
Produits nouveaux : conseil sur les spécifications techniques. Suivi et évaluation de réalisations industrielles. Participation aux premières implantations.
Publications techniques : synthèses, état de l'art, méthodes.
Conseils spécialisés à la demande : expertises, séminaires.

PROFIL DES CANDIDATS

Nous recherchons des candidats de formation ingénieur ou maîtrise d'informatique, justifiant d'une expérience de quelques années dans une de ces disciplines. Leur formation complémentaire, adaptée aux missions à remplir, sera assurée.

Si l'un de ces postes vous intéresse, nous vous remercions d'envoyer votre candidature en **précisant la référence** (lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions) au **CESIA - Domaine de Voluceau, Rocquencourt B.P. 105 - 78153 LE CHESNAY CEDEX**

AFFLUENTS

ENTREPRISE DE NETTOYAGE DE LOCAUX LEADER EN RÉGION PARISIENNE
recherche son

CONTROLEUR DE GESTION
2 ans expérience minimum

Si vous êtes capable de :
- penser et vivre Economies (sauf pour votre temps !).
- apprendre et comprendre avant de juger.
- convaincre plutôt qu'imposer.
- ne lâcher un problème qu'une fois résolu.
- privilégier le travail en équipe.

Vous êtes peut-être celui que nous souhaitons intégrer dans notre Société en expansion, au sein d'une équipe jeune.

Rémunération : ± 100.000 F./an

Prière d'adresser lettre manuscrite, C.V. et photo sous référence 67202 M à BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel 94307 VINCENNES CEDEX - qui transmettra

---

Société fabriquant et commercialisant *des biens d'équipements industriels*
recherche

Jeunes Ingénieurs d'Affaires Export

Après une période de formation à l'entreprise et à ses produits sur le marché français, ils auront la responsabilité :
- de la réalisation des études de marché
- de la négociation avec les prescripteurs
- de l'animation et de la gestion des agents ou revendeurs à l'étranger.

Ces postes conviendraient à de jeunes diplômés d'Ecole Supérieure de Commerce, option marketing ou commerce international, désireux de s'orienter vers la vente à l'exportation et de participer activement au développement de l'entreprise à l'étranger.
La pratique courante de la langue anglaise est indispensable. La maîtrise d'une seconde langue souhaitée.

Pour nous rencontrer, veuillez adresser un dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions) sous réf. 124 à C.K 22, rue de l'Assomption 75016 Paris



Chantal Kenvyn

LEVI TOURNAY



Société Nationale (12.700 personnes dont 1.550 Cadres)
Nous sommes spécialisés dans l'étude et la fabrication de moteurs d'avions civils et militaires et nous comptons parmi les plus importants motoristes du monde occidental.
Largement exportateurs, nous avons diversifié nos activités au sein d'un groupe puissant.
Le GROUPE SNECMA entend poursuivre une politique de recherche et de développement dans le domaine des technologies avancées pour renforcer sa compétitivité internationale.



INGENIEUR INFORMATICIEN SYSTEMES DE PRODUCTION

Rattaché au responsable des études, il assurera :
- la réalisation d'un projet important (nomenclatures)
- la direction d'une équipe de programmeurs
- le suivi de l'application en exploitation

Une expérience de 5 années environ en informatique de gestion de production est nécessaire - Formation grande école ou universitaire.

INGENIEUR EVALUATION SYSTEMES ET RESEAUX

Nous recherchons un INGENIEUR EXPERIMENTE de formation supérieure en informatique et télécommunications (ESE, ENST, 3ème cycle universitaire...).

Il sera chargé :
- d'évaluer les moyens matériels et logiciels, en liaison avec les responsables des centres d'exploitation qu'il devra conseiller,
- d'assurer les contacts avec les fournisseurs.

Son rôle de conseil pourra s'étendre aux filiales du Groupe SNECMA.

Pour ces deux postes basés à CORBEIL (91), merci d'adresser votre lettre + CV et prétentions, EN PRECISANT LE POSTE CHOISI, à SNECMA, Département Encadrement 2, Boulevard Victor - 75724 PARIS CEDEX 15.

CONTESSE

Responsable Commercial
Ensemblier en Automatismes Industriels
220/250.000 F an

Nous sommes la jeune division Automation d'une importante entreprise française de travaux industriels.
Nous bénéficions déjà d'intéressantes introductions de notre groupe dans plusieurs secteurs d'activités.
Cependant au stade actuel de notre développement il nous parait indispensable de créer le poste de Responsable Commercial.
Celui-ci nous permettra une plus large pénétration de certains secteurs, clients potentiels de notre activité (Ingénierie, PMI, Administrations).
Il saura également faire valoir nos différents domaines de compétences (informatique industrielle, instrumentation, télétransmission).
De formation technique, la personne recherchée dispose nécessairement d'une expérience de plus de 3 ans en tant que technico-commercial ou ingénieur d'affaires, chez un fabricant d'automatismes, chez un «engineering», ou dans une société de services orientée vers les systèmes d'automatismes.
Siège : BANLIEUE PARISIENNE OUEST.

Envoyer votre CV sous la réf. M 1067 aux consultants de GFC 350, rue de Vaugirard 75015 Paris chargés de cette recherche. Discrétion absolue et réponse assurée.

Membre de la Chambre Syndicale Nationale des Conseils en Recrutement

GFC

---

olivetti olivetti olivetti olivetti olivetti

Premier constructeur européen de matériel et d'équipement Bureautique et Informatique, OLIVETTI recherche pour sa Direction de la **MAINTENANCE** France un

Chef de produits

De niveau ingénieur familiarisé avec le milieu informatique et électronique.

Il est responsable avec son équipe de la définition des conditions techniques d'assistance des produits et de la formation des techniciens d'après-vente. Ses actions sont coordonnées avec les services centraux de l'Italie et le Marketing France.

Ses réelles qualités d'animateur, sa pratique de l'anglais et si possible de l'Italien, sont des conditions essentielles de sa réussite.

Le poste est basé à Aubervilliers.

Merci de nous faire parvenir votre dossier de candidature sous référence ET à Daniel BASSAN

OLIVETTI FRANCE - DPRH
89 rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 Paris.

olivetti olivetti olivetti olivetti olivetti

VOUS ETES ATTIRE PAR L'INFORMATIQUE
FAITES UNE CARRIERE D'INFORMATICIEN AVEC NOUS

Nous sommes une Société Parisienne de Conseils en Informatique et recherchons de JEUNES COLLABORATEURS ayant plusieurs années d'études supérieures, dégagés des obligations militaires et libres rapidement.

Il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances en informatique, les candidats engagés étant formés intégralement par la société.

Adresser lettre avec CV détaillé + photo s/réf. 79248 D à CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui tr.

Étes-vous le TOP GRAPHISTE DESIGNER
que recherche

LONSDALE

Premier Cabinet Français de Design & Communication
Pour renforcer ses équipes en IMAGES DE MARQUES - SIV (Systèmes d'Identification Visuelle) et Livres de Normes

Envoyer lettre, C.V. et rémunération annuelle à G. Moratille - Lonsdale 5, Av. George V - 75008 Paris

---

La direction financière d'un **important organisme de crédit** recherche :

Chargé du contrôle interne HF

Il devra mettre en place et assurer le contrôle interne de la direction financière.
Ce poste est rattaché au Secrétariat exécutif de la direction financière du Groupe.
Le candidat retenu aura :
- une formation supérieure : grande école commerciale (option finance comptabilité) ou équivalent.
- une expérience de deux à trois ans minimum dans un service d'audit ou en cabinet.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 8503 (mentionnée sur l'envoi) à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris qui transmettra.

MEASUREX
FILIALE U.S. LEADER PROCESS CONTROL
RECHERCHE

INGENIEUR CHEF DE PROJET

Pour assistance technique dans la vente de systèmes de contrôle de processus.

Stage USA — Potentiel d'évolution vers poste de responsabilité commerciale — Déplacements province fréquents.

Ingénieur diplômé, il possédera 2 à 3 ans d'expérience dans le système d'instrumentation d'automatisme et une parfaite maîtrise de l'anglais.

Une connaissance de l'industrie papetière et de processus thermique serait un atout supplémentaire.

ENVOYER C.V. et photo à : MEASUREX
8, rue des Pyrénées — Silic 537 — 94633 Rungis Cedex.

L'UN DES TOUT PREMIERS GROUPES DU SECTEUR BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

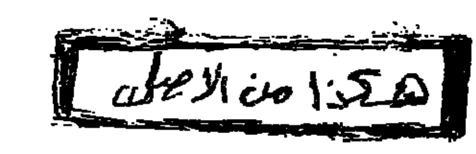
recherche pour son Service Juridique à NANTERRE (RER Nanterre Ville).

JEUNE JURISTE

Ayant si possible quelques années de pratique (dans le secteur du Bâtiment et des Travaux Publics de préférence).
- *Titulaire de la Maîtrise de droit privé.*
- *D.E.A. ou D.E.S.S. vivement apprécié.*
- *Droit des affaires et de la construction.*
- *Anglais indispensable.*
- *Espagnol.*

Merci d'envoyer votre dossier sous n° 1109 l M. HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris, qui garantit la plus grande discrétion.

HAVAS CONTACT



GROUPE INTERNATIONAL (Effectif : 35.000 personnes)
recherche suite à 2 promotions internes,
pour son Service d'Audit Central,

1 Auditeur interne confirmé
1 Auditeur interne débutant

- l'auditeur confirmé (H. ou F.) devra posséder une expérience professionnelle d'au moins 5 ans (tout ou partie dans l'Audit).
  Après quelques mois, il devra assurer :
  - la supervision de certaines missions
  - la prise en charge directe de certains audits difficiles.

  Il aura un rôle d'encadrement et de formation vis-à-vis des auditeurs les plus jeunes. Il participera à la définition de la politique de l'audit.
- l'auditeur débutant (H. ou F.) sans expérience professionnelle (ou très courte 1 ou 2 ans) sera formé dans notre Service.
- Pour les 2 postes, les candidats sont des ressortissants de la CEE, ils parlent plusieurs langues. Ils sont diplômés d'une grande école de gestion Paris/Province (Sciences Po - HEC - ESSEC - Sup. de Co) ou son équivalent étranger.

Ces postes basés à PARIS, impliquent des déplacements fréquents en France et à l'étranger.

Envoyer CV et photo + lettre manuscrite avec prétentions sous réf. 20268 à JEAN RÉGNIER Publicité, 39, rue de l'Arcade 75008 PARIS, qui transm.

J.R.P.

Venez créer et animer au centre de Paris
notre atelier logiciel

INGÉNIEUR SYSTÈME

3 à 5 ans d'expérience de formation ENSI, IDN, INSA, CNAM •••

vous connaissez les matériels VAX, les logiciels de développement pour microprocesseurs, les langages Pascal, Fortran; Homme de contact, vous assurerez, outre la gestion de l'atelier logiciel, la mise en place de la méthodologie et des outils de support au sein des services d'études.

La haute technicité de nos équipes, la diversité de nos activités, l'importance de nos moyens d'étude et de production, nous donnent confiance dans l'avenir. Le nôtre et le vôtre.

HAVAS CONTACT

SECRE Direction du Personnel
214, rue du faubourg Saint-Martin 75483 PARIS CEDEX 10.

CGEE ALSTHOM
EQUIPEMENTS ET ENTREPRISES ELECTRIQUES

recherche pour le **Siège** de sa filiale en proche banlieue Ouest de Paris

INGENIEUR
CHEF D'EXPLOITATION
DES CHANTIERS

Equipement d'électricité, d'instrumentation et de tuyauterie en France et à l'Etranger.

En liaison avec les Ingénieurs d'affaires, il aura la responsabilité de :
- rechercher et mettre en œuvre les moyens nécessaires à la réalisation des chantiers
- négocier avec les sous-traitants
- coordonner les interventions des personnels sur les différents sites
- suivre les avancements et la réalisation des budgets.

Ingénieur diplômé, il a acquis au minimum 10 ans d'expérience dans la direction de chantiers dont 5 à 7 ans à l'étranger. Il parle anglais couramment.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous réf. 79383 à



COMSIP ENTREPRISE
Direction du Personnel et des Relations Sociales
44, Avenue de Chatou - 92506 RUEIL MALMAISON

REALISER DANS L'INFORMATIQUE UNE VRAIE CARRIERE D'INGENIEUR

CAP SOGETI FRANCE
première société européenne de prestations intellectuelles en informatique,
propose à de

JEUNES INGÉNIEURS

de valoriser leur carrière grâce à l'informatique.
Diplômés de l'enseignement supérieur,
leur recrutement s'inscrira dans le cadre de Contrats Emploi-Formation.
(Candidats âgés de moins de 26 ans au 01.11.83).
Leur intégration à une équipe opérationnelle sera précédée d'une **session de formation aux techniques actuelles de l'informatique** commençant au début du mois de **NOVEMBRE 83.** Les affectations ultérieures qui leur seront proposées leur permettront d'assumer au cours de leur carrière des responsabilités évolutives dans divers domaines techniques.
Merci d'adresser un dossier de candidature sous réf. 80364/M à

CAP SOGETI FRANCE
Robert NOELL
92, bd du Montparnasse PARIS Cedex 75682

HAVAS CONTACT

Techniques de pointe et communication : une passion.

Ce sont en effet les deux domaines qui font votre vie professionnelle.
Filiale de l'un des très grands groupes français, nous sommes incontestablement, en permanence, au coeur des technologies nouvelles et d'avenir. Vous comprenez pourquoi vos compétences, votre passion, prennent dans nos structures une importance toute particulière : la compétitivité est également chose quotidienne.
Créatif, vous ferez réaliser l'ensemble de nos outils de communication, et vous saurez faire passer vos vues auprès de vos collaborateurs. Bonne plume, vous prêterez vos talents de rédacteur. La connaissance de l'anglais, certes, est une chose acquise... Mais tous ces atouts, nous sommes sûrs de les trouver chez vous puisque vous avez déjà une première expérience et que vous êtes de formation supérieure.
D'ailleurs, mieux que cette annonce, le Directeur du Marketing dont vous dépendrez vous expliquera l'intérêt et les exigences de ce poste basé tout près de Paris.
Adressez-lui votre candidature détaillée. Il saura être discret.
Merci d'écrire à D. FOURNIER - 251, rue St Martin - 75003 PARIS, qui transmettra.

Produits électroniques et informatiques

Mise en place de nouvelles méthodes de diffusion

Au sein de la Direction Marketing, c'est vous qui allez animer tous les stades de la commercialisation de nos produits : création et mise en place des méthodes de distribution et de commercialisation des produits, d'administration des ventes. C'est un travail d'organisation et de gestion qui, vous mettant en relations quotidiennes avec divers services de l'entreprise, exige d'excellentes qualités relationnelles. De l'autorité aussi, bien sûr, et des aptitudes à manager une petite équipe.

Des études supérieures complétées par une formation de type IAE ou, à défaut, par une bonne expérience en organisation (appliquée, dans l'idéal, aux méthodes de commercialisation) la pratique de l'anglais, vous donnent les meilleures chances d'intégrer en proche banlieue parisienne la filiale de l'un des plus grands groupes français.
Nous vous remercions de bien vouloir adresser votre dossier de candidature sous référence 4557 à l'agence DESSEIN
69, rue de Provence - 75009 PARIS qui nous le transmettra afin que nous l'examinions en toute discrétion.

Dessein

Société holding leader dans le domaine de la Communication,
nous offrons à un jeune

AUDITEUR INTERNE

l'opportunité de se joindre au responsable du contrôle pour mener les audits d'acquisition, les missions d'assistance aux filiales, et les travaux de révision.

Nous vous proposons un travail passionnant où votre initiative personnelle et votre sens des responsabilités vous ouvriront à moyen terme de très larges possibilités d'évolution dans nos filiales.

Diplômé(e) de l'Enseignement Supérieur (HEC - ESSEC) et ayant déjà acquis une première expérience dans les domaines de l'audit, de la révision ou du contrôle de gestion, vous alliez maîtrise technique et intelligence des hommes et des situations.

Pratique courante de la langue anglaise.

Déplacements fréquents (France - Europe) mais de courte durée.

Merci d'adresser votre CV détaillé sous référence 027 à STUDIS - Conseil en Recrutements - 25, rue Godot de Mauroy - 75009 PARIS - Tél. : 265.85.45.

conseil en recrutement
studis

HAVAS CONTACT

Mondialement connus,
nous sommes un des leaders
dans les secteurs de l'électronique
et de l'électrotechnique.
Nous recherchons pour
le département électronique de puissance
de notre filiale française, un

ingénieur technico-commercial accrocheur

Electronicien de formation - parlant Allemand.

Il aura la charge au sein d'une équipe jeune et MOTIVEE du suivi d'une partie de la clientèle en liaison directe avec nos usines situées en RFA.

Déplacements de courte durée à envisager en Allemagne et en France.

Adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions sous réf. 80307 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Vous êtes

INGENIEUR ELECTRONICIEN

et spécialiste en microprocesseur.
Vous désirez utiliser vos connaissances en matériel et en logiciel, acquises au cours de quelques annees d'expérience.
Vous voulez participer au développement d'une technologie de pointe en plein essor.
Rejoignez l'équipe carte à mémoire CP8 du Groupe Bull.
Au sein d'une Division de Haute Technicité, vous travaillerez dans l'Ouest Parisien (78340 Les Clayes-sous-Bois - Yvelines) à la réalisation d'automates et de tests de cartes à base de microprocesseurs ou à la qualification de terminaux.
Si cette offre vous intéresse, adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la référence 308M à
Cii Honeywell Bull
PC OG021C
94, avenue Gambetta
75990 PARIS CEDEX 20



L'ETOFFE D'UN CONSULTANT

Vous vous sentez le tempérament d'un consultant, et possédez de sérieuses compétences dans le domaine du Management. Vous appréciez les avantages de cette profession : travail autonome, résultats perceptibles influant rapidement sur le développement de votre carrière, enrichissement de la personnalité. Quant à ses astreintes, elles vont dans le sens de vos goûts : prise en charge complète d'un problème, qualité des prestations, traitement de sujets renouvelés se présentant dans des contextes différents.
Votre formation est impérativement celle d'une très grande Ecole d'Ingénieurs, avec de substantiels compléments en *expérience industrielle*.
Nos clients sont de grandes sociétés industrielles, et nos bases sont situées à Paris, Lyon et Genève.
Pour nous rejoindre écrivez à Axial (sous référence 5185) 27 rue Taitbout, 75009 Paris qui transmettra.
Votre dossier sera traité confidentiellement.

GROUPE MOND. CAO

INGÉNIEURS SYSTÈMES

Exp. de 4 ans VAX/VMS. Postes à responsabilités, salaire très motivant.

INGÉNIEURS 3 B

10 ans d'expérience, pour participer et superviser le développement de MONITEURS.
Multiprocesseurs, reliés à un réseau de systèmes motorola 68.000 répartis sur tout le territoire.
L'expérience des protocoles est indispensable.
HDLC, X25, SNA - TRANSPAC
260.000 F/an.

INGÉNIEURS SYSTÈMES

Expérience TEMPS RÉEL
SOLAR - MITRA - PDP - MICRO
INFORMATIS SELECTION
28, r. Daubenton, 5e - 337-89-22.

IMPORTANT ORGANISME PARIS 8e
recherche pour expertises de prix de revient de biens d'équipement

diplômé d'études supérieures

+ niveau DECS

Expérience professionnelle d'un à deux ans en comptabilité analytique ou contrôle budgétaire.

Possibilité acquérir expérience dans techniques exportation.

Lieu de travail Paris 8ème.

Adresser c.v. manuscrit détaillé et photo sous réf. 5300 à AXIAL Publicité, 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.

La filiale d'un grand groupe industriel français, leader européen sur son marché, situé en banlieue Ouest,
recherche son

Chef de Projet
gestion de production

- Il est responsable de l'implantation du progiciel IMS-TD sur matériel CII HB DPS 7 (environnement temps réel et base de données).
- Il analyse les besoins spécifiques des utilisateurs et met en place les logiciels correspondant, avec une petite équipe d'analystes programmeurs.

Le poste convient à un ingénieur ou analyste programmeur expérimenté sur des projets en temps réel et base de données, et désireux d'évoluer vers un poste à responsabilités.

Adresser lettre, CV et prétentions sous réf. M/105 à
ACLES - CII HONEYWELL BULL
61/63, rue d'Avron 75980 Paris Cedex 20

LEVI TOURNAY

acles

Formation à la fonction Achat approvisionnement

La fonction Achat-Approvisionnement devient prépondérante dans une entreprise industrielle. Nous proposons à des agents de maîtrise, des techniciens et des cadres (études sup. + 5 ans exp.) de devenir rapidement opérationnels dans ce domaine où les professionnels sont recherchés.

Une formation en **28 semaines**, dont 8 semaines en entreprise, débutera le **17 octobre 1983.**

Date limite des dépôts de candidature : **7 octobre 1983.**

Extrait du programme :
marketing achat, droit des affaires, commerce international, informatique appliquée aux approvisionnements, négociation et relations interpersonnelles...



Pour plus de renseignements téléphonez au 553.09.40 ou écrivez à
UNIVERSITE PARIS DAUPHINE
Département Education Permanente
Place du Maréchal de-Lattre-de-Tassigny
75775 PARIS CEDEX 16.

MEDIA PA

Étudiants, étudiantes.

UN JOB DÈS DEMAIN

- horaires souples, compatibles avec vos études
- rémunération élevée

Téléphoner au :
523.48.48

OFFICE UNIVERSITAIRE DE PRESSE

Vous êtes

ANALYSTE DE LA VALEUR

spécialisé et expérimenté dans le matériel électronique et électromécanique de grandes séries.
Vous voulez utiliser vos connaissances des problèmes de production et des méthodes industrielles dans l'industrie électronique.
Vous voulez participer au développement d'une technologie en plein essor.
Rejoignez l'équipe carte à mémoire CP8 du Groupe Bull.
Au sein d'une Division de Haute Technicité, vous travaillerez dans l'Ouest Parisien (78340 Les Clayes-sous-Bois Yvelines) à l'analyse des coûts de production des matériels conçus et fabriqués dans cette unité.
Si cette offre vous intéresse, adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la référence 309M à
Cii Honeywell Bull
PC OG021C
94, avenue Gambetta
75990 PARIS CEDEX 20



DRESSER

DRESSER FRANCE S.A. RUNGIS

recherche pour son Service de calculs et analyses de turbomachines

JEUNE INGENIEUR

DEBUTANT
ou quelques années d'expérience.

Des connaissances en thermodynamie seront appréciées.

Bonne maîtrise de l'anglais.

Envoyer lettre manuscrite + CV + prétentions à M. D. SAMSON, 5, rue d'Antony
Silic 192 - 94563 RUNGIS CEDEX

STÉ DE SERVICES ET CONSEIL EN INFORMAT.
(680 personnes) filiale d'un groupe industriel de taille internationale recherche

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

- 1 à 4 ans d'expérience.
- Connaissant informatique industrielle.
- *Expérience VAX ou PDP 11* indispensable.

Postes à pourvoir en région parisienne ou l'Est de la France.

Env. lettre manuscrite, C.V. photo et prét. sous nº 3.345
PUBLICITÉS RÉUNIES
112, bd Voltaire, 75011 Paris.

Nous sommes une Société française de première importance

Nous recherchons

quelques

PERSONNES DE CARACTÈRE

Capables, après un stage de formation, d'atteindre au bout de quelques mois un revenu mensuel de
6.000 à 8.000 F

Nous leur offrons :

- Une formation complète.
- Une activité prenante.
- Un plan de carrière précis.

Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »

Ecrire avec C.V. et photo nº 3.353 *Publicités Réunies*, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

La préférence sera donnée à candidat ayant fait :
- SOIT de bonnes études.
- SOIT la preuve de leur personnalité.

CABINET CONSEIL RECRUTEMENT
25 ans d'existence, bonne notoriété, recherche

CONSULTANT (E)

Pour suivi et développement clientèle. Expérience appréciée.
Possibilité association.
Ecrire avec C.V. et photo sous réf. 4.055 à LION PUBLICITÉ, *8, av. de Camoëns, 75016 PARIS*

EMBAUCHONS

VENDEURS (SES)

PAR TÉLÉPHONE DE COLLECTIONS DE LUXE (livres, lithographies)

Horaire souple : 9 h à 12 h ou 12 à 16 h ou 16 à 20 h
Fichier clientèle existante.
Téléphoner pour rendez-vous :

634-16-16.

CEROI INFORMATIQUE

INFORMATICIEN HAUT NIVEAU
SYSTÈME TEMPS RÉEL
Salaire motivant
542-60-73 - 327-61-55.

Grande entreprise industrielle banlieue Ouest
recherche

Chef de Projet
gestion commerciale

sur Micrals R2E. réf. M/106

- Responsable de l'implantation du produit, il assurera l'analyse des besoins *utilisateurs et la mise en place du système avec une petite équipe d'analystes* programmeurs.
- Ce poste s'adresse à un ingénieur analyste, ayant 2/3 ans d'expérience et motivé par la micro informatique.

Ingénieur Informaticien
débutant

réf. M/107

- Après une période de formation technique et d'intégration à l'entreprise, il participera à la mise en place d'un système de gestion du personnel jusqu'à en devenir le responsable.
- Matériel **CII HB DPS 7,** environnement TP et base de données.

Adresser lettre, CV et prétentions sous réf. du poste souhaité
ACLES - CII HONEYWELL BULL
61/63, rue d'Avron 75980 Paris Cedex 20

LEVI TOURNAY

acles

GROUPE INTERNATIONAL
rech. pour sa filiale française (siège banlieue Nord-Ouest Paris) :

TECHNICO-CIAL

FORMATION : techniques réfrigération et conditionnement d'air. Pour visite clientèle France. Voyages intensifs. Anglais souhaité. Salaire + intéress. C.A. + voiture fournie.
Adr. C.V. + prétent. à SIPEP, réf. 07, 3, rue de Choiseul, PARIS-2e.



COMPAGNIE INDUSTRIELLE DES LASERS
(300 personnes - C.A. de 130 millions de Francs)
spécialisée dans la conception et la réalisation de matériels d'optronique, recrute pour son
Service Industrialisation - Développement

ingénieur

Débutant ou quelques années d'expérience.

Diplômé école d'ingénieur avec formation comportant optique, électronique ou mécanique.
Il sera Chef de projet, Responsable de la conception, de la mise au point et de la recette matériel laser (proto et pré-série) en liaison avec services spécialisés: bureau d'études, électronique, optique.

Adresser candidature (CV, photo et prétentions) à *Mme SUSINI*, Chef du Personnel CILAS - Route de Nozay 91460 MARCOUSSIS.

TRES IMPORTANTE SOCIETE
(+ de 1000 personnes)
Travaux de Second oeuvre du bâtiment recherche pour son agence de PARIS (250 pers.)

JEUNE INGENIEUR

ECP, ETP ou ENSI

5 à 10 ans expérience chantier bâtiment ou second oeuvre

Mission:
Assurer progressivement la direction technique et la gestion des travaux de la région parisienne.

POSTE D'AVENIR DE NIVEAU ELEVE RATTACHE A COURT TERME A LA D.G.
REMUNERATION MOTIVANTE

Adr. CV dét. ss réf. J à
SELETEC Conseil
67009 STRASBOURG Cedex

ORGANISME PROFESSIONNEL NATIONAL
Quartier Etoile

recherche pour son

DÉPARTEMENT AFFAIRES SOCIALES

JURISTE

Maîtrise de Droit

Débutant ou ayant quelques années expérience en droit du travail

Pour assurer l'application de la législation sociale, l'information écrite et orale, l'étude de dossiers, la participation à des réunions, etc.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions nº 67.207
BLEU, 17, rue Lebel
94307 VINCENNES Cedex
qui transmettra.

PUTEAUX Quartier Défense
Très Important Groupe Français de dimension internationale
cherche pour sa division **MATERIAUX**

UN AUDITEUR INTERNE

Chargé auprès de ses filiales décentralisées, d'un rôle de contrôle et d'assistance en comptabilité, fiscalité, organisation et vérification des procédures.

Ce poste de haut niveau suppose au minimum le Certificat de Révision Comptable ou un niveau équivalent, et une connaissance approfondie de la fiscalité d'entreprise.

Une expérience de la pratique de l'Audit par la méthode des sondages et un passage de quelques années dans une Société d'Audit ou d'Expertise Comptable serait des atouts très appréciés.

Déplacements fréquents sur la France entière (prévoir la moitié du temps de travail).

Salaire de départ de l'ordre de 230.000 F et + selon expérience.

Ecrire avec C.V. à **Madame D'ORNANT**
18 Bis, rue de Villiers

FIDAL PARIS 92303 LEVALLOIS PERRET

AFFLUENTS

VOUS AVEZ :

- une formation d'ingénieur,
- une expérience professionnelle (3 à 10 ans) dans le domaine de la péri-informatique / télé-informatique
- l'habitude des contacts avec la clientèle,
- envie de maîtriser de « bout en bout » les affaires que vous traiterez.

Venez rejoindre notre société, leader dans son domaine d'activités (réseaux, protocoles) et en pleine expansion.

Sitintel

(Groupe STERIA)
vous offre des postes d'INGENIEURS

- **COMMERCIAUX**
- **TECHNICO-COMMERCIAUX**

Adresser CV + photo à J.L. SENESSE
SITINTEL - 9, rue d'Arcueil -
94257 GENTILLY Cédex

- **Productivité informatique**
- **Simulation financière**
- ***Bureautique***

SILOG

- Un cadre de travail agréable
- Un salaire motivant
- Des possibilités d'évolution rapide
- Un travail enrichissant et varié
- Une formation assurée sur H.P 3000

Des atouts que SILOG offre à des

INGENIEUR COMMERCIAL

2 ans d'expérience minimum

Envoyer C.V + Prétentions à SILOG
66, rue de ROME - 75008 PARIS

PROMINTER

Entreprise mécanique de précision, machines spéciales rech. pour établissements PARIS et RÉGION PARISIENNE

INGÉNIEURS d'ÉTUDES

POSITION II
chargé d'affaires et du suivi technique-PROJET et AVP.
Connaissances automatismes électroniques et calcul souhaitées. *Adr. C.V., prét.* Nº 60.501
PUBLICITÉ ROGER BLEY
101, r. Réaumur, 75002 PARIS.
Réponse assurée.

LABORATOIRE RECHERCHE UNIVERSITAIRE ORSAY
recherche

AGENT TECHNIQUE

Pour maintenance d'appareils de mesure électronique. Titul. B.T.S. ou DUT électronique.
Pour un an éventuellement renouvelable.
Ecrire av. C.V. à *M. HERPIN*
ACCÉLÉRATEUR LINÉAIRE
BT 200, 91405 ORSAY.

ÉCOLE D'INGÉNIEURS PARIS
recherche

UN UNIVERSITAIRE DIPLOMÉ

Pour la mise en œuvre de systèmes de CAO (en microélectronique). Connaissances en électronique et en informatique *nécessaires*. Formation complémentaire assurée.

UN UNIVERSITAIRE DIPLOMÉ

(maître sciences EEA, docteur 3e cycle) pour son laboratoire de systèmes logiques et d'automatismes. Connaissances des microprocesseurs appréciées, temps partiel possible.

Envoyer C.V. à ISEP, 21, rue d'Assas, 75270, PARIS CEDEX 06.

OFFRES D'EMPLOIS

SOCIÉTÉ D'ASSURANCES AMÉRICAINE
QUARTIER ÉTOILE
Recherche pour son service incendie pour industriels.

J.H. ou J.F.

BAC + 2 ans BTS souhaité.
Formation assurée.

Adr. C.V., photo, prét. à A.I.U. service du personnel 24, av. de la Grande-Armée PARIS 17e.

PETROCONSULT E.T.T.
recherche pour postes fixes
- INGÉNIEUR-ÉLECTRONICIEN 5 ans d'expérience courants de Foucault. Age 27 ans minimum.
- INGÉNIEUR-ÉLECTRONICIEN 5 ans d'expérience en microprocesseurs, âge 27 ans minimum.
- INGÉNIEUR-ÉLECTRONICIEN débutant ou 2 ans d'expérience hyperfréquence. Age : 25 ans minimum.

Pour ces postes :
ANGLAIS indispensable.

Envoyer C.V., prétentions à : M. DIDOLOT – 25, rue Jean-Jaurès 75116 PARIS ou tél. : 720-86-76.

IMPT ORGANISME DE RECHERCHE EN GÉNIE CIVIL recrute :

INGÉNIEUR

(X, MINES, CENTRALE, PONTS ET CHAUSSÉES ou équivalent)

- Participation au développement de programmes de calcul pour éléments finis et des pré-et post processeurs inter-actifs graphiques correspondants.
- Application de ces programmes à des problèmes de Génie Civil.

Thèse de Doctorat ingénieur dans le domaine des modèles numériques appréciée.

Adr. C.V. et prét. s/réf. 80.253 à Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

Ville de JOUARS-PONTCHARTRAIN (78760), 4.000 h., CES, etc., rech. pour son foyer rural (+ de 1.700 adhérents et 25 salariés)
UN RESPONSABLE ADMINISTRATIF
Il justifiera d'une formation spécifique (sciences économiques et droit) et d'une expérience professionnelle. Il sera préparé également à l'introduction d'une gestion informatisée.
Logement de fonction.
Poste à pourvoir de suite.
Candidatures avec C.V. à M. le Maire.

AMNESTY INTERNATIONAL SECTION FRANÇAISE
Recherche

TRADUCTEUR-RÉVISEUR ANGLAIS-FRANÇAIS

Responsable du service central de traduction

Il organisera la traduction des documents d'Amnesty International et en assurera la révision, à l'aide d'une équipe extérieure qu'il devra animer et gérer.

Nous souhaitons rencontrer des candidats ayant une expérience de la traduction anglais-français de haut-niveau, acquise si possible dans des organismes internationaux et/ou dans des domaines juridiques.

Des qualités d'organisateur et l'aptitude au travail en petite équipe avec des bénévoles sont également indispensables.

Poste permanent à pourvoir au 1er janvier 1984.

Envoyer C.V. et prétentions avant le 15 novembre 1983 à M. H. GERARD-AISF – 18, rue Théodore Deck – 75015 PARIS

Groupe jeunes experts comptables Paris Étoile recherche

ASSISTANT (E)

Niveau certificat supérieur. Diplôme enseignement supérieur apprécié.
2 ans expérience cabinet sous responsabilité directe d'un expert comptable.
Mission de révisions et d'assistance, conseils P.M.E.
Adresser C.V. à C.E.A. 10, rue Pergolèse. 75116 PARIS.

École des Parents recherche

JURISTE

Ayant expérience consultations Droit Privé, pour réponse téléph. (travaux en équipe 12/h sem.)
2.100 F par mois + 13e mois.

Env. C.V. + photo à : I.S.P., 4, rue Brunel, 75017 PARIS.

Centre recherches Paris-Sud recherche

INGÉNIEUR CAOUTCHOUTIER

Fortes connaissances chimie et physico-chimie
Expérience industrielle laboratoire et fabrication.
Écrire sous le nº T 042.357 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

secrétaires

Mc CANN ERICKSON

STÉNO-DACTYLO BILINGUE

Av. secrétariat Direction générale

- Sténo française et anglaise indispensable.
- Traductions courantes.
- Frappe courrier – rapports.
- Téléphone – télex.

Libre de suite. Adresser C.V., *photo, salaire.*
Mc CANN ERICKSON
Réf. A.B. Tour Maine-Montparnasse.
33, avenue du Maine.
75755 PARIS CEDEX 15

PETROCONSULT E.T.T.
recherche pour mission longue durée

INGÉNIEUR ÉLECTROTECHNICIEN

5 ans d'expérience en B.E.
Courants faibles.
Age 35 ans minimum.
ANGLAIS indispensable.

Écrire avec C.V., prétentions M. DIDOLOT, 25, rue Jean-Jaurès, 75116 PARIS ou téléph. : 720-86-76.

Société parisienne traitement des eaux industrielles recherche

TECHNICO-CCIAL

Pour études d'installations et suivi commercial avec déplacements Paris et Province. Niveau B.T.S. – DUT ou équivalent en génie chimique, connaissances électricité et hydraulique.
25 ans minimum. Expér. 1 à 2 ans souhaité.

Écr. av. C.V., photo et prét. à SACIC 21, bd de Grenelle. 75015 PARIS.

Direction départementale de l'Équipement recherche

AGENT TECHNIQUE SPÉCIALISÉ

(ÉTUDES ET CALCULS ASSAINISSEMENT)
Niveau BAC « Math ou Technique ».
Salaire net : 5.335 F
Adress. C.V. à : Direction Départementale de l'Équipement des Hauts-de-Seine, 32, quai Galliéni 92151 SURESNES Cedex.

OFFICE D'ANNONCES GROUPE HAVAS

recherche

ANALYSTES

Adjoint au chef de projet

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Pour évoluer dans un environnem. PAC, CICS, VSAM sur IBM 43 41 - 2 DOS/VSE et V M
Expérience assembleur recherchée

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions à Evelyne MALACH, 136, avenue Charles-de-Gaulle 92200 NEUILLY-S/SEINE.

Cabaret Narcisse New Moon, pour sa nouvelle direction cherche danseur(se) model, caractère et moderne + barmaid, vestiaire, disquaire.
Se présenter à partir de 17 h. 9, place Pigalle. 75009 Paris

propositions diverses

Les emplois offerts à l'ÉTRANGER sont nombreux et variés. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291.09 – PARIS.

L'État offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) B.P. : 402.09 PARIS.

TROUVER UN EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATIONS DE L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
- Les 3 types de C.V.
- Bonnes réponses aux tests.
- Graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes détaillées, etc.

Pour informat., écrire : CIDEM 5, sq. Mondovi, 78 Le Chesnay.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

Vends Mazda 818 coupé Année 78 – 78000 km. Prix argus 7 500 F. Tél. 285-67-62, heure bureau M. Depourtoux.

BMW SERIE 3-5-7

83-84 peu roulé garantie Auto Paris XVe – 533-69-95 63, r. Desnouettes, Paris 15e.

plus de 16 C.V.

Part. vend.
Buick Régal 75
Coupé Automatique. Coul. bleue, intérieur simili blanc. RK7 – État exceptionnel. T. 836-91-45 (9 h 15 à 22 h).

divers

EQUIPEMENTS 4 x 4 personnalisés

Siège-banquette
(couchette rabattable)
TOUS VÉHICULES
à partir de 850 F HT
transformations - blindage
CARROSSERIE INDUSTR.
F.F.E.A. 19, r. Dézobry 93-ST-DENIS
820-18-62 et 839-22-50.

capitaux propositions commerciales

Couple enseignants, 55 ans, rech. Prêt 50/100 000 F sur 2 ans – TEL. (3) 090-85-91.

PRÊTS PERSONNELS 19 %
Frais après acceptation
EFITRA - (1) 261-91-07.

travail à domicile

Travailleur indépendant exécute votre frappe sur machine IBM tar. à la page – T. 867-80-21.

Mise en forme de Textes, réécriture, dactylo par dépl. d'Études Sup. Tél. 887-71-88.

villégiature

NICE, 179, prom. Angl., Palais Soleil, studio meublé par ex. 2 pers., 250/jour, pers. suppl. 105, min. 1 sem., (93) 44-08-86.

cours et leçons

Professeur Italien, 2 ans d'expérience. – Cherche cours à donner dans école + cours particuliers pour formation permanente.
Écr. s/nº 6.541, *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Cours de portugais du Brésil *par professeur brésilien.* Tél. 563-24-93.

formation professionnelle

Formation complète analystes-programmeurs
IBM 34 – IBM 38
à partir d'octobre 83
CENTRE INTERNATIONAL DE TRAITEMENT INFORMATIQUE
205-24-63 – 241-83-83.

DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE DIPLOMÉ
sciences politiques, droit international, docteur en aménagement du territoire, débutant, Tunisien, 28 ans, esprit ouvert, bon milieu, bilingue arabe/français, bonne connaissance de l'anglais, se sentant capable d'apporter contribution dans équipe performante,
cherche
poste société ou organisme national ou international tous pays, toutes régions, de préférence francophones. Disponible. Écrire HAVAS, nº 198.780, boîte postale 1.143, 34063 MONTPELLIER CEDEX.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE COMMERCIAL ET MARKETING à haut niveau – 38 ans – Licence ès sciences économiques + École supérieure des techniques d'expression (techniques de communication et d'information) + ISSEC management international Anglais. 13 ans expérience marchés internationaux agro-alimentaires – Direction centres de profits, gestion de distribution de produits de grande consommation, mise en place organisationnelle de politiques commerciales et de marketing.
RECHERCHE : poste correspondant à expérience – Grande mobilité géographique. (Section BCO/DK/JCB 408).

H. 43 ans – 15 ans expérience dans fonction commerciale – animation – Formation relation avec entreprises de tailles diverses.
OFFRE : services à toute société désirant développer son réseau commercial ou son service recrutement – Sens du contact – Grande disponibilité. (Section BCO/JCB 409).

CHARGÉ DE RECRUTEMENT – 32 ans – *Diplômé psychologie du travail et formation* attaché personnel – 4 ans expérience sélection et recrutement en cabinet et entreprise.
RECHERCHE : poste recrutement avec élargissement fonction personnel ou poste adjoint chef personnel région parisienne. (Section BCO/LA 410).

DIRECTEUR DE FABRICATION et achats industries graphiques – 38 ans – 15 ans expérience édition, presse, agence de publicité.
RECHERCHE : poste similaire chez annonceur, éditeur ou groupe de presse. – Grand sens négociation et organisation. (Section BCO/LA 411).

ANPE

ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, postes 33 et 34.

Jeune fille, 20 ans, bilingue anglais, notions espagnol
DUT : TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION
Recherche
situation commerce internat. régions
LE HAVRE ou ANNECY.
Écrire à Projets
12, rue des Pyramides
75001 PARIS
en rappelant la réf. 46.084.

J.H. 23 ans, Formation litt., maîtrise et DEA lettres mod. Recherche travail Édition, Presse, Publicité – Appeler aussi emploi Librairie, Service culturel ou de doc., Vente boutique.
Motivation et compétence. JACQUES AU : 272-05-12.

SECRÉTAIRE TRILINGUE
Allemand, anglais, français, (italien vocal)
cherche place :
Traductrice, hôtesse ou récept. 554-44-58.

Homme 33 ans, DUT, gestion niveau DEUG Droit, expérience, rech. poste motivant et responsabilités, service personnel ou administratif aux Antilles, Guyane.
Écrire sous le nº T. 042 415 M.
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H., 26 ans, Deug A, niveau licence télécom. – recherche 1er emploi. Disponible immédiatement. – PIRIOU – Bât. A. 20, avenue Bel-Air 75012 PARIS. – Tél. : (1) 346-08-23, après 19 h.

J.F. 32 ans, licence Angl. diplômée ESIT, stage gestion tril. Angl., Esp., 6 ans exp., assistant d'ingénieur.
Étudierait ttes propositions Paris, proche banlieue Ouest.
Écrire sous le nº T 042 473 M.
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

STIMULER VOS VENTES A L'EXPORT
Une exp. confirmée ds le commerce international de minerai, produits dérivés et produits chimiques.
Le sens des négociations de haut niveau. Une personnalité de premier plan.
Tout pr stimuler vos exportations – J.H. 32 ans, E.S.C. + Sc. Eco, maît. Angl., Arabe. Actuellement manager pays Europe Ouest, exp. également Asie Sud-Est. – Attend vos propositions.
Écrire sous le nº T 042.476 M.
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

Jeune fille 20 ans (niveau BACG1), expérience Banque 2 mois – recherche emploi secrétariat dans ttes Branches. Écr. s/nº 6.542, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune diplômé SUP DE CO recherche entreprise ou organisme pour toute étude dans les DOM-TOM ou en Afrique noire Francophone – Contacter le (91) 71-83-12.

AGRÉGÉ PHYSIQUE
35 ans, fluent english, connais. allemand ; exp. BASIC, LSE, FORTRAN. – Très motivé par recherche et création. – Étd. tts propositions – M. HARDY 33, r. A.-Dumas 75011 PARIS ou 367-28-90.

J.F. All. bilingue fr.-all., dipl. supér. français, allemand, sciences éduc., expér. enseignement, secrétariat et traduction – recherche emploi dans enseig., traduction ou tourisme. Tél. 859-71-51 (matin et soir).

H. 33 ans, anglais fluide, connais. dactylo. not. commerce int. – rech. emploi service import, export ; svce commercial sédentaire ou transit. Écr. s/nº 2.005, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

F. 38 ans, infirmière D.E., cherche, de préf. hors secteur hospitalier, travail dynamique et social – Étudie toutes propositions France et Étranger. Écr. s/nº 8.898, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

BLOIS ou environs
Jeune fille bilingue (anglais - français)
diplômée
Cher. emploi dans secrétariat.

Jeune femme 24 ans, recherche emploi stable de dactylo sur Paris. – 5 ans d'expérience. – Tél. : 001-06-77.

DIRECTION et GESTION

- H. 40 ans. Universitaire. Exp. de direction PME, secteurs Transports, Services, Export (Esp., Am. lat., Maghreb).
- Anglais + Espagnol cherche poste actif d'adjoint à DG ou PDG. – Direction PME ou filiale.

Écr. s/nº 6539 *Le Monde* Pub: ANNONCES CLASSEES. 5, rue des Italiens, 75009 Paris

L'immobilier

appartements vente

2e arrdt

RUE SAINT-JOSEPH Calme, clair chambre avec w.-c. toil. débarras 87.000 F. 327-55-04.

4e arrdt

SULLY-MORLAND
Près bd Henri-IV. Pierre de T., vaste 5 P., cuis. tt cft, asc. Prix : 1.630.000 F. Téléphone : 345-82-72.

MARAIS THORIGNY 3 P. tt. cft. calme soleil. 450.000 325-97-16

5e arrdt

LUXEMBOURG REFAIT NEUF Calme, verd. STUD. moqu. Prix : 350.000 F - 706-77-19.

RUE HAUTEFEUILLE Élégant pied-à-terre 80 m². Prix : 900.000 F. DORESSAY : 624-93-33.

LUXEMBOURG gd studio pl. soleil, cft. Px 400.000 F. T. 329-40-00.

LUXEMBOURG studio tout confort excellent état calme 175.000 F. 326-97-16

Mº UNIVERSITÉ
grand 4 p. tt, rue et cour, petites charges. 790.000 F.
LERMS 535-14-40

ST-MICHEL - URGENT, part. vend superbe duplex, 48 m², 580.000 F. Tél. 329-45-02.

6e arrdt

SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS CHBRE. Bs, VUE SUPERBE. Px : 110.000 F - 555-82-33.

MONTPARNASSE 4 Pièces 78 m², bel immeuble pierre. BALCON VUE DÉGAGÉE. LITTRE : 544-44-45.

AU CŒUR DE ST-GERMAIN-DES-PRÉS
charmant appart., 115 m². Serge KAYSER. 329-60-60.

Boulevard Saint-Germain imm. Directoire rénové. 5 P. 115 m², charme. 1.450.000 F. Téléphone : H.B. 261-84-52.

7e arrdt

PRÈS CHAMP-DE-MARS ÉLÉG. DUPLEX 6 P. 220 m². Serv. DORESSAY 624-93-33.

DUROC 7 p. 230 m² bel imm. pierre. TRÈS BON PLAN, 2 services LITTRÉ 544-44-45.

VIIe, MAISON DE CHARME *240 m² autour d'un patio* conçue en 2 appts indépend. décor raffiné. 354-29-83.

9e arrdt

SAINT-GEORGES 3 P. cuis., bains cft, soleil, calme, bel imm. 630.000 F - 268-13-30.

10e arrdt

STRASBOURG-SAINT-DENIS Vend appt 70 m² à restaurer s/rue et cour, asc., 350.000 F. 37, r. du Fg-Saint-Denis, 10e.

11e arrdt

VOLTAIRE 110 m², 354-42-70.
ATELIER ARTISTE
Verrière, 2 chbres tt cft.

BOULEVARD VOLTAIRE
2 Pces bourgeois, imm. Pierre de T., asc. Prix : 298.000 F.
LERMS : 355-58-88.

PARMENTIER
2 pces, refait neuf 3e ét. URGENT. 138.000 F.
SIMRA. 355-08-40.

12e arrdt

R. DE REUILLY, 3 P. à rénover 60 m², 3e ét., dble exposition. 318.000. Cogéfim. 347-57-07.

13e arrdt

PL. ITALIE (près). Partic. vd 2 pces 52 m² + balc. Ét. élevé. Park. 450.000 Frs. 553-31-32.

14e arrdt

MONTPARNASSE « La Closerie » 7e asc., 2 p. vaste entrée, bains, balcon. 520.000 F. 577-96-86.

PRÈS FONTAINEBLEAU
belle propriété 6 p., 3 bns, possib. 3 p. supplém., gar., parc. 1.250.000 F. 756-69-27.

LUBERON
DANS LES VIGNES
RÉGION BONNIEUX
MAGNIFIQUE BASTIDE
350 m² ÉPOQUE XVIIIe
11 pièces + 5 salles de bains
BEAUX OMBRAGES
logement gardiens.
Écrire sous nº 273.532
RÉGIE-PRESSE,
85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

3/4 PIÈCES MAIRIE
immeuble récent, 6e étage, plein soleil, balcon, terrasse, cave, parking, impeccable. Px 980.000 F. T. 645-34-28.

15e arrdt

AV. DE BRETEUIL
imm. rénové pptaire vend studio 30 m² occupé. – 500-54-00.

MONTPARNASSE Imm. p. de t. avec interphone, studio cft. Px 200.000 F. T. 329-40-00.

URGENT
Dans immeuble récent, très beau studio avec cuisine équipée, grand living, salle de bns, soleil, calme. Px 370.000 F. PARIMMO 554-70-72

CECOGI CONSTRUIT
329, RUE LECOURBE
IMMEUBLE GRAND STANDING
STUDIO, 2, 3, 4 PCES.

UN STUDIO	444.800 F.
2 P.	688.400 F.
3 P.	934.300 F.

PRÊTS BONIFIÉS
Bureau de vente ouvert
– Mardi au vendredi de 14 h à 19 h.
– Le samedi 11 à 18 h.
Ou téléphoner : 575-62-78.

PASTEUR RÉCENT 25 m²
STUDIO s/JARDIN bns. kitch. cave. Px 326.000 F 532-47-10

16e arrdt

O.R.T.F. 5e étages, ascens., TRÈS BEAU 2 p., gde cuis. Prix 800.000 F. 577-96-85.

GEORGES-MANDEL PENTHOUSE, 180 m²
RECEPT. + 2 CHBRES, CALME. Terrasses au soleil. Serges KAYSER. 329-60-60.

VUE SUR BOIS
240 m², réception + 3 chbres parfait état, prix élevé. FRANK ARTHUR. 562-01-69.

MARCHÉS DES NOTAIRES
JASMIN, rue de La Cure.
Petits ateliers et boxes.
Logements, chambres occupés.
Lalande Champetier de Ribes.
Téléphone : 260-83-97.

MARCHÉ DES NOTAIRES
JASMIN, rue de la Cure
P. de T., asc., appts libres ou occupés, 103 à 131 m².
Mises à prix : de 600.000 F à 900.000 F
Lalande Champetier de Ribes.
Téléphone : 260-83-97.

RUE LE MAROIS
ds bel imm. 1930, tt cft, 2 P. 48 m², plein midi. 450.000 F. SEGONDI. 874-08-45.

17e arrdt

SUR AVENUE NIEL
BEAUX STUDIOS, tt confort, standing. Tél. : 206-15-30.

LÉON JOST vend beau liv., chbre, cuis., bains, chff. centr. Prix : 480.000 F - 504-49-13.

VASTE 2 PIÈCES
avec chbre serv. 1.100.000 F PARIMMO 755-96-76.

TERNES-MONCEAU
Vastes 7 Pces - 2.600.000 F PARIMMO 755-96-76.

VILLA LAUGIER 2 pièces 30 m² Rez-de-Chaussée refait neuf. Prix : 290.000 F - 763-44-30.

18e arrdt

CECOGI CONSTRUIT
Résidence « MAIRIE DU 18e »
53, RUE DU SIMPLON
23, APPTS DE STANDING
STUD., 2, 3 P., PARK.

Studio à partir de	319.000.
2 p. à partir de	448.000.
3 p. à partir de	682.000.
Pour tous rens. :	575-62-78.

ORDENER
Joli 2 pces à rénover dans très bon imm. 140.000 F.
SIMRA. 355-08-40.

Pieds SACRÉ-CŒUR récent gd 2 pces, tt cft, chffage centr., asc., impec. 298.000 F. Immo MARCADET. 252-01-82.

SACRÉ-CŒUR
imm. récent gd 2 pces, tt cft chauffage central, ascenseur. 298.000 F. Immo-Marcadet. 252-01-82.

Mairie 18e, rue Eugène-Sue 3 pces, tout cft, impeccable
URGENT 399.000 F.
Immo MARCADET. 252-01-82.

RUE LETORT
2 P. cuisine, salle d'eau, w.-c. Prix : 190.000 F - 763-44-30.

20e arrdt

Gambetta beau 3 P. 75 m² balc. Park. récent ét. élevé 590.000 F. 268-13-30.

20e GAMBETTA URGENT voie privée atelier 110 m² tout confort. Prix : 685.000 F. Téléphone : 546-26-25.

Mº MÉNILMONTANT
3 pces, cuis., s. de bns, w.-c., dressing, 67 m², 4e ét., ascenseur + cave + box fermé en s/sol ds imm. 1972, ensoleillé, calme. S/jardin. Prêt. Crédit Foncier pos. Px : 530.000 F. Téléphone : 636-07-44, le soir.

78-Yvelines

AUTEUIL – A vendre libre 4 pces, 2e ét. – Pour vis. : Tél. à part. 20 h 30 – 983-58-44.

MAISONS-LAFFITTE, 3/4 P., excellent état, 70 m² – en 1er étage : vue dégagée sur verdure, cave, parking 420 000 F – Ag. 962-50-95.

PARC MAISONS-LAFFITTE Imm. pierre de t., 4/5 P. 96 m² avec bains et douche, cave et garage – 790 000 F Ag. 962-50-95.

92 Hauts-de-Seine

Mº PTE VERSAILLES/ISSY 4e asc., 5 P., conft, parking. Px : 690 000 F – 577-96-85.

95- Val-d'Oise

Prop. vend ds Rés. calme appt, vue imp. sur Verger Groslay. Bx 3 p. tt cf., 73 m², cuis., ent., eq., asc., + logg., jard., + cave, 6e ét. Px 380 000 F à déb. Fac. de p., ap. 19 h. Tél 990-81-45

Province

CANNES 100 m Croisette, comm., Festival, grand 2 pièces, cave, garage. Parfait état. imm. stand. M. THIRY. Téléphone : 16 (94) 76-12-44.

immeubles

ACHÈTE IMMEUBLE LIBRE même av. gros travx Paris banl. 590-86-06 de 7 à 21 h.

MARSEILLE
Immeub. bureaux (1974), asc. 2.453 m² + parkings
Prix : 3.300.000 F
1.021 m², loués 214.000/an Propriétaire (1) 294-11-33.

appartements achats

AGENCE LITTRÉ
Rech. pr clientèle très sérieuse.
APPTS TTES SURFACES
QUARTIERS RÉSIDENTIELS
544-44-45

Recherche 3 pièces exc. État min. 60 m² cft, ensol. et calme dans 5e 6e 7e 14e arrondt. Téléphone : 634-51-93

Recherche 2 à 4 P. PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e avec ou sans travaux PAIE CPT chez notaire Tél. 873-20-67 même le soir.

Jean FEUILLADE, 54, av. Motte-Picquet 15e. 566-00-75 rech. 15e, 7e ardts app. grandes surfaces et imm. Paiement comptant.

CBS 524-40-08
recherche appts 15e, 16e, 17e

ACH. CPT Stud. 2 ou 3 PCES même avec travaux. Paris ou banlieue proche. 590-86-06.

EMBASSY-SERVICE
8, av. de Messine, 75008 PARIS
rech. URGENT APPART.
120 m² à 150 m².
ACHAT ou LOCATION.
16e, 8e ou 7e. 562-16-40.

locations non meublées offres

Paris

Les PARTICULIERS ont des LOGEMENTS A LOUER
Nombreuses LOCATIONS garanties disponibles
OFFICE DES LOCATAIRES
296-58-46

locations non meublées demandes

Paris

ASSOCIATION d'étudiants recherche chambres Studios 2 et 3 Pièces Téléphoner 260-98-86.

Pour cadres et personnel mutés, IMPORTANTE STÉ INFORMAT. MULTINATIONALE rech. DIRECT auprès pptaires des appts ttes catégories ou villas. 504-48-21, poste 24.

Région parisienne

Étude cherche pour CADRES villas pav., ttes banl. Loyer garanti. 10.000 F. 283-57-02

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 285-11-08.

EMBASSY-SERVICE
8, av. de Messine, 75008 PARIS
rech. pour clientèle étrangère et Diplomates, APPTS HOTELS PART. et BUREAUX
562-78-99 LOCATION ou ACHAT.

Enseignante stagiaire cherche STUD. meubl., 15 oct., 30 mars. Tél. : (33) 45-14-65.

pavillons

BRUNOY (91), 100 m forêt de Sénart. Parc boisé, jardin paysagé (930 m²). Près écoles, gare, tennis, piscine. MAISON NEUVE 180 m², 2 niveaux, 7 pièces, cheminée et terrasse, cuisine équipée, 2 salles de bains et w.-c., 2 garages, grenier aménageable. Prix : 1.200.000 F dont PC cessible. Téléphone : 046-04-65.

viagers

4 p. tt cft 6e et., asc., oc., fme 84 ans, 280.000 cpt + 3.000. Bel imm. Mº Lamarck. Cruz, 8, r. La Boétie. Tél. 266-19-00.

AVENUE PHILIPPE-AUGUSTE Imm. pierre de taille, standing magnif. appartement 100 m² tt cft, balcons, park. 30.000 + rente 4.500. Occupé 1 tête 72 ans. LODEL. 355-00-44.

villas

LE CHESNAY
Sur terr. 320 m², villa récente, 200 m² hab., construct. trad., isolation soignée, 5 chbres, séjour double, cheminée, poutres appar., salle de jeu, 2 s. de bs, 1 douche, 3 w.-c., garage 2 voitures, buanderie, gde terrasse. Écoles, commerce, forêt, tennis, équitation proximité. Téléphone : 955-18-14.

STE-MAXIME vue panoramique golfe ST-TROPEZ villa meublée. 6 chbres, 1.700.000. Téléph. : pptaire 590-86-06.

Part. vend belle VILLA à CHARTRETTES (77), architecture contemporaine, 7 P. ppales + dépend., tt cft, s/terrain clos 1000 m² envir. piscine chauffée + maison amis attenante. 900.000 F. + prêt cessible avantageux. Pour visiter : (6) 452-42-48 ou (6) 452-47-44 (h. bureaux).

maisons de campagne

EPONES 78
Particulier vend
MAISON RURALE
4 pièces cuisine, tt cft, gar., jardin, petite cour. Px 319.000 F. Tél. : 033-41-31.

Part vd mais. normande 110 km Paris. Prox. Rouen, comprenant : séjour double + coin cuisine + cheminée, 2 chambres, salle de bains, 3 pièces à aménager, chauffage cent., Téléphone. s/ 1.700 m² + dépendance, 330.000 F. Tél. 698-16-50 le soir (35) 34-07-43 le week-end.

Bordure MER, près Deauville, maison tout conft, 3 chambres, bain, terrasse – 450 000 F. Agence : (31) 87-90-13.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Ventes

MAIRIE 17e, 6 burx luxueux + 2 P en ss-sol + studio, prof. libér., Px int. 267-59-88.

7e, VENDS BRX LOUES 110 m² RAPPORT 70.000 F 650.000 F. S.C.I. 522-05-96.

Locations

PORTE DE BAGNOLET
4.500 m² divisibles
Tél. Restaurant, parkings
Métro + périphérique + A-3
SARI 776-44-88.

BUREAUX MEUBLÉS
à Paris-8e, 9e ou 15e
SIÈGES SOCIAUX ET DOMICILIATIONS
télex, secrétariat tous services
CONSTITUTIONS STÉS
prix compétitifs délais rapides
ASPAC 293.60.50+

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de sociétés démarches et tous services.
Permanence téléphonique :
355-17-50.

DOMICILIATION 16e, CHAMPS-ÉLYSÉES
140 A 340 F PAR MOIS
CIDES : 723-82-10.

8e COLISÉE-ÉLYSÉES
SIÈGES DE SOCIETÉS
DOMICILIATIONS
250 F/350 F PAR MOIS.
A.F.C. : 359-20-20.

VOTRE SIÈGE A PARIS-17e à partir de 80 F. ts services. Constitution Sté. 763-47-14.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
Toutes démarches et Services B.C.E. 294-23-93.

13e. R. DE L'ESPERANCE
400 m² rez-de-chaus. vitrine CLAIR 532-47-10.

XVe VOUILLE. 145 m²
BON ÉTAT, REZ-DE-JARDIN 100.000 F l'an. 532-4710

EMBASSY-SERVICE
562-62-14.
RECH. 3 A 6 BUREAUX
Excel. adresses commciales.

boutiques

Ventes

11e Mº PARMENTIER
1.000 m² divisibles.
idéal profession libérale.
SARI : 776-44-88.

MÉTRO STALINGRAD
130 m² loués en R.-de-Ch.
Loyers annuels : 84.000 F.
Vente des murs : 750.000 F.
SARI : 776-44-88.

Locations

FAUBOURG ST-HONORÉ
Galerie des antiquaires
66 m² en RDC
Cession de bail
Idéal salon de thé
SARI 776-44-88.

1er HALLES
200 m² de surface de vente
180 m² de sous-sol
restauration possible
petit loyer + cession
SARI 776-44-88.

Le Monde

régions

LA PRÉPARATION DU PLAN EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

« Avec les départements, pas contre eux »

Montpellier. — Abstrait voire abscons, quand il est vu de Paris à travers ses projets de loi successifs et ses programmes prioritaires d'exécution (P.P.E.) chiffrés approximativement, le Plan a-t-il déjà quelque consistance dans les régions, sur le terrain, parmi les chefs d'entreprise, les élus et les fonctionnaires qui vont avoir à mettre en musique ce qui n'est encore que grands principes et incantations ?

Le Languedoc-Roussillon, qui connaît depuis l'élection de M. Robert Capdeville, président (P.S.) du conseil général de l'Aude, à la présidence du conseil régional une impulsion nouvelle et salutaire, se pose cette question et cherche à apporter une réponse. Depuis plusieurs mois, cette région — comme d'autres, mais plus que d'autres — cherche à bâtir un plan régional par ses propres moyens, avec ses hommes, ses structures, et en dépit de ses spécificités qui apparaissent parfois comme des tiraillements (Montpellier « contre » toutes les autres villes, car la métropole « prend tout », le particularisme géographique catalan, et le particularisme politique de l'Aude... *ou de la Lozère*).

On a travaillé à mettre au point un projet cohérent, et pas uniquement un catalogue de revendications ou une litanie de « *il faut* ». Mais en même temps, parallèlement et un peu en cachette — M. Philippe Lamour l'a suffisamment dénoncé, lui qui en a vu défiler, depuis trente ans, des plans de tout acabit ! — les administrations d'Etat se livraient à un exercice comparable, ce qui enlevait quelque intérêt aux travaux des élus et des membres du co*mité économique* et social.

Pourtant, M. Capdeville et ses collègues de l'assemblée ne sont pas découragés. Avant même de savoir plus avant les intentions financières de l'Etat pour les années 1984-1988, les voilà qui relancent habilement le débat de fond sur le plan régional.

Du 26 au 30 septembre, à partir d'un document de travail concret de cent cinquante pages, le conseil régional, ses élus et ses experts ont organisé des réunions — en commissions d'études et plénières — dans chacun des cinq départements, en présence des partenaires professionnels, patronaux, sociaux et des banquiers, ces derniers jugés jusqu'à maintenant trop discrets.

La région « revenait » donc devant *les départements pour connaître* leur avis sur la charpente du plan, la modifier éventuellement et en présenter les points forts dans quelques semaines au commissaire de la République et à la DATAR, grand arbitre central, pour ne pas *dire centralisé*, des objectifs et des désirs des régions.

Le sens des formules

En Languedoc, on a le sens de la formule. « *Pour une région qui nous ressemble* (sous-entendu : qui préserve son identité), *un plan qui nous rassemble* », lit-on en manchette du document. Le président Capdeville ne dit pas autre chose lorsqu'il affirme : « *Nous voulons faire la région avec les départements, pas contre eux ni en dehors d'eux.* »

Il reste qu'il faudra bien que quelqu'un arbitre, en dernier ressort, si deux villes veulent, l'une comme l'autre, devenir un phare en matière de robotique ou de biotechnologie, si l'on prétend faire, à la fois, beaucoup de barrages d'irrigation et beaucoup d'aquaculture performante, beaucoup de routes et beaucoup de lycées. Il vaut mieux alors que les instances régionales tranchent pour ne retenir que l'essentiel et le possible, au risque, sinon, de devoir se défausser sur l'Etat pour rendre les sentences. Si ce devait être le cas, la région aurait vécu avant même de devenir — comme la commune ou le département — une *grande dame* grâce à l'élection de ses membres au suffrage universel... Mais quand ?

Les dirigeants du conseil régional sont aussi confrontés, ici comme ailleurs, à un défi : seront-ils suffisamment habiles pour démontrer que s'ils possèdent, en dernier ressort, le pouvoir de décision ils doivent aussi associer les chefs d'entreprise à la réalisation d'objectifs communs ?

Le Languedoc-Roussillon n'est pas, à la différence de la Lorraine, une terre d'élection pour l'industrie. Mais cette région a la chance de se voir préservée des grands sinistres (sidérurgie, textile, mines) qui font chanceler Longwy, Denain ou l'empire Boussac. Sa « virginité économique », de ce point de vue, lui donne des atouts pour réussir, mieux que d'autres, dans les créneaux industriels de haut niveau de demain. Mais il faut, pour cela, que les chefs d'entreprise affichent une certaine

De notre envoyé spécial

confiance dans les élus aujourd'hui aux commandes — des élus qui veulent créer une société financière de participation avec l'appui de la Caisse des dépôts — et vice-versa. Pari certes difficile, mais voie unique pour sortir de la crise et réussir, *sur le banc d'essai* de l'économie et de la planification régionale, une décentralisation dynamogène.

M. Capdeville a proposé aux entreprises « *un contrat de confiance qui s'appuierait sur le plan régional* », et M. Pierre Lanvers, président de la chambre de commerce de Nîmes (qui regrette que les premières esquisses minimisent le commerce, qui est pourtant essentiel pour l'emploi, surtout en zone rurale), estime toutefois qu'« *il est de notre devoir à tous que le plan régional réussisse* ».

Un plan qui a aussi besoin d'un soutien plus engagé de la part des *banquiers locaux, qui, selon le mot* d'un conseiller général, « *vous prêtent plus volontiers leur parapluie lorsqu'il fait soleil que lorsque vous en avez besoin vraiment* ».

« *La planification régionale*, dit, en guise de conclusion, M. Jean-Pierre Vignaud (P.S.), président de la commission de la planification, *consiste à créer des « économies locales de conquête » en se réappropriant les centres de décision et d'innovation installés à Paris.* » Chaque région aura son propre modèle de développement et devra compter, avant tout, sur ses propres forces d'innovation, ses ressources, son dynamisme.

Le développement qui vient d'en haut, insufflé par l'Etat, l'« expansion-pentecôte », c'est fini.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

URBANISME IMAGINATIF AUX PORTES DE NANTES

REZÉ, la banlieue qui veut devenir une vraie ville... en 1989

Nantes. — « Banlieue 89 » : c'est le label d'une opération d'urbanisme encouragée par l'Elysée. Son ambition est de faire de vraies villes dans les endroits les plus massacrés par l'urbanisation galopante depuis les années 50 : les banlieues. On pense bien sûr à Vénissieux et aux Minguettes, à Sarcelles et à La Courneuve, mais il y a aussi, en province, des cas moins aigus qu'il convient de traiter.

La référence 89 est à dessein révolutionnaire. En 1789, on plantait les arbres de la liberté. Pour fêter le *bicentenaire de la Révolution*, on inaugurera les « constructions de la liberté ». A défaut d'Exposition universelle à Paris, c'est la province qui ouvrira ses cités-dortoirs aménagées en nouvelles villes.

Certes, en urbanisme comme en cuisine, c'est l'art d'accommoder les restes qui est le plus difficile. Mais

De notre correspondant

l'ampleur de la tâche excite Roland Castro, l'architecte qui a séduit M. François Mitterrand avec cette idée.

Il est venu « plancher » il y a quelques jours devant les élus de Rezé (Loire-Atlantique), première ville de province candidate pour l'opération. Son député et maire, M. Jacques Floch (P.S.), vient d'être nommé membre du comité de pilotage de « Banlieue 89 » et chargé de constituer l'association des villes de banlieue des grandes métropoles de province.

« *J'ai des équipements, j'ai des logements, mais je n'arrive pas à faire une ville* », a dit au début de l'été M. Jacques Floch à Roland Castro. C'est un ami commun qui les a fait se rencontrer, le Rezéen Cantal-Dupart. Il fait partie avec Grumbach de la « bande à Castro », un ex-gauchiste qui fut chef du groupe maoïste Vive la révolution, avec pour slogan « *Changer la vie* ». Converti à l'architecture, Castro a cette fois pour ambition de « *changer la ville* ». Il a choisi de s'attaquer avec son équipe au plus difficile : les banlieues, là où précisément il y a eu le moins de recherche et de création architecturales. Là où, sous couvert de l'urgence, on a entassé les gens... qui ont commencé à fuir, ces dernières années, les grands *ensembles* pour construire de petits pavillons un peu plus loin en campagne.

A Rezé, Castro a un bon sujet à traiter. Le dernier recensement a fait l'effet d'un électrochoc sur les élus. Ils estimaient la population à 40 000 personnes ; l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) n'en a trouvé que 33 000. Pour la première fois de son histoire, la ville a perdu des habitants, plus de 2 200, au rythme de près de 1 % par an depuis 1975.

La commune, ces quinze dernières années, a mis les bouchées doubles pour construire écoles, gymnases, piscine, maisons de jeunes et centres sociaux. Les équipements sont là pour les 40 000 habitants escomptés... mais qui ne sont pas au rendez-vous. Et, à chaque rentrée scolaire, de nouvelles classes ferment.

Ce sont les ménages âgés de trente-cinq à quarante ans qui sont partis en nombre ces dernières années, pour acheter maison et jardinet là où les terrains sont moins chers.

Mais que faire pour arriver à l'« équilibre des 40 000 », de manière à « rentabiliser » les équipements publics ? Construire de nouveaux logements, encore et toujours, ou bien attirer les jeunes ménages pour mieux remplir les habitations qui existent ?

Reconquête

L'équipe municipale est favorable *à la seconde solution. Et elle* a chargé Castro de l'aider à mettre au point une stratégie de « reconquête de la ville ».

« Rezé, cité ouvrière » : l'image colle à l'agglomération depuis que les Vendéens attirés par le travail à Nantes *se sont* installés sur la *rive* sud de la Loire. Pour les gens du sud, le fleuve est une ligne de démarcation. Ils ne l'ont pas franchie, malgré le « casse-tête » des ponts qui a mis, les années dernières, Pirmil et Pont-Rousseau au hit-parade des bouchons nationaux. Ce chancre de la circulation peut aujourd'hui être la chance de Rezé, estiment ensemble MM. Jacques Floch et Roland Castro. La commune, traversée par toutes les grandes routes qui remontent du sud pour chercher les ponts de Nantes (50 000 voitures par jour), va se trouver bientôt libérée de ce torrent de circulation par une rocade de contournement. Des dizaines de communes de banlieue sont dans ce cas. « *La nouvelle organisation de la cité doit se faire par la reconquête de l'axe central* », dit Castro. Il a décidé de jouer cette carte à fond.

Les élus lui ont donné le feu vert pour commencer par là. Le premier coup de pioche va être donné cet hiver pour refaire la place des Martyrs-de-la-Résistance. « *D'habitude, on cherche toujours à faire d'un carrefour un truc qui marche bien du point de vue de la bagnole*, a expliqué Roland Castro aux élus... un peu éberlués. *Ici, on va, aussi et surtout, soigner l'aménagement pour créer un lieu animé et attractif pour les gens.* »

Au sol, un dallage rose remplacera le bitume gris. Le rose, c'est la couleur fétiche de Rezé. C'est ici qu'on trouve les premières tuiles sur les toitures, au lieu des ardoises bleues de l'Ouest. Et depuis vingt-cinq ans les socialistes sont à l'hôtel de ville. Mais sur la place il y aura aussi du vert, celui des plantes grimpantes qui couvriront les abribus en tonnelles. L'aménagement de la place n'est qu'un début. Des projets plus « lourds » sont à l'étude. Plusieurs gros propriétaires fonciers ont fait, cet été, des offres de vente à la commune. L'évêché veut, de son côté, céder à la mairie l'église Saint-André, en bordure de la ZUP du Château, où il n'y a plus beaucoup de paroissiens.

Côté moyens, « Banlieue 89 » n'aura pas de subventions particulières. Juste un label qui accélérera les projets. Roland Castro trouve que c'est bien ainsi : « *Montrer qu'on peut faire autre chose avec les crédits habituellement affectés aux H.L.M. et aux équipements publics est excitant. C'est ça l'imaginaire de 89.* »

JEAN-CLAUDE MURGALÉ.

A TRAVERS LA FRANCE

Leçons télévisées en basque

Bayonne. — *La vaste campagne de développement de la langue basque entamée il y a quelques années par l'association Gau Eskola (cours du soir) vient de trouver un écho favorable auprès de FR3 Aquitaine. Après la signature, en juillet dernier, d'une convention avec l'éducation nationale qui a fourni les enseignants, des émissions de treize minutes, qui ont plus la forme d'une sensibilisation que de véritables leçons de basque, sont programmées depuis le 30 septembre, tous les vendredis en fin d'après-midi.*

Parallèlement — et l'on pourra s'en étonner, — le ministère de la culture et le département des Pyrénées-Atlantiques travaillent, dans le cadre de la convention présentée en novembre 1982 par M. Jack Lang, à l'élaboration d'une méthode d'enseignement de l'Euskara. Une méthode dite « de la troisième génération » qui favorise l'approche communicative : l'élève adulte doit être capable, rapidement, de participer à des conversations normales dans les situations ordinaires de la vie : salutations et présentation, discussions amicales, conversations familiales à table, demandes d'aide ou de renseignements, achats dans une boutique, commentaires d'une partie de pelote, langage affectueux.

Une méthode qui s'inspire largement du programme « Follow Me » pour l'apprentissage de l'anglais, et dont l'élaboration est financée par l'Etat et le département des Pyrénées-Atlantiques. — (Corresp.)

Eau provençale pour l'Espagne

Marseille. — *A la fin du mois de septembre, le port autonome de Marseille et la Société du canal de Provence, grâce à une opération conduite en commun, ont livré à la région de Tarragone (Espagne) quelque 700 000 mètres cubes d'eau douce, au total, en provenance de la Durance et acheminés par un navire — un pétrolier reconverti — capable d'emporter 80 000 mètres cubes à la fois : il en est à sa neuvième rotation.*

La sécheresse exceptionnelle que connaît cette région d'Espagne a contraint les autorités à s'adresser aux deux sociétés françaises associées dans un projet qui prévoit la livraison d'environ 2 millions de mètres cubes. La Société du canal de Provence, qui distribue de l'eau potable à 1 500 000 habitants et permet l'irrigation de plus de 60 000 hectares, a utilisé son infrastructure autour de l'étang de Berre, complétée par une canalisation de 3 kilomètres et 600 millimètres de diamètre construite au mois de juillet et qui aboutit au port de Lavera. Elle permet le chargement de 2 500 mètres cubes à l'heure. — (Corresp.)

Brive et ses morts

Brive. — *Les ordures ménagères de Brive-la-Gaillarde sont célèbres. La sous-préfecture corrézienne a été l'une des premières villes de France à utiliser la vapeur de ses fours d'incinération à des fins énergétiques et industrielles.*

Cette réputation vient toutefois de s'assombrir avec les révélations faites lors de la dernière séance du conseil municipal par M. Amédée Domenech, conseiller municipal, président de la Fédération radicale de la Corrèze : « Sous la municipalité de M. Charbonnel, *a déclaré M. Domenech*, des cercueils et des restes de cercueils ont été brûlés à ciel ouvert sur la décharge contrôlée de Bellet. C'est là un fait grave que les Corréziens, respectueux de la mémoire des morts, ne peuvent tolérer. »

Le maire de Brive, M. Jean Charbonnel (R.P.R.), nie les faits et affirme dans un communiqué que « jamais une opération de ce genre n'a pu avoir lieu depuis que je suis maire ».

Il est cependant incontestable — photographies, mais aussi témoignages et constats par les journalistes le prouvent — que de tels faits se sont bien déroulés à Brive pendant le précédent mandat de M. Charbonnel, sur cette décharge. — (Corresp.)

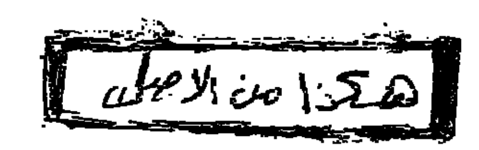
La Franche-Comté à l'heure allemande

Besançon. — *La Franche-Comté, qui a déjà signé avec la province italienne du Val d'Aoste un accord de jumelage, envisage de nouer des liens privilégiés avec les régions allemandes de Emsland et de Bentheim (Basse-Saxe). Une délégation franc-comtoise, composée notamment des membres des deux assemblées régionales, a rencontré les responsables politiques, socio-économiques et culturels de cette région de la R.F.A.*

Les premiers contacts ont permis de définir une liste de secteurs propices aux échanges. Les Allemands sont intéressés par l'achat de fromage de Comté, tandis que la délégation française a pris connaissance des méthodes de transformation du beurre en huile.

Mais on veut défricher d'autres champs : les ingénieurs d'Alsthom-Atlantique ne devaient pas rester indifférents aux expériences menées dans la région allemande sur le train à grande vitesse à sustentation magnétique. — (Corresp.)





Le Monde **économie**

La manifestation parisienne de la C.G.C. a rassemblé plusieurs dizaines de milliers de personnes

Quelque trente mille à quarante mille personnes (cent vingt mille selon les organisateurs et vingt mille selon les renseignements généraux) ont défilé à Paris lundi 3 octobre, de la place Balard aux Invalides, après un rassemblement face aux anciennes usines Citroën.

Une critique tous azimuts de l'action du gouvernement a servi de thème. C'est ce que représentaient les inscriptions : *« Dogmatisme, récession, austérité, chômage »*, peintes en bleu-blanc-rouge sur une coque rouillée symbolisant, en tête du cortège, *« le bateau France à la dérive »*. C'est aussi ce qu'exprimaient les manifestants, scandant des slogans, dont certains étaient plus malséants : *« Les jobards, y'en a marre, les ministres au placard, Mitterrand fous l'camp ! »*...

Derrière un service d'ordre musclé, où l'on remarquait plusieurs dizaines de très jeunes gens en blouson de cuir, les dirigeants de la C.G.C. et dix élus ceints de leur écharpe tricolore (1) devançaient les diverses fédérations : métallurgie, chimie, aéronautique, fonction publique. Rien à signaler sur le parcours, si ce n'est, vers 19 heures, à l'entrée de la rue Lecourbe, quelques huées à l'adresse des locataires d'un grand ensemble, salués des cris : *« Les cocos à Sarcelles ! »*

Ce n'étaient là qu'incidents mineurs, même si les slogans officiels : *« Libérez l'information, non à la soviétisation ! »*, *« Nos retraites, nous les payons, n'y touchez pas ! »*, *« Liberté de l'enseignement ! »*, *« La Sécu, c'est notre argent ! »*, *« Non à une médecine d'Etat ! »*, étaient parfois repris sur un mode moins élégant : *« Mauroy démission ! »*, *« Defferre aux Baumettes ! »*, *« Savary – Savaridicule ! »*, *« Delors dehors ! »*, *« Krasucki à Moscou ! »* ou même *« Marchais au goulag »* et *« Fiterman en cabane »*.

En revanche, à l'arrivée du cortège, vers 20 h 30, aux Invalides, certains des jeunes gens du service d'ordre, ôtant leurs brassards C.G.C., se sont emparés de hampes et de pancartes. Aux cris de *« A l'Elysée ! Tuons, tuons les communistes ! »*, ils tentèrent de franchir un barrage de gendarmerie mobile sur le pont Alexandre-III. En dépit de l'ordre de dispersion donné à deux reprises vers 21 heures, les mêmes jeunes gens bombardaient alors de projectiles divers, barres de bois, pétards et fusées d'artifice, les gardes mobiles, qui ont riposté à l'aide d'une auto-pompe. Entre-temps, des bagarres éclataient entre manifestants, et l'un d'eux était légèrement blessé.

Ce n'est que vers 22 heures que l'esplanade des Invalides a pu être dégagée après l'intervention de plusieurs pelotons de C.R.S.

Commentant ces incidents, un porte-parole de la C.G.C. a affirmé qu'il s'agissait d'une *« provocation »*.

J. B.

(1) Parmi ces élus se trouvaient MM. Cazette, maire adjoint de Saint-Gratien, Corentin Calvez, maire adjoint de Pornic, Jacques-Louis Dole, maire d'Epinay-sous-Sénart, Michel Leroux, maire adjoint de Bruay, Vincent et Meignen maires adjoints d'Epinay-sous-Sénart, Poré, maire adjoint de Yerres.

Un succès certain mais qui peut être embarrassant

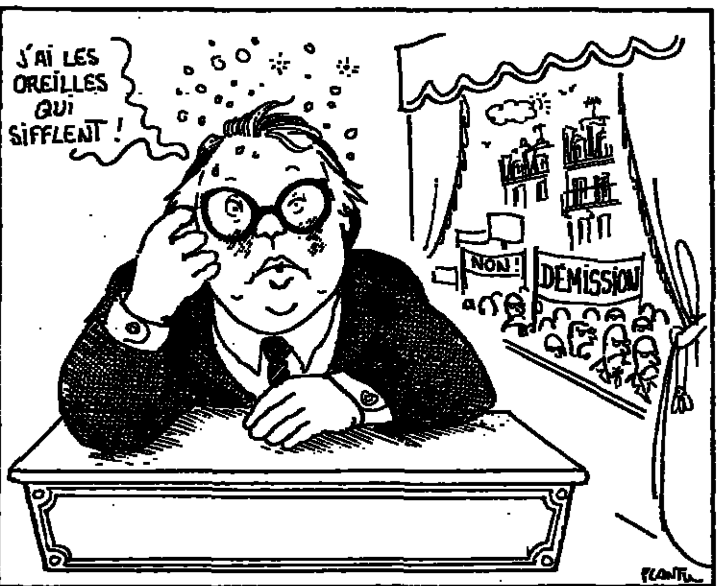
A moins de trois semaines des élections du 19 octobre à la Sécurité sociale, la C.G.C. a enregistré un succès avec sa manifestation parisienne du 3 octobre. Contrairement à ce que pense M. Paul Marchelli, délégué général, prompt à dicter aux journalistes les « bons » chiffres du rassemblement (120 000 personnes), il n'y avait pas plus de 100 000 manifestants, mais, selon les moments, de 30 000 à 40 000. Reste que, par rapport aux 10 000 protestataires du 18 novembre 1982, un tel chiffre montre une indéniable montée du mécontentement engrangé par la C.G.C., principalement dans l'encadrement.

Une telle évolution en moins d'un an atteste également une radicalisation du comportement des adhérents et des sympathisants de la C.G.C. Ses dirigeants eux-mêmes ne s'y sont pas trompés en dépassant, dans leurs interventions, le simple cadre de la critique syndicale. Ainsi, M. Jean Menu, en « ouvrant le feu » du meeting à l'Espace Balard, a mis l'accent sur le projet C.G.C. d'une société *« de liberté, de justice, d'humanisme, de responsabilité, de solidarité »*, en soulignant que la liberté syndicale, les libertés de l'enseignement et de l'information, sont *« en danger »*, et que *« justice sociale et justice fiscale sont bafouées »*. *« Sans prendre de position politique partisane*, a affirmé le président de la C.G.C., *nous rejetons la société collectiviste et bureaucratique et choisissons la société de caractère libéral, reposant essentiellement sur l'exercice de la responsabilité individuelle. »*

Avec l'intervention, aussi vigoureuse que courte (quinze minutes), de M. Marchelli, le ton – mais aussi la politisation – est monté d'un cran : *« Le gouvernement s'est encore trompé, et c'est nous qui payons. Nous avons trop payé d'impôts en 1983. Pour rien. On veut nous faire payer trop d'impôts en 1984. Pour rien. C'est pourquoi nous disons : « Monsieur Mauroy partez, car vous » nous conduisez implacablement à » la faillite alors que nous voulons la » croissance. »* Comme à son habitude, M. Marchelli s'est montré plus dur dans son expression que le président Menu. Mais il est apparu en retrait par rapport à ses propres troupes. Dépassé.

Depuis plusieurs jours, les dirigeants de la C.G.C. assuraient que toutes les précautions avaient été prises pour éviter le moindre débordement. Or, du début à la fin, la manifestation a été en total débordement. Ce ne sont pas seulement MM. Mauroy, Defferre, Savary, Bérégovoy et même Delors – malgré la *« certaine estime »* de M. Marchelli – qui ont été vivement conspués, mais le président de la République lui-même dès que M. Menu a prononcé son nom. On a immédiatement entendu : *« Mitterrand, démission ! Mitterrand, fous le camp ! »* Lorsque M. Marchelli a demandé au président de la République de ne pas s'appuyer seulement sur le P.S. et le P.C. mais sur *« l'ensemble des Français »*, les huées et quolibets ont été tels qu'il a dû à deux reprises souligné que cette demande était faite *« dans la légalité républicaine »*. *« Nous ne sommes pas des factieux*, a poursuivi M. Marchelli, *mais des hommes et des femmes soucieux de l'avenir de la France, prêts à consentir des sacrifices à condition de préparer l'avenir. »*

MALAISE D'UN CADRE



(Dessin de PLANTU.)

Mais les manifestants présents étaient visiblement venus plus pour en découdre avec le pouvoir socialiste que pour se préparer à des « sacrifices ». C'est le discours de dénonciation de la C.G.C. qu'ils ont plébiscité, non son message de proposition. Ce débordement dans la politisation n'a pas seulement été le fait des étudiants – bien nerveux – de l'UNI, qui composaient le service d'ordre du début du cortège – en tentant à plusieurs reprises un véritable détournement de manifestation aux cris de : *« Etudiants en colère ! »* : *« Le communisme ne passera pas ! »* – mais aussi des gros bataillons de la métallurgie, de la chimie, des assurances, qui ont délaissé la plupart du temps les quatorze slogans officiels pour clamer : *« Mitterrand, fous le camp ! »* La manifestation a donc pris une tournure très anti-gouvernementale, très anticommuniste et très anticégétiste.

Le succès est donc embarrassant pour la C.G.C. : pourra-t-elle assurer sa crédibilité et retrouver son rôle de force de proposition, rôle qu'elle avait mis en avant lors de son inter-congrès d'octobre 1982, en campant dans une démarche aussi politisée ? Certains de ses partenaires ne s'y sont pas trompés. M. Deuil, du S.N.P.M.I., a apporté son soutien à ces manifestations, vues comme le *« début du grand ras-le-bol des classes moyennes »*. Le C.N.I.P. de M. Malaud estime que *« les cadres ont dit son fait à M. Mauroy »*. *A contrario*, les cadres de l'UCI-F.O. affirment dans un communiqué : *« Profiter de l'acuité des revendications des cadres pour favoriser l'amalgame et comptabiliser sur leur nom des mécontentements qui ne leur doivent rien frisent la malhonnêteté. Sauf si ceux qui s'engagent dans cette voie veulent faire de la politique sans le dire. »*

Mais, si la démarche de la C.G.C. demeure ambiguë, le fait qu'elle ait rassemblé de trente mille à quarante mille personnes est un signe inquiétant pour le pouvoir. Celui-ci ne peut se contenter d'y répondre en affirmant, comme M. Max Gallo, que les cadres sont *« un des moteurs du redressement national »*. L'heure n'est plus aux vœux pieux et aux généralités.

MICHEL NOBLECOURT.

LES ÉLECTIONS DU 19 OCTOBRE A LA SÉCURITÉ SOCIALE

Des enseignants : « La rentrée d'abord »

« Ces élections à la Sécurité sociale ? Personne n'en parle au lycée. C'est en tout cas plus sérieux qu'en 1962... » Cheveux gris et voix discrète, cette enseignante d'un lycée mixte de Paris se souvient... 1962 et les dernières élections de ce type : *« On votait pour le principe, sans savoir pour qui. C'était l'euphorie. Le résultat n'avait pas d'importance. »* Vingt ans sont passés et tout est devenu différent.

Dans la salle des professeurs, hormis cette femme en fin de carrière, nul n'est au courant. *« Ah bon, on doit voter ? »* Encore moins sait-on comment faire, où s'inscrire, où se rendre, quel jour même se fera l'opération. Il n'y a pas eu de papillons dans les casiers. L'information civique distribuée par les médias ces derniers mois n'a pas franchi les hauts murs du lycée. La plupart des enseignants n'ont jamais participé à un scrutin autre que politique. D'ailleurs, aux prud'homales de 1982, ils n'étaient pas conviés.

Pour ceux, rares, qui ont vécu les élections de 1962, le scrutin du 19 octobre ne ressemble en rien à son prédécesseur. Il paraît d'emblée *« plus politisé »*. La situation économique est passée de la croissance à la crise, *« il n'y a plus de sous, il faut faire des choix, défendre le droit à la santé. Chacun se définira en fonction de sa politique »*. Ceux qui s'expriment ainsi voteront. Ils l'ont décidé dès 1981, à l'annonce de ces futures élections. Ils ne connaissent pas les candidats. *« Qu'importe ! Seuls comptent l'étiquette syndicale et le programme social qui l'accompagne. »*

Mais beaucoup d'enseignants découvrent ces jours-ci seulement l'existence du scrutin. Les cartes d'électeur arrivent au domicile. Un voisin, un collègue, évoquent la question. Ira-t-on voter ?

« Sombres et violentes querelles »

« Cette affaire ne me passionne pas. Ma voix ne changera pas grand-chose. Alors, à quoi bon se rendre aux urnes ? », vous répond-on fréquemment. Les listes semblent *« bien impersonnelles »*. *« La FEN, principal syndicat de notre profession, n'y figure même pas »* (1). Décidément, sur ce point, le bât blesse. Voter pour des candidats appartenant à un syndicat défendant d'autres catégories de salariés paraît *« abstrait »*. Leur campagne en cours semble *« agitée de sombres et violentes querelles »*. Se partager entre la droite et la gauche, soit. Mais prendre position sur la Sécurité sociale, *« c'est encore plus difficile »*.

Pour certains même, *« il est aberrant de se prononcer là-dessus, vu le manque total d'information »*. Comment juger, se demande-t-on, des qualités de gestion respectives des divers syndicats ? Qui saura décider s'il faut, oui ou non, développer les scanners ? La complexité de la question renforce le sentiment d'ignorance.

Les plus militants parmi les enseignants – ils sont nombreux – iront voter et *« savent très bien pour qui »*. *« Les voix se partageront principalement entre F.O. et la C.G.T. »*, estiment des cédétistes. La campagne à l'intérieur des établissements commence discrètement. En septembre, il a fallu vaquer à d'autres occupations : *« la rentrée d'abord »*... L'agit-prop pour les élections de la Sécurité sociale est passée après d'autres revendications plus urgentes portant sur les postes et les emplois du temps.

Mais aujourd'hui, à moins de trois semaines du scrutin ? *« Il est temps de s'y mettre. On attend le matériel »*, avouent des militants.

DANIELLE ROUARD.

(1) La FEN n'a donné aucune consigne de vote à ses adhérents.

• **Prolongation de la convention d'assurance-chômage (UNEDIC).** – En vigueur jusqu'au 19 novembre prochain, la convention de l'UNEDIC (assurance-chômage) sera prolongée jusqu'au 31 décembre 1983, prévoit un accord signé le 3 octobre entre le C.N.P.F. et les cinq organisations syndicales (C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.G.C. et C.F.T.C.). Ce nouveau délai devrait faciliter la négociation pour une nouvelle convention, qui s'engagera le 21 octobre entre les partenaires sociaux. La convention d'assurance-chômage date du 31 décembre 1958 – elle avait été modifiée et complétée le 27 mars 1979.

DÉMOGRAPHIE

La natalité continue de baisser en France

(Suite de la première page.)

De même la baisse de la natalité enregistrée en France à partir de 1964 s'inscrivait-elle dans un mouvement commun à l'ensemble des pays industrialisés, la France restant toutefois paradoxalement en tête des pays européens.

Cela exclut les explications à trop court terme – par exemple la mise en cause de la politique actuelle du gouvernement – et renvoie plutôt à une évolution des comportements. L'extension de la contraception n'a fait qu'accélérer le phénomène. La baisse de la natalité enregistrée dans les pays européens correspond à une évolution *« culturelle »* – notamment un rapprochement des *« modèles familiaux »* des différentes catégories sociales – qui se traduit par une disparition progressive des familles nombreuses. Certaines données fournies par l'INSEE vont dans ce sens : *« C'est dans les régions traditionnellement les plus « fécondes », le « croissant fertile » du Nord de la France, qu'on enregistre les plus fortes diminutions »*, note-t-elle (– 10,6 % en Champagne-Ardenne, – 9,7 % pour le Nord-Pas-de-Calais).

Quelles peuvent être les conséquences de cette situation ? Elle se traduit par une baisse de ce que les démographes appellent « l'indicateur conjoncturel de fécondité » (2) celui-ci, qui s'était stabilisé en France en 1980 autour de 1,94 enfant par femme, retomberait aux environs de 1,8 – alors que le remplacement des générations n'est assuré qu'à 2,1. Une stabilisation à ce niveau (sans parler d'une diminution) pourrait accentuer le « vieillissement » de la population française – avec les problèmes qu'on peut prévoir pour les retraites... Toutefois, cet effet ne serait pas immédiat, loin de là : à un taux de 1,8, la proportion de plus de soixante ans en France, qui était de 18,4 % en 1975, ne serait encore que de 19,2 % en l'an 2000 (mais de 25 % en 2025).

L'augmentation relative de la natalité constatée entre 1977 et 1980 n'a-t-elle été qu'un mouvement passager dans une phase générale de « déclin » européen ? Est-ce au contraire le cas de la baisse actuelle ? Il ne faut pas oublier que le renouvellement des générations a été assuré en France jusqu'en 1973 – une situation que l'on a tendance à considérer comme « loin derrière nous ».

GUY HERZLICH.

(2) Il s'agit de la somme des taux de fécondité (proportion de naissances pour les femmes d'un âge donné).

INFORMATIQUE

Point de vue

Le trésor français

par JEAN-JACQUES SERVAN-SCHREIBER (*)

LA vérité neuve de l'économie moderne est que le niveau de vie d'un pays dépend de sa capacité, au moins dans un domaine, à être au premier niveau mondial. Si l'on excelle dans une production, une technique, une spécialité, on peut assurer le reste : profits financiers, investissements porteurs, nouveaux emplois, systèmes sociaux.

Un dessein de cette nature, pour qui sait le concevoir et l'exploiter, c'est l'équivalent du pétrole d'Arabie, de l'électronique du Japon, des laboratoires pharmaceutiques de Suisse, des universités de pointe de Californie. Le gisement, le trésor français à extraire et exploiter, c'est notre capacité en logique informatique.

⁂

M. François Mitterrand, dont on voit progressivement se formuler le dessein d'avenir, a dit au début de l'été : *« La grande affaire, c'est l'électronique et l'informatique. Ce secteur essentiel est au cœur de la modernisation de toutes nos industries »* (juin 1983). Le mois dernier, au cours de sa dernière intervention, il a élargi l'affaire : *« La France peut être la troisième puissance mondiale, en électronique et informatique. Derrière le Japon et l'Amérique »* (septembre 1983).

Une pareille aventure collective requerra les énergies, réorganisera les priorités, car elle doit avoir toutes les vertus d'entraînement, et toutes les retombées, pour la collectivité, d'un projet Apollo (U.S.A.) ou du projet de « cinquième génération » (Japon). Si nous sommes à la veille du décollage de ce grand dessein, il convient d'abord d'affiner les concepts.

Etre la troisième puissance mondiale, dans un secteur quel qu'il soit, c'est une médaille de bronze. Seule *est rentable, en activité économique* (comme autrefois militaire), la médaille d'or, la première place. Electronique et informatique, certes complémentaires, restent deux activités bien distinctes. En électronique (des magnétoscopes aux ordinateurs), nous *sommes encore* faibles. *En informati*que, nous pouvons, à court terme, être les premiers.

L'informatique est une « culture ». Une manière nouvelle de s'exprimer, de concevoir, de créer. C'est déjà l'outil indispensable à toute production compétitive. Il se trouve que les Français en ont, par excellence, la vocation. Si nous l'organisons, l'équipons, la cultivons, nous engageons une véritable renaissance.

Parmi les preuves concrètes : l'informatique médicale. Nous avons déjà quelques équipes au premier niveau mondial. *Il leur manque encore* et les outils nécessaires et d'être reliées par un réseau puissant de communication.

Cette condition étant remplie, elles se sont engagées, réunies au Centre mondial, à fournir à la communauté médicale, puis à l'industrie française, des systèmes de traitement de l'information qui transforment l'efficacité, et les coûts, de santé. Pour la France, puis pour tous les marchés extérieurs. A partir de 1984. Nous devons aller vite. Nous le pouvons. *Cet exemple même montre la voie.*

En juin, une mission mixte de médecins et d'informaticiens est envoyée dans les grands centres japonais. Leur rapport, que je communique au gouvernement le 15 juillet, conclut : *« La France peut être le foyer de l'informatique médicale. »* Début août, le président de la République charge nos équipes de préciser par une note quels systèmes informatiques de santé peuvent effectivement être réalisés, évalués, industrialisés, et dans quels délais. Ce mémoire est remis le 20 août. Avec la liste des conditions de réalisation : équipements, réseaux, formations. Aujourd'hui les conditions de démarrage sont réunies.

⁂

Il va en être de même en agriculture, dont les équipes d'informatique de pointe ont travaillé avec nous cet été, simultanément. L'ensemble du projet doit être achevé le 15 octobre — pour 1984, également.

Pour la formation, qui est notre travail quotidien, multiplié par les régions, les municipalités, les associations, notre réseau national des élèves des grandes écoles, avec les *jeunes chômeurs, en illustre le potentiel* et la dimension sociale.

Santé, agriculture, formation, domaines essentiels, ouvrent la voie à l'ensemble de nos industries. On étendra cette action aux autres secteurs de production, sachant qu'on assure ainsi leur accession aux marchés mondiaux. Chacune de ces nouvelles créations industrielles, rendue possible par la science informatique, engendrera, en amont et en aval, des centaines d'autres activités, couvrira le pays de nouveaux réseaux et chantiers, assurera notre compétitivité — vers le plein emploi.

(*) Président du Centre mondial informatique et ressource humaine.

ÉTRANGER

En Suède

POUR PROTESTER CONTRE LA « SOCIALISATION DE L'ÉCONOMIE »

Les patrons descendent dans la rue

De notre correspondant

Trop, c'est trop... Les chefs d'entreprise suédois sont en colère et se mobilisent. Ce 4 octobre, jour de l'ouverture de la session d'automne du Parlement, ils descendent dans la rue pour protester contre les projets de « socialisation de l'économie » du gouvernement social-démocrate de M. Olof Palme.

Stockholm. — Combien devaient-ils être ce mardi-là devant le Riksdag, qui réintégrera ses locaux historiques fraîchement rénovés près du château royal, pour scander *« A bas les fonds de salariés ! »*, *« Vive la libre entreprise ! »* et *« Sauvons la Suède »* ! Dix mille au moins, sans aucun doute, peut-être vingt mille, venus en autocar, en avion et en train de tous les coins du pays, représentant le petit commerce de quartier, les P.M.E. et les multinationales de cent mille employés.

Derrière des drapeaux aux couleurs bleu et jaune du royaume, tout ce que la Suède peut afficher de mieux en matière de gestion et de performance devait être au premier rang du défilé : MM. Werthen, d'Electrolux ; Nicolin, d'ASEA ; Wallgren, d'Esselte... Le plus connu d'entre eux, M. Pehr Gyllenhammar, numéro un du groupe Volvo, avait promis de faire tout son possible pour y participer, entre deux avions. Ils se proposaient aussi de chanter ; quinze orchestres et fanfares avaient en effet été engagés pour animer cette manifestation sans précédent contre les *« menaces de collectivisme »*.

L.O. contre la concentration des fortunes

L'idée des « fonds collectifs de salariés » avait été lancée, voici huit ans, par L.O., la confédération générale du travail, de tendance social-démocrate, qui estimait que, la démocratie politique et la démocratie sociale étant désormais acquises, l'heure était venue de démocratiser l'économie et d'enrayer la concentration des fortunes.

Au congrès de 1975, M. Rudolf Meidner, un des penseurs du syndicat, présentait un rapport qui constituait en réalité une confiscation progressive des biens privés. Il proposait tout bonnement, sous les acclamations des délégués, de prélever chaque année 20 % des bénéfices des entreprises, de les transformer en actions et de confier le portefeuille à la centrale ouvrière. Résultat : au bout de vingt ou trente ans, L.O. pouvait détenir la majorité du capital social des grosses firmes...

Immédiatement, les milieux industriels ont vu rouge. C'était le cas également d'une grande majorité de Suédois, sociaux-démocrates aussi, favorables certes au progrès social et à la participation, mais peu désireux de voir les syndicats et leurs pontes devenir encore plus puissants et prendre la place des patrons. Par ailleurs, ce rapport scabreux a placé dans une position délicate le parti de M. Palme, qui, pris de vitesse, n'a pas osé le désavouer de crainte de lézarder l'unité du « mouvement »... Il a contribué à la défaite des sociaux-démocrates aux élections de 1976 et 1979.

Les « fonds de salariés » sont ainsi devenus un feuilleton de la vie politique suédoise, avec, chaque année, la présentation d'une nouvelle version remaniée mais toujours aussi périlleuse et controversée. Le cru 1983, qui marque un recul supplémentaire, n'a plus guère de ressemblance avec les idées originelles de l'économiste Rudolf Meidner. A la notion de pouvoir syndical s'est substituée celle d'épargne et de *« formation démocratique du capital »*.

Après avoir été extrêmement discrets et vagues sur le sujet pendant la campagne électorale, les sociaux-démocrates, de retour au pouvoir, sont bien décidés à soumettre au Parlement, cet automne, un projet de fonds de salariés régionaux. Ces derniers, au nombre de cinq, seraient alimentés par une taxe annuelle de 20 % sur les bénéfices nets de toutes les entreprises supérieurs à 500 000 couronnes (après une série de déductions particulièrement généreuses) et par une cotisation supplémentaire de 0,2 % des patrons aux caisses de retraite complémentaire. Les sommes ainsi recueillies seraient versées au Fonds national des pensions, qui les redistribuerait à son tour aux cinq fonds régionaux. Ils disposeraient d'environ 2 milliards de couronnes par an pour acquérir des actions dans les entreprises, mais jamais plus de 49,9 % du capital social, et reverseraient les dividendes de leurs placements au Fonds national des pensions.

Les conseils de direction des fonds comprendront neuf membres, nommés par le gouvernement, dont cinq au moins représenteront les salariés, autrement dit les syndicats. Ce système sera appliqué jusqu'en 1990 seulement — le premier ministre l'a assuré — et, à cette date, les fonds *« ne contrôleront que 6 à 7 % de la valeur de la Bourse, soit quelque 17 milliards de couronnes »*. S'il entre en vigueur en 1984, il permettra, selon le gouvernement, de stimuler les investissements, de modérer les revendications salariales dans les années à venir et d'assurer — c'est là qu'intervient l'*« intéressement collectif »* à la suédoise — le financement futur des retraites.

Pour le pouvoir, *« ces propositions sont très modestes et ne remettent pas en cause l'économie mixte »*. Pour le syndicat, elles constituent le *« minimum acceptable par les travailleurs »*. Mais il faut constater que les sociaux-démocrates et la centrale ouvrière sont les seuls en Suède à défendre ce projet. Les communistes le trouvent *« trop timide »*. L'opposition est compacte et vigoureuse. Sur le plan politique, conservateurs, centristes et libéraux ont annoncé la couleur : un rapprochement est hors de question tant que les fonds ne regagneront pas la place qu'ils méritent, à savoir la corbeille à papier, et ils ont promis de les dissoudre en cas de victoire aux élections législatives de 1985.

La porte ouverte au corporatisme

Certains sociaux-démocrates et syndicalistes osent fronder et recommandent un ajournement, car la base préfère apparemment l'intéressement individuel. La confédération des cadres et employés, T.C.O., qui compte plus d'un million de membres, est contre. Tous les sondages indiquent qu'une grande majorité de Suédois ne veulent pas de ces fonds. Au niveau des entreprises, qui avaient été agréablement surprises par la dévaluation de 16 % de la couronne, c'est la déclaration de guerre. Le patronat et la Fédération des industries ont décliné sèchement l'invitation de M. Palme de venir discuter de la *« politique de crise »*. Les *« bourgeois »* l'ont acceptée *« par politesse »*...

Pour les industriels, l'introduction de ces fonds *« ouvre la porte au socialisme, au collectivisme et au corporatisme »*. M. Goesta Bystedt, directeur général d'Electrolux, nous déclarait : *« Les représentants des fonds aux conseils d'administration penseront surtout aux intérêts des travailleurs et à la préservation coûte que coûte de l'emploi. A terme, on perdra inévitablement de vue les principes de compétitivité et de rentabilité, et les entreprises envisageront de déplacer leur production à l'étranger. »*

En outre, dans des sociétés comme Alfa-Laval, ASEA, L.M.-Ericsson et Volvo, il suffit de contrôler 6 % des parts pour devenir le principal actionnaire. La manifestation préparée par le « comité du 4 octobre » — l'allusion à la terminologie révolutionnaire est naturellement voulue — va mobiliser de nombreux patrons. Le 18 septembre déjà, des bulldozers ont défilé sur la principale avenue de Göteborg. Armés de mégaphones, leurs conducteurs criaient : *« Enterrez les fonds, nous sommes prêts à vous aider... »*

Partout à Stockholm, dans le métro, sur les autobus et les taxis, dans les rues, on peut voir depuis quelques semaines des affiches *« Halte aux fonds »*. Les marchands d'autocollants font des affaires d'or. Dans certains restaurants de province, on peut déguster des « pizzas anti-fonds ».

On se croirait en pleine campagne électorale. Celle de 1985 a sans doute déjà commencé. Mais la bataille de l'opposition et surtout des milieux industriels n'est-elle pas perdue d'avance ? *« Non,* nous dit M. Wallgren, P.-D.G. du groupe Esselte, *car il ne faut pas oublier que le gouvernement social-démocrate est minoritaire et qu'il ne souhaite certainement pas qu'une telle réforme soit votée au Parlement grâce, seulement, à l'appui des voix communistes. »*

M. Olof Palme avait promis pendant la campagne électorale de réconcilier la nation et de rechercher des solutions *« acceptables par la plus large majorité possible »*. Mais, aujourd'hui, il donne la priorité au maintien des bonnes relations avec la confédération générale du travail, ce qui divise la Suède en deux blocs. Entre 1976 et 1980, la vie politique suédoise avait été paralysée par la discorde sur le nucléaire. Aujourd'hui, elle est bloquée, et sans doute pour longtemps, par la question des fonds de salariés.

ALAIN DEBOVE.

En Hongrie

L'art de s'appauvrir pour s'enrichir

De notre correspondant

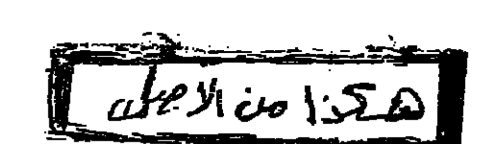
Berne. — La Hongrie aurait-elle connu un cataclysme économique en 1982 ? se demande le récent *Bulletin des organisations privées suisses d'aide au développement*. Selon le dernier rapport de la Banque mondiale, il apparaît que le revenu moyen, par habitant, en Hongrie a chuté de 4 180 à 2 100 dollars en l'espace d'une année...

L'explication de cet artifice statistique est simple : les autorités hongroises, qui espéraient pouvoir tirer profit de leur adhésion au Fonds monétaire international et à la Banque mondiale, se sont aperçues que la somme avancée pour 1981 les obligeait à contribuer aux efforts financiers en faveur des pays les plus pauvres. En ramenant son revenu *per capita* au-dessous de la barre fatidique de 2 650 dollars par an, la Hongrie pourra désormais figurer parmi les bénéficiaires potentiels des prêts avantageux de la Banque mondiale.

Les tiers-mondistes helvétiques voient dans cette manipulation des chiffres une astuce pour se soustraire à ses obligations en faveur de la coopération au développement. Ils rappellent par la même occasion que la Suisse continue pour sa part de se trouver à l'avant-dernière place des dix-sept pays industrialisés de l'O.C.D.E. pour l'aide au tiers-monde. En 1982, la contribution helvétique au développement est passée de 450 à 480 millions de francs suisses, soit à peine 0,22 % du produit national brut, contre 0,37 % en moyenne pour les pays industrialisés.

JEAN-CLAUDE BUHRER.





TION DE L'ÉCONOMIE, la rue

En Hongrie

s'appauvrir pour s'enrichir

RAPPEL

Sachez reconnaître une voiture d'une bagnole.

D'après le Larousse, une bagnole "est une mauvaise voiture". Mais des bagnoles, Volvo n'en a jamais produites. Plus que tout autre modèle, la Volvo 240 a perpétué la légende Volvo.

En 1976 aux États-Unis, la Délégation Américaine à la Sécurité a choisi la 240 comme "étalon" pour juger toutes les autres voitures sur l'amélioration de la sécurité. Car Volvo a toujours été un pionnier pour la sécurité.

Ainsi, c'est sur les Volvo que la ceinture de sécurité à 3 points d'ancrage et le pare-brise en verre feuilleté ont été pour la première fois adoptés par un constructeur.

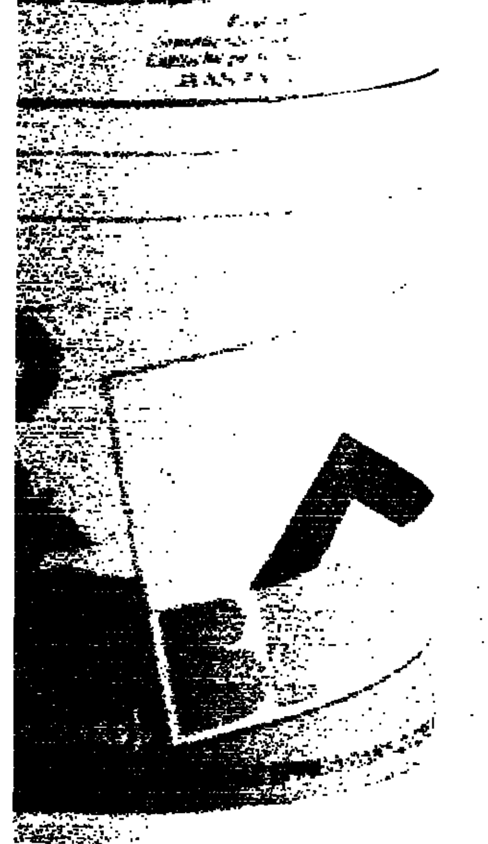
C'est encore sur les Volvo que la notion de sécurité dynamique a été développée. Elle regroupe 3 aspects essentiels. Une carrosserie autoportante qui donne au véhicule des qualités routières exceptionnelles. Une précision extrême de la direction à crémaillère. Un système de freinage à double circuit en triangle qui maintient 80 % de la puissance en cas de défaillance de l'un des deux circuits.

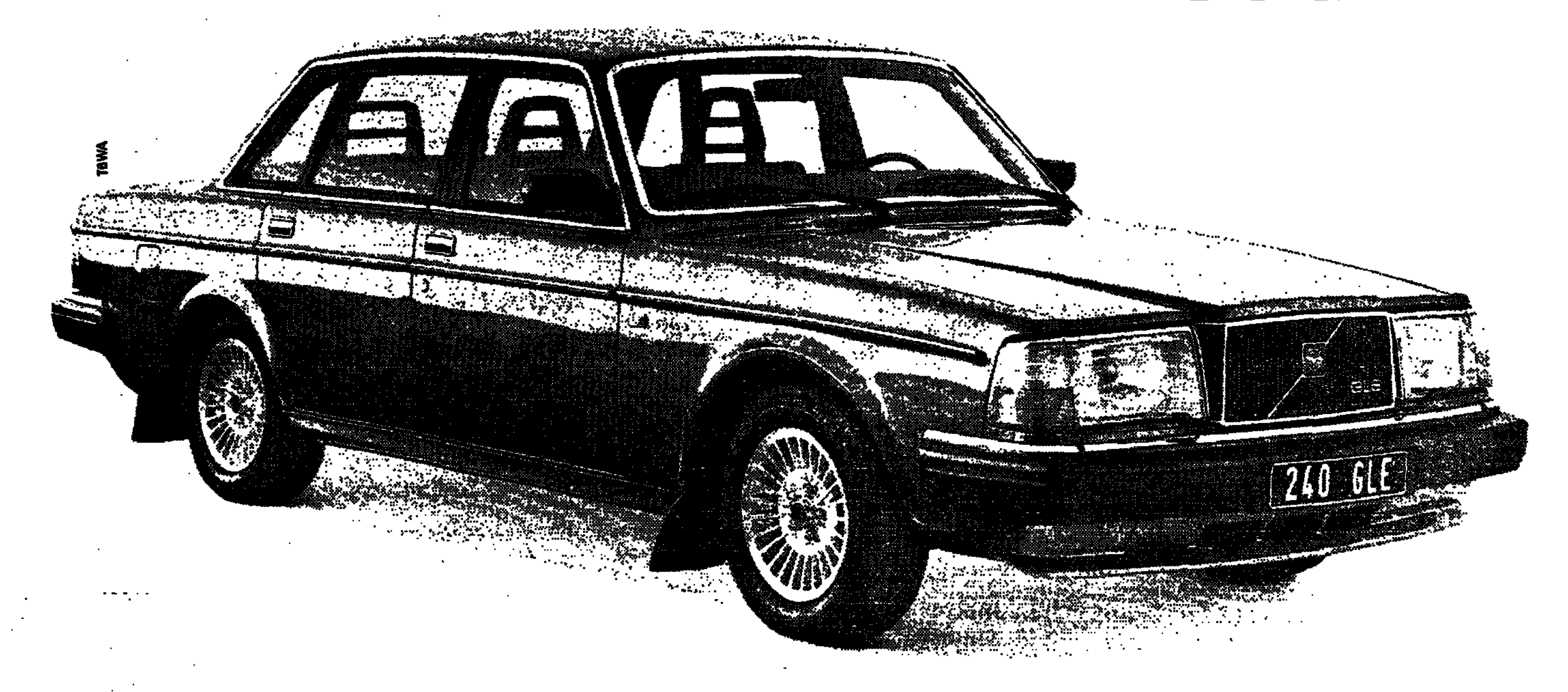
Un autre facteur qui a contribué à la légende de la 240 est son confort. Un homme bien assis est un automobiliste détendu, un pilote plus sûr.

C'est pour cela que Volvo développe constamment des études ergonomiques très poussées sur l'anatomie de ses sièges avec comme résultat une gamme de réglage qui permet à 97 % des adultes de trouver, une fois assis, leur position idéale de conduite.

Toutes ces qualités vous les retrouverez sur toute la gamme Volvo 240.

Les 250 concessionnaires et agents Volvo seront fiers de vous présenter de vraies voitures. De 8 à 11 ch, berline ou break, essence, diesel ou turbo à partir de 74.600 F. VOLVO





MODELE PRESENTE 240 GLE, MILLESIME 84, PRIX 103.300 F AU 01.08.83. CONSOMMATIONS AUX 100 KM A VITESSE STABILISEE: 6,7 L A 90 KM/H; 9,3 L A 120 KM/H; 13,5 L EN VILLE (NORMES ECE).
VOLVO FRANCE. 49 AVENUE D'IENA 75116 PARIS. TEL. (1) 723.72.62.

AFFAIRES

LE PLAN DE SAUVETAGE DE CREUSOT-LOIRE

Un pari pour l'Etat comme pour Schneider

« C'est la dernière chance de Creusot-Loire, et il n'y en aura pas d'autre. » M. Didier Pineau-Valenciennes, qui présentait les trois volets des accords avec les pouvoirs publics, n'a pas caché que le redressement du groupe de mécanique et de métallurgie était un pari.

L'Etat, pourtant, a pris sa part : un certain nombre d'activités sidérurgiques – les divisions Ondaine, Pamiers, Saint-Chély et la société Imphy, soit six mille sept cents personnes et 2,5 milliards de francs de chiffre d'affaires – vont être transférées aux sociétés sidérurgiques nationales.

En outre, l'Etat apportera directement, par l'intermédiaire du F.D.E.S., 500 millions de francs (d'une durée de remboursement de quinze ans, dont quatre ans différés) tandis que les principales banques de Creusot-Loire et le Crédit national fourniront des financements d'investissement pour 1 milliard de francs – il s'agit en fait de la consolidation des prêts à court terme existants – et un prêt participatif de 500 millions de francs aux mêmes conditions que le prêt du F.D.E.S.

Enfin, l'augmentation de 30 % à 50 % de la participation du Commissariat à l'énergie atomique dans le capital du constructeur de chaudières nucléaires Framatome, dès lors qu'*« elle n'entraîne pas de novation dans les rapports entre le C.E.A. et Framatome »*, et qu'il est précisé que Creusot-Loire *« assurera plus particulièrement la surveillance et l'animation industrielle de la société »*, peut apparaître encore comme une aide supplémentaire de 475 millions de francs, même si elle garantit au C.E.A. qu'aucun autre actionnaire – sauf volonté expresse de l'Etat – ne pourra plus prendre le pouvoir dans Framatome.

Ce recours aux pouvoirs publics, le défenseur du secteur privé qu'est M. Pineau-Valenciennes le justifie fermement, non seulement parce *que Creusot-Loire était un problème* d'ampleur nationale, mais parce qu'*« il y avait une responsabilité des pouvoirs publics dans la situation, du fait de l'inégalité de traitement par rapport aux autres sidérurgistes nationaux et européens »* : 61 milliards de francs n'ont-ils pas été consacrés à aider cette industrie en Europe de 1980 à 1982 ?

Reste à savoir si, pour Schneider, le principal actionnaire de Creusot-Loire, cela vaut la peine de sauver cette filiale qui, depuis douze ans, n'a eu de très bons résultats qu'en 1974. C'est en ces termes que M. Pineau-Valenciennes a présenté le dossier au conseil d'administration de Schneider (qu'il préside aussi), réuni le 3 octobre, peu avant celui de Creusot-Loire. Car, en contrepartie de son aide, l'Etat exige de l'actionnaire qu'il procède à une augmentation de capital de 720 millions de francs (dont la consolidation de 220 millions d'avances en compte courant) et qu'il garantisse certains prêts à hauteur de 300 millions de francs. C'est dire que Schneider, dont les actifs nets représentent 800 millions de francs environ, devra consacrer l'ensemble de ceux-ci à redresser Creusot-Loire. Déjà, le conseil d'administration de Schneider rechigne à fournir les 300 millions de garantie et entend obtenir de l'Etat qu'il y renonce.

Si les négociations avec Framatome, comme avec les banques, sont à peu près achevées, Creusot-Loire va poursuivre les discussions dès le 4 octobre avec les sidérurgistes nationaux. La lettre-cadre envoyée par M. Mauroy se transformera alors – dans les quinze jours – en protocole d'accord.

Sept mille suppressions d'emplois

Mais cela ne suffira pas pour redresser la situation. Malgré les prêts de l'Etat, l'augmentation de capital et une émission, par Creusot-Loire, d'obligations convertibles pour 500 millions de francs, il manquera au groupe 1 milliard de francs pour financer la restructuration.

Le conseil d'administration a donc insisté sur *« l'ampleur et l'urgence des mesures purement internes de redressement qui doivent obligatoirement accompagner la mise en œuvre de ce plan »*, parlant d'un *« effort exceptionnel et immédiat de restructuration des activités les plus touchées par la crise, de réduction des coûts à tous les niveaux et d'amélioration de la productivité dans tous les secteurs »*.

Cela signifie que toutes les activités qui ne correspondent pas à la vocation de Creusot-Loire – une mécanique lourde autour d'un noyau dur centré sur les marchés de l'énergie et les transports collectifs, ingénierie – seront cédées (Ermont, la firme de revêtement routier, a pratiquement trouvé preneur, Instrument S.A. et Pingueli sont à vendre) ou arrêtées. Cela signifie aussi que des suppressions d'emplois – au bout du compte plus de sept mille vraisemblablement – seront nécessaires.

Encore cela ne garantit-il pas le redressement : *« Nous pensons que ce pari vaut la peine d'être tenté*, affirme M. Pineau-Valenciennes, *mais, si le marché de la mécanique ne reprend pas en France et surtout à l'exportation, nous coulerons et nous ne serons pas les seuls. »* Alors, les milliards fournis par l'Etat se révéleront, comme pour d'autres activités, avoir été engloutis inutilement.

BRUNO DETHOMAS.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. +ou	Dép. –	Rep. +ou	Dép. –	Rep. +ou	Dép. –
$ E.-U.	7,9920	7,9940	+ 180	+ 230	+ 360	+ 440	+ 1055	+ 1195
$ can.	6,4828	6,4860	+ 149	+ 204	+ 311	+ 386	+ 876	+ 1016
Yen (100)	3,4147	3,4170	+ 158	+ 187	+ 312	+ 357	+ 951	+ 1023
DM	3,0423	3,0438	+ 169	+ 198	+ 328	+ 370	+ 972	+ 1042
Florin	2,7207	2,7223	+ 141	+ 166	+ 270	+ 314	+ 811	+ 875
F.B. (100)	14,9817	14,9927	+ 354	+ 527	+ 664	+ 921	+ 1767	+ 2338
F.S.	3,7734	3,7757	+ 282	+ 314	+ 540	+ 586	+ 1536	+ 1621
L (1 000)	5,0182	5,0207	– 236	– 174	– 475	– 371	– 1389	– 1224
£	11,7690	11,7776	+ 260	+ 350	+ 525	+ 668	+ 1645	+ 1894

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 1/2	9 7/8	9 1/4	9 5/8	9 5/16	9 11/16	9 1/2	9 7/8
DM	5 3/8	5 3/4	5 1/2	5 7/8	5 9/16	5 15/16	5 3/4	6 1/8
Florin	5 5/8	6 1/8	5 13/16	6 1/8	5 15/16	6 5/16	6 1/8	6 1/2
F.B. (100)	7 3/4	8 1/2	8 1/2	9 1/2	8 15/16	9 3/4	9 1/4	10 1/4
F.S.	1 3/4	2 1/8	3 7/16	3 13/16	3 11/16	4 1/16	4 1/8	4 1/2
L (1 000)	15 3/4	16 3/4	16 3/8	17 5/8	17 1/8	18	17 7/8	18 5/8
£	9 1/4	9 3/4	9 1/4	9 5/8	9 5/16	9 11/16	9 3/8	9 3/4
F. franç.	12 1/2	12 5/8	12 3/8	12 7/8	13 1/8	13 5/8	15 5/8	16 1/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

PELFORTH, 33 EXPORT, KILLIAN'S, HEINEKEN ET LES AUTRES...

Vers un regroupement dans l'industrie française de la bière

Les Brasseries et Glacières internationales (B.G.I., filiale à 42,7 % de la Compagnie du Midi) et Heineken International ont décidé de rassembler leurs activités brassicoles sur le marché français. Les deux groupes devraient constituer un holding sous l'autorité duquel les sociétés Pelforth et Union de brasseries, filiales à respectivement 100 % et 68 % de B.G.I., ainsi que Heineken France, filiale à 100 % de Heineken International, conserveraient leur autonomie opérationnelle.

Ce regroupement est soumis à l'avis des pouvoirs publics, qui seront surtout attentifs au financement paritaire des investissements futurs par les deux groupes et au maintien en dehors de l'association des activités africaines de B.G.I. Celles-ci représentent un volume de bière et de boissons gazeuses de 7 millions d'hectolitres, contre 5 millions d'hectolitres pour les filiales françaises concernées par le projet d'accord.

Avec ces 5 millions d'hectolitres, B.G.I. représente, sous ses principales marques, Pelforth, George Killian et « 33 », 18 % du marché français. Heineken France ne fait, elle, que 7 % de ce marché avec 2 millions d'hectolitres, dont 500 000 sous la marque Heineken. En se rapprochant, les deux groupes poursuivent des objectifs différents et complémentaires. Pour B.G.I., il s'agit plutôt de jouer la carte européenne en s'accrochant à la locomotive Heineken, premier brasseur européen, avec une production de 25 millions d'hectolitres, dont 15 millions en *Europe même. Heineken apportera* aux sociétés de B.G.I. l'innovation technologique et le réseau commercial. Pour le brasseur hollandais, l'association devrait faciliter la consolidation de *ses activités en* France, qui pouvaient être remises en cause, du fait de la faiblesse relative de sa part de marché, face surtout aux marques du groupe B.S.N., qui représentent plus de 50 % du marché national.

● **Le Salon de la maison individuelle.** – Ce Salon, le sixième du genre, se tiendra à Paris, au Palais des congrès, porte Maillot, du 15 au 23 octobre.

● **Les fabricants japonais de téléviseurs accusés de dumping aux *Etats-Unis vont verser 75 millions* de dollars.** – La Cour suprême des Etats-Unis a confirmé le 3 octobre l'accord conclu entre le gouvernement américain et les fabricants *japonais de téléviseurs qui stipule* le versement d'une somme de 75 millions de dollars au Trésor public américain. Selon les constructeurs américains, les Etats-Unis auraient dû *réclamer 600 millions* de dollars *(A.F.P.)*.

● **Le groupe Volvo renfloue sa filiale pétrolière S.T.C.** – Volvo, premier groupe suédois, a été contraint d'apporter 400 millions de couronnes (1 couronne vaut environ 1 franc) à sa filiale S.T.C. (Scandinavian Trading Company) spécialisée dans le négoce pétrolier et, aux Etats-Unis, dans l'exploration-production. S.T.C., dont le président et le directeur général ont démissionné de leurs fonctions, devrait subir en 1983 une perte cumulée de 325 à 375 millions de couronnes.

CRÉÉ POUR ORIENTER L'ÉPARGNE VERS L'APPAREIL PRODUCTIF

Le Compte pour le développement industriel (Codevi) pourrait permettre de collecter 30 à 40 milliards de francs

Annoncé pour le début du mois d'octobre, le Compte pour le développement industriel, ou Codevi, un nouveau produit d'épargne destiné à financer l'industrie, a officiellement été proposé au public, le 3 octobre, dans l'ensemble des caisses d'épargne (Ecureuil et P.T.T.), des établissements bancaires et des réseaux mutualistes, à commencer par le Crédit mutuel. Il s'en est fallu de peu, *toutefois*, que les délais *prévus* ne soient pas tenus, si l'on en juge par la publication très tardive du décret d'application de la loi du 8 juillet 1983 créant le Codevi – paru au *Journal officiel* du 2 octobre seulement – et par les nombreux arrêtés et circulaires d'application qui manquent encore à l'appel, seul figurant au *Journal officiel*, pour l'instant, l'arrêté fixant au 3 octobre la date ouverture officielle de ces comptes.

Original, le Codevi l'est à plus d'un titre. D'abord par ses conditions (liquidité totale, rémunération à 7,50 % et exonération d'impôts) qui en font le « petit frère » du livret A des caisses d'épargne. Ensuite, par la « banalisation » de ce nouveau produit d'épargne liquide qui pourra être proposé non seulement à la clientèle traditionnelle de l'Ecureuil ou de l'Oiseau bleu (les P.T.T.) mais également à celle de tous les établissements bancaires, le Codevi *s'engouffrant ainsi* dans la brèche ouverte en juin 1982 lors de la création du Livret d'épargne populaire (LEP).

Enfin, et c'est sans doute là le *point le plus important*, les *sommes* collectées sur les nouveaux comptes pour le développement industriels seront, comme à l'accoutumée, reversées à la Caisse des dépôts, mais dans une certaine limite *seulement* : 85 % pour les caisses d'épargne (comme pour le « livret rose ») et 50 % seulement pour les banques, qui pourront alors utiliser le solde pour accorder des prêts à leurs entreprises clientes.

Pour ces établissements bancaires, il s'agit d'une petite révolution. Jusqu'à présent, le livret rose restait un quasi monopole des caisses d'épargne (l'Ecureuil à lui seul en recense 700 000, soit 40 % du marché) et ne pouvait en aucune façon constituer un « produit d'appel » pour les banques. Avec le Codevi, il en va tout autrement puisqu'il va leur permettre d'accéder, pour la première fois, à l'épargne liquide des ménages, qui a connu ces derniers mois un léger redressement au détriment de l'épargne immobilière.

Voilà qui explique la « guerre des réseaux » à laquelle se livrent les Caisses d'épargne pour expliquer à leur clientèle qu'il faut ouvrir un Codevi *« là où est le livret A »* – sous-entendu, pas au guichet de banque voisin, – tandis que, de leur côté, les établissements bancaires mobilisent leurs réseaux – et les ondes – pour vanter les mérites de ce livret industriel parmi la vaste gamme de produits et services offerts à la clientèle.

Pour l'instant, il est encore trop tôt pour savoir qui, des banques ou des caisses d'épargne, remportera la bataille du Codevi, l'essentiel étant de savoir quelle sera l'ampleur des sommes collectées sur l'ensemble des comptes et destinées, rappelons-le, à permettre au Fonds industriel de modernisation (FIM), mis en place le 1er septembre dernier, d'accorder, via l'Anvar, des prêts à 9,75 % à des entreprises « de *pointe* » et à des organismes de crédit-bail (*le Monde* des 2 septembre et 11 juin derniers).

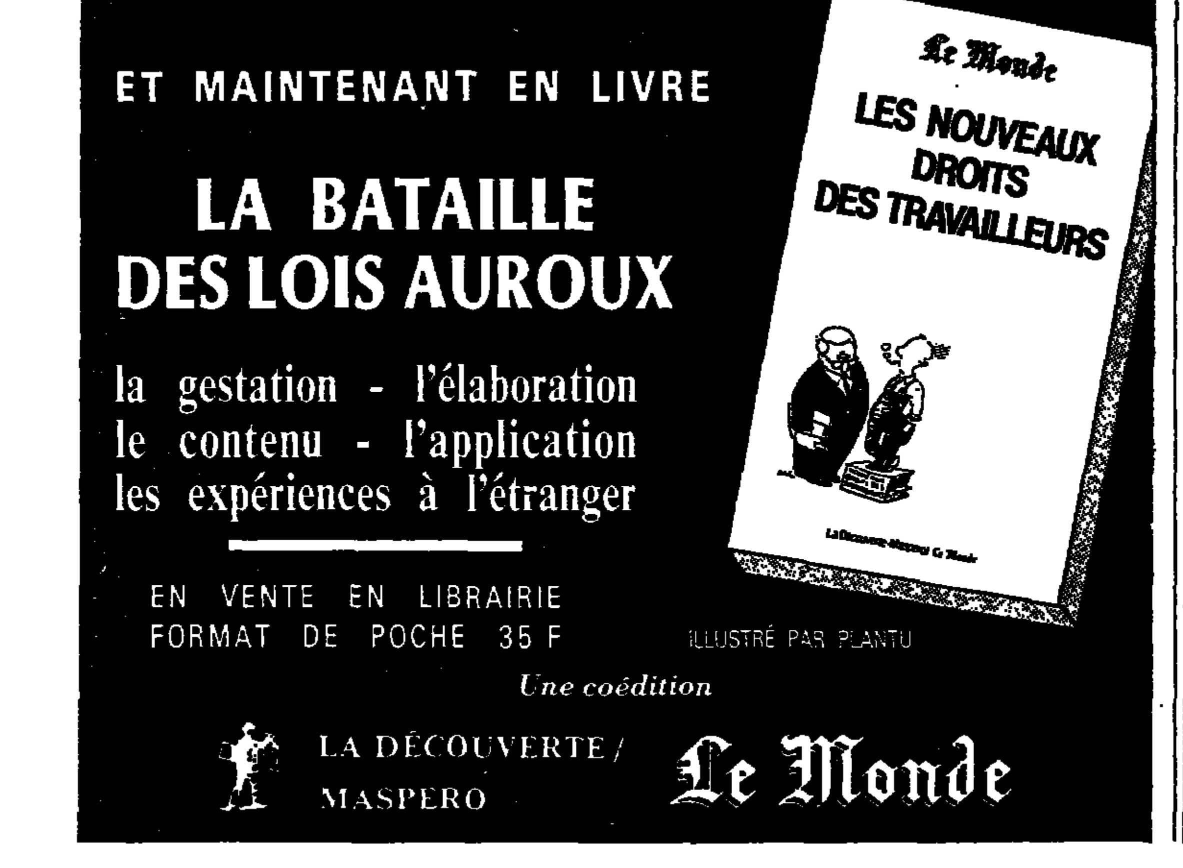
« Sont particulièrement intéressés par le Codevi tous les épargnants qui ont atteint le plafond de leur livret A (58 000 F) et qui possèdent un livret B soumis, lui, à l'impôt, explique-t-on aux caisses d'épargne, quelque 10 % des clients de l'Ecureuil sont actuellement dans ce cas, soit environ 2,5 millions de porteurs de livret A qui peuvent, du jour au lendemain, déposer 10 000 F par personne (20 000 F par ménage) sur un Codevi.

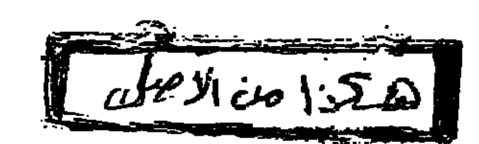
Aux P.T.T., ou l'on dénombre 8 millions de comptes C.C.P. et 14 millions de livrets A, ce qui devrait totaliser 500 à 550 milliards de francs à la fin de cette année, l'on escompte d'ores et déjà un minimum de 50 milliards de francs de nouveaux dépôts dont une partie devrait aller aux Comptes pour le développement industriel. *« En dépit de quelques mouvements erratiques, on ne devrait assister à aucun mouvement important de transfert d'épargne »*, assurent les responsables des postes, soulignant au passage qu'ils sont toujours en pourparlers avec le ministère de l'industrie et la Rue de Rivoli *« pour essayer d'être associés à l'utilisation qui sera faite des sommes ainsi collectées »* puisque les P.T.T. devront reverser l'intégralité des dépôts effectués sur les Codevi.

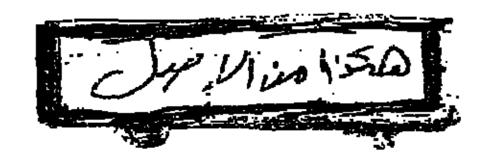
Voilà pour les deux grands réseaux d'épargne populaire. De leur côté, les banques se lancent également à fond dans la course. Quand on sait que l'ensemble des comptes sur livrets (845 milliards de francs de dépôts au 31 mars dernier) et des livrets d'épargne populaire (18 milliards de francs) *totalise* plus de 860 milliards de francs, il n'est pas exclu de penser, comme le font certains spécialistes, que des *« dizaines de milliards de francs »*, sans doute de l'ordre de 30 à 40 milliards de francs dans un premier temps, puissent être recueillis grâce à ce premier produit d'épargne créé spécifiquement par les pouvoirs publics pour contribuer à moderniser l'appareil de production français.

SERGE MARTI.

● **Baisse des réserves de devises israéliennes.** – Pour le troisième mois consécutif, les réserves israéliennes en devises étrangères ont baissé, en *septembre*, de 98 *millions* de dollars et sont passées à 2,95 milliards, a annoncé la Banque d'Israël. La dette extérieure a progressé de 14,5 % cette année pour atteindre, fin juin, 21,5 milliards de dollars. – *(Reuter.)*







CITEZ-NOUS UN PROBLEME VIDEO.



Vous songez à faire rentrer l'image vidéo dans votre entreprise? Songez déjà au système de base qu'il vous faut: c'est la source de votre image vidéo.

Prenez, par exemple, dans la gamme des cinq caméras professionnelles JVC, la nouvelle KY 310 E. Cette "Pro" ultra – perfectionnée reste cependant très simple d'emploi, la rendant accessible à tous les spécialistes.

Naturellement, l'image vidéo nécessite aussi l'utilisation de magnétoscopes, moniteurs, bancs de montage, régies à effets spéciaux, etc... Tous matériels sophistiqués auxquels JVC accorde la même importance qu'à ses caméras.

Mieux. JVC vous permet de vous équiper selon la spécificité de votre problème vidéo – en format VHS 1/2 pouce professionnel, en 3/4 de pouce U standard, ou mieux encore en 3/4 de pouce Broadcast: le "Large Bande" JVC.

Vous verrez, démonstrations et références à l'appui, que JVC "sèche" rarement sur un cas vidéo.



Qu'il s'agisse de communications aussi diverses que l'information, l'enseignement, la formation, la publicité, l'animation, la surveillance, la médecine, la recherche.

Une exclusivité mondiale: le "Vidéo Contrôle".

Ce système révolutionnaire *JVC permet de lire en temps réel*, dans le viseur de la caméra, non plus les images que celle-ci voit, mais les images *déjà enregistrées sur la bande* de votre magnétoscope.

Je désire tout savoir sur ce que peut apporter JVC à mon Entreprise en matière vidéo.

Bon à retourner à JVC VIDEO FRANCE, 6 avenue du 18 juin 1940, 92500 Rueil Malmaison.
Tel (1) 708 92 12. Telex 203 627 F.

Entreprise: ______
Secteur d'activité: ______
Nom: ______
Adresse: ______
Tél: ______

LM

AFFAIRES

BLOCAGE DES PRIX POUR LES CAFÉS, LES RESTAURANTS, LES HOTELS ET LES RÉPARATIONS A DOMICILE

Les dérogations seront automatiques pour les entreprises ayant respecté la norme de 7 %

Les tarifs des hôtels, cafés, restaurants, des réparations à domicile (*pour le logement, pour les appareils électroniques*) sont bloqués à leur niveau du 29 septembre. Cette décision a été communiquée par le ministère de l'économie et des finances au comité national des prix qui s'est tenu le lundi 3 octobre. Elle sanctionne des professions qui ont en moyenne largement dépassé la hausse de 7 % autorisée en 1983 par l'administration : les augmentations ont déjà été de 9,8 % pour les hôtels, de 10 % pour les cafés, de 7,4 % pour les restaurants, de 8,4 % pour les réparations à domicile.

Deux dispositions aggravent ou au contraire suppriment *de facto* le dispositif de blocage selon que les entreprises se sont rendu coupables ou non de dépassement. D'une part, en effet, les entreprises qui auront dépassé la norme de 7 % devront baisser leurs tarifs de telle sorte que ceux-ci traduisent une augmentation maximum de 7 % par rapport à 1982.

D'autre part, les hôtels, cafés, restaurants, entreprises de réparation à domicile dont les tarifs auraient augmenté de moins de 7 % entre janvier et début octobre pourront relever leurs prix pour la marge restant à consommer (les dérogations au blocage seront automatiquement accordées).

Des arrêtés vont être incessamment publiés au *Bulletin officiel des services des prix*.

D'autres arrêtés vont améliorer la protection des consommateurs. D'abord, un arrêté concernant les réparations à domicile rend désormais obligatoire, sur les prospectus publicitaires, l'inscription du nom et de l'adresse de l'entreprise, ainsi que du montant des frais de déplacements ou de prise en charge, et éventuellement du coût des devis.

Ces mentions obligatoires sont destinées à réduire les litiges entre les professionnels et les consommateurs, litiges ayant souvent pour origine les informations insuffisantes fournies, lors du démarchage, sur les conditions tarifaires des entreprises.

Ensuite, un autre arrêté regroupera dans un texte unique les différentes réglementations existant sur les éléments que doivent comporter les notes pour tout paiement supérieur à 100 F. Il précisera que le double des notes devra être conservé pendant deux ans par les professionnels.

LA CHAPELLE-DARBLAY : la C.G.T. condamnée

Le tribunal de grande instance de Rouen, saisi en référé par le syndicat des cadres C.G.C. de la papeterie de La Chapelle-Darblay, a fait injonction à la C.G.T., lundi 3 octobre, *« de dégager et faire dégager les voies et portes d'accès de La Chapelle-Darblay, à Grand-Couronne (Seine-Maritime), et de rétablir la libre circulation des personnes, véhicules, marchandises et le libre accès au poste de travail »*.

Le jugement, précise-t-on, est exécutoire immédiatement, avec le recours à la force publique si nécessaire. Les sept membres de la C.G.T. qui avaient été assignés, dont le secrétaire du comité d'entreprise, M. Christian Stephan, sont soumis à une astreinte de 1 000 francs par jour, en cas de non-exécution du jugement. Les représentants de l'encadrement de La Chapelle-Darblay se sont déclarés satisfaits, regrettant seulement d'*« avoir été obligés d'entreprendre une telle action à la place des pouvoirs publics »*.

Ceux-ci sont maintenant devant un choix difficile. L'appel aux forces de l'ordre *risque d'envenimer le* conflit, qui, par ailleurs, avec la poursuite de l'occupation de l'usine, s'enlise sans qu'une solution négociée apparaisse, dans la partie de bras de fer actuelle, entre la C.G.T. et le ministère de l'industrie.

Dès lundi soir, la section C.G.T. de l'usine de Grand-Couronne a protesté contre ce jugement. *« Il est indispensable,* a prévenu le syndicat, *que chacun mesure la gravité des décisions qui pourraient être prises (...) notamment l'intervention des forces de police. La riposte la plus vigoureuse de la C.G.T. serait immédiate. »* La C.G.T. a appelé à un rassemblement de tous les travailleurs de la région et de la population, ce mardi matin, devant l'usine de Grand-Couronne.

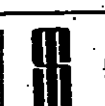
La crise financière de Hongkong oblige Paribas et Merrill Lynch à voler au secours de Sung Hung Kai

La tourmente qui s'est abattue depuis quinze jours sur la place financière de Hongkong, la troisième au monde après New-York et Londres, s'est aggravée, lundi 3 octobre, avec l'inculpation d'un célèbre financier, M. George Tan, président du groupe Carrian, édifié à la fin des années 70 à la faveur du « boom » de l'immobilier. Sa progression vertigineuse l'avait rendu vulnérable, et la crise de confiance qui a éclaté après l'annonce que la Chine ne renouvellerait pas le bail du nouveau territoire de la colonie de Hongkong à son expiration en 1997, l'a plongé dans de grandes difficultés, le découvert frôlant 10 milliards de francs, selon certains experts.

Dans une atmosphère d'extrême nervosité, les autorités de la colonie ont dû, pour la première fois dans l'histoire de ce paradis financier, nationaliser un établissement bancaire, la banque Hanglun, pour *éviter son effondrement à la suite de* retraits de dépôts et stopper la panique des clients. Par ailleurs, les associés étrangers du groupe Sung Hung Kai, ont dû voler à son secours, la filiale bancaire ayant des difficultés, comme toutes les banques chinoises de la colonie. Dimanche soir, à New-York, MM. Haberer, président de Paribas, et Birk, président de Merrill Lynch, la plus grosse maison de courtage américaine, ont fait savoir que la participation de leurs deux groupes dans la holding Sung Hung Kai était portée de 20 % à 51 %, et qu'une injection de liquidités de l'ordre de 200 millions de dollars HK (200 millions de francs) était effectuée pour rétablir la situation. L'opération a pour but de rendre confiance aux déposants, les banques étrangères n'étant pas touchées par les retraits de dépôts. M. Fung King Hey, fondateur du groupe Sung Hung Kai (banque et courtage en valeurs mobilières), garde 29 % du capital, ainsi que sa présidence, mais, suivant des *sources locales, se trouve* pratiquement évincé de la direction.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



SICAV MULTIOBLIGATIONS

Le conseil d'administration de la Sicav « Multiobligations » informe le public que l'émission des actions de cette société d'investissement à capital variable a repris à compter du jeudi 29 septembre 1983.

SLIMINCO

Le conseil d'administration s'est réuni le 28 septembre 1983 sous la présidence de M. Henri Sauty de Chalon.

Il a pris connaissance de l'activité de la Société, de sa situation comptable au 30 juin 1983 et des perspectives de résultats de l'exercice en cours.

Le résultat du premier semestre 1983 s'établit à 59 222 000 F. Ce chiffre ne peut être comparé à celui du semestre correspondant de 1982 qui comportait d'importantes recettes exceptionnelles.

Les prévisions de résultat pour l'exercice en cours permettent d'envisager une sensible majoration du dividende.

Il est rappelé que le titre sera coté au marché du terme fin novembre 1983.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

Caisse nationale de l'énergie, obligations 17,40 % octobre 1981

Les intérêts courus du 19 octobre 1982 au 18 octobre 1983 sur les obligations Caisse nationale de l'énergie 17,40 % octobre 1981 seront payables, à partir du 19 octobre 1983, à raison de 783 F par titre de 5000 F nominal, contre détachement du coupon n° 2 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 87 F (montant global : 870 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 130,44 F, soit un net de 652,56 F.

COMPAGNIE LEBON

Augmentation du capital de la filiale « C.D.M.E. »

La Compagnie Lebon, principal actionnaire de C.D.M.E., dans le cadre de sa stratégie générale de diversification et afin de permettre l'entrée d'importants institutionnels dans l'actionnariat de C.D.M.E., abandonne ses droits de souscription à l'augmentation de capital en numéraire de 70,2 millions de francs, à laquelle procède actuellement sa filiale.

C.D.M.E. est le premier groupe français dans le secteur de la distribution du matériel électrique. Cette augmentation de capital a pour but d'élargir son actionnariat et de renforcer ses moyens de développement en France et à l'étranger.

La Compagnie Lebon après cette opération conservera une participation de 74,46 % dans le capital de sa filiale.

BRASSERIES ET GLACIÈRES INTERNATIONALES

Les Brasseries et Glacières internationales et Heineken Internationaal Beheer B.V. envisagent de rassembler leurs activités brassicoles sur le marché français. Elles représentent ensemble 25 % du marché de la bière.

Cet avant-projet est actuellement soumis à l'examen des pouvoirs publics :

– Il répond au souhait des groupes Heineken – l'un des leaders mondiaux et particulièrement européens – et Brasseries et Glacières internationales d'accroître leur développement ;

– Il traduit également la volonté des deux groupes de coordonner leurs activités en France et de réaliser les investissements dans ce pays permettant de participer à l'évolution de l'industrie brassicole dans le cadre européen ;

– Il amplifie les moyens nécessaires pour assurer la croissance des entreprises concernées ;

– Il concourt aux évolutions des structures des marchés, en liaison étroite avec les entrepositaires indépendants.

Les sociétés Heineken France, Pelforth et Union de brasseries conserveraient leur autonomie opérationnelle. La coordination de leurs objectifs se ferait au niveau d'un holding dans lequel Brasseries et Glacières internationales, d'une part, et Heineken Internationaal Beheer B.V., d'autre part, seraient associés pour réaliser leur projet commun.

PRÉTABAIL-SICOMI

Le conseil d'administration de Prétabail-Sicomi s'est réuni le 30 septembre pour examiner la situation de la société au 30 juin 1983.

Le chiffre d'affaires du premier semestre a été, S.C.I. comprises, de 168 MF, en augmentation de 8,2 % sur celui de la période correspondante de 1982.

Le bénéfice net est de 88,7 MF, contre 83,7 MF au 30 juin 1982 comprenant environ 4,2 MF de plus-values de cession, contre 8,8 MF ; sa progression est ainsi de 6 % plus-values comprises et de 12,8 % plus-values non comprises.

Pendant les huit premiers mois de l'année, les engagements en crédit-bail ont porté sur 165,9 MF ; dix-huit contrats de crédit-bail ont été signés pour un montant de 129,3 MF.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

4 octobre

Léger mieux

A peu de chose près, la Bourse de Paris a regagné mardi le terrain perdu la veille, l'indicateur instantané gagnant 0,2 % à la clôture (contre – 0,31 % lundi).

Le léger mieux des valeurs françaises – plus sensible sur les autres groupes de cotation qu'à la corbeille – s'est étendu aux mines d'or, particulièrement malmenées en début de semaine.

Creusot-Loire, dont la cotation avait été suspendue la veille (en même temps que celle de Schneider et de Jeumont Industrie), est pratiquement inchangée le 4 octobre, jour de la reprise des échanges. Le titre se négocie aux alentours de 62 F (+ 1 %), tandis que les spécialistes passent à la loupe les détails du plan de sauvetage de l'entreprise présenté dans nos éditions du 4 courant au vue des dernières précisions *(voir p. 42)**.*

Schneider, par contre, qui doit mettre 750 millions de francs dans le pot commun, n'est guère prisé par les boursiers, et l'action est « réservé à la baisse » avant de perdre finalement plus de 14 %.

Parmi les plus fortes hausses de la séance figurent Saulnes-Gorcy (+ 9 %), un instant « réservée à la hausse », et le Printemps (+ 5 %), qui jouit des faveurs des opérateurs après avoir porté à plus de 33 % sa participation dans Viniprix.

Discrètement, Midland Bank S.A. et Compagnie bancaire poursuivent leur avance (+ 5 %), tandis que Bis et Facom (+ 4 %) sont aussi en progrès. Vif repli de Nobel-Bozel (– 6 %) et de Signaux (– 4 %).

Les mines d'or se reprennent, Harmony et Saint-Helena en tête, alors que le métal fin a légèrement baissé à Londres au premier fixing (392,75 dollars contre 393,50 F la veille). Le lingot reprend 1 400 F à 102 500 F, et le napoléon 4 F à 674 F.

Dollar-titre : 10,60/66 F.

NEW-YORK

Léger repli

Les valeurs américaines ont baissé, pour la cinquième fois consécutive, lundi 3 octobre, l'indice Dow Jones perdant 1,83 point à 1 231,30, après en avoir perdu 10 à l'ouverture. Le repli, toutefois, a été léger, grâce à une reprise en cours de séance qui a tourné court.

Le compartiment le plus touché a été celui des mines d'or et d'argent, en liaison avec la baisse du métal sous la barre des 400 dollars l'once. Par sympathie, les valeurs des métaux non ferreux ont également cédé du terrain (Alcoa, Amax, etc.).

Par ailleurs, les opérateurs ont été déçus de ne pas voir baisser les taux d'intérêt, accueillant assez mal le gonflement de 2,3 milliards de dollars de la masse monétaire, annoncé à la veille du week-end. Les transports aériens, très touchés la semaine dernière, en raison des difficultés de Continental et des Eastern Airlines, et les firmes de courtage, également affectées, se sont stabilisées. D'une manière générale, les investisseurs se sont portés sur les grandes valeurs traditionnelles des sociétés prospères, comme I.B.M. La valeur des échanges est passée de 70 millions de titres à 77 millions.

VALEURS	Cours du 30 sept.	Cours du 3 oct.
Alcoa	45	43 7/8
A.T.T.	65	65 1/8
Boeing	39 1/4	40 3/4
Chase Manhattan Bank	48	48 1/4
Du Pont de Nemours	52	51 1/4
Eastman Kodak	68 3/4	70 1/4
Exxon	36 1/2	36 1/2
Ford	61 1/2	60 5/8
General Electric	52 3/4	53 7/8
General Foods	47	47
General Motors	73 5/8	72 5/8
Goodyear	30 3/8	30 1/8
I.B.M.	128 7/8	128 1/2
I.T.T.	43 1/2	43 3/8
Mobil Oil	31	30 1/2
Pfizer	39 3/4	41 3/8
Schlumberger	54 5/8	53
Texaco	36	36
U.A.L. Inc.	29	29
Union Carbide	65 1/8	65 3/4
U.S. Steel	27 5/8	27 3/4
Westinghouse	46 3/8	46 1/2
Xerox Corp.	42 3/8	43 1/2

LA VIE DES SOCIÉTÉS

BARNES GROUP. – Ce groupe américain du Connecticut, Barnes Group Inc., a annoncé un programme de réorganisation de sa production de ressorts industriels de précision, qui prévoit notamment la cessation de ses activités en Europe, et également la fermeture de certaines usines en Amérique du Nord. Le groupe précise qu'il va se défaire de trois filiales déficitaires situées respectivement en France (à Courbevoie), en Grande-Bretagne et en Allemagne fédérale, et qu'il va fermer trois usines, dont deux aux Etats-Unis et au Canada. La firme souligne que ses filiales européennes, qui emploient neuf cents personnes, dont quelque cinq cents en France, ont enregistré l'an dernier un chiffre d'affaires et des pertes de 28,5 millions et 5,2 millions de dollars respectivement.

BANQUES AMÉRICAINES. – 4 % des banques américaines – soit près de six cents sur les quinze mille banques qui opèrent aux Etats-Unis – connaissent actuellement des difficultés appréciables à la suite de la dernière récession, estiment les autorités fédérales de surveillance du secteur bancaire, selon une information publiée par le *New York Times*. Ce pourcentage est le plus élevé de l'histoire récente et doit être rapporté, précise le quotidien, au taux de 2,6 % relevé au lendemain de la récession de 1973-1975.

Les difficultés des banques ont essentiellement pour origine le non-remboursement de prêts accordés à des sociétés commerciales et industrielles. Elles ne signifient nullement, ajoute le *New York Times* en citant un dirigeant de la Federal Deposit Insurance Corporation, entité fédérale qui assure les dépôts dans les banques commerciales, que le secteur bancaire américain ne soit pas « *bien portant* » ou que les déposants doivent s'inquiéter. Selon le même responsable, le nombre de banques qui connaissent actuellement des difficultés devrait d'ailleurs diminuer au fur et à mesure que la reprise économique se développe.

Une quarantaine de banques américaines, *généralement* de *taille modeste*, ont fait faillite l'an dernier. Dans la plupart des cas, leurs activités ont été reprises par d'autres banques avec l'aide des autorités fédérales.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	30 sept.	3 oct.
Valeurs françaises	143,2	143
Valeurs étrangères	155,4	154,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1982)

	30 sept.	3 oct.
Indice général	139,7	139,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 4 oct. .... 12 5/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	3 oct.	4 oct.
1 dollar (en yens)	234,15	234,30

BOURSE DE PARIS Comptant 4 OCTOBRE

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

SICAV 3/10

◆ : prix précédent.

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1993	4,5 % 1973	1920	1939	1939	1922
3028	C.N.E. 3 %	3020	3040	3018	3020
178	Accor	178 90	178 20	177 90	175 10
760	Agence Havas	828	820	817	804
720	Euromarché	763	757	757	759
570	Europe nº 1	599	600	599	588
655	Facom	713	725	755	725
940	Fichet-Bauche	928	920	920	910
355	Driefontein Ctd	313	331 50	330 50	331 50
545	Du Pont-Nem.	562	553	553	553
705	Eastman Kodak	739	744	748	745
185	East Rand	169 50	175 50	175 80	175
580	Ericsson	590	580	580	574
390	Exxon Corp.	398	395	395	387 50
655	Ford Motors	669	671	661	671
475	Free State	419	434	434	440 50
290	Gencor	262	259	260	264 20
380	Gén. Belgique	373 50	360	360	355
520	Gén. Electr.	567	571	571	570
755	Gen. Motors	788	778	770	767
95	Goldfields	88 50	89	91 50	87 20
245	Harmony	210	225 10	226 10	220 50
38	Hitachi	40 70	40 85	40 55	40 20
610	Hoechst Akt.	651	662	662	668
87	Imp. Chemical	91 50	89 80	88 90	91
180	Inco. Limited	176 50	171	171 20	171
1290	IBM	1378	1384	1385	1359
61	Ito-Yokado	66 80	66 95	66 95	66 70
460	ITT	467	460 50	455	455 70
	B. Ottomane	945	945	945	930
	BASF (Akt)	633	628	628	639
	Bayer	636	632	635	638
	Buffelsfont.	529	549	547	549
	Charter	37 80	38 10	38 15	38 85
	Chase Manh.	509	514	514	505
	Cie Pétr. Imp.	335	331	331	329
	De Beers	88 50	87	87	85 40
73	Matsushita	77	78 50	78 50	77
980	Merck	1030	1045	1045	1040
830	Minnesota M.	908	890	890	879
330	Mobil Corp.	332	331	331	325
19510	Nestlé	20170	20200	20200	20100
750	Norsk Hydro	765	761	761	751
1120	Petrofina	1175	1155	1155	1150
490	Pres. Brand	428	440	438	448 80
615	Président Steyn	480	480	478	480
1120	Quilmès	1200	1198	1195	1198
1450	Randfontein	1318	1321	1323	1349
475	Royal Dutch	496	481	480	474 20
105	Rio Tinto Zinc	93 10	93 90	94	94
395	St Helena Co	350	364	370	371
580	Schlumberger	585	570	570	561
96	Shell transp.	96 80	93 60	93 60	92 80
1360	Siemens A.G.	1454	1465	1464	1465
156	Sony	168	168 90	168 90	166
225	T.D.K.	232 60	231 10	230 80	230
....	Unilever	....	....	....	....
720	Unit. Techn.	751	737	737	737
1260	Vaal Reefs	1189	1184	1181	1184
590	West Deep	510	518	518	520
560	West Hold.	531	537	537	530
480	Xerox Corp.	452	463	463	458 60
2 80	Zambia Corp.	2 69	2 60	2 59	2 60

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 4/10	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 989	8 008	7 730	8 130
Allemagne (100 DM)	304 100	304 280	292	312
Belgique (100 F)	14 980	14 972	14	15 100
Pays-Bas (100 fl.)	271 850	271 950	258	278
Danemark (100 krd)	84 230	84 190	79	87
Norvège (100 k)	108 800	108 900	109	111
Grande-Bretagne (£ 1)	11 875	11 810	11 500	12 300
Grèce (100 drachmes)	8 632	8 649	8	10 100
Italie (1 000 lires)	5 016	5 020	4 707	5 200
Suisse (100 fr.)	377 680	377 600	364	385
Suède (100 krs)	102 210	102 340	99	106
Autriche (100 sch)	43 260	43 280	42	44
Espagne (100 pes.)	5 264	5 263	4 950	5 550
Portugal (100 esc.)	6 430	6 400	5 600	7
Canada ($ can 1)	6 468	6 496	6 240	6 580
Japon (100 yens)	3 415	3 417	3 280	3 420

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 4/10
Or fin (kilo en barre)	101000	102100
Or fin (en lingot)	101100	102500
Pièce française (20 fr)	670	674
Pièce française (10 fr)	401	.....
Pièce suisse (20 fr)	661	663
Pièce latine (20 fr)	625	620
Souverain	790	796
Pièce de 20 dollars	4100	4240
Pièce de 10 dollars	2002 50	2000
Pièce de 5 dollars	1445	.....
Pièce de 50 pesos	4145	4200
Pièce de 10 florins	675	672

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 4 octobre 1983 a été tiré à 540 525 exemplaires

REMANIEMENT MINISTÉRIEL

MM. Paul Quilès et Jean Gatel remplacent MM. Roger Quilliot (urbanisme et logement) et François Autain (secrétaire d'État à la défense nationale)

M. Jean-Louis Bianco, secrétaire général de la présidence de la République, a annoncé, mardi 4 octobre, en fin de matinée, que, à la suite de la démission de MM. Roger Quilliot et François Autain, élus sénateurs le 25 septembre dernier, M. françois Mitterrand avait nommé ministre de l'urbanisme et du logement M. Paul Quilès, député (P.S.) de Paris, membre du secrétariat national du P.S., et secrétaire d'État auprès du ministre de la défense M. Jean Gatel, député (P.S.) du Vaucluse.

Ce remaniement, de caractère purement technique, puisqu'il est rendu nécessaire par l'élection de deux membres du gouvernement au Sénat, ne modifie pas sensiblement les équilibres au sein de l'équipe gouvernementale. M. Gatel appartient, comme M. Autain, au CERES. M. Quilès, proche de M. Mitterrand, est signataire, comme M. Quilliot, proche du premier ministre, de la motion commune, présentée au congrès du P.S. par les mitterrantistes, M. Michel Rocard et les amis de M. Pierre Mauroy.

Ceux-ci, toutefois, voient leur représentation affaiblie par le choix, pour remplacer M. Quilliot, d'un chef de file du courant Mitterrand. L'entrée de M. Quilès au gouvernement, moins d'un mois avant le congrès de Bourg-en-Bresse, donne au premier secrétaire du parti, M. Lionel Jospin, une plus grande latitude dans la préparation de ce congrès et la composition du secrétariat national qui en sortira.

A l'Assemblée nationale, MM. Quilès et Gatel seront remplacés par leurs suppléants, respectivement MM. Serge Blisko et Jean-Pierre Lambertin.

M. PAUL QUILÈS : un gestionnaire à l'épreuve

Polytechnicien, quarante et un ans, M. Paul Quilès a construit sa carrière politique sur ses talents d'organisateur. Ou, plutôt, elle a été construite par d'autres puisqu'il estime que sa carrière est due, « *à une série de hasards* ».

Ingénieur à la Shell, il milite à la C.G.C. puis à la C.F.D.T., engagement qui, compte tenu de ses fonctions, n'est pas celui d'un « *carriériste* ». Entré au parti socialiste en 1972, il s'impose rapidement dans sa *section du treizième arrondissement* de Paris, puis dans le combat interne qu'il mène au sein de la fédération de Paris, avec M. Lionel Jospin, afin de limiter l'influence d'un CERES alors dominant.

C'est là que M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, le remarque, d'autant qu'il devient, en 1978, député socialiste de la quatorzième circonscription, le premier député socialiste depuis la vague gaulliste de 1968.

Ses talents d'organisateur seront utilisés et confirmés lors de la campagne préalable au congrès socialiste de Metz, en 1979, qui permettra à M. Mitterrand, allié au CERES, de prendre le meilleur sur l'alliance entre MM. Rocard et Mauroy. Il les placera de nouveau au service de M. Mitterrand pour barrer la route à l'ambition présidentielle de M. Michel Rocard, puis a dirigé la campagne qui a conduit M. Mitterrand à l'Elysée en 1981.

M. Quilès a dû affronter, à nouveau, le CERES en 1982-1983 lorsqu'il a fallu désigner le candidat socialiste capable de s'opposer à M. Jacques Chirac dans la bataille pour la mairie de Paris. Candidat au détriment de M. Georges Sarre pour une campagne perdue d'avance, on lui a reproché de n'avoir pas su limiter les dégâts face à la montée de l'opposition. Les listes socialistes ont été battues dans tous les arrondissements de Paris, y compris dans le treizième.

Depuis, l'auréole de M. Quilès s'est ternie. Son rôle à l'intérieur du parti socialiste lui avait valu de solides inimitiés au sein du CERES et parmi les rocardiens. Une intervention maladroite au congrès de Valence qui a fait du P.S., pendant plusieurs mois, le parti des « *coupeurs de têtes* », l'échec à Paris, ont fait naître des doutes, y compris parmi ses amis, sur le brillant avenir qui lui était promis.

Les doutes sont nés, parallèlement, sur sa vocation à l'organisation, secteur dont il avait la charge, depuis le congrès de Valence, au secrétariat national du P.S. L'organisation, au parti socialiste, n'a pas été, depuis 1981, à la hauteur des ambitions affichées de mobiliser le parti derrière le gouvernement.

Des doutes sont nés, enfin, sur sa capacité à acquérir la dimension d'un politique susceptible de prétendre un jour aux plus hautes fonctions dans l'État. On remarque ainsi, au parti socialiste, que M. Quilès, pourtant « numéro trois » du parti, n'intervient que très rarement au bureau exécutif lorsqu'un débat politique de fond est engagé.

Il lui reste à remonter ce courant contraire. Son entrée au gouvernement, outre qu'elle lui permettra de manifester ses capacités de gestionnaire, lui en offre l'occasion.

J.-Y. L.

M. JEAN GATEL

Né le 10 février 1948 à Vienne (Isère), professeur de sciences économiques, M. Jean Gatel avait occupé, en 1973, d'importantes fonctions au sein de la fédération socialiste du Rhône, au côté de M. Charles Hernu, actuel ministre de la défense. Élu conseiller municipal d'Orange (Vaucluse) en mars 1977, M. Gatel était devenu adjoint au maire en 1979.

Élu député de la troisième circonscription du Vaucluse le 21 juin 1981, il était secrétaire de la commission de la défense de l'Assemblée nationale. Il avait été battu, en mars dernier, aux élections municipales, à Orange, à la tête de la liste d'union de la gauche, après avoir conduit une liste socialiste, qui avait devancé, au premier tour, celle du maire communiste sortant. M. Gatel appartient, au sein du P.S., au courant CERES.

LE TRAFIC S.N.C.F. EST TOUJOURS PERTURBÉ DANS LA RÉGION DE ROUEN

Le trafic voyageurs est redevenu normal, le 4 octobre, au départ de la gare Saint-Lazare en direction de la Normandie sur les lignes Paris-Rouen-Le Havre, Paris-Dieppe, Paris-Cherbourg et Paris-Granville, indique la direction de la S.N.C.F., qui précise que le trafic omnibus est pratiquement normal dans la région rouennaise et que la reprise s'amorce pour les trains de marchandises.

Cette évolution serait due à la tenue de deux réunions dans la journée du 3 octobre, entre la direction régionale de la S.N.C.F. et les représentants des grévistes, C.G.T. et autonomes, qui protestent contre la suppression d'un accompagnateur sur les trains de marchandises.

Toutefois, à l'issue d'une assemblée générale qui s'est déroulée à 4 heures du matin, ce 4 octobre, au dépôt de Sotteville-lès-Rouen, le mouvement de grève a été confirmé et, selon les cheminots, les trains de voyageurs ne circulent pas dans le sens Normandie-Paris et le trafic marchandises est toujours interrompu.

UN COMITÉ D'ENTREPRISE SÉQUESTRÉ PAR UN CHOMEUR

Pendant trois heures et demie, le 3 octobre, les membres du comité d'entreprise de l'usine Cofaz (Compagnie française de l'azote), à Rogerville, près du Havre (Seine-Maritime), ont été séquestrés, sous la menace d'un pistolet d'alarme, par un chômeur.

Agé de quarante ans, divorcé et père de cinq enfants confiés à la mère, M. Jean-Pierre Lefrançois avait été, en septembre 1981, licencié pour raison économique de l'usine de la Cofaz. En dépit de démarches répétées, il n'avait pu obtenir sa réintégration et, depuis deux mois, il est totalement privé de ressources.

Apprenant la tenue d'une réunion du comité d'entreprise, composé de douze élus du personnel, du directeur adjoint de l'entreprise et du chef du personnel, M. Lefrançois a pénétré dans les locaux et exigé qu'on lui fournisse des explications sur les motifs de sa non-réintégration. Après trois heures et demie de discussions, plusieurs délégués ont réussi à maîtriser M. Lefrançois, qui a blessé l'un d'eux à l'abdomen, mais sans gravité.

Inculpé de coups et blessures volontaires et menaces avec arme par le juge d'instruction du Havre, M. Lefrançois a été placé sous contrôle judiciaire et laissé en liberté.

● *Le président de la banque centrale d'Argentine*, M. Julio Gonzalez del Solar, a été arrêté le lundi 3 octobre, alors qu'il revenait des Etats-Unis.

Le porte-parole de la présidence a indiqué que cette arrestation a été opérée à la suite d'une décision du juge fédéral, M. Federico Pinto Kramer, qui avait accusé la semaine dernière M. Julio Gonzalez d'avoir failli dans sa mission de défense des intérêts de son pays lors de la renégociation de la dette argentine (39 milliards de dollars) auprès du F.M.I.

LA DISPARITION D'UNE MILITANTE POUR LES DROITS DE L'HOMME

Pax Christi accuse l'armée salvadorienne d'assassinat

De notre correspondante

Genève. — Selon un récent rapport du mouvement catholique international Pax Christi, la présidente de la commission des droits de l'homme du Salvador (C.D.H.E.S.), Marianela Garcia Villas, a été torturée à mort par les forces armées. Les autorités militaires avaient, pour leur part, affirmé que Mme Garcia Villas avait été tuée lors d'un affrontement entre l'armée et la guérilla près de Suchitoto, au nord de la capitale, le 14 mars dernier. Depuis lors, plusieurs organisations humanitaires internationales avaient formellement contesté la version officielle. Pax Christi indique que la victime a été capturée lors d'une attaque menée par un contingent du bataillon d'élite Atlacatl contre le village de La Bermuda, où elle enquêtait sur de précédentes violations des droits de l'homme, notamment l'utilisation de substances chimiques par l'armée. Conduite à l'école militaire de San-Salvador, elle devait périr après avoir été torturée six heures durant.

Marianela Garcia Villas avait déjà été arrêtée et torturée deux fois, en 1978, année de la fondation de la C.D.H.E.S. A l'origine militante démocrate-chrétienne, elle avait décidé de se consacrer à la cause des droits de l'homme hors de tout parti politique. Les autorités du pays ne l'avaient pas moins accusée d'être une « guérillera », la *commandante Lucia*, signant ainsi son arrêt de mort. Marianela Garcia, avait été nommée vice-présidente de la Fédération internationale des droits de l'homme. — I. V.

LA HAUSSE DU MARK SE POURSUIT A PARIS : PLUS DE 3,04 F

La hausse du mark à Paris, annoncée il y a une quinzaine de jours, s'est poursuivie mardi 4 octobre, le cours de la monnaie allemande s'élevant à 3,0428 F environ, après avoir franchi la barre des 3,04 F en début de semaine.

En un mois, le cours est passé de 3,01 F à 3,04 F, avec une accélération récente qui, outre la faiblesse du franc belge, qui entraîne une hausse « mécanique » du mark à Paris, la prise en compte, avec retard, de l'écart d'inflation entre la France et la R.F.A. étant à l'origine de ce mouvement.

Le dollar s'est nettement raffermi à 2,6260 DM et 8,0080 F contre 7,97 F lundi, tandis que la livre sterling continuait de baisser après la diminution du taux d'escompte britannique : à Paris, elle est revenue de 11,86 F à 11,77 F.

Le cours de l'once d'or (31,1 gr) est tombé, pour la première fois depuis un an (5 octobre 1982), en dessous de *400 dollars l'once*, fléchissant à 398,83 dollars. Des rumeurs de ventes de métal par le Mexique, le suicide d'un courtier californien et la désaffection de la spéculation ont concouru à déprimer le cours du métal.

DÉCÈS DE M. MARCEL DARTY

M. Marcel Darty, directeur général du groupe Darty, s'est tué accidentellement à Paris, le mardi matin 4 octobre, au volant de sa voiture. Marcel Darty était avec ses frères Bernard et Nathan l'un des fondateurs, il y a vingt-cinq ans, de l'entreprise qui porte leur nom. Elle est devenue le premier groupe français de distribution spécialisé dans les produits électro-domestiques dont il détient environ 7 % du marché national. Le chiffre d'affaires du groupe a atteint 3,7 milliards de F. au cours du dernier exercice (82/83) terminé le 28 février, en hausse de 25 % sur l'année précédente. Il exploite environ soixante-dix magasins, en France et en Espagne.

A Madagascar

UN PROCÈS TRÈS ATTENDU

Détenu sans jugement depuis 1977, le commandant Andriamaholison doit être jugé, mercredi 5 octobre, par un tribunal militaire pour « *attentat ou complot contre la sécurité de l'Etat* ». Cet officier de gendarmerie, ancien de Saint-Cyr, avait été le ministre de l'information du colonel Ratsimandrava, assassiné en février 1975, dix jours après sa nomination à la tête de l'Etat.

Ce procès, très attendu à Madagascar, intervient après l'acquittement, le 20 septembre, par une cour criminelle, du colonel Rasolofo, qui avait été inculpé à la suite d'un « *complot* » découvert en 1982 (*le Monde* du 23 septembre). A la suite de cet acquittement, le ministère public s'est pourvu en cassation.

Le commandant Andriamaholison sera jugé par un tribunal militaire, dont l'indépendance à l'égard du pouvoir politique est plus douteuse. Le sort de cet officier suscite d'autant plus d'inquiétude que son arrestation, voilà plus de six ans, avait été interprétée comme la mise à l'écart, par le président Ratsiraka, d'un rival. En effet, le commandant Andriamaholison passait pour l'héritier *présomptif du prédécesseur* assassiné de l'actuel chef de l'Etat malgache.

J.-C. P.



A B C D E F G

